LE DEVOIR

fais ce que dois

Détenteur d'un permis du Québec
LES VOYAGES hone HONE
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221
Les spécialistes des voyages en EUROPE

Vol. LXIX - No 122 | Ensoleillé. Maximum 25. | Montréal, samedi 27 mai 1978 | Férie | 25 CENTS

Le Grand Prix: les négociations sont dans l'impasse

par Rodolphe Morissette

Coup de théâtre hier après-midi à l'hôtel de ville de Montréal: remise sine die de la séance spéciale du conseil de ville qui devait être convoquée hier pour mardi prochain afin d'approuver l'entente entre la Ville et la société Grand Prix du Canada Inc., pour la course automobile dans l'Île Notre-Dame, au mois d'octobre.

Au cours de l'assemblée du conseil municipal de jeudi soir, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, avait annoncé qu'une assemblée spéciale du conseil aurait lieu au début de la semaine prochaine. Jeudi, le comité exécutif avait tenu deux réunions sur le sujet et, au terme d'une troisième qui avait lieu hier, on était censé livrer au public le dossier de l'affaire et convoquer l'assemblée spéciale de mardi prochain.

Il semble cependant que les négociations entre la Ville et les promoteurs de la course automobile, la firme Grand Prix du Canada, une filiale de la brasserie Labatt Ltée, soient dans une impasse depuis quelque temps. Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), notamment le conseiller Paul Cliche, croit savoir de quoi il s'agit: la Fédération internationale automobile se serait montrée très exigeante quant aux installations avant d'accorder sa bénédiction aux courses qui se dérouleraient, suivant le plan prévu, à l'île Notre-Dame le week-end du 8 octobre. Or voilà qui aurait amené les promoteurs de la course automobile, formule 1, pour la coupe du Monde, à tenter de faire défrayer par la Ville de Montréal une partie importante des coûts.

Aussi, le conseiller Cliche n'a pas perdu de temps. Hier, il mettait le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au défi de s'engager à ce que la course Grand Prix ne coûte rien aux Montréalais. La brève histoire de "ce qu'il en coûterait, ou non" à Montréal dans cette affaire est assez amusante.

D'abord, le 28 avril dernier, le président de la société responsable de la gestion de Terre des hommes (l'AMARC), M. Jacques Filion, avait assuré le conseil de ville que tous les travaux en vue d'aménager une piste de course automobile sur l'île Notre-Dame seraient entièrement à la charge des promoteurs du projet. Le vice-président délégué de Grand Prix du Canada, M. Maurice Brisebois, avait dit la même chose une dizaine de jours plus tard. Jeudi soir, nouvelle réunion du conseil de ville. Le conseiller Michael Fainstat (RCM) a demandé au maire Drapeau s'il pouvait donner l'assurance que l'entente avec Grand Prix du Canada n'entrainerait aucun frais pour la Ville. "Question hypothétique", a répliqué le maire.

Suivant le conseiller Paul Cliche, M. Drapeau hésite maintenant à entrainer la Ville dans cette affaire depuis qu'il a appris que les promoteurs de la course exigeraient que Montréal paie sa part. "Cette hésitation est le début de la sagesse" a commenté M. Cliche.

On sait que le RCM, qui ne s'est pas op-

Voir page 8: Le Grand Prix

Compromis sur la taxe de vente

Parizeau pave la voie à un sommet Trudeau-Lévesque

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Une rencontre entre les premiers ministres Trudeau et Lévesque pourra maintenant avoir lieu pour tenter de résoudre au plus haut niveau le différend Ottawa-Québec sur la taxe de vente.

Adoptant à son tour la diplomatie des petits pas, le gouvernement québécois a répondu hier à l'invitation, faite plus tôt par M. Trudeau, cette semaine, de soumettre une proposition susceptible de régler le litige entre les deux gouvernements et de faire l'objet de discussions entre les deux chefs de gouvernement.

Dans une déclaration publique hier après-midi, le ministre québécois des Finances a fait une telle proposition, soumettant une formule hybride tenant à la fois de l'abattement fiscal et de l'accord de perception. En vertu de celle-ci, Ottawa percevrait les $186 millions réclamés par le Québec à titre de contribution fédérale à la réduction sélective de sa taxe de vente au détail.

Cette formule, qui réconcilie diverses solutions de compromis mises de l'avant ces derniers jours, a surtout le don d'avoir été mise au point par nul autre que le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, au début du mois d'avril... au cas où Québec accepterait son projet de réduction temporaire de la taxe de vente.

Mardi, le premier ministre, M. Trudeau, acceptait de rencontrer M. René Lévesque pour discuter de toute cette affaire, mais à la condition que Québec lui fasse signe et propose une formule de règlement.

En conférence de presse hier, M. Jacques Parizeau a explicitement reconnu le bien-fondé des conditions posées par M. Trudeau. "Il était normal que nous mettions quelque chose sur la table", a-t-il dit.

M. Parizeau s'était fait reprocher son mutisme et son attentisme des dernières semaines dans cette affaire. Il avait déjà expliqué ne pas vouloir briser par une intervention inopportune une situation qui évoluait à son profit. Il avait résumé son attitude en disant avoir le contentement de la vache qui regarde passer les trains. M. Trudeau lui a répliqué sur le même ton en lui disant de faire attention, car "les gros chars" pourraient bien passer sans s'arrêter.

Comme LE DEVOIR le signalait hier, M. Parizeau juge avoir gagné en quelque sorte la "guerre" de la taxe de vente.

Devant l'évolution des derniers jours, a-t-il dit hier en complétant ses métaphores ferroviaires, "j'ai l'impression que le train entre en gare". D'où son intervention.

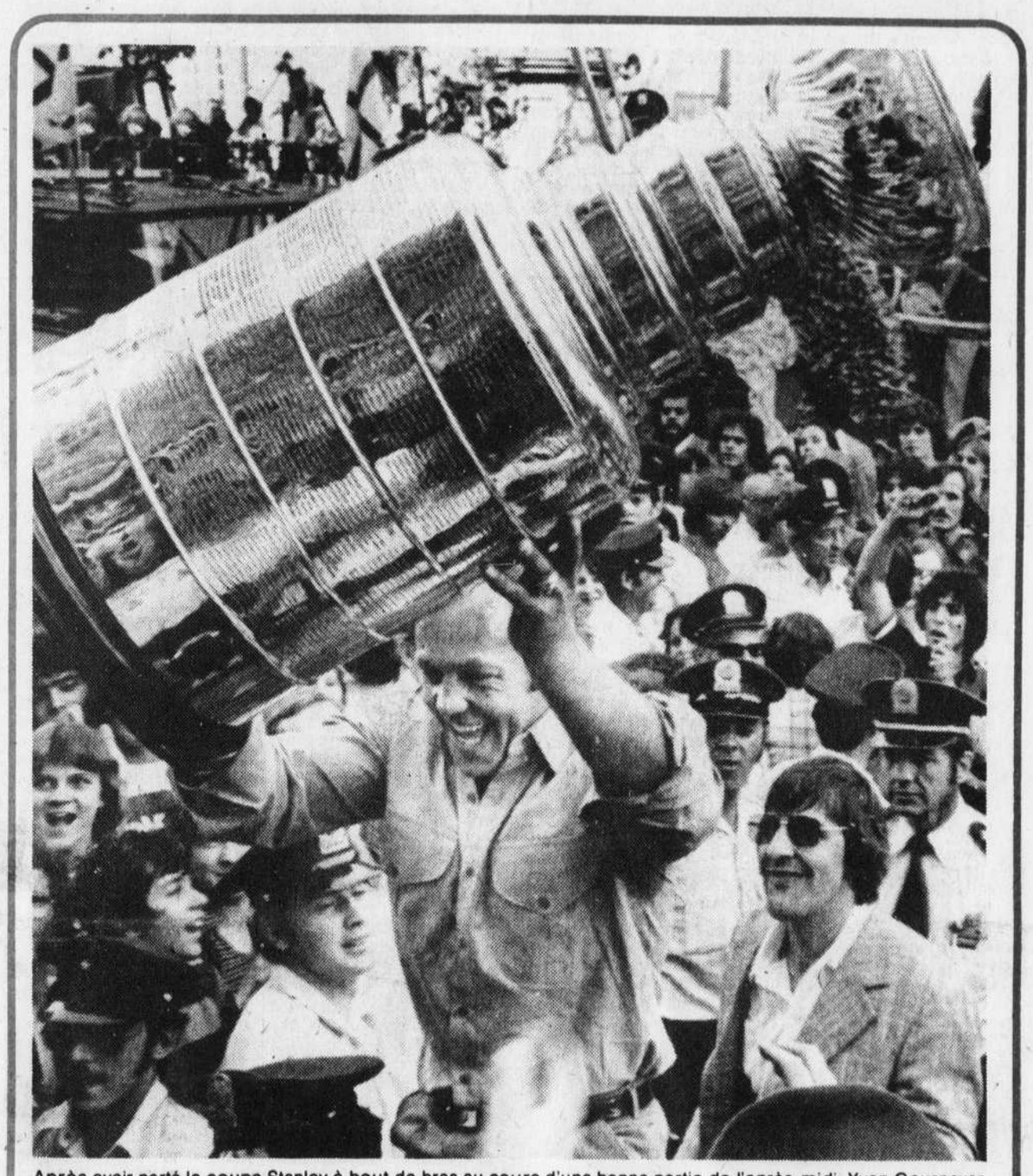
Le ministre québécois ne le précise pas, mais il est clair que, dans ce train, il ne s'y retrouve plus, pas plus d'ailleurs que son homologue fédéral. Car selon lui, il s'agit maintenant d'une affaire qui doit se régler au plus haut niveau, entre premiers ministres.

"M. Chrétien s'est avancé à ce point en public qu'il semblerait oiseux d'amorcer entre nous des discussions qui se voudraient sérieuses", lance-t-il.

Néanmoins, si les deux premiers ministres en viennent à se rencontrer, M. Chrétien sera au moins présent moralement puisqu'il a la paternité de la formule que M. Parizeau offrait hier comme compromis.

Cette formule, il faut le préciser, avait été proposée advenant que le Québec se rende à l'idée d'une réduction temporaire de neuf mois de la taxe de vente au détail, de huit à cinq pour cent, dont le coût serait assumé pour le tiers par le Québec

Voir page 8: Jacques Parizeau



Après avoir porté la coupe Stanley à bout de bras au cours d'une bonne partie de l'après-midi, Yvan Cournoyer a été à son tour soulevé par des policiers de Montréal, à son arrivée à l'hôtel de Ville. Cournoyer et les autres Canadiens ont été les héros d'une fête qui a réuni hier près d'un demi-million de Montréalais. (Téléphoto CP)

Désarmement: Trudeau suggère l'asphyxie

par Lise Bissonnette

NEW YORK — Pour mettre fin à la délirante course aux armements qui affecte actuellement la planète, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a proposé hier aux membres des Nations unies un remède vieux comme le monde et de technologie accessible à tous, l'asphyxie.

"La meilleure façon d'arrêter la dynamique de la course aux armements nucléaires serait de la couper de tout ce qui l'alimente", a-t-il déclaré hier dans un discours qui ressemblait fort par instants, à une leçon de morale aux grandes puissances américaine et soviétique auxquelles il suggère de se couper elle-même l'oxigène, tout en leur fournissant une recette en quatre opérations.

M. Trudeau, qui parlait pour la première fois dans l'enceinte des Nations unies à New York, le faisait dans le cadre de la session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU sur le désarmement, qui s'est ouverte mardi dernier et se terminera le 28 juin prochain.

Le premier ministre a consacré la plus grande partie de son discours au problème des armements nucléaires qu'il a suggéré de réduire de quatre façons:

— premièrement par une interdiction totale des essais même souterrains;

— deuxièmement par un accord sur l'arrêt des vols d'essai de secteurs stratégiques (c'est-à-dire les nouveaux missiles expérimentés aux USA et en URSS);

— troisièmement par un accord interdisant toute production de matière fissile à des fins militaires conformément à la politique canadienne déjà en vigueur,

— quatrièmement par un accord pour limiter et réduire progressivement les budgets militaires affectés aux nouvelles armes.

En des termes subtilement calculés et légèrement voilés, M. Trudeau a condamné à sa source, dans les laboratoires de grandes puissances, la course aux armements. C'est ainsi que sans jamais la nommer, il a pu désapprouver l'expérimentation et la production de la fameuse bombe à neutrons, arme nucléaire à rayon limité tout en félicitant son père, les Etats-Unis, d'avoir pour l'instant décidé de surseoir à sa production en série.

"Si ouvertement que les gouvernements manifestent leur intention de poursuivre une politique de paix, leurs déclarations ne peuvent pas ne pas être mises en question", a-t-il lancé en élevant même le ton, après avoir rappelé que ces pays n'ont manifestement pas renoncé à leurs activités de recherches et de mises au point d'armements, leur politique nationale étant "arrêtée à l'avance".

Partisan de l'asphyxie, M. Trudeau affirme cependant ne pas dédaigner l'étouffement graduel, et a fait l'éloge de la "clairvoyance" du président des États-Unis, M. James Carter, pour avoir remis à plus tard "toute décision sur la fabrication d'un nouveau type d'arme tactique nucléaire", autrement dit, pour l'appeler par son nom, de la bombe à neutrons.

C'était là un début de définition de la position canadienne sur ce sujet controversé, position que les partis d'opposition ont vainement tenté de faire déclarer

Voir page 8: Pierre E. Trudeau

C'est quoi, maman, la gloire?

par Gilles St-Jean

— Maman, pourquoi qu'on les appelle les Glorieux, les Canadiens...?

— Stéphane, arrête donc de poser des questions! Maman essaie de voir Cournoyer et la "Coupe", là!

L- Maman, pourquoi qu'ils s'appellent les Glorieux, là?!

— M... que t'es fatiguant, Stéphane! C'est parce qu'ils sont bons et encore plus que ça, bon!

— Maman! c'est quoi la gloire?...

●

La gloire, cher petit Stéphane, c'est d'être attendu par plus de 500,000 personnes. Et c'est de sourire, de trouver le moyen d'envoyer des "tatas" à la foule quand on aimerait mieux être chez soi, tranquille, pour oublier cette longue saison de hockey. La gloire, c'est de défiler pendant quatre heures, la tête offerte aux rayons d'un soleil insolent, quand on n'a pas toujours de quoi se rafraîchir le gosier. C'est passer un trop bel après-midi, le lendemain d'un match de hockey épuisant, à la suite d'une saison de hockey éreintante, à signer des autographes quand on devrait être sou le parasol de son petit jardin à essayer de s'endormir... Mais on ne pourrait peut-être pas s'endormir, parce que l'on est trop nerveux. C'est ça, la gloire, Stéphane!

C'est aussi, au lieu d'écouter les petits oiseaux, de s'entendre crier par la tête qu'on est les meilleurs, que la coupe Stanley, comme Guy Lafleur le dit, valait bien une lèvre amochée, la figure balafrée pour la vie...

C'est enfin, comme le dit Gilles Lupien, se voir accueillis "à coeurs ouverts" sur le parvis de l'hôtel de ville de Montréal par une meute de partisans échauffés par les longues heures d'attente. C'est entendre le même partisan fanatique qui voulait

Voir page 8: La gloire

Gromyko prône l'interdiction totale de la bombe N

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — Prenant la parole hier à l'Assemblée générale de l'ONU, M. André Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a proposé, comme on s'y attendait une interdiction totale de la bombe à neutrons.

Il a déclaré que l'URSS n'avait pas l'intention de commencer la production de la bombe à neutrons, à moins que les États-Unis ou d'autres pays ne s'y livrent. "Nous nous adressons directement aux peuples de certains pays où, parfois, des voix se font entendre en faveur des engins à neutrons: Gardez-vous d'être trompés. Soyez sur vos gardes. C'est la raison, par la folie, qui doit triompher".

En ce qui concerne les négociations SALT sur la limitation des armements stratégiques, qu'il poursuit personnellement ce week-end à Washington, M. Gromyko a déclaré que de nombreuses difficultés ont été surmontées, et qu'il était possible de résoudre les questions en suspens. "Immédiatement après la signature de l'accord qui est maintenant en voie de préparation, l'URSS serait disposée à entamer des négociations qui conduiraient, tenant compte de tous les facteurs nécessaires, à une réduction substantielle, je dis bien réduction, du niveau des armements stratégiques, et à une limitation supplémentaire de leur perfectionnement qualitatif", a déclaré M. Gromyko.

Le ministre soviétique a déclaré qu'on pouvait, avec raison, escompter une conclusion heureuse des conversations sur l'interdiction complète et générale des essais nucléaires. Il importe d'assigner non seulement une signature rapide du traité d'interdiction par les trois puissances qui le négocient — États-Unis, URSS et Grande-Bretagne — mais aussi que leur exemple soit assez convaincant pour amener les autres pays à le suivre.

M. Gromyko a ajouté que les armes radiologiques doivent être interdites, mais les conversations en cours devraient porter non seulement sur les engins de destruction massive mais aussi sur les armées et armements conventionnels.

Les conversations de Vienne sur une réduction mutuelle des forces et des armes en Europe sont des plus importantes, a-t-il dit. S'il est vrai que les deux plus puissantes alliances militaires et politiques se font face en Europe, il est vrai aussi que c'est là qu'une égalité militaire approximative existe entre elles, a-t-il dit. "Ceci signifie que par des mesures convenues, il est possible de réduire le niveau de l'équilibre existant sans le perturber en faveur de qui que ce

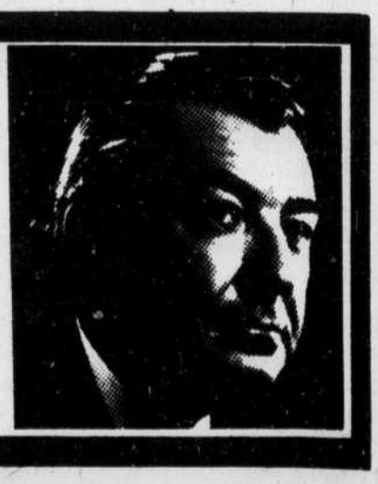
Voir page 8: La bombe N

Stanké

des livres dont on parle

L'ENJEU, c'est savoir si le Canada continuera à exister.
L'ENJEU, c'est un livre percutant, ce sont des mémoires sur la période 1970-1976 et une analyse sur la situation actuelle.

François Cloutier
L'ENJEU
Mémoires politiques 1970-1976



Le processus de réorganisation du PLQ est amorcé

Le nouveau leader du Parti libéral du Québec a déjà amorcé le processus de réorganisation des structures et de réorientation des politiques du parti.

Le conseil de direction a été convoqué pour le dimanche 4 juin et sera dès lors saisi des dossiers les plus urgents et déterminants pour l'avenir du parti. Pour les dirigeants du parti, ce sera par ailleurs la première occasion de vérifier l'état de solidarité et d'unité que la campagne au leadership avait gravement détérioré.

Formé essentiellement des présidents régionaux, des membres du comité exécutif du parti et de dix représentants du caucus parlementaire, dont M. Garneau, le conseil de direction se penchera prioritairement sur les projets de restructuration, de refinancement et de ressourcement de la pensée du parti. A travers un ordre du jour extrêmement chargé, les participants seront par ailleurs invités à se prononcer sur les stratégies de la campagne pré-référendaire et sur le programme d'action politique pour l'année 1978-1979.

Plusieurs des articles qui figurent à l'ordre du jour de cette importante réunion sont susceptibles de mettre sérieusement à l'épreuve les qualités de tolérance et de souplesse du nouveau leader su parti. Ainsi, on procédera à une revue analytique des moments les plus exaltants et des épisodes les plus sombres de cette course au leadership. Pour les proches collaborateurs et les fidèles supporteurs de M. Garneau dans la campagne au leadership, cette discussion pourrait servir de prétexte à une séance de défoulement. Il est permis de croire qu'ils en profiteront pour se vider le coeur de l'amertume laissée par une aussi cinglante défaite.

Depuis l'élection de Claude Ryan à la tête du parti, les garnistes n'ont pas trouvé d'exutoire à leur rancoeur. Ils ne se sont pas vraiment manifestés. Sous cette factice discrétion, toutefois, se cache un profond malaise qui continue à menacer l'unité du parti. C'est une illusion de croire qu'ils sont rentrés dans le rang et qu'ils militeront sans maudiré sous le leadership de Claude Ryan. A ce jour, un seul des lieutenants de Raymond Garneau a montré de bonnes dispositions à l'endroit du nouveau chef du parti. Il s'agit du



directeur de la campagne de l'équipe de la reconstruction, l'ex-ministre Paul Berthiaume, qui a offert ses services à M. Ryan, et cela à titre de "simple soldat". Cependant, son geste n'a pas suscité l'effet d'entrainement qu'il avait souhaité.

Plusieurs présidents régionaux, qui avaient appuyé publiquement la candidature de M. Garneau pendant la campagne au leadership hésitent encore à exprimer leur fidélité et à offrir leur disponibilité au nouveau leader. Ils attendent toujours de M. Garneau un mot d'ordre qui ne vient pas. Ils étaient d'ailleurs parmi les plus agressifs, mardi soir dernier, à la réunion que le parti avait convoquée au secrétariat de la rue Gilford, à Montréal, pour permettre aux présidents régionaux de formuler des suggestions sur le projets d'orientation et les plans d'action du parti. Ainsi, M. Raymond Lalonde, de la rive-sud de Montréal, est l'un des plus influents présidents régionaux et il a joué un rôle de premier plan dans la campagne de Raymond Garneau. Plutôt que de se rallier au nouveau chef, il a fait parvenir sa démission au secrétariat central. Suivant son exemple, quelques présidents de comtés ont également indiqué leur intention de se retirer pour remettre les armes aux vainqueurs.

Sans doute, le problème financier des dettes de la campagne au leadership, y est pour quelque chose dans la détérioration des rapports vainqueurs-vaincus. Disposé à venir en aide à son adversaire, M. Ryan a délégué son trésorier, M. Gilles Hébert, pour négocier les modalités d'une action réparatrice et compensatoire. Ces bonnes intentions de générosité cachaient toutefois une petite condition qui n'a pas plu aux garnistes défavorisés, M. Garneau devait produire au préalable un rapport détaillé de ses dépenses et revenus de la campagne au leadership.

L'accolade de la réconciliation a fait place à des cris d'indignation. Pour M. Garneau, il n'était pas question de rendre des comptes à un adversaire qui venait tout juste de l'humilier à la face du Québec. Il était déterminé à garder la tête haute jusqu'au fond du gouffre. Collaborateurs et amis ont eux aussi relevé le menton et se sont aussitôt mis à la tâche pour recueillir les sommes nécessaires au paiement des dettes. Ils ont donc organisé un cocktail-bénéfice à $200 la tête, qui aura lieu le 7 juin dans les somptueux salons du St. James Club de Montréal. Il s'agit d'un cercle sélect où seuls sont admis les hommes et les riches. Le succès de l'opération est déjà assuré. Au nombre des plus actifs cotiseurs, figurent les noms de ministres fédéraux, MM. Jean Chrétien et André Ouellet. Ce qui tend évidemment à confirmer le passage de M. Garneau sur la scène fédérale en prévision des élections générales prévues pour l'automne.

L'orientation constitutionnelle du Parti libéral du Québec sera également remise en question à l'occasion de cette réunion des membres du conseil de direction. C'est bien connu que le nouveau chef n'a jamais vraiment digéré les conclusions du congrès d'orientation de novembre dernier à Montréal. M. Ryan a donc décidé de faire revivre le sous-comité constitutionnel de la commission politique. Il s'agit en fait d'un comité ad hoc dont la mise sur pied remonte à 1977 et qui s'est remis à la tâche à la demande expresse du nouveau chef du parti. Il est probable que des membres du conseil de direction invitent M. Ryan à préciser ses intentions et à justifier ces nouveaux efforts de réflexion sur l'orientation constitutionnelle du parti.

De la grande visite s'annonce à cette réunion du conseil de direction. Qui aurait dit qu'un jour Claude Ryan serait en position de demander des comptes à Jean Lesage? A l'époque où il était premier ministre du Québec, il répugnait à Jean Lesage de consulter le directeur du DEVOIR. Le dimanche 5 juin, il viendra à Montréal faire rapport à son chef sur l'évolution des travaux du comité qu'il préside dans la conception des stratégies d'action de la campagne pré-référendaire. A la réflexion, il se pourrait que M. Lesage préfère éviter cette humiliation et y délègue son secrétaire, l'ancien président du parti, Me Claude Desrosiers.

S'il parvient à traverser autant de redoutables épreuves, le nouveau chef pourra ensuite passer à des préoccupations plus immédiates et pressantes. Après avoir présenté les membres du nouvel exécutif du parti, M. Ryan proposera ses candidats aux postes de présidents et secrétaires des huit commissions permanentes du parti. Puis, il tentera de convaincre les présidents régionaux qu'il leur faut tout mettre en oeuvre pour compléter, avant l'automne, les élections des nouveaux exécutifs d'associations de comtés.

Enfin, le conseil de direction sera pressé d'adopter les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier. Dans un même temps, on étudiera le projet de lancement d'une nouvelle campagne de financement populaire pour renflouer, dans le respect de la loi sur le financement des partis politiques, la caisse du PLQ qui ne contient plus que 3.8 millions de dollars. C'est à ce moment que M. Ryan informera le conseil que c'est dorénavant lui-même, le chef, assisté de MM. Jean-Pierre Roy et Gilles Hébert, qui signera les chèques du parti. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, la notion de fiduciaire est disparue et M. Paul Desrochers s'est retiré dans ses terres.

C'est également à ce stade de la réunion que le nouveau chef devrait révéler le montant du salaire que le parti lui versera d'ici son entrée à l'Assemblée nationale. IL révélera en outre l'usage qu'il entend faire du surplus de $100,000 de sa campagne au leadership.

Peu de gens savent que le nouveau leader du PLQ est un homme superstitieux. Pendant la course au leadership, il avait remarqué que son costume bleu lui portait malchance. Il ne l'a plus jamais porté et lui a préféré le gris. C'est celui-là dont il se vêtira en vue de la réunion du conseil de direction.

Ottawa refuse de publier l'entente de 1972 entre un ministre et la GRC

OTTAWA (PC) — L'opposition a lancé des accusations de "cover up" hier contre le gouvernement lorsque le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, a refusé de rendre publique une lettre d'un ministre qui démontrerait que l'entente conclue entre le ministère du Revenu et la GRC, pour l'échange de renseignements confidentiels, contrevenait à la loi de l'impôt.

M. MacEachen, a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de se substituer au rôle de la commission McDonald qui enquête sur les activités illégales de la Gendarmerie royale du Canada.

Il a fait valoir également que le ministère de la Justice s'est déjà penché sur cette question et qu'il en est venu à la conclusion que cette entente pour l'échange de renseignements était valide et légale. Le président du Conseil privé a indiqué, de plus, que les ministres fédéraux peuvent être appelés comme témoins à la barre de la commission.

M. MacEachen a résisté aux différentes attaques du chef de l'opposition, M. Joe Clark, et du leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui donnaient suite à des révélations faites devant la commission McDonald.

Le procureur de cette commission, dont le mandat est d'enquêter sur les activités illégales de la Gendarmerie royale du Canada, Me John Sopinka, a fait une étonnante révélation jeudi, au cours des audiences, en affirmant qu'un ministre du Revenu national a admis que cette entente violait l'article 241 de la loi sur l'impôt. L'entente elle-même a été établie en 1972 pour lutter contre le crime organisé, mais cet aveu serait contenu dans un échange de lettres entre le solliciteur général et le ministre du Revenu en 1976.

Devant le refus du gouvernement, l'opposition l'a accusé de se réfugier derrière la commission McDonald et de cacher la vérité. M. MacEachen, qui agissait comme premier ministre, a souligné en outre qu'il n'a pas été démontré que le Cabinet a donné son appui à une entente illégale. Il a soutenu qu'il serait dangereux de dévoiler en Chambre un seul élément de la preuve qui est en possession de la commission.

Lorsque M. Broadbent a affirmé que le gouvernement ne souhaitait pas que cette affaire soit éclaircie avant les prochaines élections fédérales, M. MacEachen a répliqué qu'au contraire, le gouvernement désire que l'on procède avec célébrité.

Le vérificateur général accepte la demande d'enquête de l'OCQ

Le Vérificateur général de la province a accepté de faire enquête sur la caisse de retraite des travailleurs de la construction ainsi que sur tout le système des entrées comptables et informatiques, soit les principales opérations administratives en cause.

La nouvelle a été confirmée hier par un adjoint du ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, qui a précisé que le vérificateur donnait ainsi suite à une demande de l'Office de la construction et non du ministère du Travail.

"C'est l'Office qui l'a demandé et qui l'a obtenu. Nous on a été informé mais on n'avait aucune objection", a dit le chef de cabinet du ministre.

Ce dernier a précisé que le mandat du vérificateur n'émanait pas du gouvernement ou plus précisément du Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Le chef de cabinet de M. Pierre-Marc Johnson a ajouté que le gouvernement "n'excluait pas" la possibilité d'une enquête dirigée par des représentants gouvernementaux mais que rien de tel n'avait encore été décidé. Interrogé sur la possibilité d'une enquête policière, le porte-parole du ministre a dit: "Pas de commentaire". Il a toutefois ajouté: "Ces décisions ne dépendent pas de nous mais de la Justice".

LE DEVOIR révélait récemment que certains fonctionnaires de l'OCQ avaient retiré des bénéfices indus de la caisse de retraite et du système d'assurance des salariés de la construction et que les même passes, dont ils ont profité, avaient servi un certain nombre de membres du Local 144 des plombiers.

Les Postiers veulent élargir le mandat de la conciliation

OTTAWA (PC) — Le dernier espoir des postiers d'éviter la grève en vue de la signature d'une nouvelle convention collective, c'est qu'on élargisse le mandat du conseil de conciliation de manière à inclure notamment les questions de sécurité d'emploi et des changements technologiques.

C'est ce qu'a déclaré hier à la presse le président du Syndicat des postiers du Canada. M. Jean-Claude Parrot a annoncé que le syndicat avait logé un appel en Cour fédérale contre le président de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, M. J.H. Brown, contestant la manière dont il a établi le mandat du conseil de conciliation.

M. Parrot a expliqué que les postiers ne peuvent se fier qu'aux conclusions du conseil de conciliation pour régler les questions en litige, puisque, durant un an de négociations, la partie patronale n'a fait aucune proposition, a-t-il dit, ne faisant que se cantonner au statu quo ou encore pis, tentant de régresser par rapport au dernier contrat de travail.

Outre la sécurité d'emploi et les changements technologiques, M. Parrot a indiqué que le conseil de conciliation devrait étudier les questions d'organisation de travail et de griefs.

M. Parrot a toutefois tenu à préciser que cet appel n'a, d'aucune façon, été logé de manière à perturber le processus de conciliation.

La convention touchant les 22,000 postiers au Canada est échue depuis le 30 juin 1977; le dernier contrat a été signé après une grève de 42 jours en 1975.

Saisie de quatre livres de haschisch

Quatre livres de haschisch solide, d'origine non déterminée, saisies par des policiers de la Communauté urbaine de Montréal jeudi soir, ont amené l'arrestation de cinq individus qui devront demeurer en cellules jusqu'à lundi, en attendant leur enquête pour cautionnement.

Il s'agit d'individus âgés entre 30 et 38 ans, tous bien connus à la section des drogues du service de la police, dont les agents ont effectué la saisie et procédé aux arrestations sous la direction du sergent Serge Laprise. Ils ont comparu hier matin mais leur cause a été remise à lundi.

La saisie a été effectuée au salon Hair, à l'intersection des rues Ontario et Alexandre-de-Sèves, dans le sud-est de la métropole. Sur le marché noir, ces quelque 1,800 grammes de hasch avaient une valeur de $25,000.

Corps repêché dans le fleuve

QUÉBEC (PC) — La police du port de Québec a repêché vendredi, des eaux du Saint-Laurent, le corps de Pierre Langevin, 20 ans, de Sainte-Foy. Le jeune homme s'est noyé, jeudi soir, quand le canot pneumatique qu'il occupait a coulé près de la marina de Québec. Un deuxième occupant de l'embarcation a réussi à regagner la rive à la nage.

AQTE
Moi un pollueur?
JAMAIS!

FORMATION PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE
PAR CONTROL DATA
(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde)
Choix de cours intensifs
• Programmation — Cours niveau collégial — Informatique — Programme, 420.31 — Durée: 9 mois.
• Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 9 mois
• Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire, durée 3 mois
• Langage de programmation — Cobol, R.P.G. II, Fortran, Basic, assembleur.
SÉANCE D'INFORMATION SANS FRAIS NI OBLIGATION
LUNDI 29 MAI, 19h30
FILMS - DÉMONSTRATION
TEST D'APTITUDE

Ministère de l'Éducation permis # 749747
PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES
INSTITUT CONTROL DATA
Service de formation de control data canada ltée.
2020 rue Université
suite 1600
Montréal, Québec H3A 2A5
284-8484
CONTROL DATA

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 1386252-0280

Le premier MENSUEL PROTESTANT de langue française en Amérique,
AUJOURD'HUI CREDO
vous offre ses informations religieuses, sociales, politiques 10 fois par an, en toute liberté.
Abonnement-essai de six mois: $3.00
Abonnement régulier, 1 an: $5.00
FAITES L'ESSAI!
Nom: .....
Adresse: .....
Tél.: ..... Prof.: .....
Abonnement-essai, 6 mois $3.00
Abonnement régulier, 1 an $5.00
Payable par chèque ou mandat-poste à l'ordre de CREDO, 3480, Décarie, Montréal, H4A 3J5. Tél.: 486-9213.


bague en or 18 c.
$725
LUCAS
1476 o. rue Sherbrooke
Westmount Square
Fairview Pointe Claire

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 28 mai — 2 à 4 heures

N.D.G. — Charmant cottage détaché, 8 pièces, 2 foyers naturels. 4 chambres à coucher et 1½ salle de bain. Boiseries en chêne et grande cuisine avec vaisselier en pin. Fenêtres et corniche en aluminium, toiture neuve. Grand jardin avec arbres fruitiers, haie de framboisiers.
4524 ave. Walkley. $56,500., comptant négociable.
Lucien Saint-Pierre: 489-3138 ou 735-2761. Courtier, Le Permanent.


AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY
L'ARCTIQUE
à partir de $199.
FROBISHER BAY
22 juin, 7 juillet, 22 juillet
UN VOYAGE DE CONSOLIDATED TOURS LTÉE
RÉSERVEZ MAINTENANT
550 ouest Sherbrooke, Montréal, 849-4022
2995 St-Charles Rd. Kirkland, 694-3087

La Citière

Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.
de $38,800 à $46,800
Direction : Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Citière")
La Compagnie de Construction GOLDOR INC.
105 PLACE BELLEVUE, LA CITIÈRE
TÉL.: (514) 659-9905/672-2857
LA PRAIRIE

L'Université de Montréal, à son tour, connaît une situation financière difficile

par Paule des Rivières

Après l'Université du Québec à Montréal (UQAM) c'était hier au tour de l'Université de Montréal de faire état d'une situation financière déprimante, qui se traduit par un déficit prévu de $5 millions pour l'année prochaine.

Dans l'allocution qu'il a prononcée hier à l'occasion de la collation des grades de l'Université de Montréal, le recteur de cette institution, M. Paul Lacoste, a clairement indiqué que les récentes réalisations de l'université étaient en quelque sorte jetées dans l'ombre par le poids écrasant d'un manque à gagner de plusieurs millions de dollars. Selon M. Lacoste, ce manque à gagner est dû en grande partie aux modifications aux règles de financement de l'enseignement supérieur, qui ont eu pour conséquence une réduction des subventions aux universités, ainsi qu'à une seconde coupure annoncée plus récemment par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

"Concrètement, l'université a donc dû se résoudre à faire face à un très grave manque de ressources qui était, dans une large mesure, inattendu", a déclaré M. Lacoste, précisant que l'université devrait réduire sensiblement ses dépenses.

Le recteur n'y est pas allé par quatre chemins pour dire que les universitaires seraient très troublés s'il fallait que les décisions prises cette année (notamment un gel des crédits aux universités de $18 millions pour 1978-79) s'appliquent pour les années subséquentes.

"Depuis déjà assez longtemps, les subventions accordées à certains postes ont cessé de correspondre à la hausse des coûts et l'Université a imposé de sévères mesures d'austérité", a affirmé M. Lacoste, ajoutant que l'enseignement et la recherche seraient fatalement affectés si les restrictions budgétaires pratiquées actuellement devaient l'être pour les années à venir.

"La volonté d'améliorer la gestion est bien là mais elle ne saurait compenser longtemps l'insuffisance de ressources." M. Lacoste croit d'ailleurs qu'il serait vain d'attendre monts et merveilles des révisions en cours dans l'affectation des ressources universitaires, notamment à cause du temps que de tels examens exigent.

Le recteur Lacoste a cependant assuré que l'Université accélérera l'étude de ses activités. Déjà, a-t-il dit, un bon nombre de facultés ont entamé le travail de révision, opération de planification connue sous le nom de "Orientations-Développement-Priorités" (ODP).

Une fois terminé ce premier examen, M. Lacoste a indiqué que l'Université de Montréal était disposée à scruter les activités de tous ses services et leur efficacité afin de déterminer la place qui leur revient.

M. Lacoste en a aussi profité pour glisser un mot des réflexions auxquelles ont donné lieu cette évaluation des services, soupirant devant le cloisonnement des départements et le degré exceptionnel de spécialisation qui caractérisent l'institution dans plusieurs champs d'activités.

"Les débats de la Commission des études et de l'Assemblée universitaire font ressortir à cet égard la nécessité d'un assouplissement et d'un élargissement au premier cycle, ce qui remet naturellement en cause les programmes des cycles supérieurs", a dit M. Lacoste, concluant que la planification dépasse le problème de la répartition des ressources et se situe d'emblée au niveau de l'orientation des études.

L'année dernière, l'Université de Montréal a eu un surplus de $6 millions.

L'allocution du recteur de l'Université de Montréal a été suivie de la remise de doctorats honorifiques à MM. Robert Boyd, Pierre Emmanuel, Everett C. Hughes et gilles Lefebvre. Entre juin 1977 et mai 1978, l'université de Montréal a décerné 3,862 diplômes de premier cycle, 1,364 de deuxième cycle et 94 de troisième cycle, soit à 3,033 hommes et 2,287 femmes.



Les postes d'observation étaient recherchés, hier midi devant l'hôtel de ville, où prenait fin le défilé à travers les rues de la métropole pour souligner une autre conquête de la coupe Stanley par les joueurs du Canadien. Jeunes et moins jeunes ont réservé un accueil chaleureux aux athlètes.
(Photo Jacques Grenier)

L'appel Keable est pris en délibéré

L'immunité de la Couronne n'avait pas été invoquée

par Alain Duhamel

OTTAWA — Au terme d'une longue plaidoirie sur les immunités de la Couronne à l'égard des tribunaux, le procureur du ministère fédéral de la Justice a dû reconnaître hier que le solliciteur général du Canada n'avait pas invoqué les privilèges de la Couronne dans ses objections aux assignations du commissaire Jean Keable, avant sa requête en évocation.

Les juges de la Cour suprême du Canada ont pris en délibéré, après quatre jours d'audition, l'appel du commissaire Keable, dont l'enquête sur des opérations policières en territoire québécois a été interrompue en février dernier par un jugement de la Cour d'appel du Québec.

En l'absence du juge en chef de la Cour suprême, M. Bora Laskin, hospitalisé en fin de semaine dernière, le banc ne comportait que huit juges, ce qui laisse une possibilité technique d'un jugement divisé également. Dans ce cas, l'appel serait rejeté et il subsisterait une possibilité d'une nouvelle audition devant un banc complet. Le jugement dans cette affaire n'est pas attendu avant l'automne prochain.

En réponse à des questions des juges, Me Joe Nuss, plaidant au nom du procureur général du Canada, a convenu que le ministre fédéral n'avait pas invoqué l'immunité de la couronne avant d'entreprendre un duel juridique avec la Commission d'enquête, à la fin de novembre 1977. Il n'en fallait pas plus pour que Me Gérald Tremblay, plaidant au nom du procureur général du Québec, conclut à la non pertinence du problème de l'immunité de la couronne dans cette affaire. "Ce long débat sur l'immunité de la Couronne est d'un intérêt intellectuel immense, mais d'un intérêt pratique nul", a-t-il dit dans sa réplique.

Remontant dans l'examen de la jurisprudence aussi loin qu'au XVIIe siècle, Me Joe Nuss concluait que les attributs de la couronne fédérale appartiennent en fait au Parlement du Canada et seul le Parlement peut les modifier. Les ministres ne sont contraignables par aucune institution sauf les tribunaux, en certaines circonstances.

"En ce qui concerne toute institution autre que les Cours de justice, la Couronne fédérale et ses ministres jouissent de toutes les prérogatives et immunités et de tous les privilèges qu'ils ont toujours eus à l'égard de ces institutions et il n'y a aucune loi ni règle qui obligerait à fournir des renseignements soit par voie de témoignage, soit en produisant des documents", affirment les avocats du gouvernement fédéral dans leur mémoire.

Face aux tribunaux, la Couronne a le devoir d'interdire la divulgation de renseignements préjudiciables à l'intérêt public. L'article 41 de la Cour fédérale prévoit que par un affidavit, un ministre peut exercer ce droit sans même se justifier devant le tribunal. "Dans la présente affaire, même si l'intimé, le solliciteur général du Canada, a produit des affidavits, il ne s'agissait que d'un moyen de communiquer à l'appelant Keable le fait que la divulgation des renseignements qu'il recherchait était à l'encontre des intérêts publics et ceci aurait dû être suffisant pour convaincre l'appelant Keable de renoncer à sa demande".

"Mais si l'affidavit est faux, la cour doit s'en contenter"? a demandé le juge Estey. Reconnaissant que l'article 31 de la Cour fédérale pose des difficultés, Me Nuss a affirmé que l'on pouvait toujours instituer des poursuites en parjure.

Intervenant à la clôture des auditions, Me Gérald Tremblay a souligné avec insistance que le commissaire Keable avait toujours fait droit aux affidavits du solliciteur général du Canada, dans la mesure où ils étaient déposés en temps utile. Le commissaire ayant déjà pris connaissance de certains documents, transmis par la SQ et le SPCUM, ne pouvait donner un effet rétroactif aux déclarations assermentées.

La dernière assignation, sur laquelle les avocats du gouvernement fédéral se fondent pour affirmer que le commissaire Jean Keable entend enquêter sur le fonctionnement interne du service de sécurité de la GRC, n'a pas fait l'objet d'un affidavit. Le solliciteur général s'est adressé plutôt aux tribunaux par une requête en évocation. Me Tremblay affirme qu'il s'agit là d'un recours prématuré, puisque le comportement du commissaire Keable démontre qu'il renonçait à ses demandes lorsque le solliciteur général invoquait le secret d'État.

Me Tremblay a indiqué que le procureur général du Québec n'entendait pas contester la constitutionnalité de cet article de la Loi de la Cour fédérale à la faveur de cette affaire. "Il est possible et même probable que cet article ne s'applique pas pour des motifs constitutionnels. C'est prématuré dans ce dossier (de contester la constitutionnalité de cet article) bien que nous manifestions des doutes sérieux".

Frais de $43,000 pour avoir pollué le fleuve

Même s'il en avait coûté $36,000, l'hiver dernier, pour nettoyer les eaux du Saint-Laurent, qu'ils avaient polluées à la hauteur de Montréal-Est, le capitaine et l'équipage du navire Titien se sont fait imposer hier une amende de $7,000, par le juge Jean-Paul Dansereau, pour avoir enfreint les dispositions de la loi anti-pollution.

Enregistré au Pirée, en Grèce, le Titien avait été surpris à déverser du mazout, qui s'était ensuite répandu sur les glaces du fleuve. Mais le ministère des Transports veillait et les gens du navire reçurent aussitôt l'ordre de nettoyer leurs dégâts. Comme c'était l'hiver, les membres de l'équipage eurent donc à procéder à des opérations, à la fois pénibles et délicates, qui ont entraîné des dépenses de $36,000. La manoeuvre consistait à récupérer toute la glace polluée et à la faire fondre pour ensuite procéder à la séparation de l'eau et du mazout.

Les gens du Titien, mais surtout les armateurs qui le possèdent, ne sont certes pas prêts d'oublier qu'au Québec, la pollution est prise très au sérieux: il leur en a coûté $43,000 pour l'apprendre.

Le secrétaire général de l'Assemblée est menacé d'outrage à un magistrat

par Louis La Rochelle

QUÉBEC (PC) — Le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. René Blondin, est menacé d'une condamnation pour outrage à magistrat s'il ne se présente pas en Cour le 29 mai prochain.

La menace est passée inaperçue même si le président de l'Assemblée, M. Clément Richard, y a fait écho jeudi au début des travaux. Elle risque pourtant de provoquer, pour la première fois dans l'histoire du Québec, une guerre ouverte entre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

Les faits sont les suivants. Poursuivie devant le tribunal du travail pour une infraction présumée aux dispositions de la loi relative aux briseurs de grève, la société pétrolière Texaco a engagé une lutte en cour, aux fins d'obtenir que ces disposition soient déclarées invalides.

Le secrétaire-général, qui ne peut se départir de ses archives sans en avoir référé à l'Assemblée nationale, a dès lors informé le président de l'Assemblée. Me Clément Richard, avec l'accord des partis représentés, a fait parvenir en date du 25 mai une lettre dans laquelle il explique au juge Beaudry que la cour ne peut contraindre un fonctionnaire de l'Assemblée nationale à témoigner, ni à produire des documents dont il a la charge. M. Richard, dans cette lettre, se défend bien de vouloir provoquer un affrontement entre les deux pouvoirs et explique que si une des parties à l'instance tient absolument à la production des documents, elle doit en faire la requête à l'Assemblée nationale, qui en disposera elle-même. Le président, à l'appui de ses prétentions, n'invoque même pas l'immunité prévue dans la loi de la législature, puisque celle-ci ne s'applique que pendant une ses ion.

Or les procureurs de la société, dans le but d'étayer leur preuve, ont réclamé et obtenu du juge René Beaudry que le secrétaire général, gardien des archives de l'Assemblée nationale, soit convoqué comme témoin et qu'ordre lui soit donné de produire tous les documents, projet de loi, procès-verbaux relatifs à l'adoption en décembre dernier, du projet de loi 45 modifiant le Code du travail, mesure législative prescrivant les dispositions anti-scab.

Le sub-poena a été signifié à plusieurs reprises à M. Blondin et l'audience, au tribunal du travail, a justement été ajournée au 29 mai, date où il doit comparaître en cour.

Et une disposition du code de procédure civile précise qu'un témoin qui omet ou néglige de se présenter au tribunal lorsqu'il en est requis est passible d'une condamnation pour outrage au magistrat.

Le président invoque essentiellement la doctrine de Montesquieu, relative à la séparation des pouvoirs législatif et judiciaire et à l'indépendance dont l'un doit jouir par rapport à l'autre.

A cet égard, M. Richard cite Erskine May, "la plus grande autorité en droit parlementaire britannique" qui selon lui, "expose très nettement" la théorie selon laquelle "les clercs et officiers de la Chambre ne témoignent pas sans y être autorisés".

"Les parties, écrit l'auteur britannique, qui dans un procès désirent produire un pareil témoignage, ou tout autre document confié à la garde d'officiers de la Chambre, à une cour de justice, adressent une pétition à la Chambre".

Dans les milieux près de la présidence de l'Assemblée, on observe que si le juge Beaudry persiste à contraindre le secrétaire général de l'Assemblée, celle-ci pourrait émettre contre lui un mandat d'amener qui serait exécuté par le sergent d'armes.

Un nouveau contrat de travail

Le travail reprend à la Vickers

par André Tardif

Le conflit de travail qui paralysait les chantiers de la société Canadian Vickers depuis bientôt un mois, dans le port de Montréal, a pris fin hier et quelque 1,100 travailleurs retourneront à leur tâche dès lundi matin.

La grève avait été déclenchée légalement par l'un des trois syndicats d'employés de l'entreprise, et les deux autres avaient décidé de respecter les lignes de piquetage. Celles-ci avaient été dressées, sur Notre-Dame est, à l'intersection de la rue Curateau pour la section marine, et au coin de Viau pour la section industrielle.

Dans le protocole de retour au travail, la Canadian Vickers s'engage à laisser tomber toute poursuite judiciaire ou mesure disciplinaire contre les deux centrales syndicales (CSN et FTQ) représentées dans le conflit. Ceci veut dire l'abandon de poursuites totalisant $329,372 en dommages et intérêts.

Les membres du syndicat de la division marine (CSN) ont approuvé leur nouveau contrat de travail dans une proportion de 68%. Ils ont obtenu que le temps supplémentaire soit dorénavant libre et volontaire, et qu'il soit rémunéré en double après deux heures supplémentaires le soir ou le samedi.

Outre le fait que la compagnie est désormais privée du droit de loger un grief et doit accepter un seul arbitre au litige, le syndicat a obtenu de meilleurs délais dans les cas de rappels et de mises à pied, l'ancienneté préférentielle étant accordée aux 15 représentants syndicaux. D'autre part, un employé d'un département ne peut effectuer du travail dans un autre département.

À l'avenir, toute mesure disciplinaire ne pourra être maintenue au dossier d'un employé en deça d'une année. Les travailleurs obtiennent aussi un congé férié de plus pour la première année du contrat, et un second pour la deuxième année. Certaines améliorations sont apportées au niveau des vacances et de la clause des contrats à forfait lesquels, à l'avenir, ne pourront être accordés s'ils ont pour effet de mettre un employé à pied.

Le syndicat se réclame également de gains appréciables au chapitre de la sécurité et de la santé au travail, rappelant qu'il y a eu trois morts au cours des quatre dernières années à la Canadian Vickers.

Ainsi, un employé peut maintenant cesser de travailler si sa sécurité ou sa santé sont en danger. De plus, les membres du comité de sécurité-santé pourront se libérer pour enquêter sur tout sujet relatif à leurs attributions. Enfin, cinq jours par année seront payés pour la formation en santé-sécurité des délégués

Voir page 8: Vickers

week-end

SAMEDI

Aujourd'hui et demain, à l'auditorium du pavillon Lafontaine de l'UQAM, se poursuit le symposium organisé par le module de sexologie de l'UQAM.

●

A Ville-Marie, au Témiscamingue, aujourd'hui et demain, assemblée annuelle du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), avec la participation de M. Jacques Léonard, ministre d'État à l'Aménagement.

●

A 9 h, à l'hôtel Chicoutimi, assemblée annuelle de l'Ordre des architectes du Québec.

●

A l'Université de Sherbrooke, assemblée générale annuelle de l'Association des retraités de l'enseignement.

●

A l'hôtel Loews la Cité de Montréal, aujourd'hui et demain, congrès national des Italo-Canadiens, avec la participation du chef du NPD, M. Ed Broadbent, au déjeuner d'aujourd'hui, et celle du ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, au dîner de ce soir.

●

A 9 h, à l'hôtel Bonaventure de Montréal, colloque de l'Association des conseils de médecins et dentistes du Québec.

●

A Brossard, aujourd'hui et demain, manifestation culturelle marquée de spectacles et d'expositions divers.

●

A 10 h, le premier ministre, M. Lévesque, et le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, assistent à l'inauguration du traversier-rail à Matane, de même que MM. Marc Lalonde et Marcel Lessard, respectivement ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales et ministre de l'Expansion économique régionale.

●

A 13 h, au pavillon Notre-Dame de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, M. Bob Langevin, invité de la Société canadienne du cancer, donne une conférence d'information aux stomisés.

●

A 11 h, début des festivités de la "renaissance de l'avenue Duluth" qui, pour l'occasion, sera fermée à la circulation automobile, de Saint-Denis à Laval.

●

A 15 h, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, inaugure les nouveaux locaux du centre hospitalier de Granby.

●

Au Manoir du lac Delage, près de Québec, assemblée générale annuelle de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec.

●

A 18 h 30, au centre communautaire de l'Université de Montréal, conférence de Me Charles Roach, co-président du comité anti-raciste, sous l'égide du "Comité pour sauver les sept mères".

●

A 22 h, le ministre de l'Immigration, M. Couture, assiste au bal populaire marquant la fête de l'indépendance arménienne, à la Maison Slovak, rue Hutchison, à Montréal.

DIMANCHE

Aujourd'hui a lieu l'élection des usagers des établissements publics de santé et de services sociaux à travers le Québec.

●

A 9 h 45, à l'hôtel le Château de l'aéroport, à Mirabel, le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, est conférencier au sommet économique des Laurentides, sous l'égide du Conseil régional de développement.

●

A 9 h 45, à l'église anglicane St. George, messe oecuménique à l'occasion des fêtes du centenaire de Sainte-Anne de Bellevue.

●

A 10 h, au Holiday Inn de Longueuil, congrès de fondation de l'Association touristique Richelieu-Rive Sud.

●

Au jardin zoologique de Québec, à Orsainville, l'entrée est gratuite à l'occasion de l'ouverture de la ferme d'animaux.

●

Aujourd'hui et demain, au centre marial montfortain de Montréal, congrès annuel de l'Association des consommateurs du Canada (Québec); la journée d'aujourd'hui est réservée aux membres et délégués, celle de demain est ouverte au public.

●

A 15 h, à l'église Saint-Michel de Vaudreuil, Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, célèbre une messe commémorative pour souligner le onzième anniversaire de la mort du chanoine Lionel Groulx; la messe sera suivie d'une visite à la tombe du disparu et d'une autre à la petite école, aujourd'hui le Musée de Vaudreuil.

●

A 18 h 30, à l'hôtel Reine-Élizabeth de Montréal, M. Joe Clark est conférencier au dîner-bénéfice annuel du Parti progressiste-conservateur du Québec.

TÉLÉPHONEZ-NOUS FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS
Centre de Tissage Leclerc Montréal
COURS DE TISSAGE LECLERC
COURS DE TAPISSERIE GOBELIN
SESSION INTENSIVE EN UNE SEMAINE
DÉBUTANT LE 5 JUIN
9210 Lajeunesse
INSCRIPTION DÈS MAINTENANT
1(514) 384-9500

COURS DE POTERIE
(sessions du 5 juin au 24 août)
INITIATION À LA CÉRAMIQUE (SOIR)
(6 semaines - 36 hres)
●
INITIATION "PLUS" (JOUR)
(90 hres - 3 semaines)
(spécialement conçu pour professeurs d'art plastique)
●
TECHNIQUE DU RAKU
(2 semaines - 24 hres)
(soir et samedi)
●
DÉBUT DES SESSIONS 5 JUIN
inscription immédiate au:
CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS INC.
433, Notre-Dame est
Vieux-Montréal
844-6253 - 844-6165

ÉTÉ 78
ANGLO-FUN POUR ADOLESCENTS
Un programme d'été original et amusant spécialement conçu pour les adolescents qui veulent parler l'anglais et vivre dans un milieu complètement anglophone pour un mois.
Disponible en juillet et août, le cours offre:
• Périodes d'études avec des instructeurs experts
• Attention personnelle et travail en petits groupes
• Activités culturelles et sportives dans un contexte anglo-fun
Proctor-Barr est reconnu par le Ministère de l'Éducation et le programme est déductible d'impôts.
(514) 288-6624
Proctor-Barr Ltée
Bureau 550
550 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H3A 1B9

éditorial

M. Parizeau propose d'en finir

M. Chrétien multiplie les appels téléphoniques à Québec mais n'obtient pas de réponse... M. Trudeau propose à son tour une rencontre avec M. Lévesque si toutefois celui-ci a une formule à lui proposer pour relancer les négociations sur le contentieux fiscal... Un groupe de députés et sénateurs libéraux, vivement préoccupés par la tournure des événements politiques, s'emploie à définir discrètement un projet de solution au différend fiscal... Chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan fait en conférence de presse une synthèse de la question, rappelle les principes fondamentaux qui poussent le PLQ à appuyer la position du gouvernement péquiste dans cette affaire, suggère enfin une voie de règlement équitable pour Québec et honorable pour Ottawa... L'Opposition aux Communes continue de harceler, jour après jour, le gouvernement et M. Chrétien...

Tels sont quelques-uns des wagons du train que regardait passer M. Parizeau avec une évidente satisfaction. Au plan des principes, on l'a dit, sa victoire est acquise, reconnue, partout saluée avec respect au Canada, respect auquel se mêle la profonde méfiance du pays envers Québec. Mais, dans la pratique, il lui fallait encore accrocher son char triomphal au convoi si celui-ci doit le mener quelque part.

Avec une ou deux journées de retard, il est passé à l'action hier, vendredi, trois jours complets après l'invitation presque pressante que lui adressait M. Trudeau en conférence de presse. Il est intervenu avec courtoisie, évitant soigneusement de blesser ses vis-à-vis fédéraux, et même avec un peu moins d'humour qu'à l'ordinaire, le ministre ayant apparemment constaté que cette forme d'esprit indispose ou heurte les adversaires politiques. Il est regrettable qu'il faille suspendre l'humour dans les moments difficiles puisqu'il aide justement à les supporter et que M. Parizeau avait eu le singulier mérite de l'introduire aux Finances.

●

Quels éléments nouveaux M. Parizeau apporte-t-il au débat? Presque rien, et c'est mieux ainsi, puisque la solution se trouve sur la table depuis le début d'avril. Il suffit de le rappeler à M. Chrétien et à M. Trudeau. Pas trop fort pour ne pas paraître les contrarier à nouveau. Mais assez quand même pour souligner que ce projet de règlement avait été conçu et proposé par Ottawa, que le principe en avait été agréé dès avant la présentation du budget fédéral du 10 avril. M. Ryan le disait clairement dans sa conférence de presse de Québec: sur le principe de l'abattement fiscal, de gouvernement à gouvernement, Québec et Ottawa sont tombés d'accord. Il ne reste donc qu'à trouver les modalités.

Il est vrai que le gouvernement du Québec aurait préféré recevoir un chèque fédéral au montant de $226 millions, ou par versements échelonnés jusqu'à la fin de 1978. Toutefois, la proposition faite par Ottawa lui semblait et lui semble encore acceptable. Tout cela a été écrit et confirmé par M. Parizeau en avril et en mai. La formule d'Ottawa qu'il consentirait à faire sienne, le ministre des Finances la résume comme suit: a) le gouvernement fédéral réduirait son impôt sur le revenu des Québécois; b) le gouvernement du Québec augmenterait le sien exactement du même montant; c) le gouvernement fédéral continuerait cependant de percevoir les mêmes sommes des contribuables et transférerait au gouvernement du Québec les impôts qu'il aurait ainsi perçus à sa place.

Ce qu'on ne sait pas et ce que le ministre n'explique pas au sujet de cette proposition, c'est le facteur temps: en quelle année cette opération serait-elle accomplie? En 1978? Le cas échéant, le remboursement fédéral serait-il fait fait par versements pendant le dernier semestre de la présente année et le premier semestre de 1979? En supposant que cette solution soit acceptable, le Québec devra-t-il emprunter provisoirement pour remplacer dans ses coffres les millions sur lesquels il comptait déjà?

Et si M. Chrétien a déjà rejeté une formule semblable suggérée par M. Ryan, pourquoi accepterait-il maintenant une version à peine modifiée venant du gouvernement du Québec? C'est sans doute parce qu'il ne saisit pas clairement toute la pensée de M. Chrétien que son homologue de Québec préfère s'en remettre, comme base de discussion tout au moins, à une proposition émanant d'Ottawa.

●

À vrai dire, personne ne comprend plus très bien à quels résultats veut en venir M. Chrétien. Avant le 5 mai, il était disposé à offrir au Québec une partie de la compensation, soit $40 millions, sous forme de paiement direct et immédiat. Quel principe valait dans ce cas qui ne vaut plus pour le reste? Pour éviter d'aggraver la querelle, M. Parizeau s'abstient d'insister. Il a raison, bien sûr, songeant aux intérêts du Québec plutôt qu'aux éphémères victoires politiques. Mais cela étant admis, on peut aussi se demander quels intérêts sert M. Chrétien dont le comportement dans cette affaire ressemble à celui d'un mauvais stratège qui, ayant été roulé en partie par M. Parizeau, il est vrai, refuse aujourd'hui de reconnaître sa déconvenue et de refaire ses calculs.

Le ministre fédéral des Finances paraît convaincu que l'obstination le conduira plus loin qu'une révision raisonnable de ses politiques et tactiques. S'il mesurait les conséquences de son action présente, s'il était conscient des effets désastreux de sa ligne de conduite dans cette affaire, au Québec et dans les autres provinces, il est certain que le député de Saint-Maurice agirait autrement. En rejetant du revers de la main la proposition réaliste que le chef du PLQ lui soumet, M. Chrétien aggrave encore son cas.

Rarement le gouvernement n'aura-t-il laissé une situation difficile se dégrader aussi longtemps sans opérer un redressement. Ce n'est pas simplement la fatigue des hommes; c'est aussi l'usure du régime. Si l'on avait confié à M. Marc Lalonde le règlement de cette délicate affaire dès la mi-avril, elle serait déjà résolue. Mais, pour sauver le prestige du ministre des Finances, on a préféré s'engager sur la pente des erreurs.

M. Trudeau, soudain, s'en est avisé. Il se résigne à prendre en main ce dossier et à trouver avec M. Lévesque une solution que le "p'tit gars" de Shawinigan aurait pu sortir de sa poche quelques jours après le budget Parizeau. Il fallait bien en venir là avant que le ministre entêté ne compromette davantage le gouvernement et, avec lui, l'esprit du fédéralisme que cette équipe était sensée promouvoir mieux que toutes les autres.

Michel ROY

Le contrôle de l'Hydro-Québec

Depuis qu'elle est devenue la plus importante de nos sociétés d'État, l'Hydro-Québec jouit sur les marchés financiers d'une plus forte réputation que le gouvernement de la province lui-même. Loin de changer avec l'élection du nouveau gouvernement, cette situation s'est plutôt accentuée, au profit de l'Hydro d'abord, indirectement ensuite au bénéfice de la province. Cela est compréhensible, séparatisme ou pas: les filiales américaines installées au Québec ont autant besoin d'électricité que l'Hydro a besoin, pour la produire, d'emprunts étrangers.

Malgré les risques politiques entraînés par une telle mesure, le gouvernement du Parti québécois n'a pas craint de présenter un projet de loi resserrant le "contrôle" du conseil des ministres sur la société d'État. Une première analyse des dispositions législatives dévoilées par le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, fait apparaître cette mesure comme judicieuse. Loin d'être trop poussé, le contrôle dont on parle néglige peut-être le problème des contrôles internes de l'immense machine qu'est devenue l'Hydro-Québec.

Le contrôle proprement politique que veut établir Québec diffère essentiellement du genre de dépossession que l'ancien gouvernement avait tenté d'imposer à l'Hydro à la faveur du projet de la baie James. À l'époque, plutôt que d'assainir la situation de la société d'État, le gouvernement Bourassa avait essayé de contourner l'Hydro et de lui constituer un concurrent d'envergure, sur une grande partie du territoire, que les créatures du parti auraient "géré" à leur guise.

L'opinion publique aidant, Québec avait alors reculé et l'Hydro, par un compromis loufoque, avait pris le contrôle de la Société d'énergie de la baie James, filiale de son concurrent. En faisant aujourd'hui de la SEBJ une vraie filiale de l'Hydro, le nouveau gouvernement normalise la situation sans y rien changer de substantiel.

Au lieu de dépecer l'Hydro, il fallait lui donner une politique. Cette politique ne pouvait venir de la société d'État elle-même, qui forcément "pense électricité", mais du gouvernement qui devra désormais avoir une pensée et un programme général en matière d'énergie, c'est-à-dire de gaz, de pétrole et il va sans dire d'électricité. Il n'est pas encore écrit que M. Guy Joron fera mieux que l'Hydro à cet égard, mais le cadre prévu à cette fin dans le projet de loi est sain. Si la politique est mauvaise ou défaillante, les citoyens, consommateurs et contribuables, sauront à qui demander des comptes.

L'Hydro semble avoir elle aussi reconnu la justesse de cette position, puisque son président, M. Robert Boyd, vraisemblablement consulté au préalable, se dit aujourd'hui d'accord avec la réforme proposée. La société d'État, sous une direction à la fois élargie et mieux unifiée, restera pleinement responsable de l'accomplissement de son mandat. Si le gouvernement tente d'en arracher des faveurs pour lui-même ou ses amis à l'occasion de l'approbation des règlements de l'Hydro par le conseil des ministres, il sera loisible à l'Opposition d'intervenir, comme elle le fit dans le passé.

Se tournant vers le large, l'Hydro voudrait également qu'une nouvelle filiale lui permette d'exporter la haute technologie mise au point par les ingénieurs québécois à son service. Voilà une initiative qu'endosse avec raison le cabinet, car ces exportations vont permettre non seulement d'amortir nos coûts déjà bien lourds, mais aussi de multiplier les liens du Québec avec les jeunes nations en plein développement. Pourvu que l'Hydro n'imite pas certaines agences fédérales et ne courtise pas, pot-de-vin à l'appui, les régimes les plus pourris du tiers monde, ce développement pourrait marquer un progrès important.

Restera toutefois à trouver, au chapitre des "contrôles", les moyens de prévenir à l'avenir des erreurs graves et coûteuses, comme celle qui a marqué récemment à Saint-Jean-de-Matha le passage des "experts" de l'Hydro.

Jean-Claude LECLERC

l'actualité / De l'importance du oui

par Pierre Vadeboncoeur

En tout état de cause, le référendum sera un vote de grève et il ne faudra pas le manquer. On n'a pas beaucoup souligné jusqu'ici une idée pourtant majeure: le choix qu'on fera débordera amplement la seule problématique de l'indépendance, quelle que soit la question posée, et il aura par conséquent des effets d'une portée bien plus générale que celle de la question entendue dans son sens explicite. Rien ne pourra faire qu'un oui ne représente une victoire du peuple québécois et qu'un non ne représente sa défaite. On se trouve, qu'on le veuille ou non, engagé dans un processus où il s'agira de savoir si l'on vote pour ou contre soi. Tous les discours du monde ne changeront rien à cette réalité-là.

Il y aura d'ailleurs des discours qui ne seront pas glorieux, simplement parce que, en suggérant de voter non, ils signifieront, de fait et bien au-delà des mots et des arguments, qu'on prend parti dans une dynamique qui, loin d'être limitée aux termes de la question posée, embrassera toute la gamme du jeu qui se jouera par la suite, exactement comme pour un vote de grève en effet. Le référendum sera crucial, et, qu'on soit absolument indépendantiste ou non, l'enjeu, dans une grande mesure, sera d'une certaine manière le même. On ferait bien de réfléchir à cette dimension-là.

A cet égard, M. Ryan s'est déjà commis très catégoriquement. C'était au début de sa campagne partisane. Il a dit, en substance, à peu près ceci, que l'important, l'essentiel, ce sera de voter **non** lors du référendum. Voilà son grand défi. Sa raison d'être politique, il faut croire. Son message. Sa mission. Voter non. En somme, si je comprends bien, il importe, pour un peuple qui cherche son destin, de commencer par une défaite. L'essentiel est d'abord d'être vaincu. Tout le monde sait d'ailleurs que tel est l'atout principal d'un négociateur. D'abord, en premier lieu, avoir et montrer le moins de force possible. S'arranger ostensiblement pour que chacun puisse voir qu'on a des cartes à peu près nulles. Le secret est avant tout de s'affaiblir.

On voit donc par cette absurdité que le référendum sera plus que le référendum, la question plus que la question. Il n'y aura pas moyen de raisonner étroitement. On le fera quand même, naturellement. De toute façon, on raisonnera beaucoup, et ce sera, dans bien des cas, — en se concentrant sur la question littérale, — une manière de se tenir à distance des données réelles de la partie, de ses données vitales. On pensera qu'il s'agira de voter pour ou contre la souveraineté, pour ou contre ses conséquences, pour ou contre sa logique. On oubliera qu'il s'agira aussi de voter pour ou contre une défaite, pour ou contre les conséquences de celle-ci, pour ou contre sa logique. Pour ou contre les lendemains d'un acte tendant à la souveraineté, se figurera-t-on, mais non pour ou contre les lendemains d'un recul, d'une déclaration d'impuissance, d'une fuite, d'un échec, d'un abandon, d'une mise préalable en état d'infériorité, — en situation de ridicule.

Ce sera là une manière de voir. Plutôt, une manière de ne pas voir. Fort utile à la politique politicienne. Mais il deviendra peut-être évident, en dépit des discours, que la politique politicienne dissimule; car elle cachera alors quelque chose comme le gros bon sens, ce qui finit quelquefois par se deviner, et peut-être les Québécois, ayant flairé l'inanité des raisonnements, ayant senti les nécessités élémentaires d'une joute, ne seront-ils pas d'accord, en fin de compte, pour jeter par-dessus bord la force qu'ils peuvent avoir en réserve pour la suite qui s'annonce.

Je parle des négociations constitutionnelles post-référendaires. Mais il n'y a pas seulement elles en cause. La problématique réelle sera même infiniment plus large encore. Le référendum, inévitablement, introduira une succession d'états, de situations, de faits. Ses conséquences seront sans doute profondes. L'histoire est faite de vastes mouvements. En histoire, on monte ou bien l'on descend, sans que l'on puisse voir le terme de ces glissements, de ces conséquences qui s'accumulent et s'entraînent les unes les autres, soit dans un sens heureux, soit dans le malheur. Toute défaite pour un peuple est à craindre considérablement. Le référendum, que cela plaise ou non, arrive comme une échéance où il faut affirmer quelque chose. Le moindre sentiment juste du réel fait tout de suite suspecter le germe qu'il y a dans une politique démissionnaire. Certains tournants sont en effet décisifs. Les engrenages de la déchéance se mettent alors à fonctionner. Avec ce sentiment prémonitoire, souvent si présent dans l'esprit sans trop d'illusions des hommes, il se peut que l'on refuse l'humiliation. On sait qu'elle peut être mortelle. On ne voit pas pourquoi l'on choisirait de ne pas être plutôt que d'exister.

Tous ces sens et bien d'autres seront implicites dans la fameuse question. Par exemple celui-ci, également: qu'une victoire politique se répercute pour la démocratie marchante, et que l'on a grand tort de penser qu'une victoire nationaliste n'aurait aucun sens avantageux pour des démarches politiques d'un autre ordre. Les choses s'enchaînent. On l'oublie trop. Une victoire donne foi en l'action politique; une défaite en décourage. Ce n'est jamais sans résultat. Une entreprise politique menée sur

Voir page 8: L'actualité

billet / Le pied de nez

"L'Afrique aux Africains" a repris le hit-parade de la chanson politique française. Elle a reconquis sa place dans des conditions identiques à celles qui ont assuré son succès de l'an dernier.

Même soutien publicitaire: une expédition au Zaïre; même cadre: le sommet franco-africain; même public: Senghor, Houphouet, Bongo... tous autant de connaisseurs. Mieux, l'assistance eut même droit à un sketch de Mobutu sur la deuxième guerre du Shaba.

Les paroles, entièrement écrites par l'Élysée, sont fort simples. Les Africains doivent régler eux-mêmes leurs problèmes; et la France doit intervenir sur le continent africain pour le garder à l'abri des rivalités entre grandes puissances. Ces idéaux, à en juger par les résultats, sont tous aussi louables que ceux qui ont présidé à la mission civilisatrice de la colonisation. Au milieu des ovations Paris a déjà donné un avant-goût de son talent: dix mille musiciens-légionnaires foulent le sol africain pour y répandre le chant du coq gaulois et étouffer tout folklore dont les instruments s'apparentent même vaguement à des marteaux et faucilles. Mais, pourrait-on se demander, la France est-elle moins étrangère à l'Afrique que les autres puissances? Ou bien le président Giscard compte-t-il proposer à ses compatriotes d'adopter la double nationalité franco-africaine. Préoccupations de petits esprits! C'est oublier que le président français a de la suite dans les idées! Quand la chanson aura fait le tour des chancelleries et autres cabarets du même acabit, la version finale mentionnera un couplet réservé au choeur: "l'Afrique aux Français."

Soumeylou MAIGA
(ressortissant malien et journaliste stagiaire au DEVOIR)

L'ancien et le nouveau

LA PROMESSE

par Jean Martucci

De nos jours, les promesses ne manquent pas. On en fait à foison. D'autant plus que certains ont trouvé le moyen de promettre sans se compromettre. Il y a les promesses d'achat et les promesses de mariage. Les promesses tenues et les promesses manquées. Les "belles promesses" appelées parfois "électorales". Les promesses d'ivrogne et les promesses en l'air. Celles dont on se dégage et celles qu'on viole. Et les autres... quand il en reste.

Dans la Bible, il n'y a qu'une promesse: la Promesse.

Une promesse, quand elle est sincère et vraie, c'est une façon d'exprimer qu'on est sûr: sûr de l'avenir, sûr de soi et, même, sûr de l'autre puisque toute promesse repose sur la confiance. Une promesse ressemble au printemps: c'est toujours la façon dont un été s'y prend pour dire à un hiver de ne pas désespérer. Quand une promesse est ferme, le temps ne compte plus. S'il compte, c'est sur la promesse. Mais tout cela n'est vrai que si la promesse est sûre. Une promesse ne vaut que par celui qui la fait.

Dans la Bible, il n'y a qu'une promesse: la Promesse de Dieu.

Abraham leva la main sur son fils unique avec la promesse d'avoir une postérité plus nombreuse que les étoiles. Abraham n'y comprenait rien. Mais Dieu tint parole! David sacrifia sa maison de Dieu avec la promesse que lui viendrait de Dieu une maison pour toujours. David n'y comprenait rien. Mais Dieu tint parole! Jérusalem croula en ruines sous Babylone avec la promesse de ressusciter nouvelle. Jérusalem n'y comprenait rien.

Mais Dieu tint parole!

En Jésus, toute la Promesse s'est accomplie. Jésus, dont l'agonie fut "effroi et angoisse", est mort en criant: "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?" avec la promesse d'une vie sans limite et sans fin. Je ne sais si Jésus n'y comprenait rien, mais je sais que Dieu tint parole.

Quand me sera venue la mort, je n'aurai rien compris, mais Dieu tiendra parole et j'aurai ce qu'il m'a promis.

lettres au DEVOIR

Un congrès très décevant

Nous sommes quatre mères de famille ayant des enfants à l'élémentaire et au secondaire et nous faisons partie d'un comité que nous avons formé pour les parents intéressés à l'éducation religieuse à l'école Ste-Geneviève de Pierrefonds. Nous avons assisté, le 23 avril dernier, au congrès sur l'école catholique tenu au cégep du Vieux-Montréal. Nous venons vous dire notre déception suite à ce congrès. Il aurait mieux valu, à notre avis, donner le titre de "rassemblement de masse" à cette journée.

Nous attendions de ce congrès une amorce de solution, ou du moins, une discussion honnête entre gens concernés par l'éducation religieuse dans l'école d'aujourd'hui, avec les problèmes d'aujourd'hui. Peut-être vivons-nous une situation spéciale dans l'ouest de l'Ile, quand dans une même classe francophone, on retrouve des francophones, des anglophones, des catholiques, des protestants, des témoins de Jéhovah, des gens de religion juive et "autres"? Mais vous comprendrez alors notre vive réaction devant ceux qui viennent dire qu'il n'y a pas de problème, que tous veulent une école catholique et que les "autres" sont si peu nombreux qu'il ne vaut pas la peine de s'y intéresser! Or à la commission scolaire Baldwin-Cartier, le pourcentage d'exemptés de l'enseignement religieux dépasse largement le 4.5% avancé par l'Association des parents catholiques du Québec.

Il serait peut-être temps que l'on définisse les termes: qu'est-ce qu'une école "catholique ouverte à tous", qui sont ces "autres" qu'on ne nomme jamais et que sont ces "autres écoles" qu'on veut leur attribuer sans expliquer ce qu'elles seraient vraiment? Les écoles "catholiques" que certains veulent maintenir à tout prix, donnent-elles l'éducation religieuse "catholique" que ces mêmes personnes souhaitent? Les protestants, par exemple, ne voient souvent aucune difficulté à ce que leurs enfants suivent les cours de catéchèse à l'école car les parents et les pasteurs se chargent de parfaire l'éducation religieuse de leurs enfants par le Sunday School. On en vient donc à cette chose aberrante: les enfants catholiques face aux autres enfants de religion différente sont ceux qui connaissent le moins la Bible, le culte et la doctrine de leur Église. Ne serait-il pas temps que la paroisse et la famille, par une démarche semblable, complètent l'enseignement religieux reçu à l'école et permettent ainsi à l'enfant de participer pleinement à la vie chrétienne de sa communauté? Un congrès où les parents concernés et les prêtres des paroisses se seraient posé les vraies questions et auraient cherché ensemble des solutions au sujet de l'école catholique ou plutôt au sujet de l'éducation catholique, aurait certes apporté plus de lumière que ce rassemblement des "forces des anciens combattants" qui pleurent sur leur "paradis perdu" et ne voient pas que l'Église est toujours vivante, mais d'une façon différente, parce que le Christ fondateur continue de s'adapter à son temps tout en le sanctifiant.

Nous estimons que les conférences du congrès du 23 avril dernier étaient pour la plupart pleines d'incohérences, remplies de voeux pieux mais ne tenaient pas compte malheureusement de la réalité des écoles d'aujourd'hui. On demandait entre autres, un engagement tel de la part des professeurs, qu'il nous semble très utopique de penser pouvoir trouver assez de professeurs pour assurer l'enseignement dans toutes nos écoles à 100% catholiques! Les professeurs reflètent la société actuelle: ils ne sont ni meilleurs ni pires. Peut-on prétendre que 96% de la population montréalaise est croyante, pratiquante et engagée?

Le congrès sur l'école catholique nous a encore déçues parce qu'il regroupait des gens de bonne foi, peut-être, mais nullement concernés par l'école catholique actuelle. La moyenne d'âge des participants se situait entre 50 - 55 ans. Comment peut-on prétendre que ces gens qui n'ont plus d'enfants à l'élémentaire ou au secondaire connaissent les problèmes des écoles actuellement? Et de plus nous pouvons estimer que la moitié de l'assistance était constituée de prêtres, de religieux et de religieuses. Où étaient les parents au nom desquels on parlait?

(Ont signé) Claudette BERNIER,
Rollande CÔTÉ
Evelyne GROLEAU,
Mireille PALLUY.

La vérité doit primer sur le mythe

Dans LE DEVOIR du 20 mai, encore une fois, est étalé un préjugé défavorable sur l'Église du Québec que nous sommes.

Quand des faits rapportés dans la série Duplessis sont niés par des gens impliqués, documents à l'appui, je m'interroge sur l'attitude de l'historien Jean-Paul de Lagrave, ce chevalier combattant les mythes de l'histoire du Québec Français.

Mon pauvre historien négatif, vous manquez de logique et de crédibilité quand, publiquement, vous cultivez votre mythe de persécuté qui flatte votre intérêt personnel au lieu de préférer la vérité toute nue.

Vous dites avoir étudié consciencieusement la période duplessiste; est-ce une raison suffisante pour nier ce qui s'est fait de positif dans l'histoire du Québec?

Dieu a voulu que modestement nous grandissions avec notre clergé sur cette terre d'Amérique. Heureusement, d'autres historiens authentiques ont découvert des faits positifs dans cette histoire du peuple catholique du Québec.

Sachez que j'aime mon clergé. Contrairement à vous, je crois que notre religion, comme la religion juive, a des fondations humaines et divines. Oui le vrai Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob est l'Éternel et nous, catholiques, l'appelons notre Père du ciel.

Par l'Esprit de Dieu, le prophète Isaïe annonçait notre libérateur Jésus qui, après sa résurrection, révélait qu'avec son Père, il enverrait l'Esprit-Saint.

Comme vous, je veux combattre ce qui est faux!

Après la lecture de votre article dans LE DEVOIR, je me sens poussé à demander à notre clergé d'afficher, à l'arrière de nos églises, une pétiton demandant que cette émission dommageable aux Québécois authentiques, que cette émission donnant une fausse image de notre église ne soit pas exportée; peut-être même que Radio-Canada devrait s'excuser publiquement de cette malveillance manifeste envers notre autorité religieuse.

Un fils de Jacob qui cherche la paix et la vérité,
Roger GAGNIER,
Roxboro, le 22 mai 1978.

Le prix d'un vote

Pour un électeur québécois, le Parti libéral fédéral, par sa récente décision de faire une remise additionnelle d'impôt de $85.00 à chaque contribuable qui aurait versé au moins ce montant en 1977, a enfin établi le prix d'achat de son vote. Jusqu'à quelle limite peut-on pousser l'insulte envers ce pauvre peuple de porteurs d'eau que semble être la nation québécoise aux yeux du gouvernement des Trudeau, Lalonde, Chrétien, etc.

Comme je suis de la catégorie chanceuse des gens qui bénéficieront d'un tel remboursement, je m'engage à retourner ce montant à son titulaire de droit, soit le gouvernement du Québec, aussitôt que je l'aurai perçu et j'espère que tout Québécois fier de ce titre fera de même.

R. OUELLETTE
Montréal, mai 1978

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Dossier / L'État policier est-il à nos portes?

Si la crise économique et la crise nationale ont engendré une augmentation de la répression et constituent une menace directe aux droits individuels et collectifs au Canada, une analyse, même sommaire, de la législation des dernières années nous conduit également à une constatation fondamentale: on assiste, principalement de la part du gouvernement fédéral, à une institutionnalisation de l'arbitraire dans les lois, signe caractéristique de l'apparition d'un État policier.

Depuis la proclamation de la Loi des mesures de guerre, en octobre 1970, le gouvernement fédéral s'attribue de plus en plus de pouvoirs exceptionnels ou extraordinaires, avec la plupart de ses principales législations. Et ce, toujours au nom de la "sécurité nationale" ou des "relations fédérales-provinciales", c'est-à-dire (comme on le voit maintenant mieux par le contexte) essentiellement des relations Québec-Ottawa.

La Loi de la Cour fédérale

C'est en décembre 1970 que l'escalade de la répression législative a commencé, peu après l'application de la Loi des mesures de guerre puis de la loi Turner prévoyant des "pouvoirs d'urgence provisoires pour le maintien de l'ordre public au Canada".

Ottawa a alors fait adopter la Loi de la Cour fédérale. Une disposition de la nouvelle loi permet à n'importe quel ministre, sur simple production d'une déclaration assermentée (affidavit), d'interdire à tout tribunal (y inclus la Cour suprême du Canada) la présentation ou la communication d'un document qui serait préjudiciable, selon la seule évaluation du ministre, "aux relations internationales, à la défense ou à la sécurité nationale, ou aux relations fédérales-provinciales, ou qui dévoilerait une communication confidentielle du Conseil privé de la Reine pour le Canada".

Cette disposition, passée presque inaperçue à l'époque, est désormais bien connue puisqu'elle a permis à plusieurs reprises à l'ex-solliciteur général, Monsieur Francis Fox, de soustraire une foule de documents, sans doute plus compromettants que "dangereux", à l'examen de la Commission Keable, nuisant ainsi à ses travaux. L'ex-ministre du Revenu national, Mlle Monique Bégin, devait se prévaloir à son tour des mêmes dispositions pour refuser à la Commission Laycraft de l'Alberta des documents "compromettants" indispensables cependant à la poursuite de l'enquête.

C'est encore en vertu de l'article 41 (2) de la Loi de la Cour fédérale qu'on a refusé de fournir à la Commission québécoise des droits de la personne certains dossiers concernant les motifs de congédiement d'employés du COJO en 1976, sous prétexte que les rapports de la G.R.C. relevaient de la "sécurité nationale", rendant ainsi, en pratique, inopérante l'application de la Charte québécoise des droits de la personne dans le cas de ces congédiements à caractère manifestement politique.

Ce qui est moins connu cependant, c'est qu'en adoptant une telle loi établissant la primauté du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire, le Canada s'est placé en inquiétante compagnie sur le plan international, avec des pays comme l'Inde et l'Afrique du Sud (**Globe and Mail,** 11 janvier 1978, p. 9).

La Loi de la Cour fédérale constitue, en fait, le début de l'institutionnalisation de l'arbitraire dans l'appareil législatif canadien, mouvement qui allait prendre de l'ampleur au cours des années qui suivirent.

L'écoute électronique

En janvier 1974, le Code criminel a été amendé dans le but de légaliser l'écoute électronique. La loi C-176, ironiquement baptisée Loi de la protection de la vie privée, est entrée en vigueur le 1er juillet de la même année.

Cette loi crée, entre autres, l'obligation d'aviser par écrit toute personne qui est l'objet d'écoute électronique sauf dans un cas: lorsque l'autorisation d'écoute provient, non pas d'un juge, mais du solliciteur général lui-même au nom de la "sécurité nationale".

À peine trois ans plus tard, en juillet 1977, cette loi est amendée à nouveau. Bon nombre des concessions faites et des quelques garanties accordées, en 1974, aux défenseurs des libertés civiles, y seront supprimées.

Ainsi, on augmente le nombre des infractions pouvant justifier l'écoute électronique; on double de 30 à 60 jours la période initiale d'écoute; on rallonge la période d'avis des victimes de l'écoute électronique de 90 jours à... trois ans ou même plus dans certains cas; l'écoute électronique des conversations entre un avocat et son client est maintenant autorisée dans certains cas; etc.

La Loi sur la citoyenneté

En juillet 1976, la nouvelle Loi sur la citoyenneté canadienne est sanctionnée.

—par

la Ligue des droits de l'homme

Dans le cadre de l'"Opération Liberté" qu'elle a lancée en collaboration avec plusieurs autres organismes québécois, la Ligue des droits de l'homme a publié un document de base en avril dernier sur les problèmes de police au pays, sous le titre: "L'escalade de la répression: signification et importance du phénomène au Canada et au Québec". À l'occasion du colloque tenu par la Ligue et la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal ce week-end sur le thème "Police et Liberté", voici un extrait de ce dossier.

Encore une fois, le concept passe-partout de la "sécurité nationale" y est introduit en stipulant que les demandes de citoyenneté doivent être refusées lorsque, du seul avis du Cabinet fédéral, une telle demande porterait atteinte à la "sécurité nationale" ou serait contraire à l'ordre public. La décision du cabinet est sans appel.

L'accès aux dossiers personnels.

En juillet 1977, la Loi canadienne sur les droits de la personne (Bill C-25) était sanctionnée. Cette loi, qui crée entre autres la Commission canadienne des droits de la personne, prévoit également que les citoyens auront accès aux dossiers contenant des renseignements personnels à leur sujet et qui sont compilés par divers ministères ou agences gouvernementales.

Paradoxalement, même dans une loi destinée à protéger les droits de la personne, le concept de "sécurité nationale" s'introduit et vient faire ses ravages. Ainsi, les gens auront accès à leur dossier sauf si la divulgation de ces dossiers est susceptible de nuire à la "sécurité nationale", aux relations internationales ou aux relations... fédérale-provinciales, ou encore d'entraîner la divulgation de renseignements recueillis par une institution gouvernementale enquêtant sur la "sécurité nationale" (ce qui comprend, d'après l'annexe à la loi, la G.R.C. et les forces armées).

L'exception est telle que le principe devient un voeu pieux tout comme dans le cas du droit d'un citoyen d'être avisé qu'il a été l'objet d'écoute électronique.

Le contrôle de l'immigration

En août 1977, on sanctionne la nouvelle Loi canadienne de l'immigration. On y trouve de nombreuses dispositions sur la "sécurité nationale".

À titre d'exemple, on n'admettra pas au Canada les réfugiés et les personnes au sujet desquelles il existe des raisons de croire que, pendant leur séjour ici, elles travailleront au renversement par la force de n'importe quel gouvernement.

De même, que ce soit pour empêcher un immigrant ou un visiteur d'entrer au Canada, ou que ce soit pour les en expulser, il suffit d'une attestation signée par le ministre de l'Immigration et par le solliciteur général, sur la base de rapports secrets en matière de sécurité ou de criminalité, pour enrayer complètement le processus judiciaire et priver ainsi cette personne de son droit fondamental à une défense pleine et entière.

La Loi des secrets officiels

Cette loi, adoptée d'abord en Angleterre en 1911 et appliquée au Canada jusqu'en mai 1939 (date où le Canada s'est doté de sa propre Loi des secrets officiels), a toujours été reconnue par les juristes comme une loi inextricable et dangereuse du point de vue des libertés civiles à cause de son caractère vague et ambigu. Cette loi peut donc constituer entre les mains de tout gouvernement un outil d'intimidation puissant et efficace.

L'arme devient même absolue en matière d'espionnage puisque d'après l'analyse juridique qu'en faisait le rapport de la Commission royale d'enquête MacKenzie sur la sécurité au Canada en 1969, point n'est besoin, en vertu de cette loi, de prouver que l'accusé est coupable d'une accusation déterminée. "Il suffit qu'il en semble ainsi d'après les circonstances qui entourent l'affaire ou la conduite ou le caractère de l'accusé". **Rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité,** juin 1969, paragraphe 207, p.93.)

En 1974, le gouvernement fédéral amendait ce vieux texte législatif non pas pour le débarrasser de ses ambiguïtés mais plutôt pour le rendre encore plus répressif et plus menaçant.

Ainsi, on définit à l'article 16 (3) une "activité subversive" comme étant, entre autres, de l'espionnage et du sabotage. Or, les tribunaux canadiens ont déjà considéré, par exemple, que le piquetage massif à l'occasion d'une grève pouvait constituer du sabotage.

Dans le même article, on considère comme "subversive" toute activité visant à effectuer un changement de gouvernement au Canada ou ailleurs par la force, la violence ou tout autre moyen criminel. À ce titre, il faut savoir que les "moyens criminels" sont une catégorie extrêmement vaste qui peut permettre, au besoin, d'inclure à peu près tous les opposants à un gouvernement en place, au Canada ou ailleurs.

Enfin, à l'article 16 (2) de la loi, on donne au solliciteur général le pouvoir d'intercepter toute communication pour protéger la "sécurité nationale" du Canada. On a cependant interprété jusqu'à présent que la Loi des postes faisait exception et que le courrier de première classe échappait à ce pouvoir d'interception qui s'appliquait par ailleurs, entre autres, aux conversations téléphoniques, télégrammes, cablogrammes, etc.

Et voilà qu'Ottawa décide en février 1978 de corriger cette "anomalie" en présentant le Bill C-26 pour légaliser désormais le viol du courrier de première classe.

Le viol du courrier

Car il faut bien voir le Bill C-26 pour ce qu'il est: une invasion par l'État fédéral de la seule forme de communication qui continuait à protéger, du moins en théorie, le caractère privé des échanges. Et encore une fois, un des principaux motifs invoqués est le sacro-sainte "sécurité nationale".

Par ailleurs, l'autre motif mis de l'avant, celui de contrôler le trafic de la drogue, a manifestement été choisi pour deux raisons principales: c'est un motif facile à vendre en période électorale et c'est surtout un prétexte passe-partout qui permet des excursions de pêche dans la vie privée des gens.

Et tout comme dans le cas de la loi sur l'écoute électronique dont le Bill C-26 reprend substantiellement les dispositions, on peut s'attendre, dans quelques années, à voir le viol du courrier être étendu, à la faveur de nouveaux amendements, à d'autres infractions du code criminel.

L'escalade inévitable

Car c'est dans la logique même de la répression et de tout État policier naissant de généraliser des dispositions qui, au départ, sont toujours présentées comme exceptionnelles et mêmes temporaires.

Au nom de sa "sécurité nationale", jusqu'où ira le gouvernement fédéral dans l'escalade de la répression législative à la faveur de la double crise économique et nationale que le Canada traverse actuellement? Escalade rendue encore plus inquiétante par l'absence d'une loi canadienne sur l'accès à l'information gouvernementale (l'équivalent du Freedom of Information Act des États-Unis qui a joué un rôle très important chez nos voisins du sud, dans la découverte des innombrables abus que l'on commettait chez eux au nom de la "sécurité nationale"). Et escalade qui paraît d'ailleurs devoir se poursuivre si on se fie à l'intention du gouvernement fédéral, annoncée dans le projet de loi C-24 sur les communications, de se donner le pouvoir de prendre, en cas de crise, le contrôle des ondes de radio-télévision.

Le tableau que nous venons de brosser (et qui ne prétend même pas être exhaustif) devrait soulever les plus vives inquiétudes pour l'avenir de nos droits démocratiques. Il devrait surtout nous ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard sur les dangers d'un État policier qui s'affirme de plus en plus, sans rencontrer grande résistance.

L'école Jonathan

• *Un type d'école qui a sa place dans la société*

—par

Charles-E. Caouette et Michelle Goyer

Établissement d'un caractère particulier dans le régime de l'enseignement, l'École-recherche Jonathan a tenu à présenter son point de vue sur le Livre vert lors des audiences publiques organisées par le ministère de l'Éducation. Le Comité de gestion de l'École avait confié la rédaction de son mémoire à Mme Michelle Goyer et à M. Charles-E. Caouette.

L'école-recherche Jonathan est une école publique rattachée à la Commssion scolaire Ste-Croix. Cette école, qui aura bientôt complété sa quatrième année d'existence, bénéficie d'une subvention de recherche du ministère de l'Éducation. Elle assume de son mieux ses responsabilités à l'égard de l'ensemble de la collectivité québécoise en diffusant régulièrement ses données de recherche, en recevant des visiteurs québécois et étrangers, en particiapnt à de nombreux colloques et congrès spécialisés.

Nous fondant sur notre expérience du projet Jonathan et en nous appuyant également sur les autres écoles publiques optionnelles ou alternatives, dont l'école Jonathan a suscité ou facilité la naissance, nous voulons centrer notre mémoire sur deux points particuliers.

En premier lieu, nous voulons réclamer le droit des parents du Québec à l'école de leur choix; en second lieu, nous voulons affirmer que des écoles du type de l'école Jonathan nous paraissent nécessaires au Québec.

Droit des parents et pluralisme scolaire

Nous ne nous prétendons pas des "gens de gauche" en venant affirmer le droit des parents à l'école de leur choix. En effet, ce droit est affirmé sans ambages par le texte de loi créant le ministère de l'Éducation (loi proclamée le 13 mai 1964). Le préambule de cette loi affirme, en effet, que "les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants". Quant à ces derniers, le texte de loi affirme aussi que "tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité".

Or, l'on s'appuie souvent sur ce droit des parents au choix de l'école de leurs enfants et à leur droit de créer des institutions d'enseignement pour justifier l'existence du système privé, parallèlement au système public d'enseignement.

Dans les faits, il arrive que seuls quelques parents privilégiés peuvent exercer concrètement le droit que leur reconnait la loi, puisque seuls quelques parents peuvent assumer les frais de l'école privée. Il y a donc, selon nous, une situation d'injustice si le système public ne comporte pas des écoles de type différent et si tous les parents du Québec ne peuvent exercer leur droit de choisir l'école qui respecte le mieux leur conception de l'éducation.

Le Rapport FAURE (Apprendre à être), qui a servi de guide à la réforme scolaire entreprise par plusieurs pays, ajoute au droit du choix de l'école le droit démocratique fondamental de tout citoyen à la gestion de l'institution éducative. L'exercice de ce droit apparaît aux auteurs comme indispensable non seulement la démocratisation de l'institution scolaire mais aussi à la démocratisation du savoir (pp. 89-90). Il nous apparaît donc que la démocratisation de l'enseignement que vise le M.E.Q. ne peut se faire sans l'instauration du pluralisme scolaire.

Si l'école publique veut respecter les convictions des parents et, donc, le pluralisme idéologique, culturel et politique déjà existant et que reconnaît le Livre Vert (. 11), l'école publique devra varier d'un groupe à l'autre, d'un milieu ou d'une région à l'autre. Le système scolaire public devra donc, pour rejoindre ses objectifs fondamentaux et respecter les droits démocratiques de chaque citoyen, offrir des écoles qui correspondent à leur conception de l'éducation.

Le livre vert menace le droit des parents et le pluralisme scolaire

Si nous sommes venus déposer le présent mémoire, c'est que nous croyons honnêtement que le Livre Vert menace à la fois le pluralisme scolaire, donc, le droit des parents à l'école de leur choix, et l'existence de projets éducatifs comme celui de Jonathan.

Plusieurs énoncés du Livre Vert permettent de croire que le ministère de l'Éducation accepte le principe de l'école alternative.

Le Livre Vert menace le droit des parents et le pluralisme scolaire

Au niveau des observations générales, on remarque que dans la société québécoise actuelle, il est difficile de s'entendre sur une conception de l'éducation qui puisse satisfaire l'ensemble de la population. Le constat du pluralisme de notre société laisse croire que le M.E.Q. souhaite que l'école tente de respecter le plus possible les idéologies existantes et le désir des individus et des groupes de satisfaire leurs besoins, d'atteindre leurs objectifs.

À plusieurs endroits du Livre Vert, on accepte comme un progrès vécu depuis quelques années, l'individualisation qui permet à l'enfant de cheminer selon son rythme personnel et ses caractéristiques propres.

On loue également les mesures qui ont été prises pour faciliter une participation plus directe des parents dans l'école.

Par contre, l'analyse des problèmes de l'école et les solutions envisagées dans le Livre Vert, inquiètent les parents engagés dans une école alternative. Les orientations prônées par le M.E.Q. tendent plutôt à uniformiser l'école, à créer un modèle souhaitable pour tous les enfants du Québec.

Que plusieurs enseignants vivent difficilement la décentralisation pédagogique du programme-cadre, c'est un fait.

Que le ministère de l'Éducation élabore un régime pédagogique précis pour les milieux qui le réclament, c'est son droit et également sa responsabilité.

Mais qu'on impose à tous un régime pédagogique qui détermine:

— les matières obligatoires;
— les objectifs d'apprentissage;
— le minimum de temps consacré aux diverses matières et qui couvre à toute fin pratique la totalité du temps d'enseignement;
— le degré où chaque matière devrait être enseignée;
— l'organisation d'un modèle d'étape en deux ou trois ans;
— des évaluations standardisées du M.E.Q.;

cela met en cause l'existence même d'écoles alternatives, donc le droit des parents à de telles écoles.

Comment l'école Jonathan peut-elle continuer à défendre ses propres finalités d'éducation dans un tel contexte?

Comment peut-elle continuer à vivre comme démarche permanente de recherche et continuer à innover, si elle est évaluée en comparaison et en compétition avec les autres écoles, plutôt que par rapport à ses propres objectifs?

Comment les parents engagés dans la gestion et la pédagogie de l'école, qui vivent une participation décisionnelle, peuvent-ils s'accommoder du seul rôle consultatif offert par le Livre Vert?

Voilà quelques-unes des questions que se posent les personnes engagées dans la vie d'une école alternative.

CONCLUSION

L'heure est venue pour les administrations scolaires locales, régionales et provinciales d'apprendre non seulement à gérer l'innovation mais à innover au plan de la gestion. Le ministère de l'Éducation nous paraît avoir, à cet égard, des responsabilités très particulières à assumer. Sans un leadership très fort et sans d'intenses démarches de recherche-action, nous voyons mal comment le ministère pourra aider les divers groupes de citoyens intéressés à l'éducation à définir et à gérer leur propre projet éducatif. Or, reconnaître aux parents ce droit au choix de l'école, c'est donc reconnaître la nécessité du pluralisme scolaire, c'est-à-dire le droit de créer des écoles qui différeront très profondément l'une de l'autre.

Nous voulons nous assurer de la sincérité et de la cohérence du ministère lorsqu'il propose le concept de projet éducatif et lorsqu'il affirme qu'il "ne peut que soutenir cette volonté des écoles du Québec de clarifier pour elles-mêmes et de rendre public le Projet éducatif qu'elles poursuivent ou veulent redéfinir" (V, 36).

En conséquence, nous nous attendons à ce que le ministère s'engage formellement à respecter et à favoriser l'existence d'écoles publiques alternatives ou optionnelles concrétisant le concept de projet éducatif.

Le ministère doit donc permettre que des écoles puissent, pour mieux rejoindre les finalités de l'éducation proposées par le livre vert, utiliser d'autres moyens que ceux mis de l'avant par ce même Livre Vert.

Nous demandons que le ministère permette à des projets éducatifs de ne pas être soumis aux programmes uniformes d'enseignement et d'évaluation, que des projets soient évalués à partir de leurs propres objectifs et par les premiers intéressés, les enfants, les enseignants et les parents de ces mêmes écoles.

Un anti-cléricalisme d'importation

par Jacques Cousineau, s.j.

L'article intitulé *La campagne contre les auteurs de "Duplessis"*, signé Jean-Paul de Lagrave et publié dans LE DEVOIR du 20 mai, contient plus de mille mots, dont aucun n'a tenté de réfuter la dénonciation publique des faussetés historiques de la série télévisée. De la part d'un "historien qui a étudié consciencieusement la période", comme il dit, c'est un témoignage, négatif et involontaire sans doute, et une reconnaissance de vérité factuelle, dont il faut remercier le signataire, sans effusion toutefois.

Celui qui se donne le titre d'historien argumente du "vraisemblable" à l'existentiel, un "vraisemblable" estimé tel par lui au moyen d'une projection subjective à partir d'aucun fait précis. Ce passage n'a rien de scientifique et n'est pas recevable en histoire. En logique non plus, puisque *a posse ad esse non valet illatio* (de la possibilité à l'existence l'inférence n'est pas valable).

Presque toute la prose de notre "historien" consiste en évocations du Moyen-Age, des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles où il va déterrer, pour faire peur, les épouvantails cléricaux qui lui tiennent à coeur. Ce cher homme, qui veut peut-être passer pour le Pascal canadien en s'attaquant aux "bons pères" Jésuites, se trompe de siècle et de pays. L'époque du "petit père" Combes s'est terminé avec 1914. Le peuple canadien-français m'a toujours paru accueillant et tolérant envers personnes et groupes, pourvu qu'on lui laisse sa propre liberté, mais il est encore réfractaire aux idéologies importées, notamment à l'anticléricalisme de la France 1900. Que cette attitude déplaise à Jean-Paul de Lagrave, tout Canadien qu'il soit, je n'y peux rien.

Dans l'article incriminé et publié dans LE DEVOIR du 8 mai, je terminais: "Quelle fut l'intention des responsables de la série, anticléricale, politique ou autre, — les hypothèses sont nombreuses — je n'en veux rien savoir." C'est le seul endroit où le mot "anticlérical" apparaît sous ma plume; l'on m'accuse alors de faire un procès d'intention! Qu'on juge plutôt de cet éclatant "cri au voleur", à l'occasion de rien, ou presque...

Au sujet des invectives, abondantes certes mais qui ne se comparent pas aux inoubliables vomissures verbales du même de Lagrave sur l'abbé Groulx, je m'en suis toujours tenu et, malgré tout, m'en tiendrai à cette excellente devise des étudiants de mon temps qui mettaient en exergue de leur journal: *Bien faire et laisser braire.*

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Aux anciens étudiants et amis du **PROFESSEUR JACQUES LAVIGNE:**
une rencontre aura lieu, le samedi 10 juin
au Club Tourist de Valleyfield, à partir de 13:00 hres,
pour célébrer ses 25 années d'enseignement.

UN BUFFET FROID SERA SERVI.
GARDERIE GRATUITE - (sur réservation seulement).

Pour renseignements: (514) 224-4295

$6.00 par personne (payable à l'avance par chèque ou mandat à Linda Brunet et Jacques Cuerrier, 148 Richer, Lesage, Co. Prévost, J0R 1E0).

7e CONGRÈS D'EXPRESSION DRAMATIQUE
du 1er au 4 juin 1978
au Collège Marie-Victorin
7,000 Marie-Victorin, Montréal
INFORMATION 282-0855
Congrès organisé par l'Association des professeurs d'expression dramatique du Québec (A.P.E.D.Q.)
1025 est, boul. Saint-Joseph, Montréal.

LES CARDIAQUES CONTRE-ATTAQUENT!

Un programme de vie pour un coeur sain

Docteur Terence Kavanagh

Chez votre libraire
ou, accompagné du paiement, à

ÉDITIONS DU PÉLICAN
C.P. 1182 QUÉBEC,
Qué. G1K 7C3

Dans cet ouvrage, le docteur Kavanagh qui est un pionnier dans la recherche pour la réhabilitation des victimes de crise cardiaque fait un exposé clair et net de ce qui se produit au cours d'une crise cardiaque. Il conduit le lecteur pas à pas à travers un programme de modes de vie à suivre pour éviter l'éventualité de la crise cardiaque ou en guérir si on en est une victime. Cet ouvrage s'adresse à tout le monde aussi bien qu'aux médecins.

Traduit de l'anglais par **Paul Godbout,** *directeur du Département d'éducation physique de l'Université Laval.*

Format 14 x 21.5 cm (5½" x 8½").
256 pages.

$11.95

Un coeur sain est un élément essentiel à la qualité de la vie.

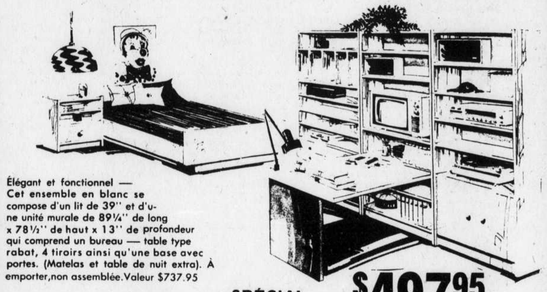
DIMANCHE

Mirage annonce la GRANDE OUVERTURE



DU PLUS GRAND CENTRE AU QUEBEC DE MOBILIER SCANDINAVE ET DE MEUBLES MODERNES A LA "PROMENADE LACITÉ"

ÉCONOMISEZ $240



Élégant et fonctionnel — Cet ensemble en blanc se compose d'un lit de 39" et d'une unité murale de 89½" de long x 78½" de haut x 13" de profondeur qui comprend un bureau — table type rabat, 4 tiroirs ainsi qu'une base avec portes. (Matelas et table de nuit extra). À emporter,non assemblée.Valeur $737.95

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$497.95**

PENSEZ-Y

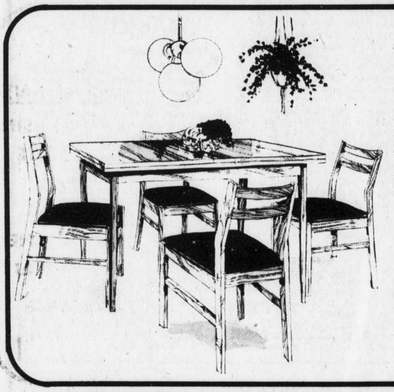
AUCUNE TAXE DE VENTE SUR VOS ACHATS DE MOBILIER
(à l'exception des accessoires)

JUSQU'À **50%** DE REDUCTION SUR LA MAJORITÉ DES ARTICLES DANS NOS 5 MAGASINS

AVIS IMPORTANT

LE MAGASIN DE LACITE SERA OUVERT DIMANCHE LE 28 MAI
De 9 h à 5 h p.m.

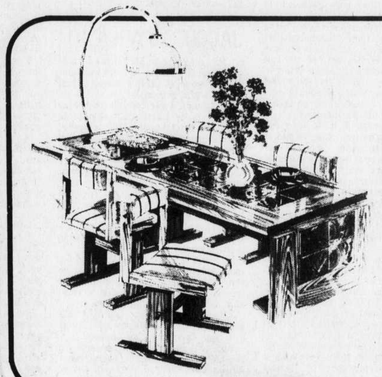
ÉCONOMISEZ $180



Ensemble de salle à manger comprenant une table en teck de 31¼" de large x 49" de long pouvant atteindre 83" de long grâce à 2 rallonges incorporées, 4 chaises. Livraison sans frais. Valeur $479.40

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$299.40**

ÉCONOMISEZ $300



Ensemble de salle à manger comprenant une table en teck et catelles de céramique. Dimensions: 34½" de large x 60" de long pouvant atteindre 104" de long grâce à 2 rallonges. 4 chaises en teck tapissées d'un beau et solide tissu. (Buffet disponible). Livraison et installation sans frais. Valeur $957.00

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$657.00**

ECONOMISEZ $200



Élégante chambre à coucher en teck comprenant un lit de 60" x 80", cadre, pattes, 2 tables de nuit à tiroir, un bahut vertical et un chiffonnier à tiroir et porte. (Matelas en sus). Livraison et installation sans frais. Valant $876.68

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$676.68**

ECONOMISEZ $200



Ensemble de coin en velours couleur bourgogne, comprend un sofa et une causeuse (ottoman en sus). Livraison moyennant supplément. Valeur $587.50.

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$387.50**

ÉCONOMISEZ 30%



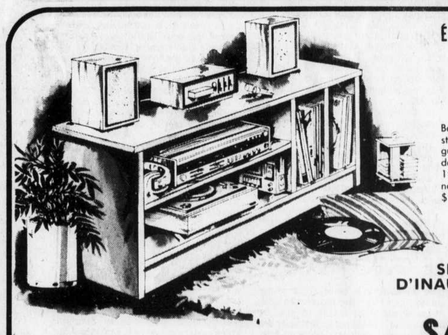
Bibliothèques en teck. Bien pratiques à cause de leur profondeur de 18 pouces. Longueur 48 pouces. Valant $219.95. A emporter, non assemblé.

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$153.95**

Offertes également en 72" de long sur 18" de profondeur. Valant $289.95 A emporter, non assemblées.

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$199.95**

ÉCONOMISEZ $44.62



Banc pour équipement stéréo. En blanc. Longueur 39½" x profondeur 15½" x hauteur 19½". A emporter, non assemblé. Valant $94.57

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$49.95**

PLAN DE FINANCEMENT SUR PLACE

Programme de crédit rotatif administré par le service financier Avco.

Si le solde est payé en entier dans un délai de 30 jours, il n'y a pas de frais administratifs, sinon les frais sont de 1.75% par mois (21% par année). Par exemple, si le solde initial est de $100, le paiement mensuel exigible est de $15 et les frais administratifs sont de $1.75. Les frais diminuent au fur et à mesure que le solde diminue.

ÉCONOMISEZ $220



Ensemble de salon. Se compose d'un sofa et d'un fauteuil en velours couleur rouille. (Causeuse disponible). Livraison sans frais. Valant $698.

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$478.00**

ÉCONOMISEZ $150



Unité murale en teck. Importation directe du Danemark. Dimensions: 96" de long x 69" de haut x 16" de profondeur pour les bases. Valant $598.95. Livraison et assemblage en sus.

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$448.95**

ÉCONOMISEZ $150



Unité murale au fini Mélamine teck. Trois sections comprenant un bar avec porte-rabat. Dimensions: 87" de long x 68" de haut x 19¾" de profondeur. Livraison en sus. Valeur $494.00.

SPÉCIAL D'INAUGURATION **$348.00**

Mirage MEUBLE & DECOR

- **MONTREAL** — La Cité (coin avenue du Parc et Prince-Arthur — niveau de la rue). Stationnement gratuit — 284-1969-70
- **LAVAL** — Centre 2000 (Hypermarché) 3195, boul. Saint-Martin — 687-1250
- **SAINT-LAURENT** — Place Vertu, 3131, chemin de la Côte Vertu — 336-1606 (0036)
- **WESTMOUNT** — 4823 ouest, rue Sherbrooke — 932-0240

CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION

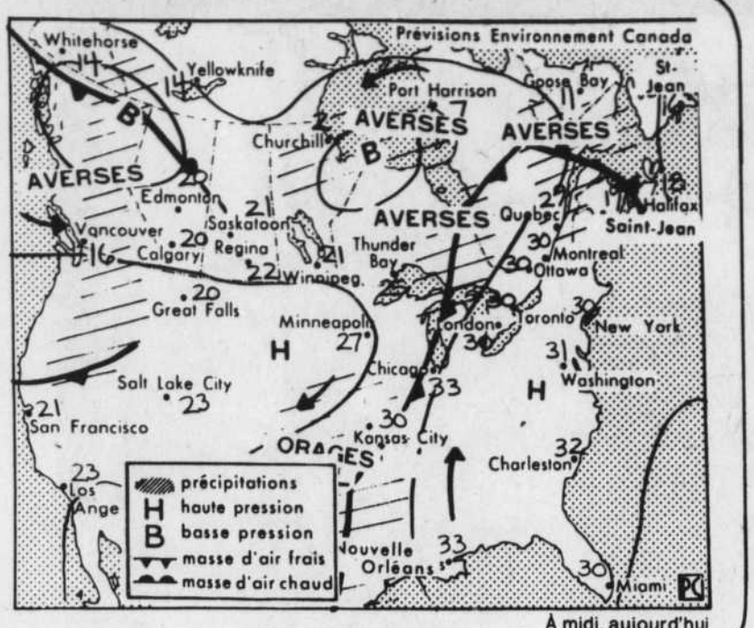
- DOLLARD-DES-ORMEAUX — 4690, boul. des Sources, 683-6031. Route Trans-Canada, sortie 35 Nord.

QUANTITE LIMITEE PREMIER ARRIVE PREMIER SERVI

CHARGEX VISA master charge

Mirage MEUBLE & DECOR

la météo



À midi, aujourd'hui

suites de la première page

PIERRE E. TRUDEAU

aux Communes au cours des dernières semaines. M. Trudeau devrait l'exposer plus avant la semaine prochaine, alors qu'il participera à Washington au "sommet" de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), une réunion paradoxalement destinée à décider de l'augmentation des budgets de défense des pays membres de l'Alliance.

Prévoyant bien sûr les objections du genre que le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andréi Gromyko, avait soulevées avec indignation le matin même à la même tribune, M. Trudeau a longuement exposé la philosophie générale du Canada en matière de désarmement.

Il a exalté dès l'abord le dossier canadien, en rappelant qu'il avait été le premier pays possédant la technologie nucléaire, à renoncer à la production d'armements nucléaires après la seconde guerre mondiale, et qu'il voyait rigoureusement, malgré certaines critiques, à l'utilisation strictement pacifique de l'uranium qu'il exporte.

Une telle colombe ne peut que souhaiter "le désarmement complet et général", selon le vieux rêve des Nations unies au début des années 60, mais le "réalisme" l'oblige à graduer ses attentes. Le Canada pose donc le désarmement complet comme "objectif ultime", met en garde ceux qui se contenteraient dès lors de simples "déclarations d'intentions", et propose de "viser moins haut et chercher plutôt à ménager les étapes", en intensifiant les nombreux efforts de négociations des dernières années.

C'est ce point de vue qui a inspiré les suggestions qu'il faisait hier aux Nations unies dans trois secteurs principaux: la course aux armes atomiques, la dissémination de la technologie nucléaire, et les armements classiques.

Pour la course aux armements atomiques, il propose sa "stratégie de l'asphyzie" en quatre opérations. Mais au seuil d'une ère d'énergie nucléaire et d'une "économie du plutonium", selon son expression, on ne saurait refuser la technologie nucléaire aux pays qui en ont besoin à des fins pacifiques. A ce chapitre, il propose de généraliser les contrôles que le Canada impose déjà comme conditions à ses exportations d'uranium, et de les placer sous l'autorité d'une sorte de "gestion internationale".

"Il y a des limites aux contributions unilatérales que peuvent faire les nations, dit-il. Je crois que les efforts du Canada, à ce jour, ont été constructifs et valables. Mais pour faire plus il faut agir par le biais d'ententes multilatérales."

Au chapitre des armes classiques, celles qui nourrissent toutes les guerres modernes, et ont tué 25 millions de personnes depuis 1945, rappella-t-il, il prône la conclusion de sortes "d'arrangements régionaux collectifs" entre producteurs et consommateurs.

Les pays en développement sont parmi les plus importants consommateurs d'armes de ce genre, dit-il. Souvent pour des besoins réels de sécurité sur leur territoire et il faudrait craindre "à tort ou à raison, que les riches tentent encore une fois de substituer leur jugement à celui des pauvres" en voulant freiner complètement les transferts d'armements.

Les intervenants à la tribune des Nations unies n'ont pas cessé, depuis le début de la semaine, de faire des suggestions à propos des mécanismes de négociations qui devront suivre cette conférence sur le désarmement. M. Trudeau évoque brièvement la position canadienne. Il faut une sorte d'assemblée délibérante pour l'ensemble des pays à son avis, et une enceinte plus restreinte où se prennent les décisions et s'élaborent les traités.

Selon l'un des hauts fonctionnaires qui l'accompagnaient hier à New York, le Canada appuierait la convocation d'une seconde session extraordinaire sur le désarmement à l'ONU, pour servir de forum élargi, quant au groupe restreint. Ce pourrait toujours être la conférence sur le désarmement où 30 pays siègent déjà à Genève, qui a élaboré cinq traités jusqu'à aujourd'hui. On pourrait modifier la formule de la co-présidence par les deux grandes puissances, qui rend bien des pays réticents dont la France, et permettre l'arrivée de quatre ou cinq nouveaux membres dont l'Australie, dont le Canada appuie la candidature.

M. Trudeau restera à New York toute la fin de semaine où il n'aura pas d'activités officielles. Il dîne ce soir chez le gouverneur de New York, M. Nelson Rockefeller. Il se rendra directement à Washington lundi, pour le sommet de l'OTAN.

M. Trudeau a déjeûné hier midi en compagnie du Secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, du chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, qui l'avait précédé à la tribune et du premier ministre irlandais, M. Jack Lynch. Ce fut "détendu et plein d'humour", a rapporté un observateur qui se souvenait surtout, toutefois, qu'on y avait discuté de la triste question des situations difficiles des monnaies par les temps qui courent.

LE GRAND PRIX

posé d'emblée à la tenue de la course automobile à l'île Notre-Dame, n'en a pas moins demandé au comité exécutif de Montréal qu'il rende public le dossier des implications sociales, économiques, écologiques de l'événement. C'est ce dossier que le comité exécutif devait publier hier, mais qu'en dernière minute, il a décidé de retenir.

Le RCM voulait savoir entre autres de quelles sortes d'installations on aurait besoin sur l'île, des mesures proposées pour préserver l'île, du type de pollution qu'entrainerait l'événement à maints égards (échappements de gaz, bruits, etc.), des mesures de sécurité pour les spectateurs, du type de surveillance policière, de la grandeur exacte des retombées économiques, etc. Il faudra donc attendre à plus tard pour en savoir plus long sur ces aspects de la question.

Autre point chaud du dossier: la Ville de Montréal cherche à obtenir, dans le protocole d'entente avec Grand Prix du Canada, des garanties suivant lesquelles elle resterait à l'abri de la querelle judiciaire qui oppose maintenant la brasserie Labatt Ltée, Grand Prix du Canada et les Canadian Automobile Sport Clubs Inc., d'une part, et la direction du Mosport Park Ltd. de Toronto, de l'autre, laquelle vient d'intenter une poursuite en dommages de l'ordre de $3 millions aux premiers ainsi qu'à la Ville de Montréal et à l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) qui gère la Terre des hommes. Mosport Park Ltd. se plaint en effet d'avoir été roulée par les "combines" de Labatt pour tenir la course à Montréal et elle demande une injonction pour empêcher que se tienne la course en 1978 et elle invoque les droits qu'elle détenait présumément sur la course jusqu'en 1979.

D'autre part, la Fédération des unions de familles a tenu à exprimer hier le désaccord de tous ses directeurs avec le projet d'aménagement d'une piste de course automobile à Terre des hommes. L'organisme souhaite en effet que "les espaces verts existants soient conservés pour le loisir et la récréation de plein air durant toute l'année" et qu'on leur ajoute des centres éducatifs et culturels.

JACQUES PARIZEAU

et les deux tiers par Ottawa. Elle établissait en quelque sorte les modalités suivant lesquelles Ottawa paierait sa part établie à $226 millions.

Il s'agissait d'une formule propre au Québec qui, le 3 avril, était discutée au niveau des fonctionnaires. Elle comprend deux éléments. Tout d'abord un abattement fiscal en vertu duquel Ottawa réduira ses impôts et Québec augmentera les siens de manière à ce que la somme que doit Ottawa au Québec soit versée.

Par contre cet abattement fiscal ne s'appliquera que de façon théorique. L'intention est qu'au plan comptable les prévisions de revenus des deux gouvernements soient exactes et que le tout soit conforme à la loi.

En pratique, et c'est là le deuxième élément de la formule, les tables d'impôts ne seront pas modifiées et le gouvernement fédéral percevra les sommes en cause au nom du Québec, puis les lui remettra.

Cette formule, M. Parizeau la qualifie de "détour". Il aurait préféré que l'argent soit versé directement au Québec.

Quoi qu'il en soit, le Québec aurait été prêt à ce compromis depuis déjà quelques semaines. M. Parizeau, le 27 avril, devant la réaction négative de son homologue fédéral, lui écrivait en faisant allusion à cette formule du 3 avril.

"Votre proposition concernant le mode de paiement de la contribution fédérale prévoit que cette contribution prendrait la forme d'un transfert fiscal plutôt que financier. Le gouvernement du Québec ne s'y objecte pas et je demeure disponible pour discuter des modalités de cet aménagement fiscal", écrivait-il alors.

Depuis, M. Chrétien offrait au gouvernement un chèque de $40 millions sur les $226 promis dans le budget. "Les protestations fusèrent de toutes parts", note M. Parizeau qui rappelle les étapes des dernières semaines. Il ajoute que ce fut la même chose quand M. Chrétien proposa de transférer par un projet de loi les $186 millions directement aux contribuables québécois, jusqu'à concurrence de $85 par contribuable.

Plus récemment, des députés et sénateurs libéraux fédéraux, se joignant aux partis d'opposition, mirent de l'avant l'idée d'un abattement fiscal qui se rapprochait de la formule du 3 avril, et mercredi le chef libéral du Québec faisait une proposition allant dans le même sens, poursuit-il.

"Devant cette évolution des esprits et des positions, nous aurions mauvaise grâce aujourd'hui de ne pas exprimer une attitude claire, conclut M. Parizeau. Forts de l'appui, poursuit-il, de tant de représentants les plus divers au Québec, nous annonçons à M. Chrétien que si sa propre proposition d'avant le 10 avril lui est encore aujourd'hui acceptable, elle nous l'est aussi."

Alors que M. Chrétien, il y a peu, rejetait l'idée d'un abattement fiscal, M. Parizeau ne semble pas s'inquiéter de l'apparente fermeté de son homologue fédéral.

Il rappelle à cet égard que lorsque M. Chrétien offrit un chèque de $40 millions, ce devait être une offre finale et que, depuis, il offrit un remboursement direct aux contribuables. "C'est l'inverse du hockey, dit-il on va de finale, en demi-finale, en quart de finale".

La formule du 3 avril représente quelque chose d'inédit pour le Québec, qui n'a jamais accepté de faire percevoir ses impôts par Ottawa. Comme cette formule est temporaire, elle n'offre rien qui soit embêtant pour l'avenir, explique le ministre, qui souligne que, de toutes les façons, tout est inédit dans cette affaire.

Elle offre un avantage par contre, c'est de donner l'impression que les deux parties font un compromis, ajoute le ministre qui dit même accepter que M. Chrétien retire son offre de lui faire un chèque de $40 millions pour traiter les $226 millions dus par Ottawa selon cette formule. "Nous n'en ferons pas de jaunisse", dit-il.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, M. Parizeau fut interrogé à nouveau sur les réserves exprimées dès le point de départ au projet de M. Chrétien de réduire la taxe de vente. La preuve en est, a-t-il dit, que lorsque M. Chrétien présenta son budget aux Communes, il dit avoir obtenu l'accord de toutes les provinces, sauf du Québec.

LA BOMBE N

soit, et sans porter atteinte à la sécurité de quiconque", a déclaré M. Gromyko.

Le ministre a affirmé que, contrairement, à l'OTAN, l'URSS n'a pas grossi depuis longtemps ses effectifs en Europe centrale. "Et nous n'avons pas non plus l'intention, à l'avenir, de les augmener d'un seul homme, d'un seul tank."

M. Gromyko a également riposté aux vives critiques émises mercredi de la même tribune par le vice-président américain Walter Mondale à propos du déploiement par l'URSS des missiles SS-2 à ogive nucléaire, dirigés contre les villes d'Europe occidentale.

Le ministre soviétique a déclaré que cette question a été soulevée pour embrouiller les choses, en "inventant une menace soviétique".

Il a dit que certains pays ont des difficultés à parler de désarmement, préférant s'en référer à un contrôle. Mais il serait possible de quintupler le volume actuel des armements, même avec un contrôle, a déclaré M. Gromyko.

M. Mondale a aussi fait mention dans son intervention de la fourniture d'armes soviétiques aux pays du tiers monde, dont l'Afrique. M. Gromyko a reconnu qu'il était urgent de limiter le commerce international des armes, mais il a ajouté à l'intention des États-Unis: "Les agresseurs et leurs victimes ne peuvent être traités sur un pied d'égalité, et le droit des peuples à lutter pour leur libération de l'oppression coloniale et raciste doit être sauvegardé."

Dans les milieux autorisés américains, on estime que la longue intervention de M. Gromyko revient essentiellement à une réitération des positions soviétiques connues. On reconnaît toutefois que le ministre soviétique des Affaires étrangères semble avoir formulé quelques idées neuves d'un caractère assez secondaire. Il s'agit notamment de:

1 une proposition prévoyant la mise sur pied d'un comité préparatoire chargé d'établir l'ordre du jour de futures négociations sur la cessation de toute production d'armements nucléaires. L'élément neuf porte sur le comité préparatoire.

2. conclusion d'un traité interdisant le déploiement d'armes nucléaires sur le territoire des États ou de telles armes n'existent pas encore.

3. une proposition tendant à la diminution de budgets militaires, non en termes de pourcentages, mais dans l'absolu. Mais aux yeux des États-Unis, une telle formule se heurte à l'absence de chiffres dignes de foi sur l'importance des budgets actuels.

4. M. Gromyko a déclaré que l'Union soviétique était disposée à s'engager dans des négociations menant à une réduction substantielle du niveau des armes stratégiques à la suite de la conclusion d'un deuxième accord SALT. L'usage du terme "substantiel" paraît représenter une légère modification de la position soviétique, estime-t-on.

Par ailleurs, l'administration américaine envisage de proposer à l'Union soviétique et à la Grande-Bretagne une interdiction totale des essais nucléaires pour une période de cinq ans, confirmait-on de source informée hier à Washington.

Selon cette source, Washington souhaiterait limiter l'interdiction à cinq ans en raison des incertitudes qui existent sur les moyens de vérifier le respect d'un accord international en ce sens. L'intention américaine avait été révélée hier matin, par le New York Times.

Peu après son arrivée à la Maison-Blanche, le président Jimmy Carter, rappelle-t-on, avait annoncé son intention de tenter de parvenir à une interdiction générale des essais nucléaires. Des consultations à ce sujet ont eu lieu depuis entre les ÉtatsLUnis, l'URSS et le Royaume-Uni.

Selon le quotidien new-yorkais, qui cite des hauts fonctionnaires américains, cette décision aurait été prise le 20 mai dans le plus grand secret, malgré l'hostilité de l'état-major des armées et du département de l'énergie atomique. L'accord, ont précisé ces officiels, limiterait les essais nucléaires à quelques expériences de laboratoire.

Bien que les essais atomiques atmosphériques et sous-marins soient interdits depuis quinze ans, peu de progrès ont été accomplis depuis entre Washington et Moscou en ce qui concerne les expériences souterraines. En 1974, les deux pays avaient décidé de limiter à 150 kilotonnes la puissance de ces essais, mais cet accord n'a toujours pas été approuvé par le Sénat américain.

LA GLOIRE

du sang, pendant une bataille, lorsque la présence du "tueur" devenait nécessaire. C'est entendre, scandé par quelque milliers de voix, "On veut Lupien, on veut Lupien"; c'est se voir porté aux nues par des gens que l'on ne connait pas. C'est ça, la gloire!

"Qu'est-ce que je peux te dire d'autre; ça me fait plaisir! commente Lupien. Mais ça ne me dit pas ce que je serai à l'avenir avec le Canadien..."

•

La gloire, c'est aussi de savoir, quand on lit les journaux du lendemain de la veille, qu'on a provoqué des embouteillages, que des partisans sont tombés dans les pommes en vous attendant à l'aéroport.

Ce pourrait aussi être, comme l'explique Pierre Mondou, de s'attendre aux "quémandages" d'autographes quand on se promène tranquillement sur la rue avec sa femme. "C'est ça le hockey professionnel, exprime-t-il tranquillement, pas encore revenu de son merveilleux triomphe de la veille. Ca présente des contraintes, mais quand tu gagnes la "Coupe", c'est le plus beau moment de ta vie."

"Tu te tannes jamais de gagner la Coupe," ajoute le "vieux" Yvan Cournoyer. Lui en est à sa neuvième et espère la dixième pour l'an prochain.

•

L'an prochain! Tout un paquet de questions!

D'abord: Scotty Bowman revient-il?

Mario Tremblay, le "fils de Gonzague", celui qui a marqué les deux buts qui ont procuré "la Coupe" aux Glorieux, sera-t-il là, lui aussi?

Et Pierre "Rocket" Bouchard, restaurateur, cultivateur, humoriste, sera-t-il sacrifié aux impératifs de la montée des jeunes talents?

Personne n'a encore le coeur à le dire. Tout le monde est encore en pleines festivités. On ose à peine, en un jour comme celui-là, après avoir signé en choeur le Livre d'or de la ville de Montréal, penser aux répercussions du "système" sur la destinée des joueurs qui ont gagné cette troisième coupe d'affilée.

Ce n'est pas que l'on soit sans coeur, ni indifférent, mais l'atmosphère ne s'y prête pas.

Claude Ruel, le "père" de plusieurs jeunes joueurs, celui qui leur inculque, de ses admonestations gentilles, le sens du hockey vu et revu par le Canadien, n'a que les fleurs à la bouche: "Une saison extraordinaire; des joueurs fantastiques; un instructeur en or..." Il a bien raison, Piton; le Canadien a présenté toute la saison une fiche absolument hors de mesure. Malgré quelques défaites ("on peut bien perdre de temps en temps", disait Ruel vers le mois de décembre, quand les Glorieux venaient d'en échapper deux de suite), malgré quelques coups du sort (la blessure à l'oeil de Guy Lapointe, celle au dos de Murray Wilson, lui aussi pourrait s'en aller bientôt, et malgré les plaintes des directeurs-gérants de la Ligue, outrés de la force du Canadien.

• • •

Finalement, le défilé d'hier a démontré quelque chose: même si le Forum n'a pas toujours été plein cette saison — après tout, on se "tanne" de toujours voir le Canadien gagner —, les Montréalais idolâtrent leurs Glorieux à eux.

Comme au temps où Maurice Richard portait le destin du Québec sur ses épaules, ils sont descendus dans la rue pour crier à leurs préférés toute l'estime, la vénération, l'amour qu'ils leur portent.

"Les clients n'ont jamais été aussi généreux, ni aussi nombreux un vendredi après-midi," expliquait une barmaid de la rue Sainte-Catherine est. Faut croire qu'il y avait quelque chose dans l'air...

"Moi, je les attends depuis près de quatre heures," gémit un M. Tout-le-monde, posté près de la rue Saint-Laurent sur la Catherine. "Tout ce que je veux, c'est les voir de près!"

• • •

C'est ça, la gloire, mon petit Stéphane!

C'est quand, sur six kilomètres et demi, des milliers de personnes en liesse, comme dans le temps où la Saint-Jean se fêtait sur la Montagne, attendent patiemment quelque heureux événement en chantant toutes sortes de chansons gaies en ton honneur!

VICKERS

Suite de la page 3

syndicaux.

Tout nouvel employé a maintenant droit à une période d'entraînement tant qu'il ne peut effectuer son travail dans des conditions sécuritaires. De plus, il a droit à toute l'information sur les dangers concernant ses nouvelles fonctions.

Les employés obtiennent aussi 10 cents l'heure pour l'achat de vêtements sécuritaires. Ils auront dorénavant une salle de premiers soins à leur disposition ainsi qu'un camion équipé pour se rendre sur les lieux de tout accident de travail.

Côté salarial, les syndiqués obtiennent une augmentation horaire de 47 cents pour la première année du contrat et de 70 cents pour la deuxième, en plus d'avantages sociaux. Selon le syndicat, il s'agit d'une augmentation réelle de 12% par année.

L'ACTUALITÉ

Suite de la page 4

plusieurs annees et qui aboutit sert de modèle et d'incitation: la conscience politique n'en est que renforcée. Le contraire produit l'inverse. Plusieurs trouvent raisonnable de détruire à tout bout de champ ce qui a commencé la veille. L'inconséquence est aujourd'hui une mentalité très répandue. Il faut vouloir plus longtemps la même chose.

Le référendum concentrera autour de l'occasion qu'il offrira un ensemble d'objectifs positifs dont un seul, forcément, sera exprimé dans la question. Il sera indispensable de comprendre qu'en répondant à celle-ci, ce n'est pas seulement à elle qu'on répondra. Bien des choses qu'elle ne dira pas expressément dépendront pourtant de cette réponse. On jouera gros jeu, non pas parce que la question aurait par elle-même quelque chose de redoutable, mais parce qu'une foule de conséquences découleront du fait que les Québécois, ce jour-là, se seront ou non tenus debout.

Stages d'été au Centre d'astronomie de Val-David

Pour la première fois au Québec, le "monde ordinaire" pourra participer cet été à deux stages d'initiation et à deux autres de perfectionnement organisés par le Centre d'astronomie de Val-David.

Selon le directeur du Centre d'astronomie, M. Franco Cavezzali, il existait déjà des stages pour les jeunes mais c'est la première fois qu'on organise des stages accessibles à tous les groupes d'âge et concentrés dans six soirées de suite. Cela permet aux participants d'allier ces loisirs scientifique avec des vacances familiales dans les Laurentides, en camping ou autrement. Les stages d'initiation et de perfectionnement se tiendront pendant les semaines du 10 et du 17 juillet.

Les stages mettront avant tout l'accent sur des activités qui n'exigent pas d'instruments gigantesques et que l'on peut pratiquer avec des appareils de fortune: jumelles, petit télescope, caméra, calculatrice de poche, etc. Les participants sont d'ailleurs invités à apporter les appareils de ce genre dont ils disposent déjà, le cas échéant. Les autres pourront utiliser le matériel qui appartient au Centre d'astronomie et aux moniteurs, ou celui qu'on empruntera pour la circonstance aux maisons d'enseignement de la région.

Les stagiaires disposeront d'une chambre noire pour le développement des photos astronomiques, de l'instrumentation nécessaire pour suivre le mouvement apparent des étoiles, pour mesurer l'intensité lumineuse des astres et pour analyser leur spectre lumineux. Le matétiel photographique sera fourni gratuitement grâce à la collaboration de la compagnie Direct Film.

Même s'il insiste pour que les participants s'inscrivent avant le 15 juin (Téléphone: 1-819-322-6749), M. Cavezzali estime qu'il n'y a guère de contrainte quand au nombre des participants si ces derniers apportent une partie du matériel nécessaire.

Les stages seront dirigés par quelques moniteurs expérimentés, dont M. Jean Vallières, président de l'Association des groupes d'astronomes amateurs, (qui a d'ailleurs publié un petit manuel sur l'initiation à l'astronomie:.. à l'oeil nu) et M. Roger Gagnon, auteur d'un ouvrage sur la photo astronomique.

Les sessions d'observation et les présentations plus théoriques (surtout si le ciel est couvert) se feront à la salle du restaurant du Mont Plante, à proximité du Centre d'astronomie. Le prix du stage varie de $25 à $35 par personne selon qu'il s'agit d'un étudiant, d'un couple ou d'une personne seule.

Aide de $30 millions pour l'entreposage des grains

QUÉBEC (PC) — Le ministère québécois de l'Agriculture a annoncé hier un programme d'aide de $30 millions réparti sur cinq ans pour favoriser la construction de centres d'entreposage des grains dans chacune des régions de la province où la production céréalière le justifie.

En vertu de ce programme, le gouvernement affectera $21 millions et les coopératives d'agriculteurs et l'entreprise privée injecteront $9 millions.

Chaque construction autorisée sera sujette à une subvention de 70 pour cent de sa valeur.

Ce programme, a expliqué le ministère dans un coomuniqué, vise à offrir aux agriculteurs les services de manutention, de séchage, de criblage, d'entreposage et de classification des grains.

Ce programme permettra du même coup d'attenuer la dépendance du Québec à l'égard des provinces de l'Ouest et des Etats-Unis en matière de céréales fourragères.

Cliniques pour les handicapés

QUÉBEC (PC) — Encore cet été, les universités Laval, McGill et de Montréal opéreront leur clinique dentaire à l'intention des jeunes handicapés physiques et mentaux.

À cette fin, les trois universités recevront des subventions totales de $200,000 du ministère des Affaires sociales.

Ces cliniques dentaires sont organisées chaque été par les universités qui dispensent l'enseignement en médecine dentaire, afin de donner la possibilité aux étudiants-dentistes d'acquérir une expérience pratique durant leurs années d'étude.

Les services sont dispensés gratuitement.

Mini-loto

Le détenteur du billet portant le numéro de série 15 et du billet portant le numéro 24274 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 24274 parmi toutes les autres séries gagnent $5,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 4274 dans toutes les séries gagnent $500. Les détenteurs du numéro se terminant par 274 dans toutes les séries gagnent $100.

Loto-perfecta
13-14-17-25-27-35
Numéro complémentaire: 30

au fil des mots

Ah, mon beau nursing!

par Louis-Paul Béguin

En mars 1968, M. Jacques Boulay écrivait dans Méta, ce qui suit au sujet de nursing: Est-il bien vrai que l'expression *soins infirmiers* ne rend pas tout le contenu du mot "nursing". Rien n'est moins sûr, quoi qu'en pensent les médecins français... (suivait une liste de médecins qui voyaient dans nursing une panacée... dégonflée depuis). M. Boulay continuait: "Pour une infirmière, déplacer un oreiller sous la tête d'un malade, donner un lavement, faire une piqûre, prendre la température et la noter, dire une parole réconfortante, accorder un sourire, constituent des soins." M Boulay avait très bien vu que la préférence pour nursing, terme générique anglais, était de nature para-linguistique. Le prestige de la science américaine ou anglo-saxonne, le mot nursing le rappelait très bien dans l'esprit de certains. Vouloir s'identifier inconsciemment à la collectivité anglo-saxonne est un phénomène connu au Québec: la grosse voiture de l'année, le cigare, les petits mots anglais introduits ici et là dans la conversation (man, fun, etc.) font partie de ce désir d'être "plus fort" en faisant partie du groupe qui est le plus fort, l'anglais, tout en réagissant, à d'autres moments contre des termes venus de l'anglais mais passés dans la langue française. Mécanisme de défense, de compensation psychologique, suivi de réactions contraires. Tout cela est presque inconscient. Mais c'est connu. Dire *diète* au lieu de *régime*, prononcer *camping* à l'anglaise, tout cela fait partie du même sentiment qui fait prendre leur distance, à certains, par rapport à la France; et à d'autres moments, par rapport aux Etats-Unis. Même chose au Cahada anglais: on profite de la civilisation américaine à tout moment de sa vie, et on critique les Etats-Unis constamment.

Dire *nursing*, au nom d'une sacro-sainte science anglo-saxonne, c'est écarter une partie de sa langue, donc une partie de son identité. Refuser un terme anglais devenu français, c'est réagir contre l'emprunt normal, par peur d'invasion. Trouver des arguments contre l'emploi d'un mot français en disant tout de suite, à priori, que rien en français ne peut remplacer le mot nursing, c'est ne pas avoir foi en sa langue. C'est compréhensible, mais c'est ainsi.

Que des médecins français soient tombés dans le panneau ne m'étonne pas. D'autres ont réagi au contraire depuis des années contre l'anglicisation du domaine médical. Toutes ces réactions s'expliquent. Ce sont des réactions normales à l'influence dangereuse d'une langue trop forte venue d'un pays envahissant (comme les Etats-Unis). Cela n'a rien à voir avec la langue anglaise, et cela n'est pas "faire de la politique". Les linguistes connaissent très bien ces phénomènes para-linguistiques.

Décréter que "sciences infirmières" sera désormais l'équivalent de nursing, au Québec, c'est reprendre possession de sa langue dans son intégralité universelle. Pas moins que cela. C'est un acte de libération psychologique qui fait honneur à l'Université de Montréal.

27 mai

par la PC et l'AP

Il y a un an aujourd'hui, le 27 mai 1977, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau et sa femme Margaret annonçaient leur séparation, après six ans d'une union qui a donné trois fils.

1974 — Valery Giscard d'Estaing est installé dans les fonctions de président de la République française; Jacques Chirac est nommé premier ministre.

1970 — Une coalition de gauche, dirigée par Mme Sirinavo Bandanaraike, enlève les élections à Ceylan.

1964 — Décès à l'âge de 74 ans du pandit Nehru, auquel succède à la tête du gouvernement indien Lal Bahadur Shastri.

1960 — En Turquie, le gouvernement du premier ministre Adnan Menderes et du président Celal Bayar est renversé et le général Cemal Gursel prend le pouvoir.

1954 — Explosion à bord du porte-avions américain Lexington au large du Rhode Island: plus de 100 marins sont tués.

1936 — Le paquebot britannique Queen Mary effectue sa première traversée de l'Atlantique.

1927 — Thomas Masaryk est réélu président de la République tchécoslovaque.

1905 — Les Japonais détruisent 35 bâtiments russes au cours d'une bataille navale dans le détroit de Tsushima, au large de la Corée.



Le premier casino de la côte est

ATLANTIC CITY, New Jersey (AFP) — Le premier casino de la côte est des Etats-Unis a ouvert ses portes hier à Atlantic City, dans le New Jersey.

En présence d'une foule de plusieurs milliers de joueurs et de curieux, le gouverneur de l'état, M. Brendan Byrne, a coupé le ruban symbolique barrant l'entrée du Resorts International Hotel, premier casino légal fonctionnant aux Etats-Unis en dehors de ceux du Nevada et l'un des plus grands du monde.

Le Resorts International Hotel, un ancien hôtel de luxe d'Atlantic City situé en bord de mer et restauré pour une cinquantaine de millions de dollars par un conglomérat de Floride possédant déjà deux casinos dans les Bahamas, sera désormais uniquement consacré au jeu. D'une surface de 5,000 mètres carrés, il contient 1,400 machines de jeu utilisant les pièces de monnaies et 120 tables de roulette, baccara, blackjack, craps et "big six" (jeux de dés).

La commission des biens culturels déplore son manque d'"outillage"

QUEBEC (PC) — "Il n'est pas de commission aussi démunie, matériellement, que la Commission des biens culturels", souligne le cinquième rapport annuel de cet organisme consultatif déposé récemment à l'Assemblée nationale.

La Commission déplore le fait qu'elle n'est pas "outillée" pour faire elle-même une recherche adéquate. Elle insiste donc, comme elle l'a fait dans le passé, sur la nécessité d'avoir son propre service de recherche pour mener à terme l'étude des nombreux mémoires qui lui sont soumis.

Son mandat étant de "faire au ministre des Recommandations sur toute question relative à la conservation des biens culturels", la commission ne voit pas par ailleurs pourquoi elle devrait attendre une demande d'avis pour s'intéresser à des questions qui attirent son attention.

Mais dans les circonstances actuelles, surtout si elle connait déjà l'opinion de la direction générale du patrimoine, la commission "serait mal venue d'exprimer un avis contraire en l'absence d'un service de recherche dont elle aurait la direction".

Présentement, le processus des décisions se déroule dans un "cercle vicieux", observe le rapport. Après avoir reçu une demande d'avis, la commission s'adresse à la direction générale du patrimoine pour une étude et un rapport techniques, après quoi elle fait une recommandation au ministre. Celui-ci, avant de rendre sa décision, s'enquiert à son tour du bien-fondé de cette recommandation auprès de la même direction générale qui a fourni les données de base à la commission. "Voilà le cercle qui se referme au point de départ."

"Puisque la loi demande à la commission d'être un organisme de consultation auprès du ministre des Affaires culturelles, il va de soi que celle-ci ne peut se reposer uniquement, au point de vue de la recherche et des opinions à donner, sur les seuls avis de ceux qui à leur tour conseillent le ministre."

Les commissaires, par la voix de leur président, Me Georges-Émile Lapalme, estiment que la commission doit faire ses recommandations en toute indépendance. Tout en prenant connaissance des dossiers préparés par la direction générale du patrimoine, la commission devrait pouvoir également s'appuyer sur une recherche additionnelle lorsqu'elle le juge à propos, affirme le rapport.

Une autre lacune, que la commission a relevée dans son rapport précédent et qu'elle souligne encore une fois, a trait à la conservation et au classement de ses archives. À la suite des critiques exprimées la première fois, la commission reconnaît qu'un travail constructif a été accompli dans ce domaine.

Elle ne note qu'une politique administrative de la gestion des documents a été adoptée et qu'un comité interministériel a été mis sur pied pour apporter les corrections souhaitées.

Enfin, la commission dénonce la situation voulant que plusieurs de ses recommandations soient restées sans réponse de la part de la direction générale du patrimoine. Elle se dit consciente de la tâche énorme qui incombe aux techniciens, selon elle trop peu nombreux, de la direction générale du patrimoine, mais elle estime que le "silence de nombreux dossiers" l'empêche de se prononcer en temps utile sur des cas urgents.

La commission est également intéressée à connaître le sort de ses recommandations afin qu'elle puisse établir, pour sa propre gouverne, une sorte de jurisprudence puisée à même les décisions ultimes du ministère.

Rupture des négociations à Radio-Canada

Quelque 160 journalistes et commis à l'emploi de Radio-Canada à Montréal, Québec et Rimouski, tant aux secteurs anglais et français qu'au service international, décideront lundi des mesures à prendre, à la suite de la rupture des négociations.

Après une vingtaine de rencontres depuis janvier dernier, les pourparlers ont en effet achoppé hier devant l'impossibilité du Syndicat général du cinéma et de la télévision d'obtenir, dit-il, des concessions mineures de la partie patronale, tant sur les clauses normatives que salariales.

Le contrat de travail du syndicat (FNC-CSN) est échu depuis le 30 novembre 1977. Un porte-parole a précisé que les membres se prononceront lundi soir sur des propositions bien concrètes quant aux prochaines démarches dans la négociation. Ils ont déjà tenu une séance d'étude de 24 heures, le 17 mai.

Côté salarial, les syndiqués réclament la parité avec leurs collègues de Toronto, représentés par un autre syndicat. Il y a un an, un écart de $821 dans la masse salariale moyenne favorisait ces derniers. Radio-Canada aurait proposé une augmentation de 7.5% dans la masse globale, mais selon le syndicat, les plus bas salariés ne seraient augmentés que de 6.4% en moyenne, soit entre $300 et $500 par année.

"Mais les négociations sont vraiment dans une impasse à cause de l'indifférence de la partie patronale, qui n'a accepté jusqu'ici de modifier qu'une dizaine d'articles en notre faveur, a précisé le porte-parole. Et il s'agit surtout d'articles touchant le régime administratif, en somme des détails très accessoires."

Côté normatif, le syndicat prétend vouloir obtenir ce que d'autres journalistes du Québec ont déjà dans leurs conventions collectives, parfois depuis plusieurs années.

C'est ainsi qu'on aimerait modifier, en vain jusqu'ici, un article de juridiction pour empêcher des mutations d'une tâche à une autre sans le consentement du journaliste impliqué. Le syndicat voudrait également préciser une clause, actuellement fort vague, touchant les conflits d'intérêt pour du travail à l'extérieur.

SUEZ
MOTEL
FACE À L'OCÉAN
182ième rue
MIAMI BEACH, FLA. 33154
SPÉCIAL D'ÉTÉ
7 JRS - 7 NUITS
1 À 4 PERSONNES
DE $98.00 À $162
par chambre, par semaine
suivant la chambre
24 avril au 18 déc.
le prix inclut
GRATUIT
* Tennis sur place
* Une partie de golf gratuite - terrain tout près - adultes
* Une admission au Calder Race Course - adultes
* Cocktail gratuit
* Saucissons gratuits
2 piscines et piscine spéciale pour enfants - plage privée
loisirs organisés - Club de nuit
Restaurants - face à l'océan
Bob Lucas — Prop.-gérant
FRAIS VIRÉS 947-6748
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Telex no. 51-8883

CERTIFICATS
9 1/2 %
3 ANS
4-5 ANS
placement et interêts garantis
aucuns frais
Un dépôt minimum de $500., placé durant 4 ans avec l'interêt versé annuellement, vous rapportera $190.00 en interêts.
intérêt composé: 9¼%
Un dépôt minimum de $500., placé durant 4 ans à intérêt composé annuellement, vous rapportera $212.25 en intérêts à échéance.
*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.
D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.
UN ARCHET DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE
1253, av. McGill College, Montreal, tel: 878-3351
401, boul. Labelle, Place Rosemere, tel: 621-0715
6633, rue Sherbrooke est, Montreal, tel: 253-1720

1918 ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ 1978 ԱՆԿԱԽՈՒԹԻՒՆ

28 MAI 1918

INDÉPENDANCE DE L'ARMÉNIE

Les Arméniens dans le monde entier célèbrent aujourd'hui le soixantième anniversaire de l'Indépendance de l'Arménie.



Les dates significatives en rapport avec cet événement historique sont:

1375
Fin du dernier Royaume indépendant d'Arménie et occupation de son territoire par l'Empire Ottoman.

1914-1918
Première Guerre Mondiale entre les Puissances Alliées (la Grande-Bretagne, la France, la Russie et d'autres pays) d'une part et l'Allemagne, la Turquie Ottomane et leurs alliées d'autre part.

24 avril 1915
Début de la Déportation et des massacres du peuple arménien par la Turquie Ottomane; c'est le premier génocide du vingtième siècle.

28 mai 1918
DÉCLARATION DE L'INDÉPENDANCE DE L'ARMÉNIE sur une petite partie de son territoire, après de glorieuses batailles de survie contre les armées des envahisseurs ottomans, qui, profitant de la situation créée par la Révolution d'Octobre et la désintégration de l'armée tzariste voulaient liquider une fois pour toute la "question arménienne".

10 août 1920
Signature du Traité de paix de Sèvres entre les puissances alliées victorieuses de la Première Guerre Mondiale (comprenant entre autres, le Canada et l'Arménie Indépendante) et la Turquie Ottomane vaincue. Reconnaissance internationale de l'indépendance de l'Arménie et fixation de ses frontières avec la Turquie par le Président W. Wilson des États-Unis.

Les célébrations de la déclaration d'indépendance de l'Arménie débuteront par un bal populaire qui aura lieu le samedi, 27 mai 1978 au "Slovak Hall" à Montréal.

Les invités d'honneur de la soirée sont:

Madame Jeanne Sauvé — Ministre Fédéral des Communications
Monsieur Jacques Couture — Ministre de l'Immigration du Québec
Monsieur Marcel Prud'homme — Député de St-Denis aux Communes et Président de la Commission Parlementaire des Affaires Étrangères

Comité National Arménien du Canada

Les vraies questions sur l'Office municipal d'habitation

par

Gaétan Lebeau, John Gardiner et André Berthelet

S'étant heurtés au refus du maire, qui préside les séances du conseil municipal, d'ouvrir le débat sur les problèmes et les pratiques de l'Office municipal de l'habitation, trois conseillers de l'Opposition ont résolu de faire publiquement le point dans cet article spécial qu'ils ont soumis au DEVOIR. En voici le texte intégral.

Récemment, les médias ont fait grand état d'un débat concernant l'Office municipal d'habitation de Montréal, qui portait précisément sur le mode de sélection des locataires et d'attribution des logements publics. Nous devrions parler d'un tollé plutôt que d'un véritable débat puisqu'il n'y a pas eu de discussions de fond sur les problèmes que nous avons soulevés. Ceux-ci d'ailleurs dépassaient largement la stricte question de savoir si des irrégularités ont été commises, dans des cas précis, dans l'attribution des logements.

Les documents que nous avons déposés devant le Conseil municipal pour justifier notre demande de siéger en comité plénier afin d'étudier à fond les problèmes de l'Office suscitaient suffisamment de doutes dans notre esprit pour nécessiter une telle étude. Mais, en fait, le débat que nous avons cherché à provoquer met en cause toute la philosophie qui guide le gouvernement municipal dans l'administration de la chose publique.

Les événements

Pendant l'étude des prévisions budgétaires de la Ville, le Rassemblement des citoyens de Montréal a pris l'habitude depuis qu'il siège à ce Conseil de faire comparaître devant lui les directeurs des différents services municipaux dans le but de scruter à fond les politiques qui les guideront dans l'année à venir. L'Office municipal n'est pas à vrai dire un service municipal; il est plutôt une corporation parapublique dont le budget et le bilan financier doivent être soumis annuellement au Comité exécutif.

Dans le passé nous avons profité de l'étude du budget du service de l'Habitation et de l'Urbanisme, dont M. Guy Legault est le directeur, pour poser toutes nos questions sur l'Office dont c'est le même M. Legault qui est le président directeur général. Celui-ci avait toujours répondu librement à nos questions et, bien que nous ayons très souvent manifesté notre désaccord avec ses politiques, nous devons admettre que M. Legault participait allègrement au débat et ne craignait pas de confronter ses conceptions avec les nôtres.

Cette année, lorsque nous l'avons interrogé sur l'office, M. Legault s'est systématiquement défilé devant nos questions concernant la gestion interne de l'O.M.H.M. Notre surprise fut double quand le Comité exécutif a lui aussi refusé de répondre à nos questions. Ce seul fait était de nature à semer des doutes sérieux, non seulement dans l'esprit des conseillers municipaux du R.C.M., mais aussi dans l'esprit de la population en général. L'ampleur qu'a pris toute l'affaire, nous le répétons, n'est pas du tout le fait de notre attitude au cours des huit jours qu'a duré le "suspense" qui fut très amplement "couvert" par les médias d'information. Il nous apparaît évident que c'est le mutisme obstiné de M. Legault et du Comité exécutif qui donna le coup d'envoi d'une escalade qui devait provoquer toutes sortes de spéculations sur les réponses à nos questions...

Pourquoi M. Legault et le Comité exécutif refusaient-ils de répondre à nos questions sur la désastreuse disparition des bureaux de quartier de l'Office? Pourquoi refusaient-ils de répondre à nos questions sur le mode d'attribution des logements publics? Cette coïncidence était d'autant plus curieuse que nous avions tous les moyens de prouver que cette centralisation antidémocratique s'est révélée absolument néfaste pour l'Office et surtout pour ses locataires. Curieuse aussi parce que nous avions des documents (ceux que nous avons déposés au Conseil) qui prouvaient dans quelques cas précis qu'il y a eu vraiment des irrégularités dans la sélection des candidats-locataires et dans l'attribution des logements.

La politique du secret

Une des principales caractéristiques de l'Office municipal d'habitation est le secret qui entoure ses opérations et son fonctionnement. L'Office se comporte exactement comme une entreprise privée classique. Pourtant il gère des logements construits et administrés grâce aux deniers publics, les membres de son conseil d'administration sont nommés par le Comité exécutif de la Ville, et celle-ci déboursera cette année près de deux millions de dollars pour financer sa quote-part du déficit annuel d'opération. La Ville, via l'Office, est le plus grand propriétaire de logements à Montréal.

Cette caractéristique de gérer les deniers publics comme on le fait dans le secteur privé n'est pas propre à la seule ville de Montréal. Les autres gouvernements ont pris depuis quelques décades l'habitude de multiplier les appareils de l'État qui administrent des budgets considérables soustraits au contrôle du public en général et de l'appareil gouvernemental en particulier. On pourrait mentionner, dans le cas du gouvernement fédéral, la Société centrale d'Hypothèques et de Logements, Via Rail, le CN, Radio-Canada, etc. En ce qui concerne le gouvernement du Québec, la Commission Municipale, la Société d'Habitation du Québec, les différents services de police (notamment la Sûreté du Québec), etc. Mais encore à ces niveaux, il existe au moins des rapports d'activités annuels, des prévisions budgétaires et des bilans financiers qui sont publics. Il existe aussi des commissions parlementaires fréquentes où beaucoup d'informations deviennent accessibles au public.

Nous ne prétendons pas ici que les mécanismes parlementaires sont toujours synonymes de démocratie! Ils sont en fait souvent bien loin de la population. Mais ils servent au moins à diffuser largement une grande somme d'informations. Et ce n'est malheureusement pas le cas de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine, au sein desquelles le Comité exécutif de la Ville exerce un pouvoir démesurément étendu. Ici c'est le règne du secret total. Que penser par exemple de la toute nouvelle Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) qui administre Terre des Hommes; il s'agit, comme tout le monde le sait, d'un club privé tant du point de vue de la façon avec laquelle cette association a été fondée, que de la manière dont les membres ont été recrutés par le maire Drapeau lui-même (comme il le confirme d'ailleurs publiquement!), que du point de vue de l'administration de son budget, que des décisions qui sont prises concernant les grandes orientations de Terre des Hommes.

Que penser de la Société municipale d'habitation de Montréal (en pleine gestation), qui elle aussi prend les allures d'un véritable club privé par la façon dont sont nommés les membres du Conseil d'administration, l'absence des locataires éventuels dans la gestion de leurs logements, les bilans financiers et les procès verbaux du Conseil d'administration non publiés, etc.?

Que penser du dossier olympique où une institution comme la Régie des installations olympiques (RIO) a, elle aussi, fonctionné selon un mode en vigueur dans l'entreprise privée? Ce qui a aussi contribué à soustraire du contrôle du Conseil municipal l'essentiel des décisions touchant aux budgets qui ont été investis dans cette entreprise pour le moins éléphantesque.

Quant à la Communauté urbaine, c'est la même situation puisque 70% de son budget annuel échappe complètement au contrôle du Conseil... Le budget du transport est administré par la CTCUM, et celui du Service de la police, administré principalement par le Conseil de sécurité publique...

Un Conseil sans pouvoir

En fait, depuis le début des années 70, non seulement plusieurs juridictions municipales et régionales sont-elles passées sous le contrôle d'Ottawa ou de Québec, mais plus encore les juridictions qui sont demeurées à Montréal ont été soustraites au contrôle du Conseil pour être administrées par des institutions dont le secret est la caractéristique principale.

Nous avons voulu saisir le Conseil de cette préoccupation, mais nous avons essuyé une fin de non recevoir et avons affronté le mutisme le plus complet. Même si, comme nous le mentionnions plus haut, Montréal avec ses 7000 logements (trop peu à notre avis) est le plus grand propriétaire de la région métropolitaine, toutes les décisions qui ont marqué, voire même secoué l'O.M.H.M. au cours des dernières années, ont été prises dans le secret, élaborées par des fonctionnaires, sans qu'un véritable débat n'ait préalablement eu lieu au Conseil municipal. Exception faite des cas où le RCM, exploitant à l'extrême les minces perches que lui tendent les mécanismes antidémocratiques du Conseil, a pu réussir à faire justifier par l'administration ses politiques rétrogrades!

Citons, par exemple, la lutte acharnée des locataires de l'Office pour la reconnaissance de leur association contre laquelle la Ville a opposé une imagination et une fermeté dignes des propriétaires les plus impitoyables du marché privé! Citons aussi le cas de la centralisation des services de l'Office dans les bureaux de la rue Notre-Dame qui incommode tout le monde, sauf les quelques technocrates qui ont privément décidé qu'il en serait ainsi! Les quelque 7000 candidats-locataires qui ont dû cette année se bousculer pour s'inscrire sur les listes d'attente de l'Office en auraient gros à dire sur cette décision, eux qui devront s'arracher littéralement les quelques centaines de logements qui deviendront disponibles pendant l'année prochaine...

Un maire juge et partie

C'est donc dans ce contexte général que nous avions souhaité un débat au Conseil, inspirés par deux cas précis. Et c'est aussi dans ce contexte que le maire Drapeau, président des débats et chef du Parti Civique, a refusé systématiquement que le Conseil puisse discuter à fond ces questions. Malgré qu'il nous avait "sommés" de déposer des documents précis, ce que nous avons fait, pour permettre au Conseil de se transformer en comité plénier, non seulement n'a-t-il pas permis au Conseil de vider ces questions, mais au contraire il a trouvé, comme c'est son habitude, une façon de noyer carrément le poisson! Il a répondu à nos questions politiques par une solution d'ordre "technique et juridique"; il a déclaré qu'il allait juger lui-même, avec l'aide du juge en chef de la Cour municipale, si "un ou des conseillers avaient eu une conduite dérogatoire en rapport avec l'attribution des logements à l'Office municipal d'habitation de Montréal"! Il jugera ainsi sa propre administration...

Au moment précis où le maire a annoncé qu'il allait encore une fois se faire juge dans une cause où il est partie, nous allions déposer une motion visant à parmettre au Conseil de vider lui-même la question. Nous allions suggérer:

1) que le Comité exécutif étudie l'opportunité de mettre sur pied un comité de cinq membres composé d'un conseiller du Parti civique (autre que ceux du Comité exécutif), un conseiller du RCM, un conseiller indépendant, un représentant du syndicat des employés de l'Office municipal d'habitation désigné par les instances de ce syndicat, et une cinquième personne choisie par les quatre premières en dehors de la fonction publique municipale et qui agira comme président;

2) que ce Comité ait pour mandat de faire toute la lumière sur le processus de sélection des locataires de l'Office et d'attribution des logements publics, de soumettre au Conseil toute recommandation pertinente, qu'il ait le pouvoir de consulter tous les dossiers de l'Office qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de son mandat, qu'il puisse interroger tous les employés qu'il jugera à propos, que l'Office et la Ville lui donnent accès à toutes les informations pertinentes;

3) que ce Comité fasse rapport au Conseil dans les 60 jours.

La Vitorine aura son siège à Montréal

par Jean-Pierre Tadros

CANNES — La grosse nouvelle aujourd'hui, à Cannes, c'est la création d'une nouvelle compagnie de production et autres services annexes dont le siège social est à Montréal. Il s'agit de la Société internationale des films de la Victorine Inc. (VIF). Ce qui donne tout son sens à la récente reprise des studios de la Victorine, près de Nice, par les films "Images du monde" que dirige le Canadien Claude Tedguy.

Ainsi donc ces studios deviennent le port d'attache d'un nouveau réseau de production nord-américain qui, lui, aura son siège social à Montréal. Mais pourquoi Montréal? Jean-Pierre Boegner, qui a mis en place cette nouvelle structure, s'en est expliqué en ces termes: "Essayer d'ignorer les goûts du public américain ou de ne pas tenir compte des standards actuels définis par les réseaux de télévision américains serait un suicide. On ne peut ignorer ce marché, et Montréal, avec ses deux cultures majeures, ne pourra que nous aider à rester conscients des nécessités du marché américain. "Mais ce sont finalement les avantages fiscaux consentis aux investissements dans les films certifiés canadiens qui rendent la métropole canadienne si attrayante aux producteurs indépendants américains.

Car dans VIF, on retrouve avant tout des Américains comme Sydney Kaufman, président de Performance Guarantees; Walter Wood, un ex-commissaire du département des arts cinématographiques de la ville de New York et président de Marwick Productions; James Aubrey, un ancien président de MGM et de CBS, et aujourd'hui président de Aubrey Productions. Un seul Canadien, donc, en la personne de Harry Gulkin, le producteur de "Lies my Father told me" et de "Two Solitudes". Et cette nouvelle société a annoncé qu'elle avait pu attirer aux studios de la Victorine des productions dont le coût global se situe à 60 millions de dollars.

Les journalistes canadiens ont été invités hier à visiter les studios de la Victorine qui arborait pour l'occasion l'emblème: "C'est parti." Le maire de la ville de Nice, et ancien ministre, est même venu donner le coup d'envoi. Le départ est donc donné, mais qui va maintenant acheter les studios? On sait qu'ils sont pour le moment loués pour une période de deux ans par les films Images du monde. Son président, Claude Tedguy dit détenir une option d'achat; mais Jean-Pierre Boegner indique au contraire que c'est son groupe, vif, qui détient cette option. Il faudra que le différend se règle vite car la vente des studios serait imminente, si on en croit les propos du fils de l'actuel propriétaire des lieux.

Quant aux studios de la Victorine, non seulement aura-t-on pu assister au tournage de "The Passage" mettant en vedette Anthony Quinn (qui était à l'oeuvre), mais encore aura-t-on pu retrouver les décors de "la Folle de Chaillot" et de "la Nuit américaine".

Hier, en compétition officielle, on a pu voir "Coming Home" de Hal Ashby avec Jane Fonda et Jon Voight, qui a déjà été présenté à Montréal, et un film australien, "The Chant of Jimmie Blacksmith". Il faut dire que le cinéma australien se fait de plus en plus remarquer à Cannes ces dernières années. Il est curieux d'ailleurs de constater combien l'étoile du cinéma australien grandit, alors même que celle du cinéma canadien pâlit. Or, les structures de l'industrie cinématographique australienne ont été en grande partie calquées sur celles du Canada, et à Cannes ils sont venus imiter les campagnes de promotion de Cinéma Canada. Mais alors qu'un étonnant dynamisme semble animer cette année la délégation australienne, c'est le calme plat du côté canadien.

La complainte australienne de Jimmy Blacksmith ne manque pas d'intérêt. Il aurait été en tout cas réconfortant de voir un tel film produit au Canada, même si on est loin du chef-d'oeuvre avec ce film de Fred Schepisi. Mais pour la première fois, au moins, verra-t-on exposer le racisme australien envers les aborigènes tués par centaine de milles. C'est l'histoire d'un Metis mi-blanc mi-aborigène qui quitte sa tribu et essaie de faire vie dans la société blanche. Ne pouvant y arriver, il se révolte et tue. Le scénario est intelligent et le récit très classique. Mais au moins cela est-il fait avec tact et humour (même si on ne nous épargne peu de choses des scènes de violence) et le spectateur se laisse prendre au jeu.

Fabien Roy dénonce les règles du placement dans le bâtiment

QUÉBEC (PC) — Le député indépendant de Beauce-sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, est mécontent des nouveaux rglements relatifs au placement dans l'industrie, de la construction.

Et il l'a fait savoir sans détour hier matin à Québec au ministre du Travail et de la main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, qu'il a convoqué en mini-débat en commission parlementaire.

M. Roy s'est plaint du fait que le nouveau règlement n'assure aucune protection aux travailleurs de la construction dans les régions.

Le député, par exemple, a fait observer que selon le règlement, un tavailleur de la construction portant un certificat de classe B résidant dans un petit village serait, au cas de travaux de construction dans sa localité, écarté au profit d'un travailleur d'une autre localité d'une même région, détenteur d'un certificat de classe A.

Un autre grief du député est que le règlement ne tient pas compte de la disparité de problèmes entre les grands centres et les petites localités, des différences entre la construction industrielle et commerciale, entre la construction et la rénovation et que le règlement oblige le journalier à détenir un permis de travail.

Le ministre du Travail, après avoir convenu que le règlement n'est pas parfait, estime qu'il est nécessaire en raison du fait que l'industrie de la construction n'offre que 90,000 à 100,000 emplois alors que les effectifs sont de 200,000 travailleurs.

"Nous devons, a déclaré M. Johnson, privilégier d'abord les vrais travailleurs de la construction, ceux qui y gagnent leur vie avant ceux qui n'y trouvent qu'un revenu d'appoint."

D'autre part, le ministre a fait savoir que la tutelle du local 144 (FTQ-Construction) se poursuivra en dépit des actes de violence posés lors des assemblées convoquées par les tuteurs.

Sherbrooke applaudit la réforme Tardif

SHERBROOKE (PC) — "Les commissions scolaires charrient en associant la perte du champ d'impôt foncier à leur disparition. Quant à leur autonomie, elles l'ont perdue à partir du moment où elles ont accepté le taux de taxe normalisé devenant ainsi des percepteurs de taxes."

Commentant le projet de réforme fiscale présenté par M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, Me Jacques O'Bready, maire de Sherbrooke et vice-président de l'Union des municipalités du Québec, a décoché quelques flèches aux commissions scolaires à qui il reproche de dresser le spectre de la disparition éventuelle des municipalités.

Peu impressionné par ces menaces, le maire de Sherbrooke répond qu'"il a "applaudi à deux mains" le projet de réforme du ministre des Affaires municipales parce que "pour la première fois, les municipalités pourront discuter sur quelque chose de consistant au lieu des miettes auxquelles elles étaient habituées."

Le maire O'Bready ne considère pas pour autant que toutes les mesures proposées par le ministre Tardif le satisfont mais elles "constituent un bon départ pour les discussions" et le sommet sur la fiscalité municipale, qui se tiendra les 8, 9 et 10 juin prochain, permettra aux municipalités comme aux commissions scolaires de se faire entendre.

Ainsi, Me O'Bready précise qu'il n'est pas prêt à concéder l'abolition de la taxe d'affaires ni à abandonner la ristourne de deux pour cent de la taxe de vente. Selon lui, la taxe de vente peut inciter les municipalités à promouvoir les activités commerciales sur leur territoire.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE–LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

PENSIONNAT pour GARÇONS
ÉCOLE SECONDAIRE
ÉDUCATION PRÉLIMINAIRE — ÉTUDE JOURNALIÈRE SUPERVISÉE
UNE TRADITION DE 108 ANS EN ÉDUCATION FERME ET DISCIPLINÉE
Programme complet en athlétisme
ASSUMPTION HIGH SCHOOL
WINDSOR, ONTARIO
Résumé académique complet
Sous la Direction des Pères Basiliens
Facile d'accès à Windsor par autoroute 401, ou par train, autobus ou avion.
Le rôle du Collège Assomption est d'orienter le jeune homme dans sa croissance intellectuelle, spirituelle, physique et émotionnelle.
Pour informations, écrire ou téléphoner:
Rév. R.J. Cullen, C.S.B.
Assumption High School
1100 Huron Church Road
Windsor, Ontario, N9C 2K7.
Téléphone: 519-256-7801

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194
PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559
samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

ENCAN PUBLIC
PAR ORDRE DES PROPRIÉTAIRES:
VENTE FINALE
DE 28 MAISONS SITUÉES À BROSSARD ET RIVIÈRE DES PRAIRIES
DIMANCHE 28 MAI 1978
À 1:30 DE L'APRÈS-MIDI
5555 RUE PANNETON, BROSSARD
près Mail Champlain
(et non 29 avril tel qu'annoncé précédemment)
DESCRIPTION DES ACTIFS:
LOT 1: Trois maisons de ville de trois et quatre chambres à coucher; construction de briques et bois; 5610, 5620 rue Panneton et 1140 Boul. Provencher: Prix: $24,500.00 par maison
LOT 2: Trois maisons de ville de trois et quatre chambres; construction de briques et d'acier, escalier de marbre, nombreux suppléments; 1245, 1295 et 1325 rue Provost: Prix: $26,500.00 par maison
LOT 3: Maison à deux étages avec trois chambres à coucher; construction de béton à l'épreuve du feu; 1295 Place Port-Royal: Prix: $32,000.00
LOT 4: Maison à deux étages avec trois chambres à coucher; construction de béton à l'épreuve du feu; 1295 Place Port-Royal: Prix: $29,000.00
LOT 5: Dix-huit cottages semi-détachés de deux étages à trois chambres à coucher; construction de béton à l'épreuve du feu; 5600, 5610 rue Paquin; 5470, 5490, 5500, 5510, 5515, 5520, 5530, 5545 rue Panneton; 1115, 1125, 1135, 1145, 1155, 1165 rue Plourde; 5310, 5320 rue Pigeon: Prix: $34,000.00 par maison
LOT 6: Deux maisons de ville à trois chambres à coucher; construction de briques et bois; 11812, 11854 rue Pierre Baillargeon: Prix: $27,000.00 par maison
CHAQUE MAISON DE CHAQUE LOT SERA VENDUE SÉPARÉMENT
CONDITIONS DE LA VENTE:
1. Les maisons doivent être vendues comptant en sus de la première hypothèque existante;
2. Si l'acheteur désire refinancer la première hypothèque, le représentant d'une compagnie d'hypothèques sera sur place pour recevoir les demandes;
3. Toutes les ventes sont sujettes à ce que les acheteurs reçoivent l'approbation d'un prêteur hypothécaire certifié dans les quinze jours suivant le 28 mai 1978. Au cas où l'acheteur ne possèderait pas les qualifications requises, tous les dépôts lui seront remis.
4. L'encherisseur accepté pour chaque maison devra fournir un dépôt de $1,500.00 par chèque certifié payable à l'ordre de Me Louis Lefebvre, notaire, en fiducie;
5. Si un acheteur possède les conditions requises et ne conclut pas la vente, son dépôt sera forfait à titre de dommages et intérêts liquidés et la vente sera annulée à toutes fins que de droit;
6. Tous les ajustements seront faits en date de la vente;
7. Les maisons avec garage portent un supplément de prix de $500.00;
8. *Toutes les maisons mentionnées dans les lots 1 à 6 qui seront vendues avant la date de l'encan ne seront pas offertes lors de celui-ci;*
9. *Toutes les maisons vendues avant l'encan seront vendues au prix prévu avec un dépôt de $1,000.00, la balance devant être payable dans les trente jours suivants;*
10. Les montants des hypothèques existantes ainsi que les offres d'achat et les formules d'acte de vente sont disponibles auprès de la maison modèle.
HEURES DE VISITE: 10:00 A.M. À 9:00 P.M.
TOUS LES JOURS
5555 RUE PANNETON, BROSSARD
(angle boul. Provencher)
TÉL.: 671-7401
672-9011
ENCANTEURS LIQUIDATEURS
Tél.: (514) 272-3195 272-9133
VENTES TRANS-CANADA SALES Inc.
149, AVE BEAUMONT
ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

tribunaux

Le SFPQ a gain de cause au tribunal du travail

Bien que le gouvernement du Québec eût fait valoir qu'un fonctionnaire, M. Carol Dion, ne pouvait être syndiqué, à cause du caractère hautement confidentiel de son travail, le Tribunal du travail vient de donner gain de cause au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, qui veut admettre M. Dion dans ses rangs.

A titre d'agent vérificateur au ministère des Finances et affecté à la gestion de la caisse gouvernementale, M. Dion connait chaque jour la situation de l'encaisse du gouvernement. Mais le juge Denys Aubé, se référant au Code du travail et à la jurisprudence du juge Victor Melançon, de la Cour supérieure, croit que ces données sur les liquidités gouvernementales sont connues par trois agents de bureau, sans compter que différentes informations données par les banques sont également connues d'au moins une autre personne.

De plus, le juge Aubé note que la publication annuelle dans les comptes publics est de nature à enlever tout caractère de confidentialité aux renseignements possédés par M. Dion. Le juge Aubé affirme enfin que ces mêmes renseignements ne pourraient être d'un grand secours, dans une négociation, pour un syndicat. Il ne voit pas ce que ce dernier pourrait faire avec le fait de savoir la liquidité bancaire quotidienne du gouvernement.

Le tribunal des transports ne peut rien contre les Sessions

Le tribunal des transports est impuissant à se porter au secours d'une automobiliste, dont le permis de conduire avait été suspendu pour trois mois.

C'est ce que vient d'affirmer le juge Roy Fournier: la loi d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, qui s'applique dans le cas qu'on lui avait soumis, stipule que le directeur du Bureau des véhicules-automobiles suspend le permis pour trois mois. Cependant, le juge ou magistrat, appelé à appliquer dans une cause semblable le code criminel, peut autoriser qu'un permis restrictif soit émis pour les besoins du travail d'un accusé, comme dans le cas sur lequel le juge Fournier avait à statuer.

Toutefois, suivant une coutume et une politique adoptées par ses collègues, le juge Charles Cliche, de la Cour des sessions, n'avait pas émis dans ce cas un permis restrictif, et c'est dans l'espoir d'en obtenir un que l'automobiliste s'était adressée au tribunal des transports.

Dans le jugement qu'il vient de rendre, le juge Fournier reconnait qu'il peut siéger en appel d'une décision du Bureau des véhicules-automobiles, mais il affirme par ailleurs qu'il n'a pas de pouvoir général de surveillance et de contrôle sur les décisions de la Cour des sessions.

Il en résulte donc que l'automobiliste intéressée dans cette affaire devrait s'adresser à la Cour d'appel pour tenter de faire renverser la décision du juge Cliche.

Choquette n'en veut pas à Mayrand

Même si Me Auguste Choquette s'est fait quelque peu "savonner", cette semaine, par le juge Yves Mayrand, l'avocat n'en conserve pas moins, à l'égard du distingué magistrat, beaucoup de déférence et de respect.

Cette considération vient même de l'inciter à envoyer au ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, un télégramme dans lequel il réclame que le juge Mayrand cesse son intérim, comme juge en chef de la Cour des sessions de la paix, et soit officiellement nommé à cette fonction.

Soulignant que le juge Mayrand ne peut demeurer permanent intérimaire, Me Choquette rappelle au ministre que ce magistrat est un juriste de grande classe et est très respecté des juges appartenant à des cours supérieures.

On sait que le juge Mayrand avait succédé à l'ex-juge en chef André Fabien, mais à titre intérimaire, l'automne dernier.

"Il faut passer l'éponge sur le fait que le juge Mayrand ait pu tenir, dans le passé, des propos durs et blessants à mon endroit, à l'endroit de mon ami, l'avocat Franklin Shoofey, et qu'il ait condamné, pour outrage au tribunal, un autre confrère qui fut acquitté en Cour d'appel", dit encore Me Choquette.

Il termine son télégramme en portant à l'attention de Me Bédard que "la précarité du statut dans lequel on maintient l'honorable juge Yves Mayrand constitue à son endroit un abus qu'il faut corriger".

Deux ans de plus en prison pour entrave à la justice

Une jeune femme de 24 ans, dont le mari subira un nouveau procès pour meurtre, en septembre prochain, a été condamnée à deux ans de prison, pour entrave à la justice, par le juge Claude Joncas.

Jeannine Lechasseur aurait menacé le témoin principal au procès de son mari, en lui disant qu'il pourrait "capoter" s'il revenait donner la même version que lors du premier procès.

C'est apparemment sur la foi de ce témoignage, notamment, que Michel Lechasseur avait été reconnu coupable, devant l'ex-juge Peter V. Shortino, et condamné à la détention à perpétuité. Lechasseur avait toutefois soumis son cas à la Cour d'appel, où il obtint la tenue d'un nouveau procès.

Depuis ce temps, Jeannine Lechasseur, qui aurait déjà été l'amie du témoin menacé, Marcel Lechasseur, qui est son beau-frère, lui aurait fait savoir, par personne interposée, qu'il ferait bien de prendre garde à ce qu'il aurait à raconter en septembre prochain.

Notons que la jeune femme avait été condamnée, la semaine dernière, à 30 ans de prison, pour sa participation à un vol à main armée.

La rémunération au mérite: la CECM demande un sursis

par Paule des Rivières

Opposée à la rémunération au mérite pour les cadres scolaires, le personnel de gérance et les directions d'école, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) demande au gouvernement d'en retarder d'une année l'entrée en vigueur, prévue pour juillet, afin d'élaborer une proposition de rechange.

La CECM reconnaît d'emblée qu'il doit exister une forme d'évaluation pour les catégories de personnel en question, mais elle estime que les incitatifs pécuniaires ne sont pas les plus forts; elle préfère un programme souple d'évaluation dite institutionnelle, axé sur le rendement et le fonctionnement des unités administratives et des groupes de travail, plutôt que sur le comportement ou la performance individuelle.

Ce délai que demande la CECM serait le deuxième; en effet, à la suite de la réaction défavorable qu'avait suscité ce chapitre du nouveau règlement régissant les conditions de travail des cadres scolaires, adopté à la fin de l'été dernier le ministre de l'Éducation en a retardé de presqu'un an l'entrée en vigueur.

A l'instar de plusieurs autres associations concernées — dont les principaux d'école — la CECM souligne que le "merit pay" étant restreint aux cadres, directeurs et gérants, il en résulterait bien vite une malencontreuse absence de cohérence avec les politiques de gestion des autres catégories de personnel qui travaillent avec les cadres et qui, par exemple, se fient sur l'ancienneté pour déterminer l'avancement.

De plus, la CECM fait remarquer que la majorité de ses cadres étant au sommet de l'échelle salariale, et le système proposé étant basé sur une sommation zéro (l'employeur ne peut dépasser la masse globale déterminée), la rémunération au mérite deviendrait nécessairement la rémunération au démérite.

Selon le mode proposé par le gouvernement, l'avancement annuel est basé sur un système d'évaluation, lui-même fondé sur le rendement. Le comité de la commission montréalaise est d'avis que "les effets positifs d'un système de gratifications financières sont en général bien moindres que les effets négatifs".

Pour sa part, le président de la CECM, M. Luc Larivée, s'interroge sur la sagesse de la rémunération au mérite, à une époque où les cadres scolaires parlent de syndicalisation et où à peu près tout le monde s'accorde pour condamner le caractère subjectif et incomplet d'une évaluation basée sur le rendement individuel.

La CECM reconnait donc la nécessité de l'évaluation comme élément du processus global de gestion, et elle favorise un processus d'évaluation institutionnelle qui permet de multiples évaluations par les pairs ou par d'autres partenaires, et non par les seuls supérieurs hiérarchiques.

Cette position de la Commission reste à préciser mais elle n'exclut pas de maintien de mécanismes d'évaluation inhérents à la promotion et à la probation, ni la possibilité de recourir à des sanctions disciplinaires.

Les feux à ciel ouvert interdits en forêt

QUEBEC (PC) — Les feux à ciel ouvert en forêt sont interdits depuis jeudi soir dans plusieurs régions du Québec.

Cette mesure, annoncée par le ministère des Terres et Forêts, touche les régions de Québec, de la Mauricie, de l'Outaouais et une partie du Nord-Ouest québécois.

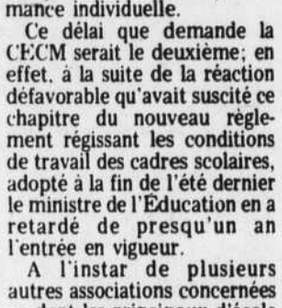
Selon le ministère, l'indice d'inflammabilité est extrême dans ces régions et les prévisions météorologiques des prochains jours ne permettent pas de prévoir une amélioration de la situation.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'indice varie d'élevé à extrême tandis qu'il est élevé sur la Côte-Nord, en Gaspésie et dans le sud du Québec.

Vendredi, 20 feux étaient en activité et couvraient une superficie de 613 acres, ce qui porte à 230 le nombre des incendies forestiers enregistrés au Québec cette année, comparativement à 776 à la même date l'an dernier.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

S.I.A.F. ANTIQUITÉS
importation d'antiquités françaises
Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.
354 rue de l'Inspecteur
Montréal,
866-0572
ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h



RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANCAIS
Hawaiian Isle RESORT MOTEL
SUR L'OCEAN A LA 175e ET 176e RUE, MIAMI BEACH
Le rendez-vous des Canadiens francais. Tous nos employés sont bilingues. 500 pieds de plage privée. 210 chambres luxueuses climatisées, cuisinettes et suites, toutes avec réfrigérateur, TV couleur. Stationnement gratuit. Danse à la Disco J.T. Terrain de tennis sur les lieux, gratuit.
LE CLUB SOLEIL POUR LES PASSIONNES DU SOLEIL
A PARTIR DE $93.50 PAR PERSONNE (Deux personnes par chambre)
Chambre luxueuse ou cuisinette • Cocktail Party • Dégustation de vin et fromage • Chaise de plage • Leçons de tennis—Ski nautique—Bateau à Voile • Tennis Illimité —Leçons de plongée sous-marine • Baignade et réception à la bière sous les étoiles • Barbeque Party sur la plage • Consommation offerte à tous les soirs à notre Disco
Service—pourboires et taxes compris
Voyez votre Agent de Voyages concernant nos vols nolisés pour ces excursions.
Pour information ou réservation communiquer à frais virés
(305) 932-2121
ou voyez votre agent de voyages
Votre hôte: J. Roger LaFerrière

Mcneil Mantha INC.
210 rue St-Jacques
Montréal, H2Y 1L9
848-8201
FONDÉE EN 1930
VOUS OFFRE
Les Obligations d'épargne du Québec
9%
d'interêt simple ou composé
845-8201

9% d'intérêt
Les obligations d'épargne du Québec


Moi, j'en achète, c'est sûr!
Cette année, moi je compte bien en acheter. Y a pas de meilleur placement.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
Un investissement qui rapporte 9% d'intérêt par année, payable par chèque, ça vaut la peine d'en profiter.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
On peut les trouver dans toutes les caisses populaires, banques, fiducies ou chez un courtier, bref partout au Québec.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
C'est facile et tout le monde pourra en profiter. La limite par acheteur est de $10 000.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
Et en plus maintenant on peut toucher un intérêt composé. Raison de plus d'attendre l'échéance pour encaisser ses obligations.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
On me laisse le choix de les acheter en coupures de $100, $300, $500, $1 000 et $5 000 avec l'intérêt composé ou en coupures de $300, $500, $1 000 et $5 000 avec intérêt annuel.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
Acheter des obligations d'épargne du Québec, c'est faire travailler ses économies tout en participant au devenir du Québec.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
Du 1er juin 1978 au 1er juin 1988, ça va sûrement faire une belle somme. Moi, je compte bien au moins doubler mon investissement.


Moi, j'en achète, c'est sûr!
Et, le plus tôt possible: elles sont en vente jusqu'au 9 juin seulement.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

TECHNICIENS
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
BACCALAURÉAT EN TECHNOLOGIE
A TEMPS PARTIEL A L'ETS
dans les programmes de: construction civile/électricité/mécanique
Le bachelier en technologie est un technicien qui a reçu une formation collégiale pratique, à laquelle on ajoute une formation universitaire.
Rôle du bachelier dans l'industrie:
1. Améliorer des procédés de fabrication.
2. Développer de nouvelles méthodes et de nouveaux produits.
3. Superviser des opérations industrielles et des chantiers de construction.
4. Résoudre des problèmes pratiques de gestion industrielle.
Conditions d'admission:
○ Diplôme d'études collégiales (DEC professionnel)
○ ou diplôme d'un ancien institut de technologie
○ ou l'équivalent.
dans un programme correspondant aux programmes de l'ETS.
Les candidats, âgés d'au moins vingt-deux (22) ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.
Date pour la présentation de votre demande d'admission à l'ETS:
Le 1er juin 1978.
École de technologie supérieure
a/s Registrariat, 180 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué. H2X 1K9
Téléphone: (514) 282-7784
Université du Québec
Ecole de technologie supérieure

toronto

Marché calme

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a baissé d'un soupçon, hier au terme du marché le plus calme depuis quatre semaines.

L'indice composé recule de 0.84 à 1,122.53, les produits industriels de 6.89 à 936.96 et les hydrocarbures de 2.89 à 1,355.59. Les services financiers montent de 1.99 à 1,081.82 et les mines de 0.03 à 976.77.

Les baisses l'emportent d'un rien sur les hausses au compte de 223 à 219 et 220 titres conservent leurs positions de la veille.

Le volume des transactions comprenait 3.11 millions d'actions et, au marché des options 512 contrats ont été négociés.

Westcoast Transmission a été le titre industriel le plus traité de la séance.

Parmi les autres valeurs industrielles, General Motors tombe de 1 à $66 5-8, Alcan de 3-4 à 31 1-8, Texaco de 1-2 à 37 1-2, Whonnock Industries A de 1-2 à 10 3-4 et Cara de 1-2 à 16 1-2.

Nabors Drilling monte de 1 à $41, Asbestos Corp. de 3-4 à 39 3-4, Montréal Trust de 5-8 à 20, Dome Petroleum de 1-4 à 59 1-4 et Inco A de 1-8 à 20.

McIntyre Mines baisse de 1-2 à $24, Canada Tungsten Mining de 1-2 à 13 5-8 et Cassiar de 3-8 à 9 3-8. Denison Mines progresse de 1 1-8 à $70 3-8 et Roman de 1-2 à 25 1-2.

Canada Northwest Land recule de 3-4 à 10 3-4, Bonanza de 1-2 à 34 et Quasar Petroleum de 1-4 à 12. Canadian Reserve Oil grimpe de 5-8 à $8 7-8 et PanCanadian Petroleum de 3-8 à 32 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	3000	200	200	200	
Aby Gin w	300	125	125	125	— 5
Abitibi	8210	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Abitbi 7½p	425	$49	49	49	
Abitbi 10	362	$55	55	55	
Acklands	350	$11	11	11	
Action Trd	3000	90	90	90	+ 1
Advocate	300	320	320	320	
Afton Min	2500	$9	8⅞	8⅞	
Agnico E	5100	475	465	475	
Agra Ind A	21715	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Ahed M	500	170	170	170	+10
Albany	10500	71	70	70	— 1
Alt Energy	1360	$16¼	16⅛	16⅛	+ ⅛
Alta Gas A	9915	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
Alta G C p	z50	$68	68	68	
Alta G E p	1215	$26	25⅝	25⅝	— ⅜
Alta G F	600	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Alta G 9.76	2120	$29¼	29	29	
Alcan	4528	$31⅜	31⅛	31⅛	— ¾
Algo Cent	300	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Algoma St	1115	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
AStel p	2150	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
All-Can B	5900	455	445	455	+10
Allarco Dv	300	$26½	26½	26½	— ⅛
Alliance B	100	360	360	360	+ 5
Almin 4½ p	z20	$38⅜	38⅜	38⅜	
Am Bonza	32650	$35	33¼	34¼	— ½
Am Larder	3000	21	21	21	— 2
Am Eagle	10250	209	198	198	— 7
Am Leduc	3000	22	22	22	
Andres W	350	$15⅛	14¾	15	— ⅛
Ang U Dev	19100	183	175	183	+ 5
Anthes C p	z50	$62	62	62	
Aquitaine	100	$16½	16½	16½	
Arbor C	1000	85	85	85	+ 3
Args 250 p	z50	$32¼	32¼	32¼	
Argus B pr	z50	$33	33	33	
Argus C pr	440	$13¼	13¼	13¼	
Asamera	13300	$14⅞	14⅝	14¾	+ ⅛
Asbestos	2583	$39⅞	39¼	39¾	+ ¾
Ashland C	1410	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ¼
Asoc Porc	747	74	74	74	— 1
Atco A	7600	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Atl C Cop	2451	40	40	40	+ 2
BC Sugar A	1100	$29	29	29	— ¼
BP Can	2850	$14⅛	14	14	— ⅛
Banister C	800	$10½	10½	10½	
Bank BC	280	$32½	32	32	— ⅞
Bank Mtl	17179	$20⅞	20⅝	20¾	
Bank N S	3967	$21¾	21½	21¾	+ ⅛
Bankeno	21000	260	256	260	+ 5
B Cdn Nat	235	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Barex	6000	9	8½	9	
Bartaco	1700	300	300	300	
Bary Expl	4000	83	80	80	— 6
Baton B	500	$11½	11½	11½	— ¼
Bay Mills	1200	$12½	12¼	12½	+ ½
Becker B p	200	$5¼	5¼	5¼	
Bell Canad	8652	$57¼	57⅛	57¼	— ⅛
Bell A pr	z35	$56¾	56⅝	56¾	
Bell C pr	z130	$30⅜	29⅞	29⅞	
Bell D pr	200	$57	57	57	— ⅜
Bell 2.28	8527	$30¾	30⅝	30¾	— ⅛
Bell 1.80	1040	$23½	23½	23½	+ ¼
Bell 1.96	6630	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Beth Cop A	660	$16⅞	16	16¾	+ ¾
Black P A	850	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Blakwod A	500	370	370	370	
Block Bros	6500	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Border C	300	262	262	262	— 1
Bovis Cor	5000	63	61	63	+ 1
Bow Valy	950	$28⅞	28⅝	28¾	— ⅛
Bralor Res	300	$5½	5½	5½	— ⅛
Bramalea	302	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Brameda	3300	130	126	126	— 2
Brascan A	18423	$16¾	16½	16⅝	+ ⅛
Brscn 8½	450	$28	28	28	
Brenda M	2800	$11⅞	11½	11½	— ⅜
Brdg Tnk p	z18	$41	41	41	
Bright A	780	$10¾	10¼	10½	+ ¼
Brinco	1800	410	405	405	+ 5
BCFP	1296	$29	29	29	
BC Pack B	z2	$48¼	48¼	48¼	
BC Phone	3530	$16½	16⅛	16½	+ ½
BCPh 4¾ p	z5	$59⅛	59⅛	59⅛	
BCPh 1956	110	$59¼	59¼	59¼	— ¼
BCPh 5.15	z15	$65½	65½	65½	
BCPh 6 pr	z40	$76	76	76	
BCPh 6.80	220	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
BCP 7.04p	2250	$24	23⅝	24	+ ⅜
BCP 10.16 p	620	$29½	29¼	29¼	— ¼
BCP 2.32 p	1100	$33½	33⅛	33⅛	+ ⅛
Broul Reef	800	26	26	26	— ½
Brunswk	1400	370	355	370	+15
Budd Auto	1100	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
Burns Fds	500	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Bushnell	100	$8	8	8	
Cad Frv	29929	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
Cal Pow A	5251	$37¾	37⅛	37¾	+ ⅛
Cal P 7½ p	475	$100½	100	100½	
Cal P 9.80	75	$110	110	110	— 2
Cal P 9.75	50	$109½	109	109	—3¼
Cal P 2.36	z50	$29⅞	29⅞	29⅞	
Calvert	8300	58	56	58	+ 1
Camflo	5050	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
C Chib A	24300	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ¼
Camp RL	560	$37½	37⅛	37½	+ ½
Campau B	800	$12½	12	12	— ½
Can Cem A	650	$10⅛	10	10	— ¼
Can Cem B	z45	$10	10	10	
CDC pr B	1110	$107¼	107	107	+ ¼
Can Malt A	400	$29	28¾	29	
C Nor West	5030	$11⅜	10¾	10¾	— ¾
C Pakrs C	30900	$22⅛	22	22⅛	+ ⅜
Can Perm	3500	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
CPerm 6¾	500	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
CS Pete	6000	470	465	465	— 5
Can Trust A	200	$26½	26½	26½	— ⅛
C Trust 7¼	300	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
C Tung	2125	$14⅛	13⅝	13⅝	— ½
CCables y A	300	$17	16¾	17	+ ⅛
C Cable w	1640	57	57	57	+ 2
Cdn Cel	3800	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
CC Man A	100	$27½	27½	27½	
C Found pr	z92	$7	7	7	
CG Invest	1200	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
C Hidrogas	300	350	350	350	
C Homestd	3266	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
C Hydro	1400	$9⅝	9½	9½	
CI Bk Com	21161	$29	28¾	29	+ ¼
CI Bk r	447657	68	66	66	— 1
CIL	z50	$19½	19½	19½	
CLI Pete	3000	81	80	80	— 5
C Manoir A	1600	$5¾	5⅜	5⅜	
C Marconi	335	$6½	6¼	6¼	— ¼
C Merrill	z20	$13⅞	13⅞	13⅞	
CNat R	700	295	295	295	— 5
C Occidental	1700	$18⅝	18⅛	18⅝	
CP Inve	3600	$21⅛	20⅞	21	
CP Ltd	8855	$19	18⅝	18⅞	
C Reserve	5299	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ⅜
Cdn Sup O	2276	$56⅜	56	56⅜	+ ⅛
Cdn Tire	6650	$22½	22½	22½	+ ¼
Cdn Tire A	1750	$24¾	24½	24½	— ⅛
C Utilties	1600	$15⅜	15⅜	15⅜	
C Util 5 pr	z10	$62	62	62	
CUtil 6 pr	z10	$76¼	76¼	76¼	
CU 10¼	690	$29¾	29½	29½	— ¼
C Util 9.24	1100	$29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
CWN G 4 pr	z22	$9¾	9¾	9¾	
Canray	1440	168	160	168	+ 4
Canron	9000	$25⅛	25	25	— ¼
Caron 6 pr	z50	$97	97	97	
Cara	1000	$17	16½	16½	— ½
Carl OK	20650	440	430	435	
Carl A p	100	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Carl B p	230	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Carma A	1300	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Cassiar	3950	$9⅞	9⅜	9⅜	— ⅜
Celanese	6900	355	350	350	
Chnclr	1908	155	155	155	
Charter Oil	300	230	225	225	— 5
Chib Kay	14000	12½	12	12	— ½
Chib M	6000	47	43	47	+ 5
Chieftan D	3950	$18¼	18	18⅛	— ⅛
Chieftain p	845	$75	74½	74½	— ½
Chimo	1000	130	130	130	
Chrysler	442	$12⅜	12⅜	12⅜	
Coch Will	4000	48	48	48	— ½
Coles Book	300	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Comb Met	25066	34	31	33	— ½
Cominco	4050	$28½	27¾	28½	— ⅛
Cominco A	1900	$28	28	28	
Com Cap	4600	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
C Holiday I	1400	$7¼	7	7	
CH Ins A p	150	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Conduit A	100	400	400	400	
Coniagas	1000	57	57	57	— 3
Con Bath A	550	$27¼	27	27¼	— ¼
Con Bath p	z25	$18⅞	18⅞	18⅞	
C Bath 68 w	400	$8¼	7½	8¼	+ ¼
Con Bldg	3565	400	400	400	+10
Con Fardy	6100	282	276	279	+ 3
C Durham	1100	79	79	79	— 1
C Morisn	100	149	149	149	— 1
Cons Pipe	100	$6¼	6¼	6¼	
Cons Prof	5000	23½	23½	23½	+2½
C Rambler	100	165	165	165	+ 5
C Rexspar	1000	73	73	73	+ 1
Con Textle	100	240	240	240	
Con Distrb	18934	$11¾	11½	11¾	
Cons Gas	4975	$17¾	17⅜	17⅝	— ⅛
Con Gas B	200	$74	74	74	
Con Gas D	600	$25½	25½	25½	+ ¼
Control F	700	435	430	430	— 5
Conwest	1800	485	485	485	—10
Cop Fields	1700	285	285	285	+10
Cornat Ind	1000	$7½	7⅜	7⅜	
Coseka R	5200	$5⅜	5½	5⅜	— ⅛
Costain R	700	$14	13¾	13¾	+ ¼
Craigmt	3350	385	385	385	+ 5
Crain R L	300	$11	11	11	
Crestbrk	6470	$7⅜	7	7⅜	+ ¼
Crwn Life	z66	$55	54⅜	55	
Crwn Trst	600	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
C Zelrba A	z47.	$22¼	22¼	22¼	
Crush Intl	800	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ¼
Cuvier M	1000	46	46	46	— ½
Cyprus	1500	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Czar Res	1300	$21	20¾	21	
DRG Ltd A	700	$5	495	5	+ 5
Dale-R	100	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Dalmy A	1100	$7⅞	7⅝	7⅝	+ ⅛
Dalmy C	700	$7	7	7	— ⅛
Daon Dev	2600	$8⅞	8⅞	8⅞	
D Aragon	500	22½	22½	22½	— ½
D E Idona	500	86	86	86	+ 3
Denison	5506	$70½	69⅜	70⅜	+1⅛
Dicknsn	3800	$5⅜	5⅜	5½	— ⅛
Digtech	550	175	175	175	—20
Discovry	560	60	60	60	— 4
Dist Tr A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Doman I	700	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Dome Mine	993	$85¾	85	85¾	+ ¼
Dome Pete	12515	$59⅜	58½	59¼	+ ¼
D Bridge	800	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
D Citrs A	800	$9¼	9⅛	9⅛	
DExplor	69500	23	21	23	+1½
Dofasco A	4585	$26¼	25½	25½	— ½
Dom Store	2100	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
D Textie A	2000	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Domtar	1277	$18⅛	18	18	
Dr Mc C A	100	$16½	16½	16½	— ½
Dunde Pal	z428	35	35	35	
Dunraie	1000	19	19	19	+1½
Du Pont	550	$13½	13⅜	13⅜	— ⅜
Dustbane	1850	$8¾	8¼	8½	+ ½
Dylex Ltd	1800	$14½	14⅛	14¼	
Dylex L A	200	$11¾	11¾	11¾	
Dynamar	3950	149	148	149	— 1
E-L Fin	5950	$11½	11	11⅜	+ ½
E-L Fin p	5550	$12	11¾	12	+ ¼
E-L Fin w	32916	118	98	114	+17
East Mal	100	330	330	330	+ 5
East Sul A	1050	165	160	160	— 6
Ego Mines	17133	269	263	268	— 2
Electro A	1200	340	330	340	
Electro p	z50	$40	40	40	
Elks Stors	300	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
Emco	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Emco w	500	180	175	175	— 5
Extndcar	4125	$11⅜	11	11⅜	+ ⅛
Falcon C	30675	$6⅝	6¼	6½	+ ⅛
Flbrg Nik A	1910	$24¼	23½	24¼	+ ½
Fed Ind A	500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Fidelity Tr	1100	435	435	435	
Fidelty Trp	100	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Finning T	1000	$22	21¾	22	+ ¼
F City Fin	z100	$10¼	10	10¼	
F City F wt	6500	330	330	330	+15
F Mar	4000	39	39	39	— 3
Foodcrp Lt	150	$11¾	11¾	11¾	
Foodex S	13400	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Ford Cnda	400	$79¼	79	79¼	+ ¼
F Sea A pr	200	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Fraser A	300	$31½	31½	31½	+ ¼
Fruehauf	200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
G M Res	3800	380	375	375	— 5
Gaz Metr	122	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
G Distrb A	40900	$6¼	5⅞	6¼	+ ¼
G Distrb w	105	145	145	145	+ 3
GMC	561	$66⅞	66⅜	66⅜	— 1
Genstar L	15700	$27½	27¼	27⅜	— ⅛
Gnstar L w	960	$10⅛	10	10	— ½
Gerin 1st p	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Gibraltar	34400	$5⅜	5⅛	5¼	— ⅛
Granduc	3500	67	67	67	— 3
Granisle	100	$8	8	8	+ ½
Gt Oil Sds	600	$6¼	6¼	6¼	
G L Nickl	1000	52	52	52	— 2
GL Paper	265	$30½	30¼	30½	+ ½
GN Fin	1020	150	150	150	
Gt W Life	z100	$98½	97⅜	97⅜	
Gt West S	8121	250	235	250	+ 5
G West wt	500	97	97	97	+ 2
Greyhnd C	1300	130	120	130	—10
Greyhnd	138	$20	20	20	
Guar Trp	350	$20⅛	20⅛	20⅛	— ¼
Guard Cap	1300	$6¼	6	6¼	+ ¼
Gulf Can	3486	$26¾	26½	26½	
Gulfstrem	30000	67	66	66	
HCI Hldg	100	440	440	440	+10
Hamoro C	200	$6	6	6	+ ⅛
Hardee	800	78	78	78	— 2
Hard Crp A	1900	360	340	360	+15
Harlequin	3135	$12½	12¼	12¼	— ⅜
Harris J A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Hawker A	18887	$7½	7	7½	+ ½
Hawker pr	150	$64	64	64	— 2
Hayes D A	300	$8¼	8¼	8¼	
Holinger A	z25	$32¾	32¾	32¾	
Home A	16654	$39½	39¼	39¼	
Home B	1500	$37¼	37⅛	37⅛	— ⅛
Hud Bay A	3825	$18	17¾	17¾	— ¼
H Bay Co	13278	$19⅜	19¼	19¼	— ¼
HB Oil Gas	3845	$42¾	42½	42½	
Husky Oil	7050	$28	27⅜	28	+ ½
Husky E w	200	$11	11	11	
Hydra Ex	1000	40	40	40	— 5
IAC	14000	$18¾	18⅜	18¾	
ITL Ind	400	375	370	370	— 5
IU Intl	14220	$13⅛	12⅞	12⅞	— ¼
Imasco A	2450	$34⅜	34	34⅜	+ ⅜
Imp Gen	200	$18	18	18	
Imp Oil A	28114	$19⅛	19	19⅛	
Imp Oil B	781	$19¼	19	19	— ¼
INCO A	35935	$20⅛	19¾	20	+ ⅛
INCO B	420	$19⅞	19⅞	19⅞	
Inco 7.85	2550	$25¼	25	25	— ⅛
Indal	2350	$11⅞	11¾	11⅞	+ ¼
Indusmin	300	$11¾	11¾	11¾	
Inglis	100	$10⅞	10⅜	10⅞	— ½
Inland Gas	440	$10½	10½	10½	— ⅛
InindG 10p	200	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Inter-City	1100	$7	7	7	
Inter C B w	1500	420	410	415	+ 5
IBM	120	$290	290	290	
Int Mogul	512	490	480	480	— 5
I Mogul A	z50	$11¾	11¾	11¾	
Int Pipe A	5883	$15	14¾	14¾	— ⅛
Ipsco	1200	$14¾	14½	14½	— ½
Inv Group	1200	$12½	12½	12½	
Inv Grp A	1244	$12½	12½	12½	
Inv Grp C	5000	$12½	12½	12½	
Inv Grp 5 p	450	$21	21	21	
Iron Bay T	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Irwin T A	600	300	300	300	
ISO	1400	150	145	145	— 5
Ivaco A	400	$9¾	9⅜	9⅜	
Ivaco 8.85	550	$50	50	50	
Jannock A	1200	$18¾	18¼	18¼	
Jannock B	1700	$18¼	18¼	18¼	
Jannock 8	1537	$14¾	14⅝	14¾	
Jannock w	3100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Jorex Ltd	8500	67	65	65	— 1
Joutel	13000	7	6½	7	— 5
Kaiser Re	3805	$14½	14¾	14½	
Kam Kotia	500	150	150	150	
Kaps Tran	5600	135	132	133	+ 1
Kerr A A	5175	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
Kerr A B	z40	$10¼	10¼	10¼	
K Anacon	10000	20	19½	20	+ 1
Koffler A	1323	$8¾	8¾	8¾	
Koffler A p	300	$9	8⅞	8⅞	— ¼
Labatt A	5465	$22½	22	22½	+ ¼
Lab Min	100	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Lacana	24010	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Lacana w	9300	$5½	5	5⅛	+27
Laidlaw A	1000	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Laidlaw B p	500	$8	8	8	
Ldl 9¾	500	$11½	11½	11½	
LOnt Cem	400	355	355	355	— 5
L Shore	100	275	275	275	+15
Lambd M	300	220	220	220	— 5
Lau Fin	1280	$8¾	8⅜	8¾	
Leigh Inst	6700	450	435	440	—10
Liberian	200	$9	9	9	— ⅛
LL Lac	100	225	225	225	— 3
Lob Co A	217	420	420	420	—10
Lob Co B	1300	435	425	425	
Lob Co pr	200	$29	29	29	— 1
Lochiel	13600	340	325	330	+ 5
Loeb M	900	$57⅜	57¼	57⅜	+ ⅜
Lost River	z200	30	30	30	
Lytton M	1000	23½	23½	23½	+2½
MICC	5800	$9⅞	9⅞	9⅞	
MICC A	600	$26½	26½	26½	+ ¼
MICC 8¾	3245	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Mclan H A	5300	$16	15⅞	16	+ ⅛
MB Ltd	5720	$19¼	19⅛	19¼	
Madeline	3000	66	64	64	— 1
Madsen	z100	66	66	66	
Magna A	500	$27	27	27	— ⅜
Magnason	1200	216	205	205	—10
Magnetcs	3500	108	105	108	
Maislin I	1000	325	325	325	+20
Majstc Wil	400	278	270	270	— 8
Man Bar	2000	99	99	99	+ 1
Maritime	856	$23	22¾	23	+ ¼
Mar T 860	9753	$11¼	11	11¼	+ ¼
Mar T 940	731	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Markboro	200	$18	18	18	
Markel F	300	$5⅜	5½	5⅜	— ⅛
Mass Fer	6642	$13	12⅜	12⅜	— ¼
Mas F A	z25	$22	22	22	
Mas F B	2225	$21½	21½	21½	+ ⅛
Matgmi A	600	$10	9⅞	10	
Mc Intyre	1000	$24¼	24¼	24¼	— ½
McLaghln	200u	$9	8⅞	9	+ ¼
McLghl 9 p	660	$23⅜	23½	23⅜	+ ½
McLghl w	1375	400	390	400	+30
Melcor	13920	$11¼	11	11¼	— ¼
Mentor	3600	240	240	240	
Mercantil	1700	$14½	14¼	14½	
Merland E	7500	$5⅜	5½	5⅜	— ⅛
Met Stors p	z50	$15½	15½	15½	
Midcon	1500	140	140	140	+ 4
Mindamr	4500	11	11	11	
Minri Res	1000	150	150	150	— 4
Moffat A	400	$13¼	13¼	13¼	
Molson A	10885	$17⅜	17⅜	17¾	+ ⅛
Molson B	z30	$16¼	16¼	.6¼	
MVONENCO A	800	$9½	9½	9½	
Mtl Trust	1300	$20	19¾	20	+ ⅜
Moore	3425	$36	35¾	36	— ⅛
Multi Acc	200	415	415	415	
Murphy	4146	$8¼	8	8¼	+ ¼
NBU Mine	9800	128	121	123	+ 4
NaChrs I	2400	58	58	58	+ 2
Nabrs Dlg	1700	$41	40	41	+ 1
Nat Drug	800	$9¾	9¾	9¾	
Nat Pete	1000	85	85	85	— 2
Nat Sea A	1775	$25	25	25	+ ½
Nemco	8279	228	223	223	— 2
Neomar	271	135	135	135	
NB Tel	950	$21	20⅝	21	+ ⅜
NB Tel A p	4000	$18½	18½	18½	
NB Tel 1.85	293	$22	22	22	— ¼
N Provid D	6000	47	45	47	
N Que Rail	2800	150	148	150	— 5
N York Oil	1000	225	225	225	
Nfld LP A	31706	$16⅝	16½	16½	
Nfld Te 885	400	$22¾	22½	22½	
Noble M	500	85	85	85	
Nor Acme	1000	7	7	7	— 1
Noranda A	23296	$28½	27¾	28	+ ⅛
Norbaska	12500	48	46	47	+ 3
Norcen	41389	$15¼	14⅞	14⅞	— ⅜
Norcn 150	1200	$25¼	25	25¼	— ½
Normick P	700	430	425	425	—25
NC Oils	114	$9	9	9	
N Canada	11000	42	39	40	
Nor Ct 785p	500	$26	26	26	— ⅜
Nor Tel	1560	$29⅞	29⅝	29¾	
NTecm B w	4650	$9	9	9	+ ⅛
Northgat	28486	$5¼	485	5¼	+45
Northld	13500	16	16	16	
NS Savngs	100	$14¼	14¼	14¼	
Nu-Wst A	4351	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Nudlama	1000	21	21	21	— 3
Nufort Res	2000	21	21	21	
Numac	10926	$35½	34⅞	35	+ ¼
OPI A	150	$12	12	12	+ ¼
Oakwood P	6400	390	380	380	— 5
Obrien	8500	146	140	144	+ 2
Oceanus I	z5	50	50	50	
Ocelot A	500	$11½	11⅜	11⅜	— ⅜
Ocelot B	2215	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Orchan A	1000	280

Réunies en colloque à Sherbrooke

Des coops d'habitation étudient leur financement

par
Marie-Agnès Thellier

Plusieurs coopératives d'habitation du Québec se retrouvent aujourd'hui à Sherbrooke pour étudier le financement des coopératives d'habitation, au lendemain de la nouvelle politique fédérale annoncée récemment par M. André Ouellet.

À l'initiative de la société d'habitation populaire (SHAPO) de Sherbrooke, des coopérateurs venus en particulier de Hull, Beloeil, Montréal, Québec, Pointe Saint-Charles, Chicoutimi et Sherbrooke discuteront en ateliers de tous les programmes de financement offerts ou promis aux coopératives, par les gouvernements fédéral et provincial, par les municipalités et par les autres mouvements coopératifs."

La nouvelle politique fédérale annoncée récemment par M. Ouellet sera tout particulièrement analysée et critiquée. Déjà, la fondation canadienne des coopératives d'habitation s'est élevée contre le nouveau projet, qui lui semble décourager les Canadiens de participer à des coopératives d'habitation.

L'organisme canadien affirme que les nouveaux programmes fédéraux de logement sont conçus pour aider les constructeurs à vendre leurs maisons inoccupées plutôt que pour assurer plus de constructions de logements coopératifs. Il estime que les coopératives seront désormais obligées d'acheter des logements mal construits et mal situés plutôt que de construire là ou elles veulent des logements de bonne qualité. Il s'agit là de coopératives d'habitation formées pour la construction neuve, grâce au programme fédéral amorcé il y a cinq ans.

Au Québec, ce sont plutôt des coopératives fondées pour réhabiliter de vieux logements et qui bénéficient à la fois du programme d'aide à l'acquisition et d'aide à la rénovation (PAREL).

Avec la réforme annoncée par le ministre, d'État aux Affaires urbaines, la subvention de 10% sur la valeur de la maison versée aux coopératives acheteuses est supprimée. De même les taux des prêts sont changés; autrefois ils étaient de 8%. Maintenant ils sont ceux du marché puisque les coopératives doivent emprunter dans le secteur privé. Par l'intermédiaire de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, le fédéral verse une subvention jusqu'à 1% sur un prêt représentant 90% du coût de la propriété.

Les motifs d'inquiétude ne manquent pas pour les coops. Ainsi l'association canadienne s'est élevée contre la nouvelle échelle de loyers qui serait imposée aux coopérateurs. Les locataires devraient payer un loyer équivalent à 25% de leur revenu brut et de toute façon équivalent au prix moyen pratiqué sur le marché pour un logement semblable. Cette décision a été prise par le fédéral pour favoriser le logement pour les personnes à faible revenu mais il peut détourner des coopératives les personnes à revenu moyen qui ont souvent les motivations pour animer et gérer de telles coopératives.

Le président de SHAPO, M. Jean Gagné, a aussi souligné que l'interdiction pour les coopératives de faire des profits condamnait celles-ci à végéter et même à perdre leurs membres. "Nous avons des surplus parce que régulièrement nos membres participent à des corvées de nettoyage ou de peinture. Lorsque les surplus seront interdits, les travaux seront faits par des professionnels, mais d'une part nos membres ne participeront plus à la vie de la coopérative et d'autre part nous ne pourrons plus partiellement auto-financer l'achat de nouveaux logements coopératifs", souligne le président d'une coopérative qui a bien des projets d'acquisition.

Les coopératives s'inquiètent aussi de leur faible part des subventions gouvernementales si on les compare aux logements publics et sans but lucratif. "L'argent va aux HLM, puis aux constructeurs, puis au logement municipal sans but lucratif et le parent pauvre, c'est la coopérative, qui a reçu en 1977 au Canada $5 millions sur environ $200 millions de subventions", signale M. Gagné.

"Nous voudrions en fin de journée pouvoir rédiger avec les participants au colloque une plateforme revendicative pour défendre nos droits acquis", a déclaré au DEVOIR M. Jean Gagné, président de SHAPO et président de la coopérative d'habitation des Cantons de l'Est. Aucune fédération n'existe encore malgré le manifeste adopté en mars 77 à Sherbrooke et favorable à la fondation d'une fédération des coopératives d'habitation. La naissance de la fédération semble remise à l'automne prochain.

Personnellement, M. Gagné est d'avis que les programmes de logement coopératif devraient être laissés à la charge de chaque province, comme l'est par exemple le logement social municipal. Et il suggère que la Société de développement coopératif gère les programmes québécois (Logipop) à la place de la Société d'habitation du Québec. "La SHQ veut nous imposer sa vision du logement public social alors que nous sommes essentiellement des coopérateurs", dit M. Gagné.

La coopérative d'habitation des Cantons de l'Est a commencé ses activités en mai 1973 par l'achat de 9 logements, subventionnés à 100% par la caisse d'économie et la caisse populaire. Ce n'est qu'en février 1975 qu'elle est devenue coopérative, afin de bénéficier des programmes d'aide enfin rendus accessibles aux Québécois par une entente fédérale-provinciale. Actuellement, la coop possède et loue 113 logements dont 96 ont été financés par la Société centrale d'Hypothèque et de Logement.

Une nouvelle génération de dépôts garantis

Au Trust Général du Canada, les intérêts de vos dépôts garantis, de 1 an à 5 ans, peuvent vous être versés annuellement, semi-annuellement ou même mensuellement dans le cas d'un dépôt de 5 ans.

Sécurité du capital et des intérêts
Le Trust Général du Canada garantit entièrement le capital et les intérêts de votre dépôt et vous émet un certificat.

Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000
(nous acceptons les frais d'appel)

Dépôt minimum: $500

	Intérêt annuel	Intérêt semi-annuel	Intérêt mensuel (min $5000)
5 ans	9½%	9¼%	9%
4 ans	9¼%	9%	
3 ans	9¼%	9%	
2 ans	9%	8¾%	
1 an	8¾%	8½%	

Montreal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Trois-Rivieres: 1350, Royale, 379-7230
Quebec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Levis: 300, Cote du Passage, 833-4450
Riviere-du-Loup: 298, boul. Theriault, 862-7286
Rimouski: 12 est, Saint-Germain, 724-4106
Sept-Iles: 690, boul. Laure, 968-1830
Chicoutimi: 494, Champs-Elysees, 549-6490
Alma: 585 ouest, Collard, 668-3391
Hull: 120, Principale, 771-3227
Ottawa: 66, Slater, 238-4900

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépots du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépots du Canada

Pour obtenir un certificat de dépôt garanti, vous pouvez vous présenter à une de nos succursales ou vous pouvez compléter le formulaire ci-dessous, y joindre un chèque à l'ordre du Trust Général du Canada et faire parvenir le tout à la succursale de votre choix.

Montant du dépôt $_____
Durée du dépôt:_____
Intérêts payés annuellement ☐
Intérêts payés semi-annuellement ☐
Intérêts payés mensuellement ☐

Nom_____
No d'assurance sociale ☐☐☐-☐☐☐-☐☐☐
Adresse_____
_____
Code postal ☐☐☐ ☐☐☐ Tél._____
Signature_____
Date_____

D-2 Dev. 27/5

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

N'hesitez pas a nous telephoner

Parizeau retarde l'application de la taxe sur les canettes

QUEBEC (PC—DEVOIR) — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a décidé de retarder l'application d'une taxe sur les contenants non-retournables de bière et d'eau gazeuse.

La nouvelle a été annoncée hier dans un laconique communiqué.

La taxe devait entrer en vigueur le premier juin, mais "des consultations avec les représentants des travailleurs et des entreprises des industries affectées par cette taxe ont permis une évaluation plus précise de son impact", a dit M. Parizeau.

La taxe annoncée le 18 avril lors du discours que le budget devait être de $0.05 sur les contenants de moins de 16 onces et de $0.10 sur ceux de 16 onces et plus. M. Parizeau fera une-nouvelle proposition au conseil des ministres mercredi prochain et toute mesure adoptée sera alors rendue publiqué dans la semaine qui suivra.

Le communiqué annonçant la nouvelle a été remis à la presse à peine une heure après que M. Parizeau eut rencontré les journalistes parlementaires lors d'une conférence de presse. Il n'avait alors pas cru bon de leur annoncer cette décision, et n'avait par conséquent pas eu à répondre à des questions à ce sujet.

M. Parizeau a donc décidé de faire marche arrière, alors que par exemple les protestations au sujet de la taxe sur les vêtements d'enfants à l'automne 1977 n'avaient pas fait revenir le ministre sur une mesure annoncée.

Dès l'annonce de cette taxe sur les canettes, les manufacturiers évoquaient la perte possible de centaines d'emplois et leur argumentation était rendue publique le 8 mai par un mémoire remis au gouvernement du Québec. Une taxe de 5 cents sur un contenant métallique valant 9 cents représentait une augmentation de 60% et menaçait l'industrie de perdre un marché de 40%. Les manufacturiers prévoyaient une perte de 128 emplois directs et de 256 emplois indirects dès la première année, ce qui pour le gouvernement signifiait une perte de $400,000 pour l'impôt sur le revenu seul, disait le mémoire. Un embouteilleur de boissons gazeuses Cott Beverages songeait à licencier 183 employés.

Représentant un chiffre d'affaires de $57 millions, les trois compagnies fabriquant des contenants métalliques au Québec sollicitaient une suspension de l'application de la taxe jusqu'à ce qu'une étude soit réalisée à ce sujet.

De grandes banques américaines haussent leur taux de base

Le taux de base pratiqué par plusieurs grandes banques américaines a été augmenté hier de 0.25%, ce qui amène les taux privilégiés américains à leur plus haut niveau depuis trois ans.

Non seulement le passage de ces taux de 8¼ à 8½% va-t-il intensifier la pression à la hausse sur les prêts personnels et les taux hypothécaires pratiqués aux États-Unis mais va-t-il peut-être déclencher une nouvelle hausse du taux d'escompte canadien, actuellement de 8½%, ainsi que du taux préférentiel actuellement à 9¼%.

En effet, l'augmentation de 1% du taux d'escompte, puis du taux de base bancaire, avait été décidée pour attirer les capitaux au Canada afin de renflouer la balance des paiements et donc de stopper la baisse du dollar canadien. La remontée du taux privilégié américain annule une partie de l'effet recherché par la banque du Canada.

C'est d'abord la 8ème banque américaine, Continental Illinois National Bank and Trust Company de Chicago qui a annoncé cette hausse jeudi après-midi. Elle a été suivie hier par des banques plus importantes, comme la Chase Manhattan Bank (3ème), Manufacturers Hanover Trust (4ème), Morgan Guaranty (5ème), Chemical Bank (6ème) ainsi que Bank of New-York, First Pennsylvania Bank et Mellon Bank. Seule la Citibank, seconde banque américaine a laissé son taux à 8¼%.

Concessions fiscales très appréciées des petits manufacturiers

(D'après PC) — La fédération canadienne des entreprises indépendantes apprécie les concessions fiscales en faveur des petits manufacturiers annoncées par le gouvernement fédéral et qui s'élèvent à $30 millions.

En effet, les entreprises dont les ventes annuelles n'atteignent pas $50,000 seront exemptées de la taxe de vente de 12% sur leurs produits finis, ainsi que sur l'achat d'outillage. M. John Bulloch a prévu que cette concession ne pourrait pas représenter plus de $5,000 par an pour chaque PME.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi pour faciliter le transfert d'une petite entreprise familiale d'une génération à une autre.

La loi sera amendée de façon à permettre le transfert en franchise d'impôt des actions d'une petite entreprise d'un parent à un enfant ou un petit-enfant. Les modifications permettront de différer jusqu'à $200,000 des gains de capital. Les modifications entrent en vigueur immédiatement.

La seconde mesure du projet de loi représente une concession fiscale plus généreuse. Les pertes en capital pourront être déduites, aux fins de l'impôt, de toutes sources de revenus.

OSE

Opération Solidarité Economique

L'Opération de Solidarité Économique du Gouvernement du Québec vise à développer notre économie. Alors que le Gouvernement et l'industrie consacrent des sommes importantes à cette opération, il est essentiel que chacun de nous fasse un effort maximum pour en assurer le succès. C'est ça la solidarité économique.

L'agriculture

Il est évident que le Québec doit devenir plus autonome en ce qui concerne ses besoins de céréales fourragères. Le Gouvernement a donc prévu plus de $12 millions afin d'aider nos agriculteurs dans la construction de silos coopératifs et privés.



Ce ne sont ici que quelques exemples de l'effort consenti par le Gouvernement afin de stimuler au maximum nos différents secteurs économiques.

La solidarité économique

La solidarité économique, cela veut dire choisir d'abord des produits de chez nous, donner l'effort maximum au travail et surtout développer le goût d'entreprendre, en un mot, OSER.

OSE près d'un demi-milliard

Dans une première étape, l'apport du Gouvernement est de $259 millions, le reste provenant des autres partenaires économiques du Québec. C'est cette solidarité qui nous permettra de développer notre économie.

L'industrie manufacturière



Les petites et moyennes entreprises manufacturières disposeront de $50 millions pour les aider à prendre de l'expansion.

L'habitation

En vue d'enrayer la destruction systématique de nos vieilles maisons, le Gouvernement prévoit restaurer 8 000 logements d'ici un an.



Le développement de notre économie s'effectuera d'autant plus rapidement qu'il répondra à nos aspirations et à nos besoins. OSE aide les secteurs qui connaissent des difficultés temporaires ou qui ont besoin d'un coup de pouce pour prendre de l'expansion. Avec l'aide de OSE, nous pouvons ainsi passer à l'exécution de nombreux projets créateurs d'emplois dans nos différentes régions.

Envoyons d'l'avant, nos gens!

Gouvernement du Québec

OSE Opération Solidarité Economique

Veuillez me faire parvenir des renseignements supplémentaires sur les activités de OSE dans le secteur suivant (cochez la case appropriée):

( ) L'amiante
( ) Programme concernant la petite et moyenne entreprise
( ) Aide au secteur agricole
( ) Aide aux industries culturelles
( ) Habitation
( ) Travaux gouvernementaux
( ) Projets communautaires
( ) Institut national de productivité
( ) Service des Conférences socio-économiques

Nom_____
Adresse_____ App._____
Ville_____ ☐☐☐ ☐☐☐ Code postal
Postez à: Communication-Québec
C.P. 691
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1B8

Un défilé-marathon

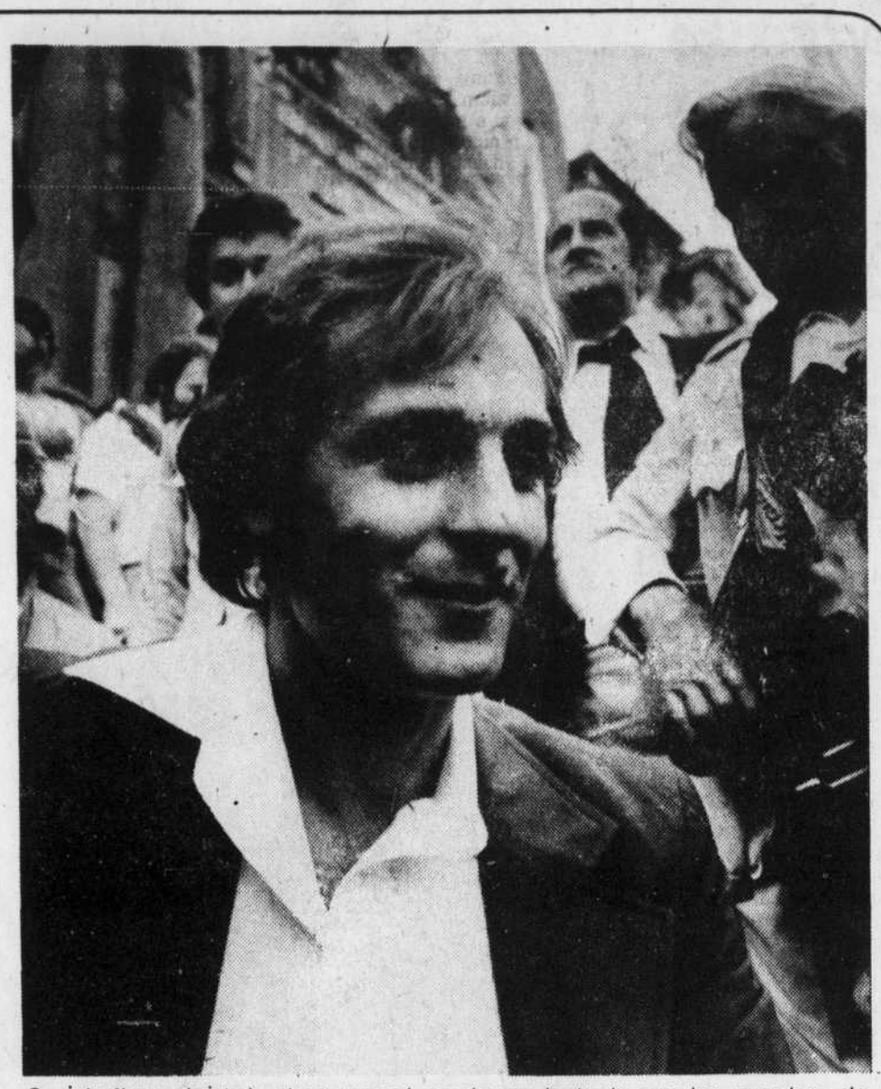
par Nathalie Petrowski

Vendredi midi sur la grande Catherine, on dit qu'ils étaient au-delà de 500,000. Hommes, femmes et enfants, anglais et français réunis sur un même trottoir et oubliant pour une fois de se chicaner, fans invétérés de Guy Lafleur ou de Gilles Lupien, arborant le chandail tricolore, la bouteille de bière règlementaire ou tout simplement le petit morceau de papier sur lequel un des héros furtifs pourrait rapidement gribouiller son nom. 500,000 Montréalais venus rendre le plus vibrant hommage jamais rendu dans les annales capricieuses du hockey. 500,000 sourires de joie et cris d'admiration alors que le char allégorique portant Serge Savard, Cournoyer et la fameuse coupe, ont dépassé Peel et Ste-Catherine pour s'engouffrer dans ce long tunnel humain, envahi de toutes parts par la commission scolaire de Montréal au grand complet et par tous ceux qui, profitant de la générosité du boss, avaient décidé de prendre congé pour la journée. Tout ça et tellement plus encore, pour une grosse coupe d'argent qui sous le soleil radieux, dans l'effervescence de l'air, semblait tout-à-coup un peu terne et pas tout-à-fait à la hauteur de nos Glorieux. Mais enfin comment en demander plus à un morceau d'argenterie!

Habillés proprement, les cheveux soignés et le teint un peu vert à cause des excès de la veille, les Glorieux étaient donc au rendez-vous à midi pile, tous sagement alignés devant l'imposante forteresse du Forum. Enjambant les jeep mises à leur disposition, ils savaient que la journée serait longue mais peut-être pas tout-à-fait à ce point-là. Ils savaient qu'il faudrait faire preuve de patience et d'endurance mais avec une coupe Stanley toute fraîche dans le corps, on a l'assurance des dieux et on croit pouvoir vaincre l'impossible. Sauf qu'au bout de trois coupes Stanley consécutives, les parades ont de drôles de façons de devenir brusquement de véritables marathons. Et c'est précisément ce qui s'est passé vendredi. Même pas besoin de tendre la main pour saluer les gens; ceux-ci, glapissant et gloussant, agrippés aux voitures, avaient décidé de littéralement prendre d'assaut les Canadiens, s'arrachant mains et autographes, clins d'oeil et tapes dans le dos. Criant à tue-tête les noms de leurs idoles, les Montréalais voulaient bien laisser savoir à tous qu'il y a un grand club de hockey dans le monde et que ce club vient comme par hasard de Montréal la merveilleuse.

Infatiguable foule au visage changeant, celle de vendredi, grisée par la température, semblait encore plus dense et fervente vers l'est. Entonnant mille refrains jetées pêle mêle dans la rue et repris au ralenti par l'Orchestre des policiers de Montréal, la foule en avait long à dire. C'est à se demander d'ailleurs si ce défilé-party de quatre heures et demi ne devait pas servir de défoulement à une collectivité que l'on a trop retenue pendant l'hiver, collectivité que l'on a séparée en mille appartenances, que l'on a matraquée de misères et qui peut tout-à-coup s'identifier à une authentique victoire dont elle se sent finalement un peu responsable. Après tout qui oserait nier que la victoire des Canadiens c'est pas un peu notre victoire à nous tous, notre fête nationale.

Sauf que rendu vers les 4 heures et demie, le défilé-party commençait à sérieusement devenir un défilé-chemin-de croix. Les manches relevées, les chemises déboutonnées, les Glorieux arrivèrent enfin à l'hôtel de ville, presque sur leurs genoux, au son d'une fanfare devenue cacophonique dans la chaleur. Accompagnés, non pas de tambours et de trompettes, mais de sirènes de police, les Glorieux allaient enfin pouvoir célébrer la vraie victoire, celle d'être arrivés tout d'une pièce dans le Vieux Montréal, le sourire un peu frippé mais l'air toujours aussi glorieux, celle également d'avoir su réunir bien du monde dans la rue vendredi après-midi, sans chicanes, sans batailles, sans discours, presque comme en famille.



Guy Lafleur, épuisé, s'est reposé quelques instants sur les marches de l'Hôtel de Ville en songeant peut-être aux vacances sur la Côte d'Azur. (Photo Jacques Grenier)

Neale, le nouveau pilote des Canucks

VANCOUVER (PC) — Les Canucks de Vancouver ont annoncé la nomination d'Harry Neale au poste d'instructeur en remplacement d'Orland Kurtenbach, congédié le mois dernier. Neale, 41 ans, a signé un contrat de trois ans avec le club de la LNH, après avoir obtenu la résiliation du contrat qui le liait encore pour une autre année aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre, de l'Association mondiale de hockey. Il devient le sixième instructeur des Canucks qui se préparent à leur neuvième saison dans la LNH.

Jake Milford, le directeur-gérant des Canucks, qui a annoncé la nouvelle, a précisé qu'il avait les yeux sur Neale depuis plusieurs mois.

Neale a commencé sa carrière dans l'AMH en 1972 comme instructeur-adjoint des Fighting Saints du Minnesota. Il a conduit ses équipes à 208 victoires, 175 défaites et 20 matches nuls et à 32 victoires contre 32 défaites dans les séries éliminatoires.

En somme, les Canucks ont trouvé l'apôtre de la discipline qu'ils cherchaient depuis sept semaines.

"Je crois être capable d'améliorer le club, a déclaré Neale, et j'espère que les jueurs apporteront leur collaboration, sinon ils évolueront ailleurs."

Les Canucks ont subi l'élimination des séries au cours des deux dernières saisons et n'ont participé aux éliminatoires qu'à deux occasions depuis leurs débuts dans la LNH il y a huit ans.

"Je devrai découvrir au camp d'entraînement la valeur de mes joueurs et le fait d'arrriver ici sans connaître beaucoup de joueurs sera un avantage pour moi, a ajouté Neale. En somme, ces joueurs devront me prouver qu'ils sont sérieux."

Milford a précisé qu'il avait pensé à deux autres pilotes: Scotty Bowman, du Montréal, et Fred Shero, du Philadelphie. Shero a démissionné la semaine dernière, mais son contrat a encore un an à courir à Philadelphie, tandis que Bowman irait, selon les rumeurs, au Colorado, propablement comme co-propriétaire.

Neale, qui n'a jamais évolué chez les professionnels, a fait ses débuts comme instructeur adjoint avec le Minnesota, de l'AMH, en 1972-73 avant de rejoindre les Whalers en 1976-77.

Neale a révélé que Chicago et Minnesota, de la LNH, l'avaient aussi approché, mais que leur offre était loin de celle des Canucks.

"Je n'ai pas choisi la meilleure équipe, mais je voulais travailler avec Milford, dont l'offre était la meilleure."

Neale a l'intention d'embaucher un adjoint.

Reconnaissant l'expérience acquise dans l'AMH, Neale s'est abstenu de tout commentaire sur l'avenir de ce circuit.

Enfin, Milford a admis qu'on avait exercé beaucoup de pression en vue de l'engagement d'Ernie McLean, pilote des champions de la coupe Memorial pour la 2e année d'affilée, "mais je crois que nous avons embauché le meilleur homme pour le travail prévu".

Pirates 2, Expos 1

Rogers méritait à nouveau un meilleur sort

PITTSBURGH (LE DEVOIR) — Alors que Steve Rogers est en passe d'être surnommé le meilleur lanceur perdant des ligues majeures, ses coéquipiers des Expos de Montréal chargés de faire compter des points sont en voie de devenir les plus inefficaces du baseball lorsque des coureurs sont en position de compter.

Hier soir à Pittsburgh contre les Pirates, Rogers a oeuvré comme un maître, n'accordant que quatre coups sûrs et un but sur balles, mais il a tout de même perdu, 2-1. Le piètre rendement à l'attaque des Expos a été directement responsable de ce cinquième revers de Rogers cette année.

Les Montréalais, malgré sept coups sûrs, quatre buts sur balles et deux erreurs des Pirates ont en effet laissé 10 hommes sur les buts contre John Candelaria et Kent Tekulve. Les Pirates, de leur côté, ont laissé seulement deux coureurs sur les sentiers.

Une faiblesse absolument inacceptable pour une équipe qui aspire au championnat de sa section. Les joueurs de Dick Williams ont en outre laissé en plan six coureurs aux deuxième et troisième sacs, soit un à chacune des 1ère, 2e, 3e, 4e, 6e, 8e et 9e reprises. À chacune des manches, les Expos ont envoyé au moins un coureur au premier but.

Étant donné ces piètres statistiques, il n'est pas étonnant que le seul point des perdants aient été le résultat d'un coup de circuit, le troisième de la campagne de Larry Parrish, réussi en septième.

À leur tour au bâton à la fin de cette manche, les Pirates ont inscrit leurs deux points après deux retraits. Rennie Stennett a d'abord frappé un solide simple au champ centre et le vétéran Mannie Sanguillen a suivi avec un coup de circuit dans la gauche, alors que Rogers avait un compte d'une balle et deux prises contre lui.

Comment Rogers, qui n'a eu aucune difficulté à disposer du champion frappeur de la Ligue nationale, Dave Parker, en trois occasions, et qui a complètement dominé les autres frappeurs des Pirates, peut-il avoir donné un circuit au vétéran Sanguillen, un joueur à temps partiel qui n'est pas reconnu pour sa puissance au marbre?

"Ce fut un très mauvais tir qu'a alors effectué Rogers", a analysé le receveur Ed Ott après la rencontre. "Rogers est un excellent lanceur qui connaît toujours de bonnes parties aux dépens de notre équipe, mais cette fois il a servi une balle glissante haute à Sanguillen et ce fut une erreur", a précisé Ott.

Personne dans le vestiaire des Expos n'a cependant osé lancer la première pierre à Rogers à l'issue de la rencontre, car les huit autres partants, Dave Cash et Ellis Valentine mis à part, ont eu au moins une chance de pousser un coéquipier au marbre avec seulement un simple.

Des exemples: dès la première manche, les Expos auraient pu ébranler fortement l'excellent Candelaria, Cash et Stan Papi, les deux premiers frappeurs, obtenant chacun un simple. Gary Carter étant retiré sur élan, et Tony Perez, auteur d'un coup en flèche qui a malheureusement résulté en un double jeu car Papi tentait de voler le deuxième but et puisque la balle a été captée par Frank Taveras avant qu'elle ne touche le sol, ont cependant failli à la tâche.

À la manche suivante, après un retrait, et alors que des Expos étaient aux premier et troisième buts, ni Larry Parrish, ni Rogers n'ont pu faire marquer Warren Cromartie. Parrish s'est contenté d'un faible ballon au deuxième but et Rogers, qui a bien fait son possible, a été retiré aux mains du voltigeur de droite, Dave Parker.

La neuvième reprise, finalement, fut le reflet des manches antérieures. Parrish a d'abord été retiré après avoir frappé un roulant à l'arrêt-court, mais Wayne Garrett, cognant à la place de Rogers, a obtenu un simple au champ centre-gauche. Auteur de deux coups sûrs jusque là dans le match, Cash a réussi à faire passer Pepe Frias, qui courait à la place de Garrett, au deuxième sac, et en position de compter, en vertu d'un roulant qui a bondi très haut vers le troisième but. Cash ayant été retiré au premier but lors de ce dernier jeu, Papi a mis fin à la partie en frappant aux mains du lanceur Tekulve.

Ainsi, Rogers, un des meilleurs lanceurs de la Ligue nationale en mai, a enregistré sa troisième défaite du mois en cinq décisions. Loin d'être chanceux comme son coéquipier Ross Grimsley, Rogers a en effet perdu des matches serrés contre Atlanta (3-2), Cincinnati (3-2) et, hier, Pittsburgh.

EN BREF — Légèrement blessé à l'épaule gauche, l'arrêt-court Chris Speier pourrait revenir au jeu dès aujourd'hui. "Mon jeu défensif ne souffrirait pas de cette blessure, mais je ne peux m'élancer avec force", a expliqué Speier, qui s'est blessé avant-hier lors du match des Expos contre les Cardinals.

Montréal 1	ab	p	cs	pp
Taveras, ac	4	0	1	0
Moreno, cc	3	0	0	0
Parker, cd	3	0	0	0
Milner, cg	3	0	0	0
Sfenntt, 2b	3	1	1	0
Sanguln, 1b	3	1	1	2
Ott, r	3	0	0	0
Garner, 3b	3	0	1	0
Candlari, l	1	0	0	0
Tekulve, l	1	0	0	0
Totaux	27	2	4	2

Pittsburgh 2	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	5	0	2	0
Papi, ac	5	0	2	0
Carter, r	3	0	0	0
Perez, 1b	4	0	0	0
Mejias, cs	0	0	0	0
Unser, 1b	0	0	0	0
EValntn, cd	2	0	0	0
Cromart, cg	4	0	0	0
Dawson, cc	3	0	1	0
Parrish, 3b	4	1	1	1
Rogers, l	3	0	0	0
Garrett, cs	1	0	1	0
Frias, cs	0	0	0	0
Totaux	34	1	7	1

MONTREAL .....000 000 100—1
PITTSBURGH .....000 000 20x—2

E—Stennett 2. LJ—Pittsburgh 2. LSB—Montréal 10, Pittsburgh 2. C—Parrish 3, Sanguillen 2. BV—Cromartie.

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Rogers, P, 5-5	8	4	2	2	1	3
Candlaria, G, 4-6	7 2/3	6	1	1	4	6
Tekulve	1 1/3	1	0	0	0	0

Gain protégé—Tekulve
4. Durée 2h36. A—8,816.

Dave Eichelberger mène par trois coups

ATLANTA (AP) — Dave Eichelberger a ajouté hier une solide ronde de 69, trois sous la normale, à sa ronde initiale de 62 en prenant une avance de trois coups à mi-chemin de la classique de golf Atlanta dotée d'une bourse totale de $200,000. Son total de 131 a amélioré la normale de 13 coups après 36 trous, tout en égalant la meilleure performance de l'année après deux rondes.

Jack Nicklaus n'était pas au nombre des golfeurs qui menaçaient le meneur, car il a subi l'élimination avec des rondes de 73 et 74. Nicklaus n'en était qu'à sa troisième élimination en trois ans. En 2e place, à 134, on note Tom Watson, Bob Murphy et Jerry Heard.

Don Pooley suit à 135, un coup devant Jim Colbert, Alan Tapie, Jeff Hewes et la recrue Jack Renner.

●

NEW ROCHELLE, N.Y. AP — La recrue Nancy Lopez a négocié le parcours du Wykagyl Country Club, qui lui était jusqu'alors inconnu, en 67 coups, cinq sous la normale, hier, pour prendre la tête du classement à l'issue du premier tour du tournoi de golf Golden Lights, doté de $100,000 de prix.

Lopez, 21 ans, a réalisé sept birdies et a commis deux bogeys. Gagnante de quatre tournois cette année, elle détient un coup d'avance sur Amy Alcott, et deux coups sur Sandra Post, d'Oakville, Ont.

Mary Lou Crocker, Betty Burfeindt, Penny Pulz et Vivian Brownlee sont ex aequo en quatrième place, à trois coups de la tête.

La championne en titre Joanne Carner a tourné un 71.

●

ROME (Reuter) — Le Suédois Bjorn Borg, tête de série numéro un, s'est aisément qualifié hier pour les demi-finales des internationaux de tennis d'Italie en écrasant l'Américain Harold Solomon 6-2, 6-1 en 55 minutes d'un tennis remarquable.

Borg sera opposé à un homme face auquel il n'a jamais perdu, l'Américain Eddie Dibbs. Ce dernier, tête de série numéro quatre, s'est qualifié en battant nettement le Britannique John Lloyd 6-2, 6-1.

Dans l'autre demi-finale, le champion italien Adriano Panatta sera opposé à l'Espagnol Jose Higuera. Le premier a mis fin à la série de victoires du négligé américain Victor Amaya en le battant 7-6, 6-4 sous les clameurs du public romain. Le second a éliminé l'Australien John Alexander 6-2, 6-4, démontrant ainsi qu'il est un redoutable adversaire sur terre battue.

●

SAN DIEGO (AP) — Les Cardinals de St-Louis ont réclamé au repêchage le voltigeur George Hendrciks des Padres de San Diego et ont offert en retour le lanceur droitier Eric Rasmussen. Le directeur général des Padres, Bob Fontaine serait également prêt à céder le voltigeur Oscar Gamble, qui a signé un contrat de six ans de $2.85 millions.

●

Le Club Gymnix tiendra samedi prochain une épreuve de sélection destinée aux fillettes âgées de 4 à 8 ans. Celles-ci doivent être petites et minces pour leur âge, et posséder les qualités intellectuelles nécessaires à un entraînement annuel ininterrompu. Les cours donnés par le Club Gymnix sont gratuits. Pour information, communiquer avec la secrétaire du club, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h au numéro 731-4008.

baseball

Ligue Nationale

Jeudi

Montréal 11, St-Louis 2
Chicago 5, Philadelphie 1
San Francisco 9, Houston 1
New York 3, Pittsburgh 2

Hier

Pittsburgh 2, Montréal 1
Atlanta 4, Philadelphie 2
Chicago 6, St-Louis 0
Houston 5, New York 4
Cincinnati à San Diego
Los Angeles à San Francisco

Aujourd'hui

Los Angeles, Hooton (3-4) à San Francisco, Blue (6-1), 16 h 05
Montréal, May (3-5) à Pittsburgh, Rooker (2-3), 19 h 05
Philadelphie, Lonborg (4-3) à Atlanta, Mahler (0-1) ou Boggs (1-5), 20 h 35
Chicago, Lamb (1-4) à St-Louis, Rasmussen (2-5), 20 h 05
New York, Bruhert (1-3) à Houston, Andujar (3-2), 20 h 35
Cincinnati, Bonham (5-0) à San Diego, D'Acquisto (1-1), 22 h

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Monday, LA	122	42	.344
Burroughs, Atl.	129	44	.341
Buckner, Chi.	110	37	.336
Puhl, Hou.	152	51	.336
Baker, LA	133	44	.331
Griffey, Cin.	176	58	.330
Smith, LA	154	50	.325
Driessen, Cin.	151	49	.325
Clark, SF	155	50	.323
Concepcion, Cin.	152	49	.322

Circuits

Monday, Los Angeles, 11; Kingman, Chicago, 9.

Points produits

Morgan, Cincinnati, 33; Monday, Los Angeles, 33; Foster, Cincinnati, 31; Smith, Los Angeles, 31.

Lanceurs (5 décisions)

Bonham, Cincinnati, 5-0, 1.000, 2.58; Rau, Los Angeles, 5-0, 1.000, 2.74; Blue, San Francisco, 6-1, .857, 2.86.

Ligue Américaine

Jeudi

Texas 7, Minnesota 1
Kansas City 9, Seattle 4
Boston 9, Toronto 5
Baltimore 2, Detroit 1
New York 9, Cleveland 3
Californie 6, Chicago 0

Hier

Boston 6, Détroit 3
Baltimore 4, Cleveland 3
New York 4, Toronto 3
Oakland 3, Chicago 1
Seattle 6, Texas 4
Kansas City à Minnesota, remis
Milwaukee à Californie

Aujourd'hui

Cleveland, Clyde (2-0) à Baltimore, Flanagan (5-3), 14 h
Toronto, Clancy (2-4) à New York, Figueroa (5-1), 14 h
Detroit, Rozema (2-2) à Boston, Tiant (2-0), 14 h
Kansas City, Hassler (0-1) à Minnesota, Zahn (4-2), 14 h 15
Oakland, Renko (0-0) à Chicago, Barrios (1-5), 14 h 15
Seattle, House (3-2) à Texas, Matlack (4-4), 20 h 35
Milwaukee, Sorenson (5-3) à Californie, Griffin (0-0), 22 h 30

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Carrew, Min.	165	63	.382
Ro.Jackson, Cle.	91	34	.374
Rice, Bos.	182	63	.346
M.May, Det.	85	29	.341
Sundberg, Tex.	136	46	.338
Cubbage, Min.	116	39	.336
Piniella, NY	102	34	.333
Lezcano, Mil.	104	34	.327
Cooper, Mil.	153	50	.327
Carty, Tor.	123	30	.325

Circuits

Rice, Boston, 15; Baylor, Californie, 12; J. Thompson, Detroit, 11.

Points produits

Rice, Boston, 46; Zisk, Texas, 33; L. May, Baltimore, Chambliss, New York, 31.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	22	17	.564	—
PHILADELPHIE	19	19	.500	2½
MONTREAL	21	21	.500	2½
PITTSBURGH	19	22	.463	4
NEW YORK	20	24	.455	4½
ST-LOUIS	15	28	.349	9

Section Ouest

SAN FRANCISCO	26	14	.650	—
CINCINNATI	26	17	.605	1½
LOS ANGELES	24	17	.585	2½
HOUSTON	19	21	.475	7
SAN DIEGO	19	22	.463	7½
ATLANTA	16	24	.385	10

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	29	15	.659	—
NEW YORK	26	14	.650	1
DETROIT	24	16	.600	3
MILWAUKEE	20	19	.513	6½
BALTIMORE	20	22	.478	8
CLEVELAND	18	22	.450	9
TORONTO	15	27	.357	13

Section Ouest

CALIFORNIE	24	16	.600	—
OAKLAND	25	17	.595	—
KANSAS CITY	22	19	.537	2½
TEXAS	21	20	.512	3½
MINNESOTA	17	26	.395	8½
SEATTLE	17	30	.340	10½
CHICAGO	12	27	.308	11½

carnet sportif

Aujourd'hui

En canoë-kayak, sur la rivière Petite-Nation, à Papineauville, compétition provinciale junior et sénior.

En équitation, à Saint-Lazare, concours provincial de dressage.

En nage synchronisée, à la piscine municipale de Tracy, compétition provinciale "étoile III".

En pétanque, sélection nationale pour le championnat du monde, à côté de l'aréna de Beauharnois. Deux autres compétitions de pétanque ont lieu le lendemain au même endroit.

En sport automobile, au Mont-Tremblant, se poursuit le championnat provincial de circuit routier débuté la semaine dernière. D'autre part, le championnat régional de rallye a lieu dans sept régions du Québec ce week-end.

Au tennis, au Club Mirabel, à Pointe-Claire, qualifications pour le tournoi provincial intérieur ouvert.

En culture physique, à Dorval, concours interprovincial "M. Canada de l'Est" junior et sénior.

Au Centre Pierre-Charbonneau, 3000 rue Viau, a lieu l'omnium annuel de volleyball du Patro LePrévost. 40 équipes sont attendues dans cinq catégories.

Au Cégep du Vieux-Montréal, congrès annuel de l'Association québécoise des travailleurs en loisirs.

Au PEPS de l'Université Laval a lieu tout le week-end un colloque consacré à la recherche appliquée au hockey et portant particulièrement sur la tactique individuelle et collective.

Dimanche

En athlétisme, sur la piste annexe du Parc olympique, deuxième édition du "Titan invitation".

En équitation, au Centre équestre de Bromont, concours provincial de dressage.

En orienteering, rencontre régionale toutes catégories à la polyvalente de Saint-Jérôme.

À Hudson a lieu une très intéressante compétition pentathlonienne où s'affronteront 30 Québécois. Rappelons que le pentathlon met en scène l'équitation, le tir au pistolet, la natation, la course à pied et l'escrime, épreuve qui ne figure pas cependant à ce concours, d'où son nom de "Tethration d'entraînement".

Au tir à l'arc, au club Saint-Louis-de-France du Cap-de-la-Madeleine, tournoi provincial des administrateurs.

En sport automobile, courses d'accélération à Napierville.

Lundi

Au golf, au Club de l'Île Perrot, ronde provinciale de qualification pour le tournoi printanier sénior.

Mercredi

En athlétisme, sur la piste extérieure du Stade olympique, compétition "RIO-FAQ", réservée aux séniors.

Jeudi

Si vous n'avez pas encore pris votre billet pour la loterie "Club Sport-Québec", vous venez de rater le bateau. Pour renseignements: 374-0760.

Au tennis, au Club Mirabel de Pointe-Claire, tournoi provincial intérieur ouvert.

Vendredi

En balle lente, à Charlemagne, a lieu le tournoi provincial où 50 équipes sont attendues.

Au golf, au Club de Beaconsfield, a lieu le tournoi provincial printanier.

En vrac...

On pourra voir mardi lors de l'émission "Les coqueluches", au réseau français de Radio-Canada, nul autre que Maurice Richard. Le Rocket sera honoré à titre de "Coqueluche du mois" et entouré d'une pléiade de personnalités sportives et parasportives...

L'agence de tours Ajisme du Québec — le gang des auberges de jeunesse — vous offre pour $42 un circuit de cyclotourisme dans les Cantons de l'Est. Pour renseignements: 842-9048.

Essayez de mettre la main sur la dernière livraison de Sport-Québec, la publication officielle de la Confédération des sports. Quoiqu'on n'y retrouve aucun article du sous-signé, Sport-Québec du mois de mai contient d'excellents articles (sur la rue Saint-Denis mardi prochain, messieurs, dames...). On peut d'ailleurs s'abonner en écrivant à Sport-Québec, 1415 est, rue Jarry, Montréal, H2E 2Z7.

Nos plus sincères condoléances à la famille de Phil Séguin, décédé cette semaine à l'âge de 62 ans.

Gilles ST-JEAN

en bref

WINNIPEG — Les Jets de Winnipeg, les champions de la coupe AVCO, ont offert de payer les $2 millions nécessaires à l'agrandissement de l'Arena de Winnipeg si la municipalité acceptait de leur vendre l'édifice pour un dollar. La proposition a été faite à la ville par le président du club, Michael Gobuty. Ce dernier a expliqué que la capacité de l'arena devrait être portée de 10,000 à 16,000 places pour que le club puisse entretenir l'espoir de faire un jour son entrée dans la Ligue nationale et poursuivre d'ici là ses opérations dans l'Association mondiale de hockey.

●

HARTFORD — Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, ont mis sous contrat le jeune joueur de centre Jordy Douglas, des Bombers de Flin Flon, en vue de la prochaine saison. Douglas, un athlète de six pieds et 195 livres, qui est âgé de 20 ans, avait été le 2e marqueur du club de la Ligue de l'ouest avec 60 buts et 56 passes la saison dernière.

●

NICE — L'ancien champion mondial des boxeurs poids lourds, Mohammed Ali, qui se trouve actuellement au festival du film de Cannes, a dit qu'il sera en super-forme pour son combat du 15 septembre contre Leon Spinks, le détenteur du titre des poids lourds de l'Association mondiale de la boxe. Ali a ajouté que Spinks était un bon boxeur, et qu'il avait produit une forte impression quand il l'avait détrôné parce que lui-même avait été très mauvais ce jour-là.

COURS DE VOILE
pour débutants
ou
experts



LOCATION DE BATEAU
CARTE DE MEMBRE
697-3267

À seulement 20 minutes du centre-ville

ÉCOLE DE VOILE
Stefan Marshall

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, samedi 27 mai 1978



Cette photo, publiée hier par l'agence Hsinhua en même temps qu'un reportage détaillé de la frontière sino-vietnamienne, montre une famille de résidents chinois explusés par Hanoï qui les a dépouillés de leurs biens. (Photolaser AP)

Pékin et Hanoï pourraient rappeler leurs ambassadeurs

HANOI (d'après AP et Reuter) — La tension entre la Chine et le Vienam provoquée par un exode massif de ressortissants chinois du Vietnam a atteint un point tel qu'elle pourrait se solder par un rappel d'ambassadeurs dans les deux capitales, estime-t-on à Hanoi.

Le ton de la polémique a dangereusement monté, et, événement rarissime, en l'espace de 24h, à Hanoi, le ministère vietnamien des Affaires étrangères et l'ambassade de la république populaire de Chine se sont mutuellement accusés de "déformer la vérité!".

Hier matin, des émissaires de l'ambassade de Chine remettaient à la presse et aux ambassades, un texte rénéotypé émanant du bureau des Affaires chinoises d'outre-mer qui déclarait notamment que des ressortissants chinois avaient été "battus et blessés" et que leurs biens avaient été "arbitrairement confisqués".

Selon la version vietnamienne, ce sont au contraire les autorités chinoises qui ont dépouillé de leurs biens les "Hoa" (vietnamiens d'origine chinoise) lors de leur passage de la frontière.

En outre, la Chine a envoyé des renforts de troupes à sa frontière avec le Vietnam, selon le Washington Post.

Le journal fait état de nombreux incidents à la frontière, arrachage de poteaux frontaliers, échanges d'insultes et de coups entre gardes vietnamiens et chinois.

Dans sa dépêche de Hong-Kong, le Washington Post ajoute, de source diplomatique, que la Chine a informé l'ambassade du Vietnam à Pékin au début de ce mois qu'elle annulait tous ses projets d'aide à ce pays.

Ainsi, Pékin a retiré ses techniciens participant à la réalisation de certains projets au Vietnam, mais cela ne signifie pas qu'elle ait décidé de mettre un terme à son aide à Hanoï à la suite de la nette détérioration des relations entre les deux voisins constatée ces derniers jours, apprend-on de source européenne à Pékin.

On déclare par ailleurs dans les milieux diplomatique informés que le vice-ministre vietnamien des Affaires étrangères, M. Phan Hien se trouve actuellement à Pékin pour des entretiens ayant trait, semble-t-il, à cette situation.

Déjà fraiches, les relations entre la Chine et le Vietnam se sont encore détériorées depuis que la Chine a publié mercredi une déclaration accusant le Vietnam de maltraiter les Chinois y résidant et d'en avoir expulsé des milliers. L'agence Chine nouvelle a renouvelé hier ces accusations.

On ignore depuis combien de temps M. Hien — qui selon des sources diplomatiques serait spécialisé dans les affaires frontalières — se trouve à Pékin, et dans les milieux vietnamiens sa présence n'est pas confirmée.

Chine nouvelle a publié hier une dépêche d'un de ses correspondants ayant visité la région frontalière proche de la rivière Peilun à la mi-mai, dans laquelle il déclare avoir été témoin "du tragique spectacle de l'armée et de la police vietnamiennes pourchassant et frappant" les Chinois avant qu'ils ne traversent la frontière.

Les paras français auront quitté Kolwezi d'ici lundi

PARIS (d'après Reuter et AFP) — L'évacuation des légionnaires français du 2e régiment étranger parachutiste de Kolwezi devrait être terminée d'ici lundi, déclarait-on hier de source militaire à Paris.

Les parachutistes, qui ont repris le contrôle de la cité minière du Shaba, se reposeront quelques jours à Lubumbashi avant de regagner leur cantonnement en Corse.

M. E.B. Bokongo, ambassadeur du Zaïre en France, a déclaré hier que des troupes marocaines avaient déjà remplacé les légionnaires français à Kolwezi.

Des troupes du Sénégal et du Gabon sont également attendues prochainement dans la province du Shaba, a-t-il déclaré à l'agence Reuter. Il est possible aussi que la Côte d'Ivoire envoie quelques unités.

En outre le président Mobutu Sese Seko s'entretiendra lundi à Fez avec le roi Hassan II du Maroc du projet de mise en place d'une force de sécurité panafricaine, a annoncé le ministère marocain de l'Information.

Le dirigeant zaïrois arrivera à Fez à midi pour une visite de vingt-quatre heures. L'entretien constituera une étape préliminaire à la formation d'une force de sécurité dont le Zaïre a un urgent besoin pour se protéger contre les rebelles du Front national de libération du Congo (FNLC), a dit le ministère.

Jusqu'ici, le Maroc, le Mali, le Sénagal et le Gabon ont répondu favorablement à la demande d'aide du Zaïre. Le président Omar Bongo du Gabon, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a lancé la semaine dernière un urgent appel à une aide au profit du Zaïre. De son côté, le Maroc a annoncé qu'il assumait la responsabilité pour l'organisation, le transport et les mouvements de la force de sécurité panafricaine.

Cinquante hommes de troupe marocains ont été transportés dimanche à Kinshasa à bord d'un C-130. De source diplomatique, on précise que ce contingent aidera à diriger la contre-offensive zaïroise au Shaba. Il se chargera également de préparer le matériel militaire qui se trouve à la base de Zilo, dans le Shaba, en prévision de l'arrivée d'autres forces africaines. Cet équipement a été laissé au Shaba par le corps expéditionnaire de 1200 Marocains envoyé au Zaïre en mars 1977 pour faire face à la première invasion des rebelles.

Les légionnaires français du "Deuxième régiment étranger parachutiste" (2ème REP) stationnés à Kolwezi, ont entrepris de faire mouvement vers l'est sur Lubumbashi, capitale du Shaba, indiquait-on à Paris au ministère de la Défense.

Le rythme de ce mouvement et son échelonnement, précise-t-on au ministère, sont adaptés à la situation locale, c'est-à-dire que les éléments du 2ème REP assurent leur protection mutuelle au cours de leur avance.

Les opérations de sécurité sur le pourtour de Kolwezi, assure-t-on encore au ministère, se sont achevées avec le rétablissement complet du calme dans la ville et avec le sauvetage de deux Européens d'origine belge qui ont pu être retrouvés au cours de ces actions.

Dans les milieux proches du gouvernement, on estime qu'en recevant, mercredi à Paris, le général Mobutu Sese Seko, le président Valéry Giscard d'Estaing a fait savoir sans équivoque à son hôte que, quelles que soient les circonstances, la France n'interviendra plus jamais dans les affaires zaïroises.

Par ailleurs, un calme absolu régnait hier dans la portion du territoire zambien que les rebelles zaïrois ont traversé pour refluer en Angola, après avoir été repoussés de Kolwezi par les parachutistes français.

Aucun passage de rebelles n'a été signalé dans la journée, alors que jeudi seuls quelques isolés avaient été aperçus dans le secteur, selon des indications parvenues à Lusaka.

Dix-sept pensionnaires américains, canadiens et australiens d'une école d'une centaine d'élèves qu'une mission protestante a installée dans le "bec de canard" qui s'enfonce entre les frontières du Zaïre et de la Zambie, qui avaient été évacués par mesure de précaution, doivent retourner dans leur collège demain et lundi.

Le gros des forces rebelles qui fuyaient de Kolwezi a rallié ses bases en Angola, traversant le territoire zambien entre lundi soir et mercredi soir. Les "exgendarmes katangais" aperçus par des journalistes sur place étaient lourdement armés.

Les fuyards ont fait passer par convois successifs plus de 300 véhicules en Angola. Bien qu'ils aient rapporté de Kolwezi un butin conséquent, ce chiffre donne à penser qu'ils étaient assez nombreux.

En dépit de leur repli de Kolwezi, les rebelles paraissent en revanche toujours solidement tenir Mutshasha, deuxième en importance des localités dont ils s'étaient emparés au cours de leur offensive-éclair.

Selon des indications parvenues à Lusaka depuis la région frontalière, habitée tant du côté zambien que du côté zaïrois et du côté angolais par la même ethnie, celle des Lundas, Mutshasha était toujours en effet entre leurs mains jeudi. À cette date, aucun élément ne laissait présager un changement de situation imminent dans ce secteur.

Pendant ce temps, les volontaires de la Croix-Rouge zaïroise ont enterré plus de 400 cadavres à Kolwezi et n'ont pas terminé leur tâche, apprend-on à Genève de source proche du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

On indique d'autre part au siège du CICR qu'un train est arrivé hier à Kolwezi, apportant 2,000 sacs de farine qui seront distribués à la population par les soins du service social du gouvernement zaïrois.

Terroriste de RFA arrêtée à Paris

FRANCFORT (Reuter) — Mme Marion-Brigitte Folkerts, soupçonnée d'appartenir à la bande Baader-Meinhof, a été arrêtée hier à Francfort après avoir été transférée de France où elle n'avait pas été autorisée à séjourner.

Détenue depuis jeudi par la police française, elle a été placée dans un avion privé à destination de Francfort, a expliqué la police.

Mme Folkerts a été trouvée en possession de documents suspects et de deux passeports, français et libanais, alors qu'elle transitait par Paris, a déclaré la police française.

Elle est soupçonnée d'être un courrier pour la bande Baader-Meinhof.

Uwe, son mari, a été arrêté l'année dernière dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du procureur fédéral Stegfried Auback, assassiné à Karlsruhe le 7 avril 1977. Son beau-frère, Knut Folkerts, a été condamné à 20 ans de prison par un tribunal néerlandais pour avoir tué un policier.

Inter Villes
VANCOUVER $209.
Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 24 juin pour une ou deux semaines. Réservez au moins 45 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.
Voyagez Sunflight
Avions de Quebecair opérés par Suntours Ltée avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec

Huguette Hirsig
Ne bois plus s'il te plaît



À LA FOIS UN TÉMOIGNAGE ET UN DOCUMENT
Libre Expression

Vanier College
Langue seconde
"Excusez-moi . . . je ne parle pas l'anglais."
"Il faut que j'apprenne l'anglais.
Peut-être que . . . les cours d'été à Vanier . . .
Est-il trop tard?"
Il n'est pas trop tard pour suivre les cours intensifs d'anglais cet été!
Ses arbres et ses murs du 19ième siècle font du Campus Ste-Croix une oasis pour l'étude. Facile d'accès (à quelques minutes du boul. Décarie) et sans problème de stationnement. C'est l'endroit rêvé pour suivre un cours de langue seconde.
Les classes ont lieu du 19 juin au 12 juillet
Inscription à partir du 29 mai
Le centre d'éducation permanente
Téléphonez pour un test de classement du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00
333-3920



TECCART VOUS CONDUIT
AU MARCHÉ DU TRAVAIL EN ÉLECTRONIQUE
SERVICE D'ÉDUCATION AUX ADULTES
COURS du SOIR et du SAMEDI
ENSEIGNEMENT DE NIVEAU COLLÉGIAL

ÉLECTRONIQUE No 243.03
DURÉE DE 6 ANS; 430 PÉRIODES PAR ANNÉE
— Ce programme est le même que celui dispensé le jour. Il comprend 22 cours d'électronique et 19 cours de formation générale.
— L'étudiant inscrit à ce programme a droit aux subventions du ministère de l'Éducation selon le coût moyen des adultes.
— L'édutiant qui réussit tous les cours de ce programme reçoit le DEC (Diplôme d'Études Collégiales) et le diplôme TECCART.

ÉLECTRONIQUE No 243.53
DURÉE DE 5 ANS... 405 PÉRIODES PAR ANNÉE
— Ce programme englobe les 22 cours d'électronique du programme régulier plus 7 cours de formation générale. (Maths, physique et sciences graphiques).
— L'étudiant inscrit à ce programme ne peut bénéficier des subventions du ministère et doit payer la totalité des frais de scolarité.
— L'étudiant qui réussit tous les cours de ce programme reçoit le certificat d'Études Collégiales et le certificat TECCART.

ÉLECTRONIQUE No 243.03
PARTIE ÉLECTRONIQUE SEULEMENT
DURÉE DE 5 ANS... 300 PÉRIODES PAR ANNÉE
— Ce programme englobe les 22 cours d'électronique du programme régulier "243.03".
— L'étudiant inscrit à ce programme n'a pas droit aux subventions du ministère de l'Éducation; il doit payer la totalité des frais de scolarité.
— L'étudiant qui réussit tous les cours de ce programme reçoit le certificat d'Études de l'Institut TECCART.

526-0493
RECONNAISSANCES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
• "Déclaré d'intérêt public pour le programme 243.03
• Permis no 749667 pour les autres cours.

POSTER IMMÉDIATEMENT
TECCART
PROSPECTUS No 2S (soir et samedi)
Nom.....
Adresse .....
Ville .....
Code Postal ..... Tél.: .....
INSTITUT TECCART INC.
3155, rue Hochelaga, Montréal, H1W - 1G4
ON S'INSCRIT MAINTENANT POUR SEPTEMBRE 1978

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23

OFFRE D'EMPLOI

ANALYSTE FINANCIER - PRINCIPAL

La compagnie minière Québec Cartier requière immédiatement les services d'un analyste financier à son siège social à Port-Cartier.

Sous la responsabilité du directeur du service des coûts et des statistiques, l'analyste financier principal coordonne et dirige les services analytiques comptables selon la politique établie par la coopération et par le service de la comptabilité.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire tel que M.B.A. avec minimum de 3 années d'expérience ou un B.A.A. avec minimum de 5 années d'expérience. De plus, ils doivent posséder un esprit analytique et avoir la capacité d'évoluer à tous les niveaux de direction. Une bonne connaissance du français et une connaissance adéquate de l'anglais sont nécessaires. Cet emploi s'adresse surtout aux gens dont le salaire actuel se situe dans les $20,000.00.

Le salaire sera déterminé en fonction de la compétence, de plus le titulaire bénéficiera également de nombreux avantages tel que régime d'assurance, incluant les soins dentaires, un programme d'accession à la propriété, un régime d'épargne et bien d'autres.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel à:

Paul A. Paquet
Superviseur Général - Embauche
La compagnie minière Québec Cartier
Port-Cartier, P. Qué.
G5B 2H3

LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER

CONSEILLER TECHNIQUE

Vachon Inc., filiale de Culinar Inc., est la plus importante pâtisserie au Canada et l'une des plus dynamiques entreprises manufacturières québécoises. Mais Vachon Inc. c'est d'abord et avant tout un "DÉFI" et nous sommes à la recherche d'une personne désireuse de relever avec nous ce "DÉFI" en occupant le poste de Conseiller technique au département du Contrôle.

"Vivre l'expérience Vachon" comporte de nombreux attraits:

- Nous sommes une entreprise entièrement québécoise, constituée de 1300 ressources humaines et ayant un chiffre d'affaires d'au-delà de $65 millions. Nos bureaux sont situés à Ste-Marie de Beauce en banlieue de Québec. Une autoroute relie Ste-Marie à Québec.
- Sur le plan de la gestion comptable, nous sommes une compagnie dotée d'un département du Contrôle qui compte sur des ressources humaines et physiques de premier ordre; notre groupe est formé de professionnels des Sciences Administratives constituant une équipe jeune et dynamique et celui-ci est appuyé par un service Informatique des plus fonctionnels.
- Les fonctions d'un Conseiller technique au département du Contrôle sont intéressantes et variées: préparation des budgets d'opérations d'immobilisations et financiers; participation à l'élaboration et à l'implantation des systèmes relatifs à la planification budgétaire; contrôle et suivi exercés sur les budgets; analyse périodique des écarts budgétaires; participation à l'obtention de subventions ou tout autre stimulant auquel la compagnie a droit; réalisation d'études et de projets relatifs aux différents champs de juridiction du département.
- Le candidat travaillera en relation directe avec le directeur du Contrôle et il conseillera celui-ci sur les modifications ou améliorations à apporter au système comptable existant, en prenant soin d'identifier les secteurs pouvant faire l'objet d'application informatique.

Nous avons prévu pour notre Conseiller technique un salaire concurrentiel et une gamme étendue d'avantages sociaux correspondant à un emploi de direction. En plus vous pourrez progresser en fonction de votre rendement; chez-nous il n'y a pas de limites à votre ambition...

Si vous êtes intéressé par notre DÉFI et que vous possédez, en plus d'une formation en Sciences comptables (C.A.), un minimum de trois (3) ans d'expérience dans un bureau de comptables agréés et que vous avez le goût de vivre une expérience professionnelle des plus enrichissantes, nous vous invitons fortement à nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 juin 1978, en mentionnant le numéro de dossier 78-11-18 à:

Alain Jacques
Conseiller en Ressources Humaines
Vachon Inc.
C.P. 2000
Ste-Marie, Beauce, Qué.
G0S 2Y0

Vachon inc.
filiale de Culinar Inc.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DES SCIENCES

Professeur

(informatique et recherche opérationnelle)

Le Département de mathématiques de l'Université de Sherbrooke requiert les services d'un professeur régulier à temps complet. Ce poste comporte un contrat initial d'un an avec possibilité de renouvellement et de permanence.

Fonctions
Enseignement et recherche dans les domaines suivants: informatique, recherche opérationnelle et autres matières connexes.

Exigences
Le doctorat ou une formation jugée équivalente; aptitudes et intérêts démontrés pour la recherche dans un des domaines précités; aptitudes reconnues à enseigner aux trois cycles universitaires.

Traitement
Selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae, deux lettres de recommandation et toute information pertinente **avant le 15 juin 1978** à:

Monsieur le Doyen
Faculté des sciences
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

DIRECTEUR DES BUREAUX DE SERVICES SOCIAUX

pour notre Direction des Bureaux de Services Sociaux

Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les services rattachés au sous-système regroupant les Bureaux de Services Sociaux (B.S.S.) et ce, dans le cadre de la réalisation de la Mission du C.S.S.M.M.

Il est donc responsable de l'ensemble des dimensions tant professionnelles qu'administratives de tous ces services et voit à ce que les services des B.S.S. soient intégrés dans le contexte du réseau régional de distribution des services sociaux.

Le directeur des Bureaux de Services sociaux participe à la définition des objectifs généraux de l'établissement dans le cadre de la Direction générale. En collaboration avec le directeur de la Protection de la Jeunesse et le directeur des Services sociaux en Institution, il élabore et propose au directeur général des objectifs, des politiques et des procédures concernant le système de distribution des services à la clientèle.

Dès son entrée en fonction, le directeur de ce sous-système aura, en continuité avec les travaux déjà amorcés par l'établissement, à assumer le leadership de groupes de travail (simulation-définition) œuvrant à la réorganisation des services, regroupés dans le sous-système des B.S.S.

Les candidats(es) à ce poste devront posséder un diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle, dans une discipline appropriée. Une expérience de gestion de cinq (5) ans dans le domaine des Affaires sociales est nécessaire.

Une documentation plus détaillée sera expédiée aux candidats qui déposeront leur candidature. La réception des curriculum vitae se fera au bureau du Directeur général au plus tard le 2 juin 1978 à 5:00 p.m.
Veuillez faire parvenir le tout au:

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué. H2L 1Y6

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES SOCIAUX EN INSTITUTION

pour notre Direction des Services sociaux en Institution.

Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités des services rattachés au sous-système regroupant les Services sociaux en Institution, (S.S.I.). Il est responsable de l'ensemble des dimensions tant professionnelles qu'administratives de tous ses services.

Il participe à la définition des objectifs généraux de l'établissement dans le cadre de la Direction générale. En collaboration avec le directeur de la protection de la jeunesse et le directeur des Bureaux de Services sociaux, il élabore et propose au directeur général des objectifs, des politiques et des procédures concernant le système de distribution des services à la clientèle.

Dès son entrée en fonction, le directeur de ce sous-système aura, en continuité avec les travaux déjà amorcés par l'établissement, à assumer le leadership de groupes de travail (simulation-définition) œuvrant à la réorganisation des services regroupés dans le sous-système des S.S.I. Ce sous-système comprend notamment les services sociaux en milieu hospitalier, scolaire et en centres d'accueil.

Les candidats(es) à ce poste devront posséder un diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle dans une discipline appropriée. Une expérience de gestion de cinq (5) ans dans le domaine des Affaires sociales est nécessaire.

Une documentation plus détaillée sera expédiée aux candidats qui déposeront leur candidature. La réception des curriculum vitae se fera au bureau du Directeur général au plus tard le 2 juin 1978 à 5:00 p.m.
Veuillez faire parvenir le tout au:

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué. H2L 1Y6

ACFO

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

Service d'animation

Fonctions:
Le (la) Coordonnateur(trice) du Service d'animation est responsable de 18 animateurs qui travaillent auprès des Conseils régionaux de l'Association. Un Comité d'animation composé en partie de représentants des Conseils régionaux et des animateurs est responsable auprès de l'Exécutif de l'Association de l'orientation et du bon fonctionnement du Service. Une description de tâches du poste est disponible sur demande.

Exigences:
Posséder un minimum de cinq années d'expérience en animation et un total de dix années d'expérience sur le marché du travail;
connaître l'Ontario français;
avoir seize années de scolarité;
posséder de l'expérience en administration;
accepter de voyager et de travailler régulièrement les fins de semaine.

Salaire:
Le salaire pour ce poste se situe entre $20,000.00 et $25,000.00 par année et est accompagné d'avantages sociaux très intéressants.
Les candidat(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant **le 12 juin 1978.**
Adresser vos demandes à:

Monsieur Rémy M. Beauregard
Secrétaire général
Association canadienne-française de l'Ontario
260, rue Dalhousie, pièce 204
Ottawa, Ontario K1N 7E4

CHEF DES SERVICES GRAPHIQUES

FONCTION: Sous l'autorité du directeur général des relations publiques, le chef des services graphiques est responsable de la conception et de la production des services graphiques de l'Université du Québec.

- Assume la responsabilité de la qualité visuelle et graphique des productions de l'Université du Québec.
- Supervise l'application et l'implantation du programme d'identification visuelle de l'Université du Québec dans le réseau et, pour ce faire, doit négocier des ententes avec les autorités des constituantes et d'autres corporations (municipales).
- Voit à ce que les services graphiques et photographiques requis par les usagers soient rendus:
  - conception et réalisation graphiques;
  - calibrage de textes, maquettes et surveillance aux presses;
  - réalisation graphique de diverses publications dont le magazine Réseau, le rapport annuel, etc.
- Conseille les divers secteurs de l'Université du Québec en matière graphique, de publication et voit à leur réalisation.
- Participe à l'élaboration des politiques de la direction générale des relations publiques en matière graphique.
- Administre le budget des services graphiques et participe à la sélection du personnel de son secteur.
- Supervise les demandes de soumissions et des devis des imprimés, recommande le choix de l'imprimeur en fonction du travail à produire et établit des relations permanentes avec les imprimeurs.
- En plus de ces activités, il se voit confier certains mandats de nature réseau. En particulier, il s'assure qu'est apporté le support graphique nécessaire à certaines unités constituantes.

EXIGENCES:
- Formation universitaire de premier cycle spécialisée en arts graphiques.
- Expérience minimale de 8 ans dans le domaine des arts graphiques.
- Excellente connaissance des procédés d'imprimerie et d'édition.
- Capacité de négocier des ententes avec les imprimeurs et les fournisseurs.
- Capacité de diriger une équipe de concepteurs-graphistes.
- Capacité d'assurer le contrôle de la qualité des productions graphiques de l'Université et, en particulier, de son programme d'identification visuelle.

LIEU DE TRAVAIL: Québec.

TRAITEMENT: Selon l'échelle applicable à cette catégorie d'emploi.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 6 juin 1978, aux:

Services au personnel, Université du Québec
2875, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 2M3

Université du Québec

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois dessert des programmes de 1er cycle et de 2ième cycle ainsi qu'une gamme de certificats au 1er cycle. Ce département regroupe actuellement près d'une trentaine de professeurs. Deux (2) nouveaux postes de professeurs réguliers sont ouverts à Hull.

PROFESSEUR EN SCIENCES ADMINISTRATIVES

Domaine d'expertise: Management

Qualifications: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de 3ième cycle dans le domaine de la gestion.

PROFESSEUR EN SCIENCES INFIRMIERES

Domaine d'expertise: Nursing clinique

Qualifications: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de doctorat mais une maîtrise en Nursing et une expérience pertinente, le cas échéant, seront considérés.

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur et le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Les candidatures devront parvenir au plus tard le 15 juin 1978 à l'adresse suivante:

M. Nessim Awad, directeur
Département des sciences administratives et sociales
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
92, boulevard St-Raymond, C.P. 1250, Succursale "B", Hull, Québec
J8X 3X7 **77-78-091**

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Centre de Services Sociaux Laurentides-Lanaudière Inc.

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Supérieur immédiat:
Directeur général.

Nature de la fonction:
Planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer les programmes adéquats de services sociaux.

Attributions-types:
— Responsable de l'élaboration, de la mise en application et de la révision des règles et procédés relatifs aux dossiers des bénéficiaires; en assure la garde; en autorise l'accès;
— Responsable de l'élaboration et de la mise en application des normes et standards de pratique professionnelle; contrôle la qualité des actes;
— Contrôle les travaux de recherche;
— Participe à l'élaboration des contrats de services professionnels de l'établissement;
— Assure l'analyse des plaintes de bénéficiaires concernant la nature des services professionnels rendus et s'assure de l'application des solutions appropriées;
— Vérifie le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique; s'assure qu'ils s'acquittent de leurs fonctions;
— Responsable de la coordination, de la formation et perfectionnement du personnel clinique de l'établissement.

Exigences de l'emploi:
— Diplôme d'études universitaires de quatre (4) ans en service social ou l'équivalent.
— Cinq (5) années d'expérience en intervention psychosociale et bonne connaissance des services sociaux offerts à la population.

Traitement:
Selon la politique salariale des cadres du réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 juin 1978, à 17h, au:

Directeur général
C.S.S.L.L.
212, boul. Labelle
Ste-Thérèse Qué.
J7E 4J2

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 18, 19, 20, 21, 22 et 23

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

collège du nord-ouest

POSTES DE PROFESSEURS DISPONIBLES POUR 1978-79

Temps partiel (pleine charge) - automne 1978
— Psychologie
Temps complet
— Technique d'assistance sociale
— Science politique
— Français
— Techniques administratives
— Marketing (un poste)
— Comptabilité (2 postes)
— Finance (un poste)
Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou toute autre formation jugée équivalente par le Comité de sélection.
Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et des documents attestant de leur formation, pour le 3 juin 1978, à l'attention de:

M. Wilfrid Rivard
Directeur du secteur de l'enseignement
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500
Rouyn (Québec)

LA VILLE DE TERREBONNE
OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Régisseur de l'aréna
(Homme ou femme)

Description de la fonction:
Sous l'autorité du directeur des loisirs, il (elle) devra:
— Etre responsable de l'administration complète de l'aréna
— Planifier, coordonner et superviser le travail du personnel régulier et surnuméraire
— Pré parer des estimations budgétaires et fournir des rapports relatifs à l'opération de l'aréna.
— Louer des heures de glace ou de plancher et être responsable de l'organisation d'activités récréatives durant l'été.
— Veiller au contrôle, à la propreté et à l'entretien des locaux et de l'équipement mécanique.
— Etre responsable de l'organisation et de l'opération du hockey mineur de la Ville de Terrebonne de concert avec un comité de bénévoles.

Exigences:
— Diplôme universitaire ou collégial dans une sphère pertinente à l'emploi avec expérience. Une expérience exceptionnelle pourra suppléer à l'absence de tout diplôme.

Salaire:
— Selon les qualifications et compétences.

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 12 juin 1978 à 17h.00 à:

Ville de Terrebonne
a/s Claude Lamontagne, directeur
Service des loisirs
600, rue St-Sacrement
Terrebonne, P.Q.

CEGEP DE LA POCATIÈRE

PROFESSEURS

Le Cegep de la Pocatière prévoit combler pour l'année 1978-79 des postes de professeurs dans les spécialisations suivantes:

HISTOIRE DE L'ART, CINÉMA & AUDIO-VISUEL
Remplaçant, temps complet.
Qualifications:
Baccalauréat avec majeure en histoire de l'art et mineure en arts plastiques.
Connaissances appropriées en cinéma et audio-visuel.
Expérience souhaitable.

ÉLECTRONIQUE (lab. 243-310)
À la leçon, 4 heures/semaine, session A-78
Qualifications:
Bacc. spécialisé en physique, génie électrique ou l'équivalent.
Expérience souhaitable de l'enseignement.

ESPAGNOL
A la leçon, 3 heures/semaine, sessions A-78 et H-79.
Qualifications:
Bacc. en enseignement de l'espagnol langue seconde ou l'équivalent, parfaite maîtrise de l'espagnol, bonne connaissance de la langue française, connaissance de la méthode "vida y dialogos de Espana".

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Remplaçant, temps complet
Qualifications:
Bacc. en sciences de l'administration avec spécialisation en gestion financière ou sciences comptables.
Expérience souhaitable de l'enseignement.

TECHNIQUES INFIRMIÈRES (2 postes)
Temps partiel, pleine charge, session A-78
Qualifications:
Bacc. en sciences infirmières ou D.E.C. en techniques infirmières et expérience clinique en obstétrique ou pédiatrie.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à l'un de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leurs attestations d'études avant le 2 juin 1978 en indiquant clairement le poste convoité à:

Directeur du personnel
Cegep de la Pocatière,
La Pocatière (Kamouraska)
Québec.
Tél.: (418) 856-1525

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

Concours no: 196

PROFESSEURS (1978-79)

Le Cegep de Lévis-Lauzon prévoit requérir les services de professeurs à temps complet, partiel et/ou à la leçon:
— biologie
— sciences humaines: économique, sociologie, sciences politiques
— linguistique
— anglais
— lettres
— arts
— Physique et géologie
— Techniques: chimie industrielle, architecture et sciences graphiques électro-dynamique, instrumentation et contrôle (plusieurs postes)
— techniques administratives: administration, personnel, production, organisation et méthodes
— informatique
— secrétariat

QUALIFICATIONS GENERALES:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée,
— Aptitudes particulières au travail en équipe,
— Expérience de l'enseignement souhaitable,
— Le premier cycle universitaire pourra être compensé par un D.E.C. et une vaste expérience pertinente dans les programmes professionnels.

QUALIFICATIONS PARTICULIERES:
Lettres:
— Une expérience en technique de création littéraire sera considérée sérieusement.
— Une attention spéciale sera portée au candidat qui pourrait dispenser le cours cinéma et littérature.
— Les candidats ayant déjà enseigné au Collégial: joindre les plans de cours si possible.

Electro-technique:
— Expérience industrielle préférable
— Un des postes à combler requiert une spécialisation en télé-communication

Les candidatures devront être identifiées par statut d'emploi postulé (temps complet, partiel, leçons) et SERONT RECUES AU PLUS TARD jusqu'au 31 mai 1978 à l'attention de:

Agent de la Gestion du Personnel,
Cegep de Lévis-Lauzon,
205 Mgr. Bourget,
Lauzon, Qué.
G6V 6Z9

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ANNONCE UN CONCOURS POUR LE POSTE DE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'organisme:
La Commission de formation professionnelle est un organisme rattaché au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, chargé de promouvoir la formation professionnelle des adultes dans une des dix (10) régions administratives du Québec.

Fonctions:
Le directeur général est responsable devant la Commission de formation de l'administration des activités qui découlent du rôle qui lui est dévolu par la loi sur la formation professionnelle (chap. 51, loi 69). Il doit notamment planifier les activités de la Commission de formation professionnelle et assurer l'organisation, le développement et le rendement optimal de ses divers services.

Le directeur général doit travailler en étroite collaboration avec le directeur régional de la main-d'oeuvre (M.T.M.), établir et maintenir avec d'autres organismes, les relations susceptibles de permettre la réalisation des objectifs de la Commission de formation professionnelle.

Qualifications requises:
1) Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, de préférence dans l'un ou l'autre des domaines suivants: économique, administration, relations humaines ou relations industrielles, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études, ou avoir fait des études au niveau collégial jointes à une expérience pertinente exceptionnelle;
2) Posséder un minimum de 10 années d'expérience pertinente dans le secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, ainsi que des aptitudes et une compétence reconnues en administration et, de préférence, une connaissance des exigences du milieu régional.
Une expérience exceptionnelle et une compétence notoire dans le domaine de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire;
3) Posséder des aptitudes, attitudes et compétence reconnues en administration.

Conditions de travail:
Conditions de travail habituelles à un poste de direction à ce niveau.
Traitement:
Entre $26,500.00 et $32,910.00, selon les qualifications.
Offre de services:
Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son "curriculum vitae" détaillé incluant photocopies des attestations d'études avant le 8 juin 1978 à l'adresse suivante:

Concours directeur général
A/S Président
Commission de formation professionnelle
de l'Abitibi-Témiscamingue
101, 11ième Rue
NORANDA (Québec)
J9X 5A9

Cégep régional de la Côte-Nord

TECHNICIENS DE TRAVAUX PRATIQUES

Le Campus Manicouagan du Cégep régional de la Côte-Nord requiert les services de deux techniciens de travaux pratiques:

1 technicien en **techniques forestières,** avec complément de tâche en Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique
1 Technicien en **physique,** avec complément de tâche en audio-visuel et électrotechnique.

NATURE DU TRAVAIL
Le rôle principal et habituel de cet employé consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES
Il monte les appareils et les instruments de laboratoire, d'atelier ou de stage. Il est également chargé de l'entretien et des réparations à effectuer sur tels appareils. Il voit, au besoin, à la tenue de l'inventaire du matériel et à la préparation des réquisitions.
Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES
Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon la convention collective en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION
Technicien en techniques forestières — 5 juin 1978
Technicien en physique — 30 juillet 1978.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de documents attestant leur formation académique (diplôme d'études collégiales) ***avant le 2 juin 1978*** *au:*

Directeur de Campus
Campus Manicouagan
537 boulevard Blanche
Hauterive, P.Q.

Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

CONCOURS H6200LQ/JD

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF — OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC — poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général adjoint à l'administration, assurer la gestion opérationnelle et administrative du service des communications. À cette fin, élaborer et conceptualiser des programmes d'information et de communication; assurer la représentation de l'organisme auprès du public en général en matière d'information et de communication.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou toute autre discipline appropriée. Vaste expérience reliée au domaine des relations publiques et au domaine des communications dont quelques années à un niveau de direction.

TRAITEMENT pouvant atteindre $36,220. Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

DIRECTEUR ADJOINT DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

CONCOURS H6200LR/JD

MINISTÈRE DES CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES — poste à Québec

FONCTIONS — Sous la supervision du sous-ministre adjoint, assumer la responsabilité de la planification, de l'organisation, de la coordination et du contrôle des activités de l'Office dans le but de faire respecter la Loi de la protection du consommateur et ses règlements ainsi que de mettre en oeuvre divers programmes visant à protéger le consommateur.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en droit, en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années dans des fonctions de conception, planification et direction.

TRAITEMENT pouvant atteindre $39,835. Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

CHEF DE LA DIVISION DES OPÉRATIONS

CONCOURS H6200LT/JD

MINISTÈRE DES CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES — Office de la protection du consommateur — Poste à Québec

FONCTIONS — Sous la supervision du directeur adjoint de l'Office de la protection du consommateur, coordonner l'application des politiques et procédures de travail de l'Office au niveau du réseau des bureaux locaux et en assurer l'uniformité et la conformité avec la loi, ses règlements et les directives établies; assumer la responsabilité de l'efficacité des travaux, de la formation du personnel, de la préparation des budgets et de l'administration des ressources humaines et financières.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences sociales ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, particulièrement dans la coordination d'opérations et la gestion de personnel, dont quelques années à un niveau de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $36,220. — Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

DIRECTEUR DES SERVICES JUDICIAIRES

CONCOURS H6200MA/JD

MINISTÈRE DE LA JUSTICE — Poste à Montréal

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur régional des greffes de Montréal, faire appliquer les procédures judiciaires et exercer tous les pouvoirs juridictionnels d'officiers de justice en matière civile, criminelle et pénale. À cette fin, identifier les textes de lois requérant des amendements susceptibles d'améliorer l'administration de la justice; contrôler la réception des plaintes, l'enregistrement des procédures et l'émission des mandats et ordonnances; conseiller le directeur régional des greffes sur toutes directives touchant l'administration de la justice.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en droit et être membre en règle du Barreau. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine légal, dont quelques années dans des fonctions de direction.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $36,220 — Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978

CHEF DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONCOURS H6210FC/JD
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT — Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de l'organisation, planifier, coordonner et contrôler toutes les activités d'information destinées à renseigner le public, le personnel, les fournisseurs et les autres ministères sur les projets, programmes et réalisations du ministère; conseiller la direction et participer à la définition de sa politique de communication; évaluer les besoins et proposer des priorités.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en information, en journalisme ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux secteurs des communications et des relations publiques dont quelques-unes, de préférence, dans des fonctions administratives. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $32,910. Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978

RESPONSABLE DU SERVICE RÉGIONAL DE L'AIDE À LA PRODUCTION FORESTIÈRE PRIVÉE

CONCOURS H6210FG/ JD

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS — Poste à Rimouski

FONCTIONS — Sous l'autorité de l'administrateur régional, diriger, planifier et contrôler les activités du service. À cette fin, élaborer des structures de gestion au niveau des propriétaires de boisés privés, des groupements forestiers et de chacune des unités administratives; procurer l'assistance technique nécessaire à la confection et à la réalisation des plans élémentaires de gestion; vérifier l'application des normes lors de l'exécution des travaux de sylviculture et de reboisement et proposer les modifications appropriées.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences forestières ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de la foresterie et de l'administration.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $32,910. Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec. G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

BCP agence de l'année

Naturellement, il fallait s'y attendre: l'agence prend encore de l'expansion! BCP est à la recherche de:

- Chefs de groupe
- Chefs de publicité avec expérience
- Concepteurs—rédacteurs senior
- Concepteurs—graphistes senior

Veuillez communiquer avec Monique Carrier 866-8461

COLLÈGE AHUNTSIC

Le Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic requiert les services de **professeurs à temps complet pour l'année 1978-79** et à temps partiel pour la session automne 1978, dans les disciplines suivantss :

E-198	**Électrodynamique**	1 poste, temps complet.
E-199-200-1-2-3	**Électrotechnique** **Électrotechnique**	3 postes, temps complet. 2 postes, temps partiel.
E-204	**Technologie du bâtiment et des travaux publics**	1 poste, temps complet.
E-205	**Techniques cartographiques et géodésiques**	1 poste, temps complet.
E-206	**Génie Civil et Mécanique du du bâtiment**	1 poste, remplaçant
E-208-9-10-11-12-13	**Techniques administratives**	3 postes, temps complet. 3 postes, temps partiel.
E-214-15-16-17-18	**Techniques auxiliaires de la justice.**	2 postes, temps complet. 3 postes, temps partiel.
E-219-20	**Impression**	2 postes, temps complet.
E-221	**Photolithographie**	1 poste, temps complet.
E-222	**Photomécanique**	1 poste, temps complet.
E-223	**Reliure**	1 poste, temps partiel.
E-224-25-26	**Informatique** **Informatique**	2 postes, temps complet. 1 poste, remplaçant

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.
Toutes les personnes intéressées à occuper un de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le mercredi 7 juin 1978. seize (16h) heures, au :

Service des relations du travail,
Cegep Ahuntsic,
9155 St-Hubert,
Montréal, Québec H2M 1Y8.

OFFRE D'EMPLOI NUMÉRO D 810033

La Commission Régionale du Golfe requiert les services d'un

Directeur d'école secondaire

Lieu de travail

Polyvalente Manikoutai, 40 rue Comeau, Sept-Îles, Qué. Une école comptant plus de 2,100 élèves de niveau secondaire 1 à 5, enseignement régulier et professionnel.

Nature du travail

Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de l'organisme de même qu'à la programmation et à la réglementation visant leur mise en application dans l'école.
Définir les objectifs particuliers de l'école et établir une programmation adaptée aux besoins de la clientèle, compte tenu des objectifs, des politiques et des règlements de l'organisme;
Évaluer les besoins de l'établissement et faire les recommandations appropriées à la direction des services concernés;
Diriger et animer le personnel de l'école, fixer les standards de réalisations et évaluer le rendement de ce personnel;
L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école secondaire, conformément aux responsabilités définies par la Commission Scolaire Régionale du Golfe.
Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la loi de l'instruction publique.

Qualifications minimales requises

Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle ou formation exigeant au moins 16 années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
Détenir une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation.
Avoir 5 années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins 3 comme enseignant.

Rémunération

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation plus une prime de rétention de 8%.

Entrée en fonction

Le 1er juillet 1978.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:
M. Yves Godbout, Directeur du personnel
Commission Régionale du Golfe
30 rue Comeau
Sept-Îles, Qué.
Fin du concours: Le 7 juin 1978.

Commission Régionale du Golfe

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 19, 20, 21, 22 et 23

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE JAMES

CHEF DE SERVICE - PLANIFICATION

Sous l'autorité du Vice-Président

Fonctions:
- Concevoir, reviser et administrer le processus de planification à long terme de la Société.
- Participer à l'élaboration des objectifs, des stratégies de développement et des politiques d'investissement de la Société et de ses filiales.
- Identifier et évaluer les opportunités de développement dans les secteurs miniers, forestiers et tourisme.
- Proposer des projets de développement économiquement rentables.
- Identifier les entreprises pouvant être intéressées à ces projets et négocier les ententes en vue d'exploitations conjointes.

Exigences:
- Diplôme universitaire en génie, la personne recherchée aura une expérience technique et financière valable. Un MBA serait un atout.
- Expérience minimale de cinq années dans un poste similaire.
- Capacité de diriger une équipe multidisciplinaire.
- Le bilinguisme serait un atout appréciable.

Lieu de travail: Montréal.

Salaire intéressant basé sur l'expérience et incluant une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE JAMES
Chef du personnel
800 est, boul. de Maisonneuve, 22e étage
Montréal, Québec
H2L 4M6
Toute demande sera traitée confidentiellement.

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

CHEF DU SERVICE - LOISIRS

Sous l'autorité de l'assistant-gérant

Fonctions:
- Assurer le soutien technique et administratif auprès des responsables des structures locales de loisirs.
- Poursuivre les études entreprises portant sur l'organisation des loisirs dans les villes enclaves du territoire.
- Réaliser divers plans d'aménagement reliés à l'implantation d'équipements récréatifs dans le territoire: centre de plein air, terrain de camping, etc...
- Participer à l'élaboration d'une politique de développement du tourisme social dans le territoire de la Baie James.
- Participer à l'étude du programme des lacs entrepris dans le territoire en réalisant les dossiers historiques et sociaux.
- Représente la Municipalité au sein d'organismes régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue concernés, reliés à l'orientation et au développement du loisir, de la culture et du tourisme.

Exigences:
- Diplôme de 1er cycle en récréologie
- Trois années d'expérience dans le domaine du loisir municipal ou un secteur connexe.
- Capacité de travaiiller en équipe.

Lieu de travail: MATAGAMI

Salaire intéressant basé sur l'expérience et incluant une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

LA MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES
Chef du personnel
800 est, boul. de Maisonneuve, 22e étage
Montréal, Québec
H2L 4M6
Toute demande sera traitée confidentiellement.

OFFRE D'EMPLOI NUMÉRO D 817029

La Commission Régionale du Golfe

requiert les services d'un

PRINCIPAL ADJOINT

Lieu de travail:
Centre éducatif Labrie, 18 boul. des Iles, Port-Cartier. Une école de plus de 1.000 élèves regroupant les secondaires 1 à 5 ainsi que l'enfance inadaptée et l'enseignement professionnel.

Nature du travail:
L'emploi de principal adjoint d'école secondaire comporte l'exercice de toutes les fonctions requises pour la gestion des programmes et des ressources relié à un ou des programmes déterminés par le principal de l'École.
L'emploi de principal adjoint comporte l'assistance au directeur dans la gestion de l'École et plus particulièrement dans la gestion d'un ou des programmes majeurs déterminés par la direction de l'école, en l'occurrence le principal adjoint sera responsable plus particulièrement des dossiers enfance inadaptée et enseignement professionnel.
Cet emploi comprend l'exercice de toutes les responsabilités du principal d'école en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci.

Qualifications minimales requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle ou formation exigeant au moins 16 années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié; - autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Education; - 5 années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel selon les responsabilités du poste.

Rémunération:
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Education plus une prime de rétention de 8%.

Entrée en fonction: Le 15 juin 1978.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à: M. Yves Godbout, Directeur du personnel, Commission Régionale du Golfe, 30 rue Comeau, Sept-Îles, Qué.

Fin du concours: Le 6 juin 1978.

Commission Régionale du Golfe

cegep rimouski

PROFESSEURS

Le Cégep de Rimouski requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes pour l'année scolaire 1978-79:

Assistance sociale:	1 poste à temps complet
Techniques de la mécanique:	1 poste à temps complet
Techniques forestières:	1 poste à temps partiel, pleine charge première session
Physique:	1 poste à temps partiel, pleine charge - 1ère session

Qualifications requises:
Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

Toutes les personnes intéressées à ces offres d'emploi doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae au plus tard le 9 juin 1978 à l'adresse suivante:

SERVICE DU PERSONNEL
Cégep de Rimouski
60 ouest, rue de l'Evêché
Rimouski, P.Q.

HÔPITAL DE MONT-JOLI INC. MONT-JOLI, QUÉ.

(571 lits à oeuvres multiples) requiert les services de:

MÉDECINS

Omnipraticiens ou spécialistes travaillant hors spécialité à plein temps (35 h/sem.) ou à demi-temps (17½ h/sem.) auprès des malades psychiatriques et à long terme.

Fonctions:
— Examen physique d'arrivée.
— Diagnostic et traitement de conditions physiques médicales.
— Examens physiques périodiques.
— Prendre part aux activités du département de psychiatrie et du Conseil des médecins et dentistes.
— Semaine de 35 heures (17½ heures pour demi-temps) réparties en 5 jours.
— Possibilité de faire du temps supplémentaire.

Exigences:
— Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.
— Avoir un intérêt pour le travail multidisciplinaire.

Rémunération:
Selon l'entente de la Fédération des médecins omnipraticiens et le M.A.S. ou l'entente de la Fédération des médecins spécialistes hors spécialité et le M.A.S. Avantages sociaux très intéressants.

Début d'emploi: 1er juin 1978.
Faire parvenir curriculum vitae immédiatement au:

Directeur des services professionnels
Hôpital de Mont-Joli Inc.
800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli (Québec)
G5H 3L6
Tél.: (418) 775-7261

PROFESSEURS

Le Campus Manicouagan du Cégep régional de la Côte-Nord requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

A) Temps Complet — Année 1978-79
2 Techniques infirmières (obstétrique et médico-chirurgie)
1 Génie civil
1 Électrotechnique
1 Éducation spécialisée et psychologie
1 Français
2 Techniques administratives (finance et comptabilité)

B) Temps partiel pleine charge — Session automne 1978
1 Éducation physique
1 Philosophie
1 Anglais

Exigences
Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée ou toute autre formation jugée équivalente par le comité de sélection.

Conditions de travail
Selon la convention collective en vigueur

Lieu de travail
Campus Manicouagan, 537 boulevard Blanche, Hauterive

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné nécessairement de documents attestant leur formation universitaire et leur expérience avant le 2 juin 1978, au:

Directeur de campus
Campus Manicouagan
537 boulevard Blanche
HAUTERIVE, P.Q.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 20, 21, 22 et 23

COURS CHATEAUBRIAND (1974) INC.

Ecole élémentaire mixte recherche

ENSEIGNANT(E)

temps plein - 1er cycle

Adressez toute demande à:

Directrice,
Cours Chateaubriand (1974) Inc.
3744, rue Prud'homme,
N.D.G. H4A-3H4.

Monsanto — un chef de file de l'industrie chimique manufacturière offre ce défi à l'individu bilingue et orienté vers les résultats, soit:

REPRÉSENTANT

Ventes de produits d'agriculture à partir de notre bureau de Montréal.

Les responsabilités consistent à promouvoir et à vendre efficacement aux fermiers et aux centres de distribution à travers le Québec et les provinces de l'Atlantique, notre gamme de produits chimiques destinés à l'agriculture.

La personne choisie aura un diplôme universitaire ou collégial en agriculture, préférablement avec une expérience appropriée à ce domaine. Elle devra être en mesure de formuler des plans de mise en marché et être capable de travailler de façon autonome.

En plus d'un salaire compétitif et d'une gamme complète d'avantages sociaux, nous vous offrons d'excellentes possibilités de carrière.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Superviseur de l'embauche
Monsanto Canada Ltée

Monsanto

425 St. Patrick,
Ville LaSalle, Quebec H8N 2H3

---

fonction publique

Vérificateur interne

Service de la vérification interne

Fonctions — Procéder à l'analyse, à la vérification et à l'évaluation des contrôles comptables, financiers et opérationnels ainsi qu'à l'examen de toutes les opérations des différents services de la Ville, dans le but de développer et maintenir des procédures du contrôle adéquates et d'identifier les occasions d'en améliorer l'efficacité de la productivité.
Qualifications — Membre d'une corporation professionnelle c.a. ou c.g.a.
Une expérience pertinente à la fonction de trois à cinq ans dans le domaine de la vérification interne et/ou publique et/ou de l'analyse des procédés administratifs.
Bonne connaissance de la vérification analytique, de la statistique et de l'informatique.
Salaire — Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Bibliotechnicien(ne)

Service de la bibliothèque

Fonction — Sous la direction d'un(e) bibliothécaire professionnel(le) responsable d'une bibliothèque de quartier, planifie les activités d'un service de prêt pour jeunes et adultes.
Qualifications — Détenir un diplôme en bibliotechnique.
Expérience — Minimum d'un (1) an d'expérience dans ce domaine.
Salaire — $10,379.00 par année (échelle 1977), plus augmentations annuelles prévues dans la convention collective en vigueur.

Chef de la division administration et aide-technique

Service des recherches et de la statistique

Fonction — Être responsable de la division administration et aide-technique du Service des Recherches et de la Statistique. Diriger et contrôler le travail des commis et des techniciens. Fournir l'aide-technique aux professionnels du service pour l'exécution de travaux de recherches.
Collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire à la réalisation de certains travaux.
Agir comme superviseur du système de classement des dossiers du service.
Qualifications — Être détenteur d'un diplôme de premier cycle (baccalauréat) en sciences administratives ou dans une science connexe. Avoir au moins trois ans d'expérience. Être apte à rédiger dans un français correct des rapports en relation avec le travail.
Salaire — Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Analyste budgétaire

Service du budget

Fonction — Effectue divers travaux comportant l'établissement de données et d'étapes de bases essentielles à l'élaboration des budgets de dépenses courantes et d'investissements; analyse globalement l'évolution du contrôle budgétaire et développe des instruments analytiques du budget - programme afin de respecter les délais et d'améliorer la gestion et l'utilité des ressources municipales. Relève d'un Conseiller professionnel.
Qualifications — Être détenteur d'un Bacc. en Administration.
Expérience — Avoir acquis une expérience valable dans le domaine de la comptabilité ou du contrôle budgétaire.
Salaire — Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

N.B.: Toute demande devra être accompagnée d'un certificat d'études et d'une photo.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 9 juin 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Laval, Qué.
H7V 3R2

LAVAL

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC
requiert les services d'un(e)

PRATICIEN(NE) EN SERVICE SOCIAL

Endroit:
À domicile, avec sorties sur appel.
Numéro du concours: 576
Statut: Temps partiel.
Horaire de travail:
7 jours de disponibilité par 2 semaines, de 1 heure à 9 heures (nuit), selon une répartition à déterminer. En dehors de son horaire régulier de travail, assister à la réunion hebdomadaire de son service.
Responsabilités:
Recevoir, en dehors des heures régulières de travail, c'est-à-dire le soir, la nuit et les fins de semaine, les demandes d'urgence et de dépannage.
Fournir à la clientèle des services d'information, d'évaluation et d'orientation.
Procéder, s'il y a lieu, au placement des personnes en difficulté, en collaboration avec les ressources appropriées.
Rencontrer et évaluer les enfants et adolescents en situation de crise, en vue d'un dépannage à court terme.
Compléter les formules d'enregistrement de la clientèle en vue de la relance des cas de nuit au service de jour.
s'assurer du transfer des dossiers auprès de la personne responsable de la relance des cas.
Remplacer, sur demande, les travailleurs sociaux de l'équipe de soir, de nuit et de fin de semaine.
Exigences:
Diplôme universitaire terminal en service social, psychologie ou criminologie.
Deux (2) ans d'expérience en service social.
Maturité, sécurité personnelle, entregent, initiative.
Capacité d'établir de bonnes relations avec les collègues et les ressources à utiliser.
Capacité de travailler sous pression à l'intérieur d'horaires flexibles.
Bonne connaissance des ressources du C.S.S. et des ressources communautaires (police, cliniques d'urgence, centres de dépannage).
Formation et habileté à intervenir lors des états de crise.
Maîtrise des techniques d'intervention.
Autonomie dans son travail professionnel.
Disponibilité immédiate.
Rémunération:
Selon les échelles de salaires en vigueur au C.S.S.Q.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service en indiquant le numéro du concours, au plus tard le 15 juin 1978, à:

Direction des Ressources Humaines
Centre de Services Sociaux de Québec
999, de Bourgogne
Bureau 211
Ste-Foy, Qué.
G1W 4S6

L'HÔPITAL ST-JOSEPH DE LA TUQUE RECHERCHE UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

Identification:
L'Hôpital St-Joseph de La Tuque est doté d'un permis C.H.-C.A. et classé hôpital général. Il a une capacité de 262 lits et possède des services diversifiés et spécialisés adaptés à sa clientèle et favorise un milieu progressif et professionnel. Idéalement située pour une personne adepte de la nature, la ville de La Tuque offre des installations sportives pour satisfaire tous les goûts et la vie sociale y est des plus actives.
Nature de la fonction:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion du personnel et des relations de travail dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.
Attributions-types:
Le directeur ou le chef du personnel a notamment pour fonction:
a) de constituer et tenir à jour, pour chaque employé de l'établissement un dossier complet;
b) de participer à l'élaboration des politiques de recrutement, de sélection, d'embauchage, de formation, de promotion et de congédiement du personnel et de les mettre en application;
c) d'analyser et classifier les tâches et de conseiller les directeurs ou les chefs sur les relations avec le personnel, l'organisation, le développement et la motivation des ressources humaines;
d) de voir à l'application des conventions collectives;
e) de développer et administrer des programmes de notation du personnel;
f) de rédiger et maintenir à jour un manuel de politiques et procédures de gestion des ressources humaines de l'établissement.
Exigences requises et formation académique:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles ou en administration; ou l'équivalent.
Expérience:
Expérience pertinente d'au moins trois (3) ans.
Traitement:
Selon les qualifications, l'expérience et les échelles de traitement du Ministère des Affaires sociales.
Date limite:
Veuillez formuler votre candidature par écrit et l'adresser avec votre curriculum vitae avant le 9 juin 1978 à:

MONSIEUR JACQUES HAMEL, ADM. A., C.A.,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔPITAL ST-JOSEPH
885, BOULEVARD DUCHARME
LA TUQUE, G9X 3C1
(819) 523-4581

LA FÉDÉRATION DES C.L.S.C. DU QUÉBEC

DEUXIÈME CONCOURS

La Fédération des C.L.S.C. du Québec s'est engagée dans l'établissement d'un système d'information desservant l'ensemble des C.L.S.C. du Québec. Dans le cadre de réalisation de ce projet, elle requiert les services d'un:

ANALYSTE EN SYSTÈMES

Sommaire de la fonction
Sous la responsabilité du coordonnateur et en collaboration avec les agents de recherche, l'analyste a la responsabilité de s'assurer que les conceptions des systèmes répondent aux besoins de l'usager selon les normes d'efficacité reconnues, que le développement et l'implantation de ce système respectent le délai prévu.
De façon plus spécifique,
— il exécute l'analyse préliminaire des projets en fonction des différentes unités administratives;
— il assume les responsabilités de l'analyste fonctionnel en collaboration avec un analyste en informatique;
— il rédige le rapport sur la conception administrative du système;
— il rédige les procédures à l'usager et assume la formation du personnel de l'unité administrative concernée avant de procéder à l'implantation des systèmes;
— il agit à titre de conseiller dans les travaux d'organisation et méthodes et de procédures administratives chez les usagers;
— il évalue le rendement des systèmes en fonction des besoins des usagers;
— il rédige la documentation et les sommaires des projets selon les normes du service;
— il exécute toutes autres tâches spécifiques à la classification.

Scolarité
Diplôme universitaire de 1er cycle ou expérience exceptionnelle peut suppléer le diplôme.

Expérience
Expérience de quelques années dans le domaine de l'informatique des procédures administratives et des conceptions de systèmes. Une expérience dans le secteur des affaires sociales serait appréciée.

Autres expériences
Expérience d'analyse et de synthèse. Aptitudes au travail de conception. Facilité pour le travail de groupe. Habileté dans les entrevues. Aptitudes dans la rédaction et la présentation des rapports.

Conditions de travail
Nous offrons une rémunération fort concurrentielle, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Lieu de travail: Québec.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 juin 1978 à

La Fédération des C.L.S.C. du Québec
912, Chemin Saint-Louis
Sillery, Québec
G1S 1C5
A l'attention du directeur général

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ET DES BIENS DE CONSOMMATION

CONCOURS H1020AK/JD

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — 4 postes à Québec ou Montréal.
FONCTIONS — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'un des secteurs suivants, soit: textile, vêtement, articles de sport et jouets, aliments et boissons. A cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de l'un de ces secteurs, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné et conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente dans un des secteurs précités. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

TRAITEMENT — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

CONCOURS H1020AL/JD

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — Poste à Québec.
FONCTIONS — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement du secteur du matériel électrique. A cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de ce secteur, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente dans un des secteurs précités. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

CONCOURS H1020AM/JD

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — 2 postes à Québec.
FONCTIONS — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'un des secteurs suivants, soit: chimie minérale ou chimie inorganique. A cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de l'un de ces secteurs, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente dans un des secteurs précités. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA MACHINERIE ET DU MATÉRIEL DE TRANSPORT

CONCOURS H1020AN/JD

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — 5 postes à Québec.
FONCTIONS — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'un des secteurs suivants, soit: véhicules motorisés terrestres, construction navale et maritime, machinerie et équipement de service, machinerie pour industries primaires et secondaires, machinerie pour la protection de l'environnement. A cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de l'un de ces secteurs, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente dans un des secteurs précités. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

CONCOURS H1036/JD

DIVERS MINISTÈRES — Postes à Montréal.
FONCTIONS — Examiner les programmes budgétaires des ministères, en étudier les projections financiires, élaborer des règles budgétaires les régissant, contrôler l'exécution du budget; vérifier ou contrôler l'administration financière et comptable des organismes privés, publics ou para-publics régis en ce sens par la législation; conduire les analyses nécessaires à la gestion optimum des capitaux de l'Etat.
EXIGENCES — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales et 3 années d'expérience pertinente OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 5 années d'expérience pertinente OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de sa carte de membre ou de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $17,568 à $23,373 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

SOCIOLOGIE

CONCOURS H1056B/JD

DIVERS MINISTÈRES — Postes à Montréal.
FONCTIONS — A titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, procéder à des études et à des travaux de recherche en vue du développement social dans un cadre local, régional ou provincial; analyser les facteurs affectant différents domaines tels que la valorisation et la promotion sociale, la réadaptation, le développement communautaire; en évaluer l'impact sur les politiques administratives des ministères ou organismes; tenter d'en prévoir les implications et les conséquences; formuler les recommandations requises.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sociologie et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions OU diplôme universitaire de deuxième cycle en sociologie et 2 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — DE $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

RESPONSABLE DES KIOSQUES

CONCOURS H1116CV/JD

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC — Poste à Montréal.
FONCTIONS — A titre d'attaché d'administration, organiser et diriger le travail de la division de façon à faciliter la vente des produits de Loto-Québec dans les kiosques aménagés dans des entreprises commerciales; négocier les baux; préparer et contrôler le budget; évaluer les quotas de vente; assurer la liaison avec les représentants des centres commerciaux et les associations sans but lucratif.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration, sciences humaines ou sciences sociales; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $17,568 à $23,373 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

CONCILIATEUR

CONCOURS H1146/JD

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE — Postes à Montréal.
FONCTIONS — Intervenir dans le cas de litiges patronaux-ouvriers; organiser des rencontres et coordonner les échanges entre les parties et leur fournir éventuellement des informations socio-économiques ponctuelles.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles, en droit, en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en sciences de l'éducation; 3 années d'expérience à titre de négociateur. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $18,729 à $29,934 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

PROFESSEUR EN ZOOTECHNIE

CONCOURS H6760BH/JD

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE — Poste à St-Hyacinthe.
FONCTIONS — Dispenser aux étudiants les cours suivants: bovins de boucherie I et II, zootechnie générale, productions animales spéciales et bovins de boucherie (exploitants). De plus, préparer les cours, corriger les travaux et évaluer le rendement des étudiants. Selon sa disponibilité et sa compétence, exécuter des travaux de recherche et d'expérimentation ou collaborer à leur réalisation.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences agronomiques avec spécialité en zootechnie. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $12,907 à $28,610. Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

PROFESSEUR EN PHYTOTECHNIE

CONCOURS H6760BJ/JD

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE — Poste à St-Hyacinthe.
FONCTIONS — Dispenser aux étudiants les cours suivants: génétique, amélioration des plantes, sols et fertilisation, botanique et propagation. De plus, préparer les cours, corriger les travaux et évaluer le rendement des étudiants. Selon sa disponibilité et sa compétence, exécuter des travaux de recherche et d'expérimentation ou collaborer à leur réalisation.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences agronomiques avec spécialité en phytotechnie. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $12,907 à $28,610. Date limite pour l'inscription: 9 juin 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection a ces personnes.

S'inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC 1050 rue Conroy, Quebec, G1R 4Z8 a l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou a l'un des bureaux de la Commission. Il est necessaire d'indiquer le numero et le titre du concours.

La commission vous invite a prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux regionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

DISPONIBLES OU VACANTES

COLLÈGE DE JOLIETTE

ANNÉE SCOLAIRE 1978-1979

	TEMPS PLEIN		Temps partiel
Biologie			X
Éducation physique	X	et/ou	X
Techniques infirmières	X	et/ou	X
Mathématiques	X	et/ou	X
Chimie	X	et/ou	X
Physique	X	et/ou	X
Tech. Bâtiment & Travaux publics	X	et/ou	X
Électrotechnique	X	et/ou	X
Géographie			X
Philosophie	X	et/ou	X
Tech. Éducation spécialisée	X	et/ou	X
Économique			X
Sciences politiques			X
Administration & Tech. administratives	X	et/ou	X
Secrétariat			X
Informatique			X
Français	X	et/ou	X
Anglais			X
Audio-visuel			X
Assistance sociale			X

Formation et expérience:
— Diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent;
— Expérience souhaitable.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 5 juin 1978, à 17:00 heures, à:

CONCOURS: (nom de la discipline)
Direction du personnel
Collège de Joliette
20, rue St-Charles sud,
JOLIETTE, Qué.

Projet Baie James

INSPECTION

POSTES AUX CHANTIERS

NATURE DU TRAVAIL:
Surveiller et inspecter les travaux de construction pour s'assurer qu'ils sont conformes aux plans et devis.

EXIGENCES NORMALES:
— Formation de niveau secondaire ou technique.
— Au moins cinq ans d'expérience en inspection ou en supervision d'équipe dans un ou plusieurs des domaines suivantes:
— Mécanique des sols
— Coffrage
— Acier d'armature
— Béton
— Injection

LIEU DE TRAVAIL:
Sur un des différents chantiers de la Baie James.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et leurs attestations d'études à l'attention de M. Berchmans Rauzon à l'adresse suivante:

Division—Recrutement
Groupe Lavalin
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10 ième étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

INFORMATICIENS AVEC EXPÉRIENCE, BILINGUES

Le CN recrute des informaticiens d'expérience bilingues pour participer à la planification et à la mise au point de systèmes de traitements par lots et en direct.

Le lancement de projets informatiques relatifs à l'exploitation ferroviaire, à la comptabilité, au personnel et à l'ingénierie justifie la création de ces postes de concepteurs de programmes d'application et de programmeurs d'application, avec expérience.

En plus de connaître tous les aspects reliés à l'élaboration de systèmes informatiques, les **concepteurs de programmes d'application** doivent être versés en programmation et en conception des bases de données ou avoir des connaissances approfondies dans l'un des domaines d'application suivants: transport, marketing, stocks et achats, ingénierie, etc.

Quant aux **programmeurs d'application** ils doivent connaître au moins deux langages machines dont l'un doit être "ANS COBOL" ou l'"OS Assembler".

SPÉCIALISTES EN LOGICIEL AVEC EXPÉRIENCE, BILINGUES

Le CN souhaite également embaucher des spécialistes en logiciel, dynamiques, de tous niveaux, pour participer à la planification, à la mise au point et à la mise à jour de systèmes de traitements par lots et en temps réel.

Les titulaires seront appelés à travailler dans un milieu stimulant et dynamique au Siège social du CN. Le CN dispose d'un réseau multiposte d'unités centrales IBM sur grande et moyenne échelles, de 540 terminaux permettant de mettre à jour les données relatives au système TRACS (Traffic Reporting and Control System), en plus d'un matériel perfectionné MVS/JES2/RJE et d'un réseau d'exploitation à bandes comprenant 45 terminaux (et sous peu 70). En outre, on prévoit l'installation prochaine de deux systèmes CICS, d'un système 3033 et on compte remplacer en 5 endroits les ordinateurs de la deuxième génération par du matériel ultra-moderne.

Tout informaticien motivé ayant fait ses preuves, est invité à venir discuter de ses possibilités de carrières au CN.

Le salaire sera proportionnel à l'expérience.

Lieu de travail: Montréal (Québec)

Les demandes resteront strictement confidentielles.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 14 juin 1978 à l'adresse suivante:

Monsieur R.H. Barnard
Services de gestion
CN
B.P. 8100
Montréal (Québec)
H3C 3N4

CN

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 23

OFFRE D'EMPLOI
C.L.S.C de Fermont

TECHNICIENNE

de laboratoire

Responsabilités:
Doit effectuer divers analyses et travaux à caractère technique afin d'aider à la détermination du diagnostic médical.
Exigences:
Doit posséder un DEC en technologie médicale ou équivalent.
Doit pouvoir fonctionner individuellement.
Doit avoir esprit d'initiative.
Expériences pertinentes de préférence.
Rémunération:
Selon la convention en plus de bénéfices marginaux particuliers aux régions éloignées.
Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
C.L.S.C. de Fermont
C.P. 550
Fermont, Qué.
G0G 1J0
ATT: Mme Doris Robichaud
Directrice Générale par Intérim

Desjardins+Sauriol & Associés
Ingénieurs-conseils

INGÉNIEUR CIVIL

Notre société offre actuellement pour un projet en cours sur le territoire de la baie James le poste d'adjoint à l'ingénieur en charge de la construction sur des travaux de lignes de transport d'énergie. Une solide expérience en mécanique des sols est essentielle et les détenteurs d'une maîtrise seront considérés en premier lieu.

Les personnes intéressées à poser leur candidature s'adresseront au:

Service du personnel
1200 ouest, boul. St-Martin
Laval, Québec
H7S 2E4
(514) 384-5660

COMPTABLE AGRÉÉ

Jeune C.A. avec expérience. Possibilité d'association ou technicien en vérification avec expérience.

381-8526

PROFESSEUR DE GYMNASTIQUE 1978-79

Pour école élémentaire privée. Doit avoir certificat du Québec ou éligible à un permis.

Envoyez curriculum vitae à:

Talmud Torahs Unis de Montréal
4894, rue St. Kevin
Montréal, Québec H3W 1P2

COMPTABLES AGRÉÉS

ÉTUDIANTS - C.A.

Nous recherchons des étudiants C.A. ayant de l'expérience et des comptables agréés récemment gradués, bilingues, voulant poursuivre leurs carrières dans un milieu dynamique et progressif.
Nous encourageons les membres de notre bureau à assumer leurs responsabilités en donnant à nos clients des services diversifiés. Nous offrons à notre personnel des programmes de développement professionnel et d'entraînement pratique. Des chances d'avancement illimitées sont offertes aux candidats sérieux.
Écrire en mentionnant le numéro de dossier 0079 à:

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CO.
Comptables Agréés
4115 rue Sherbrooke Ouest,
Montréal, Québec.
H3Z 1K9

C.R.S.S.S.-01

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

Nature du poste:
Coordination des activités du CRSSS-01 en matière de planification du développement d'un réseau régional de services de santé et des services sociaux.

Sommaire de la fonction:
1. Sous la responsabilité du directeur général il voit à la préparation des plans et développement de service à la clientèle.
2. Voit à la promotion de services communs aux établissements.
3. Agit comme expert conseil en matière de gestion, de programme et de service.
4. Dirige une équipe de conseillers en planification.

Exigences professionnelles:
— Diplôme de deuxième cycle;
— Expérience en gestion et planification;
— Connaissance du milieu des Affaires Sociales;
— Connaissance de la région-01.

Salaire:
Entre $25,000. et $35,000. selon l'expérience.

Fin du concours:
Le 2 juin 1978.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 juin 1978 au:
Directeur général,
C.R.S.S.S.-01
C.P. 717
Rimouski, Qué.
Concours no. 42-39

C.L.S.C. VAL-ROSIERS ORGANISATEUR(TRICE) COMMUNAUTAIRE

Fonctions:
1) Faire l'identification et l'analyse des besoins de la population avec les groupes concernés.
2) Concevoir, coordonner et actualiser les programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et promouvoir son développement.
3) Assister et coordonner les groupes du milieu dans leurs démarches d'organisation et de développement.
4) Organiser les comités consultatifs dans chacune des paroisses.

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences sociales ou en sciences humaines, discipline pertinente.

Exigences:
1) Expérience antérieure en animation et programmation souhaitable.
2) Facilité de communication et sens du leadership développé.
3) Connaissance approfondie du territoire desservi par le C.L.S.C. ou un autre milieu similaire.
4) Possession et utilisation d'une automobile dans l'exercice de ses fonctions.

Rémunération:
Selon la politique en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales.

Lieu de travail:
Rivière-au-Renard, Gaspé.
Secteur Anse-à-Valleau, Cap-Des-Rosiers.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 juin 1978 à 17 heures à:

Concours organisateur communautaire,
C.L.S.C. Val-Rosiers,
C.P. 536, Rivière-au-Renard,
Gaspé, P.Q. G0E 2A0

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

CARRIÈRES EN MARKETING

Face à l'expansion qu'elle connaît, Québec-Téléphone une importante entreprise de télécommunications souhaite enrichir ses rangs de personnes compétentes à l'esprit créateur; en retour, elle offre aux futurs employés un avenir prometteur.
Les postes vacants se retrouvent dans des domaines aussi variés que: représentants des ventes, recherche de marché, tarification des produits et transmission des données. Ces postes font partie du personnel cadre de l'entreprise et se retrouvent à Rimouski, Sept-Iles et dans la région de Québec. Un défi captivant attend le candidat dans l'un ou l'autre de ces postes.

EXIGENCES
— Sont admissibles les gradués universitaires préférablement avec option marketing et possédant deux (2) à trois (3) ans d'expérience dans des domaines connexes ou ceux ayant une expérience pertinente dans ces champs d'activités.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES
— Programme d'avantages sociaux et de conditions travail complets.
— Les conditions salariales sont intéressantes et seront à la mesure des qualifications et de l'expérience des candidats choisis.

Ceux et celles intéressées à ces postes peuvent écrire à l'adresse ci-dessous ou communiquer à frais virés au numéro de téléphone suivant: 418-722-5665 avant le 20 juin 1978.

Développement des ressources humaines
Québec-Téléphone
6, rue St-Jean
Rimouski
Toute correspondance sera traitée confidentiellement.
Dossier no: j.6-78

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

SURVEILLANTS DE CHANTIER

pour

QUÉBEC-TÉLÉPHONE, Rimouski

ATTRIBUTIONS
— Surveille l'exécution des travaux de construction
— Participe à la préparation des estimés des matériaux et de la main-d'oeuvre
— Voit à l'application des mesures sécuritaires et surveille la discipline sur le chantier
— Régide des rapports

EXIGENCES
— Diplôme collégial en génie civil
— Trois (3) à cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la construction
OU L'ÉQUIVALENT

RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES
— Salaire selon qualifications et expérience
— Avantages sociaux

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 12 juin 1978 au:

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Québec-Téléphone
6, rue St-Jean
Rimouski
Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

VILLE D'ASBESTOS

OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DE POLICE

Fonctions:
Assister le Conseil dans l'organisation et le fonctionnement d'un corps municipal de police;
Diriger ce corps selon la loi de la Commission de Police et selon les directives du Conseil;
Préparer un budget annuel de ce service et en observer son application.
Qualifications:
Devra posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience comme membre d'un corps de police;
Devra faire parvenir une attestation signée de sa main à l'effet qu'il est Canadien français et n'a jamais été déclaré coupable d'une infraction au code criminel.
Avantages:
De bons avantages sociaux sont présentement en vigueur et le salaire selon la compétence et les aptitudes du candidat.
Faire parvenir curriculum vitae accompagné d'une photographie de 2½" x 2½", au plus tard le 5 juin 1978 à:

Yvon Hamel
Directeur Général & Greffier
Hôtel de Ville
185, rue Du Roi, C.P. 88
Asbestos, Québec
J1T 3M9

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

DUFRESNE, FARLEY & ASSOCIÉS
Ingénieurs-conseils
recherchent

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE EN ÉLECTRICITÉ

Possédant un minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine du génie conseil, et pouvant prendre en charge la division de l'électricité.

Salaire et autres avantages à discuter selon l'expérience et formation.

Veuillez communiquer avec:

Fred E. Farley 384-0440

(Le C.L.S.C. de Temiscaming est un établissement comprenant une double vocation: celle d'un C.L.S.C. et celle d'un centre hospitalier).

Temiscaming est une petite ville industrielle située à 38 milles de North Bay.

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:
- Il(elle) dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement;
- Il(elle) voit à la bonne marche des programmes;
- Il(elle) s'assure de la mise à exécution des résolutions du Conseil d'administration;
- Il(elle) voit à la préparation du budget ainsi que du plan d'organisation;
- Il(elle) voit á l'opération efficace d'un système de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.

Exigences:
- Détenteur(trice) d'un diplôme en sciences administratives ou domaine connexe et expérience pertinente dans le secteur des affaires sociales;
- Le bilinguisme est un atout.

Salaire:
- Selon les normes du Ministère des affaires sociales.

Les candidats devront poster leur curriculum vitae au plus tard le 19 juin 1978, à:

M. André Dufour
Secrétaire
Conseil d'administration
CENTRE LOCAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE TÉMISCAMING
C.P. 816
Témiscaming, Québec J0Z 3R0
Téléphone: (819) 627-9763

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.50** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**

Tout courrier devra être adressé comme suit:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens: 844-3361**

CRIQ

Statisticien

Poste (26-78-5) Le statisticien sera appelé à travailler dans un service de renseignements à l'industrie, dont la fonction principale est de répondre à des demandes d'information provenant de divers secteurs (manufacturier, parapublic et public). Il s'occupera plus particulièrement des demandes impliquant la recherche et l'analyse de données statistiques tant de nature économique, commerciale qu'industrielle. Il préparera occasionnellement des aperçus de marché en fonction d'un produit spécifique.

Candidat Il devra posséder une formation universitaire dans un domaine de spécialisation appropriée et quelques années d'expérience pertinente. Une vaste et riche expérience dans le domaine statistique pourra suppléer pour l'absence de diplôme universitaire. Le candidat devra être en mesure de s'intégrer à une équipe multidisciplinaire formée en majorité de scientifiques.

Faire parvenir votre curriculum vitae au service du Personnel en prenant soin d'indiquer le numéro du poste sollicité.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
333, rue Franquet, Case postale 9038
Ste-Foy, Québec G1V 4C7

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs dans les disciplines suivantes pour l'année scolaire 1978-1979:

Techniques infirmières:
1 temps complet
2 demi-temps: pédiatrie, obstétrique

Qualifications requises:
Bacc. de préférence

Techniques administratives:
2 temps complet aptes à donner le ou les cours suivants:
- Structure de l'entreprise
- Comportement du consommateur
- Comptabilité
- Commerce de détail
- Marketing Industriel
- Prix de revient

Histoire de l'Art:
1 temps complet

Arts plastiques:
1 temps complet: peinture, matériaux

Qualifications requises:
Maîtrise de préférence

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 juin 1978 à:

Jules Roy
Directeur des Services du personnel
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
30, Boul. du Séminaire
(C.P. 310)
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 5J4

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 20, 22 et 23

CSS GIM

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE ET DES ILES DE LA MADELEINE

recherche

UN TRAVAILLEUR SOCIAL

Poste:
Clinicien aux services aux adultes handicapés et personnes âgées.

Fonctions:
Travail dans le cadre de l'application de programmes de protection sociale.

Qualifications:
Diplôme universitaire terminal en service social (orientation clinique) ou DEC en assistance sociale avec de préférence, quelques années d'expérience.

Exigences:
Utiliser une automobile personnelle dans l'exercice de ses fonctions.

Endroit:
Cap aux Meules (I.M.)

Rémunération:
Selon la convention collective.

Les demandes écrites devront parvenir avant le 9 juin 78 au:

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
C.S.S.G.I.M.
C.P. 39
Gaspé, P.Q. - G0C 1R0

---

la fédération de québec des caisses populaires desjardins

Économiste

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins sollicite des candidatures pour un (1) poste d'économiste à sa direction de la recherche.

Fonctions:
- Effectue des travaux de recherches sur toutes questions concernant l'élaboration de politiques reliées à la gestion des fonds dans le M.C.P.D.
- À partir de diverses recherches, formule des recommandations contribuant à préciser l'orientation socio-économique du M.C.P.D.
- Réalise des études sur l'évolution et la performance financière des institutions financières concurrentes et dégage les incidences sur les opérations des Caisses Populaires Desjardins.
- Suit l'évolution de la conjoncture économique et formule les suggestions appropriées en regard de l'évolution du M.C.P.D.

Qualifications:
- Formation universitaire en sciences économiques au niveau de la maîtrise ou l'équivalent.
- Trois (3) années d'expérience dans une institution financière (Banque du Canada, Banque à charte, M.C.P.D., etc.).

Lieu de travail: Lévis.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 juin 1978 à la direction du personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 150 avenue des Commandeurs, Lévis, Qué. G6V 6P8

CEGEP DE MATANE

CONSEILLER EN INFORMATION
Scolaire et professionnelle aux Services aux Étudiants

Nature du travail:
Le conseiller en information scolaire et professionnelle procède à l'analyse des besoins des étudiants et du milieu en la matière de sa spécialité et apporte sa contribution à un programme d'orientation susceptible de répondre le plus adéquatement possible au besoin identifié.
Il voit à l'organisation de rencontres de sensibilisation des étudiants aux questions d'information scolaire et professionnelle.
Il a la responsabilité des visites aux étudiants de niveau secondaire. Ceci l'obligera à de nombreux déplacements.
Il veille au besoin, à l'organisation et au fonctionnement d'un centre de documentation sur le monde scolaire, celui des professions et sur le marché du travail. Il voit à l'analyse, l'évaluation, la codification et à l'occasion, l'adaptation des informations scolaires et professionnelles destinées aux étudiants.
Il assure l'utilisation maximale de l'ensemble des ressources de documentation propre à informer les étudiants.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisations approprié notamment: information scolaire et professionnelle ou orientation.

Début de l'emploi:
Début d'août 1978

Traitement:
Minimum: $13,600. Maximum: $28,448.

Candidature:

Par écrit avant le 5 juin 1978 à l'adresse suivante:

M. Georges E. Bouchard,
Secrétaire-général,
Cegep de Matane,
616 avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué. G4W 3P7

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

CHEF D'UNITÉ

No 595
Service aux Amérindiens

Poste: No 595 Maniwaki et Lac Rapide

Fonctions: Distribue, coordonne et organise les activités professionnelles du personnel de son unité;
Assure au personnel de l'unité l'encadrement professionnel requis; exerce certaines responsabilités administratives et de gestion du personnel;
Rend directement des services psycho-sociaux à une partie de la clientèle rejointe par l'unité.

Qualifications: Détenir un diplôme universitaire en service social ou dans un autre domaine des sciences humaines.
Posséder 1½ an d'expérience dans la pratique de l'intervention clinique et/ou communautaire.
Connaissance du français et de l'anglais.
Connaissance du milieu amérindien souhaitable.

Prière de faire parvenir toute demande à la direction des Ressources humaines avant le 12 juin 1978.

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
105, boul. Sacré-Coeur
Hull, P.Qué.
J8X 1C5

C.L.S.C. FLEUR DE LYS

INFIRMIÈRE

Contrat de (1) un an pour commencer

Établissement:
Le C.L.S.C. "Fleur de Lys" est un établissement situé en milieu rural dont le siège social est à Weedon dans les Cantons de l'Est, soit à 32 milles de Sherbrooke. Le C.L.S.C. est à la recherche d'une (1) infirmière dont les services sont requis pour le point de service de LA PATRIE.

Fonctions:
- Personne qui assume la responsabilité de soins infirmiers de première ligne du C.L.S.C.
  Ces soins peuvent être:
  - visites à domicile
  - consultations individuelles
  - traitement des problèmes mineurs, soit au centre, soit à domicile.
- Et/ou collabore à l'administration de procédés thérapeutiques, préventifs, diagnostiques, et de recherche qui peuvent être:
  - Formation de groupes d'échanges ou différents aspects de l'éducation
  - Participation à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire
  - Information au public.

Exigences:
- Doit être certifiée par l'O.I.I.Q.
- Doit avoir une bonne connaissance usuelle de la langue anglaise
- Doit posséder une automobile.

Rémunération:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements du réseau des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 9 juin 1978 à:

Concours au poste d'infirmière
C.L.S.C. Fleur de Lys
a/s M. Jaime Borja
Directeur général
450, 2ième avenue
C.P. 340
Weedon, Qué.
J0B 3J0

LE CENTRE HOSPITALIER MGR ROSS
(SANATORIUM ROSS)

est à la recherche de:

MÉDECIN(S) SPÉCIALISTE(S) PSYCHIATRE(S)

Sous l'autorité administrative du Directeur des Services Professionnels, ils assurent les fonctions suivantes:
- collaborer activement à l'implantation d'une nouvelle orientation et vocation du Centre;
- participer à des activités de promotion de la santé de la population.

EXIGENCES:
- Psychiatre reconnu par le Collège des Médecins de la Province de Québec;
- Intérêt à participer à l'Implantation de cette nouvelle orientation du Centre;
- Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiatement

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon l'entente conclue entre la F.M.S.Q. et le M.A.S. et les ententes particulières avec la Régie de l'Assurance Maladie du QUébec.

ORIENTATION ET VOCATION DU CENTRE:
- Développement de vingt (20) lits de psychiatrie active au Centre Hospitalier Mgr Ross;
- Formation d'une équipe de professionnels paramédicaux en psychiatrie;
- Mise sur pied d'une équipe de base en psychaitrie à Gaspé pour desservir le secteur;
- Développement d'une clinique externe psychiatrique pour desservir le secteur.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

Centre Hospitalier Mgr Ross
Case Postale 800
Gaspé, Qué.
G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2291
(à l'attention du Directeur général)

GÉNIE ÉLECTRIQUE
INGÉNIEUR-NIVEAU CORPORATIF
INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE

Une société québécoise d'excellente réputation, ayant des opérations très diversifiées et comptant plusieurs usines au Québec et ailleurs au Canada, recherche un ingénieur-cadre, diplômé en génie électrique et membre de l'OIQ, pour diriger et coordonner toutes les activités de la société dans le secteur du génie électrique et de l'hydraulique, au siège social à Montréal.

Relevant du Chef Ingénieur, le titulaire sera spécifiquement responsable des projets d'ordre capital touchant les domaines électrique, hydraulique et instrumentation, au niveau des différentes usines de la société. Il aura de plus à s'occuper de l'évaluation rationnelle des techniques et méthodes opérationnelles actuelles, dans le but d'identifier les lacunes et les corriger, réduire les coûts reliés à l'entretien de l'équipement électrique et hydraulique, faire en sorte que les recommandations de son département soient évaluées par la suite pour en établir la rentabilité et la profitabilité.

Il sera appelé à gérer et coordonner tous les projets électriques importants au niveau des différentes usines, maintenir des contacts étroits avec les responsables des activités d'ingénierie dans les usines, de s'occuper activement des activités de design, de conception électrique et hydraulique, de l'achat de l'équipement, de l'installation et des négociations avec les contracteurs et les sous-traitants. Un autre aspect de son mandat touche l'administration des "Contrats d'énergie électrique" avec les différentes utilités publiques et les études s'y rattachant, susceptibles de réduire le niveau de consommation d'énergie électrique au niveau des usines.

C'est un poste-clé, impliquant la gérance et la coordination du travail de plusieurs ingénieurs et techniciens, et l'administration d'un budget capital important. Le salaire sera en fonction de l'expérience pratique et de la compétence professionnelle des postulants. Le bilinguisme est nécessaire.

Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, Ing. vous référant au dossier MG-492.

gmg

G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,
Montréal, Québec. H2Z 1V5,
Tel. (514) 861-9457

Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY - NORD

COORDONNATEUR(TRICE) DU PROGRAMME DE MAINTIEN À DOMICILE

Fonctions:
Le coordonnateur planifie, met en oeuvre et évalue tous les éléments du programme de maintien à domicile en collaboration avec une équipe multidisciplinaire, soit les soins infirmiers et les services d'aide à domicile. Le programme comprend également les activités spécifiques individuelles et communautaires s'adressant aux clientèles cibles prioritaires soit les personnes âgées, les handicapés et les malades chroniques.
Le coordonnateur consacrera la moitié de son temps (17½ heures/semaine) à cette tâche. L'autre moitié devra être utilisée à un travail d'intervention auprès des usagers dans le domaine de la formation du candidat.

Qualifications:
- Diplôme de 1er cycle en sciences de la santé ou en sciences humaines (T.S.P., gérontologie, etc...) ou un D.E.C. avec expérience de cinq (5) ans en intervention.
- Expérience minimale de deux (2) ans en intervention et de un (1) an dans les tâches d'organisation et/ou coordination.
- Connaissance et maîtrise des techniques de travail par objectif.
- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.
- La connaissance de la loi 65 du réseau des Affaires Sociales et des C.L.S.C. est un atout appréciable.

Conditions:
Les conditions de travail sont celles prévues par le Ministère des Affaires Sociales pour un poste cadre.
Faire parvenir votre offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae pour le 5 juin à:

Henri Bradet,
C.L.S.C. Saguenay-Nord
222, rue St-Ephrem
Chicoutimi-Nord

Carrières et Professions.

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 23

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil de la santé et des services sociaux du Nord-Ouest est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES SOCIAUX

Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur général, planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au Conseil de la santé et des services sociaux en matière de planification, programmation et d'assistance conseil aux établissements de services sociaux dans la région du Nord-Ouest.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines.
Expérience pertinente de cadre supérieur dans le réseau des Affaires sociales serait souhaitable.

Traitement:
Selon la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 17 ou 18).

Lieu de travail:
Rouyn-Noranda.

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 6 juin 1978 au:

Comité de sélection
CSSSNO
3, 9e Rue
NORANDA (Québec)

Le C.L.S.C. St-Louis du Parc
recherche un

MÉDECIN
À TEMPS PLEIN

Tâches:
S'occuper de la distribution des soins individuels et collectifs de la première ligne dans une optique de prévention. Participer aux activités de la clinique et aux activités de soins à domicile. Participer dans les programmes.

Exigences:
Omnipraticien diplômé.
Capacité de travailler en équipe avec des professionnels et des non-professionnels d'autres disciplines.
Parler français et capacité de communiquer en anglais.
Travailler sur un horaire flexible.
Expérience de quelques années et connaissance du réseau des C.L.S.C. seraient des facteurs considérés.

Rémunération:
Paiement à salaire.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 juin 1978 à

Mme Monique Lauzon,
Secrétaire de direction,
C.L.S.C. St-Louis du Parc,
30 est, boul. St-Joseph,
Montréal - 286-9657.

LA FÉDÉRATION DES C.L.S.C. DU QUÉBEC

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Personne qui assiste le directeur général de l'établissement dans ses fonctions administratives. Elle note en sténographie et transcrit ses notes à la machine à écrire. Elle rédige la correspondance de routine. Elle peut s'occuper de l'organisation matérielle des réunions du directeur général, convoquer les participants et préparer les dossiers nécessaires; elle peut assister aux réunions et dresser le procès-verbal. Elle fournit elle-même réponse à certaines questions de sa compétence et prépare la synthèse des problèmes cléricaux complexes.

Exigences:
- Excellent français parlé et écrit
- Sens de l'organisation
- Capacité de travailler sous pression

Conditions de travail:
Nous offrons une rémunération fort concurrentielle, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 juin 1978 à:

La Fédération des C.L.S.C. du Québec
7333, boul. des Roseraies, chambre 410
Anjou, Montréal H1M 2X6
A l'attention du directeur général

TECHNICIEN-MONTEUR
en art graphique

Description d'emploi: Sera préposé à la préparation de prêts-à-photographier et aux autres tâches connexes dans un studio de graphistes-conseils.

Qualifications requises: Expérience d'au moins trois (3) ans. Très grande disponibilité. Aptitude à travailler en équipe.

Lieu de travail: Québec

Traitement salarial: Selon l'expérience, les qualifications et les objectifs personnels.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention décrivant leurs ambitions et objectifs personnels de carrière, de même que la manière dont ils prévoient progresser en relation avec une équipe jeune et dynamique et dévenir un professionnel de la communication graphique.

Les demandes doivent être adressées avant le 9 juin 1978 à:
Dossier 3027
Le Devoir C.P. 6033
Montréal
H3C 3C9

COLLÈGE AHUNTSIC

Concours : C-004
Poste à pourvoir:

DIRECTEUR DU SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES,

sous l'autorité du directeur général

Le poste :
L'emploi de directeur du service des affaires étudiantes comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait aux activités inhérentes aux affaires étudiantes.

L'exercice de cet emploi comprend habituellement les services suivants: l'admission des étudiants, l'administration du dossier étudiant, l'information scolaire, l'établissement des horaires, l'orientation, la psychologie, les conseillers aux programmes, la pastorale, les services sociaux, les services de santé, les activités socio-culturelles et sportives, les associations étudiantes, l'aide financière, le placement et le logement et toute autre tâche inhérente à la fonction.

Qualifications requises :
Diplôme universitaire terminal de premier cycle. De préférence de deuxième cycle.
Sept (7) années d'expérience pertinente.

Conditions de travail:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le lundi 12 juin 1978, à seize (16h) heures, au :

Directeur des relations du travail,
Collège Ahuntsic,
9155 rue Saint-Hubert
Montréal, Québec
H2M 1Y8

LE C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE

RECHERCHE 1 MÉDECIN

spécialement rattaché aux Programmes Santé Maternelle et Infantile et au Programme Troisième Âge.

Exigences:
1. Membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins et des chirurgiens de la province de Québec.
2. Intérêt à la médecine préventive.
3. Capacité de travailler en équipe.

Tâches:
1. Effectuer des visites à domicile surtout chez des personnes âgées.
2. Agir à titre de personne ressource pour les autres programmes du C.L.S.C.
3. Faire la consultation sur place.

Il existe des possibilités de rencontres et de travail avec les autres médecins de C.L.S.C. de la région et aussi avec le corps médical de la Cité de la Santé de Laval.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le:

16 juin 1978 à 17 H.00

au bureau du directeur général du C.L.S.C. à 1665 rue du Couvent, Chomedey, Ville de Laval. (687-1525)

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

requiert les services d'un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Service de l'éducation des adultes

Nature du travail:
Le conseiller pédagogique exerce des fonctions de conseil auprès du coordonnateur de l'éducation des adultes ainsi que des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à la gestion et l'évaluation des programmes d'enseignement, tels que techniques administratives, informatique, gestion et analyse de systèmes.

Exigences:
Diplôme universitaire de 1er cycle en administration
Maîtrise en andragogie souhaitable

Expérience:
Expérience pertinente en éducation des adultes.

Traitement:
1978-1979: $14,377. - $31,590.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au bureau du personnel avant le 7 juin 1978.

Collège Bois-de-Boulogne
10555, av. Bois-de-Boulogne
Montréal
H4N 1L3

INTER CAN LEASING LIMITED LOCATION LIMITEE

GÉRANT GÉNÉRAL

OPÉRATION DE LOCATION DE CAMIONS ET REMORQUES DORVAL, QUÉBEC

Sera responsable de la gérance complète de nos opérations de location. Nous désirons un candidat bilingue avec expérience, capable de diriger les ventes et les affaires journalières. Salaire à discuter.

Si vous désirez de plus amples renseignements S.V.P. contactez Jean-Luc Caron directement sans frais à 1-800-267-7164.

Envoyez résumé à:

M. Gilles Lefebvre
Président
Inter Can Location Ltée
Alexandria, Ontario
K0C 1A0

CENTRE HOSPITALIER DE L'UNGAVA
(FORT CHIMO)

DIRECTEUR DES SOINS INFIRMIERS

pour un
HÔPITAL DE 11 LITS
Desservant 5 dispensaires

FONCTIONS: Responsable, sous l'autorité du directeur général, de la coordination et de l'évaluation des soins infirmiers dans le Centre Hospitalier, du contrôle et du fonctionnement de la direction, de la discipline et de la répartition du personnel en fonction des besoins.
De plus, en relation avec les conditions particulières au C.H. de l'Ungava, le candidat(e) doit, entre autres tâches;
- Voir au recrutement à l'initiation et à la formation en cours d'emploi du personnel infirmier pour l'Hôpital et ses Postes Satellites;
- En collaboration avec le directeur des Services Professionnels, voit à l'organisation des missions médicales et dentaires à Fort-Chimo et dans les dispensaires;
- Assurer la coordination des évacuations médicales.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Expérience pertinente antérieure en poste isolé.
- Expérience antérieure de gestion du personnel souhaitable
- Qualités de leadership et de diplomatie.
- Être disponible immédiatement.
- Contrat de un an.

Si intéressé(e) : téléphoner à frais virés à:
Daniel Beauvais à 819-964-2905

CSS GIM

Le centre de services sociaux de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine

recherche

UN TRAVAILLEUR SOCIAL

Poste: Clinicien aux services à l'enfance principalement aux secteurs handicapés physiques et/ou mentaux.
Principales fonctions:
Travail auprès de jeunes handicapés physiques et/ou mentaux; certains d'entre eux dénotant possiblement quelques problèmes au niveau socio-affectif.
Travail également au niveau des familles de ces jeunes.
Placement et suivi en famille d'accueil et en centres d'accueil de cette clientèle de jeunes handicapés physiques et/ou mentaux.
Peut également se voir confier des cas d'enfants non handicapés.
Qualifications:
Diplôme universitaire terminal en service social (orientation clinique) avec de préférence, quelques années d'expérience.
Exigences:
Utiliser une automobile personnelle dans l'exercice de ses fonctions.
Endroit:
Bureau de Ste-Anne des Monts.
Rémunération:
Selon la convention collective.
Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 9 juin 1978 au:

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
C.S.S.G.I.M.
C.P. 39
Gaspé, P.Q.

VENTES ET SERVICE ASSURANCE DE GROUPE

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

recherche un représentant des ventes et service en assurance et rentes collectives.

LIEU DE TRAVAIL
Montréal

LE CANDIDAT
Le candidat à ce poste doit être bilingue et posséder une expérience pertinente d'au moins deux ans.

AVANTAGES
Salaire annuel attrayant auquel s'ajoutent des bonis de production. Allocations adéquates pour usage d'automobile et remboursement des frais de représentation. Avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur offre de service accompagné d'un curriculum vitae au:

Gérant du Personnel
L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie
1080, Chemin St-Louis, Sillery
Québec G1K 7M3

C.L.S.C. FLEUR DE LYS

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Établissement:
Le C.L.S.C. "Fleur de Lys" est un établissement situé en milieu rural dont le siège social est à Weedon dans les Cantons de l'Est, soit à 32 milles de Sherbrooke. Le C.L.S.C. est à la recherche de deux (2) médecins dont les services sont requis pour les points de service de Weedon et Cookshire.

Fonctions:
Le candidat assume les services de santé de première ligne de nature curative et préventive en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

Qualifications:
— Détenir un diplôme universitaire en médecine ou en médecine familiale.
— Une expérience de travail dans un établissement similaire constitue un atout supplémentaire.
— Le candidat intéressé au point de service de Cookshire doit avoir une connaissance usuelle de la langue anglaise en plus de la langue française.

Rémunération:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Entrée en fonction:
Le plus tôt possible.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 16 juin 1978 à:

Concours de médecins omnipraticiens
C.L.S.C. Fleur de Lys
a/s M. Jaime Borja
Directeur général
450, 21ème avenue
C.P. 340
Weedon, Qué.
J0B 3J0

La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée,

sollicite des candidatures pour un poste:

d'ANALYSTE FINANCIER
(GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE)

Le titulaire est chargé de:
— Administrer le portefeuille d'obligations de la Fédération.
— Veiller à la réalisation des objectifs de la Fédération au niveau des placements, principalement en obligation.
— Effectuer des analyses de marché pour déterminer la cause des variations et des fluctuations conjoncturelles et proposer les mesures qui s'imposent.

Conditions de candidature:
— Bachelier en commerce - option finance, ou préférablement une maîtrise en business administration.
— Un cours de l'Investment Dealer Association.
— Expérience pratique de 2 ans dans le domaine.
Les années d'expérience pourront compenser pour les diplômes universitaires.
Une connaissance des Caisses Populaires serait un atout.

Le traitement:
Il sera établi d'après le niveau d'expérience du candidat.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Gilbert Deschênes
Service des Ressources Humaines
La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée
200, rue Isabella,
Ottawa, Ontario K1S 1V7

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD MONTPETIT

DIRECTEUR

Attributions:
— Planifie, organise, dirige et contrôle les activités d'un magasin scolaire situé dans un C.É.G.E.P.: achats, ventes, comptabilité, relations commerciales et de travail.
— Membre d'office du Conseil d'administration.

Exigences:
— Diplôme universitaire en Administration et/ou expérience pertinente.
— Connaissance des principes coopératifs souhaitable.
— Bilingue de préférence.
— Facilité de communication avec le milieu étudiant et d'affaires.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Coop Montpetit
att.: Pierre Chevalier, sec. comité de sélection
945 Ch. Chambly
Longueuil, P.Q.
J4H 3M6

Fin du concours: 2 juin 1978.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Division des magasins nationaux

SUPERVISEUR

Dépôt de marchandises, Pointe-Claire

La tâche:
— voir au bon fonctionnement du service de réception et d'expédition (marchandise expédiée dans tout le Canada;
— superviser environ 150 employés

Les exigences:
— expérience dans le domaine
— aptitude en gestion des ressources humaines et en administration
— connaissance du français et de l'anglais.

Les conditions:
— salaire à déterminer selon l'expérience
— excellents avantages sociaux
— perspective de carrière intéressante.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le salaire désiré à :

Compagnie de la Baie d'Hudson
Bureau du personnel
165 boul. Hymus
Pointe-Claire (Québec)
H9R 1G2
tél.: 697-8500

C. L. S. C.
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU RICHELIEU

MÉDECIN

Fonctions:
— Participation active à l'élaboration et à la mise sur pied de programmes de santé préventive
— Responsable de la mise sur pied d'un programme de santé en milieu de travail
— Consultation clinique, médecine d'urgence et médecine familiale.

Exigences:
— Membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec
— Intérêt marqué pour la médecine préventive
— Intérêt et expérience en médecine du travail.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 9 juin 1978 à:

C.L.S.C. du Richelieu
a/s directeur général
633 boul. Richelieu
Richelieu, P.Q.
J3L 4S3

La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée

sollicite des candidatures pour un poste de

COMPTABLE AGRÉÉ

Le poste:
Le travail consiste à effectuer l'inspection des Caisses Populaires ainsi qu'à assurer des normes et des procédés comptables généralement en usage et du respect des lois régissant l'activité des Caisses Populaires de l'Ontario.
Les candidats:
Les candidats recherchés possèdent un diplôme universitaire en sciences comptables et sont membres de la Corporation des Comptables Agréés. Une année d'expérience en vérification ou comptabilité à titre de comptable agréé serait souhaitable.
Lieu de travail:
Région d'Ottawa.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Gilbert Deschênes
Service des Ressources Humaines
La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée
200, rue Isabella, Ottawa,
Ont. K1S 1V7

Le seul hebdomadaire de langue française du Manitoba

LA LIBERTÉ

(Tirage: 12,000 copies)

est à la recherche d'un

RÉDACTEUR EN CHEF

- Le candidat devra être en mesure d'écrire sur les sujets les plus variés, gérer la salle de rédaction **[2 *journalistes*]** et la salle de composition, ***en tenant compte des priorités établies en accord avec la direction.***
- Le candidat devra être ***bilingue*** et surtout ***posséder une excellente connaissance du français.***
- ***Une solide expérience journalistique est essentielle.***
- Entrée en fonction souhaitée au mois de septembre 1978.

SALAIRE A NEGOCIER. LES CANDIDATS[ATES] DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE LE PLUS TOT POSSIBLE A:

PRESSE-OUEST, Limitée
Case postale 96, Saint-Boniface
Manitoba R2H 3B4

RÉDACTEUR

Une importante société cherche un rédacteur pour son journal d'entreprise.
Fonctions:
— Conception et rédaction d'articles et reportages.
— Planification du contenu du journal.
— Traduction d'articles de l'anglais au français.
— Conception et préparation des maquettes.
— Recherche de sujets d'articles.
— Relations avec les divers services de la compagnie.
Expérience et aptitudes:
— Expérience en rédaction.
— Connaissance supérieure de la langue française et bonne connaissance de la langue anglaise.
— Esprit d'initiative et de créativité, dynamisme et entregent.
Lieu de travail: Montréal.
Salaire: en fonction des qualifications.
Avantages sociaux appréciables.
Faire parvenir curriculum vitae et exemples d'articles à:

Dossier 3028
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Corporation Professionnelle des Hygiénistes Dentaires du Québec

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Fonction:
— Assister le Président de la C.P.H.D.Q. dans l'administration des affaires du Bureau et dans l'application des décisions du Bureau.
Qualification:
— Minimum de quinze (15) années de scolarité.
— Expérience pertinente dans des fonctions à caractère administratif.
— ou formation jugée équivalente.
— Excellente connaissance du français écrit et parlé.
Salaire:
— Selon l'expérience et la compétence.
Lieu de travail:
Montréal.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 juin 1978 au:

Secrétaire de la C.P.H.D.Q.
5757, avenue Decelles
Pièce 233
Montréal, P.Q.
H3S 2C3

TRADUCTEUR OU TRADUCTRICE

Le poste
Une importante entreprise canadienne spécialisée dans les produits forestiers est à la recherche d'un traducteur. Le titulaire s'occupera principalement de la traduction de l'anglais au français de textes administratifs et techniques.

Le candidat
Nous recherchons une personne possédant un diplôme universitaire en traduction. Il n'est pas indispensable d'avoir une expérience industrielle préalable, mais le titulaire devra faire preuve de maturité, de souplesse d'esprit et d'un bon sens de l'organisation.

Les conditions
La compagnie offre une gamme complète d'avantages sociaux et le traitement sera conforme à la formation et aux aptitudes. Le poste est à Québec.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Service de traduction,
Boîte postale 580,
Québec (Qué.),
G1R 4S1

LES PUBLICATIONS FRANSASKOISES LIMITÉE (EAU VIVE)

est à la recherche d'un

ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR DE L'EAU VIVE

Responsabilités générales:
1. Réorganisation de l'ensemble des services du journal:
   — administration et contrôle des budgets
   — production, rédaction et circulation
   — relations extérieures et ventes publicitaires.
2. Embauche d'une équipe à qui seront déléguées différentes responsabilités de production et de diffusion du journal.
3. Gérance sous la responsabilité du bureau de direction.

Exigences:
1. Connaissance sûre et expérience dans le domaine de l'administration.
2. Bonne expérience dans le domaine de la vente.
3. Maîtrise du français parlé et écrit; connaissance adéquate de l'anglais.
4. Mobilité assez grande à l'intérieur de la province.
5. Habileté à communiquer avec les gens et avec une équipe.

Salaire: à négocier.

Curriculum vitae ou demandes d'information envoyés à:

M. Rolland Pinsonneault, président
Comité d'organisation
Les Publications Fransaskoises Ltée,
2604, rue Centrale,
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9.

L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL

recherche les services d'un

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Fonctions:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion des services hospitaliers dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement les services prévus.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de la santé ou en science de l'administration et posséder une expérience de deux (2) ans au niveau intermédiaire dans le secteur des affaires sociales.

Salaire:
Selon le système de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 10 juin 1978 à:

Monsieur Denis Blais
Directeur du personnel
Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal
5400 ouest, boul. Gouin
Montréal, P.Q.
H4J 1C5

N.B.: Cette offre s'adresse aux hommes et aux femmes

VILLE DE REPENTIGNY

OFFRE D'EMPLOI

Régisseur socio-culturel

Fonctions:
— Sous la direction du directeur des loisirs le régisseur coordonne, dirige et surveille toutes les activités relatives au domaine du socio-culturel.
Exigences:
— Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques des loisirs ou l'équivalent.
— Posséder une expérience pertinente de quelques années.
Traitement:
— En fonction des qualifications et de l'expérience des candidats.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 9 juin 1978 à:

VILLE DE REPENTIGNY
Service du Personnel
435 Boul. Iberville
Repentigny
J6A 2B6

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

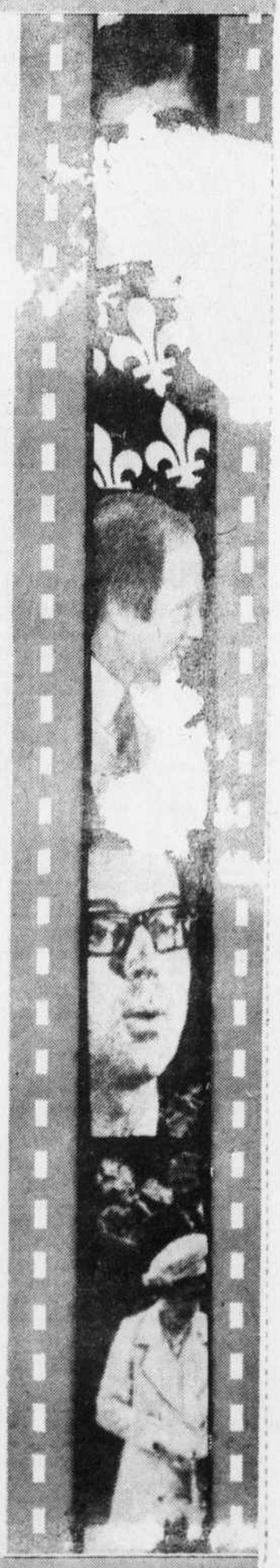
a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées **sous cette rubrique coûtent 50¢ la ligne agate** (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Tél. 844-3361

Compétence:
Micheline Turgeon

LES MICROFILMS DU DEVOIR



Des idées, des événements, des hommes...
Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir
Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux
Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros !

Le Devoir sur microfilms
est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information
écrivez à:

Le Devoir
Service du microfilm
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qué.
H2Y 1X1

ou téléphonez à
M. Bertrand Soucy,
844-3361, poste 245.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $3.60, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 288-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25 et 26

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

La visite



Il y avait déjà plusieurs mois que Sylvie n'avait vu ses parents. Leur ferme à Trois-Rivières ne leur permettait pas beaucoup de sorties. Maintenant, ils étaient là!

Ils avaient retenu une chambre à l'hôtel Loews de LaCité et emprunté La Promenade jusqu'aux ascenseurs.

De là, ils montèrent au quatorzième étage, à l'appartement de Sylvie. Sylvie prépara le café et ils parlèrent longuement du passé, de la maison et des vieux amis.

Sa mère paraissait emballée de ce qu'elle avait entrevu sur La Promenade; les magasins, les cinémas, un Steinberg, une pharmacie, deux banques, des boutiques, six restaurants, un bureau de poste, un salon de haute coiffure portant l'enseigne Maxime et Roger où elle prit rendez-vous pour le lendemain matin.

Son père, près de la fenêtre, contemplait les derniers rayons de soleil qui filtraient à travers les arbres en bourgeons du Mont-Royal.

Il avait l'air préoccupé.

En lavant la vaisselle avec sa mère, Sylvie s'informa doucement de ce qui ennuyait son père.

Oh! il va bien, dit sa mère, Je pense qu'il souhaitait que tu regrettes d'avoir quitté la maison et maintenant, te voyant dans cet endroit merveilleux, il se rend finalement compte que ce que tu as fait était la meilleure chose pour toi.

Passant par le boudoir, Sylvie téléphona à Martin à l'étage d'en-dessous. Il revenait justement d'une partie de squash et il avait nagé à la piscine.

Certainement, il aimerait rencontrer ses parents!

Je monte dans dix minutes, dit-il.

Avant qu'il n'arrive, Francine, avec qui elle partageait son appartement, revenait à pied de son bureau situé tout près, sur le boulevard Dorchester. Au moment où tous ensemble ils s'asseyaient pour causer, Sylvie crut voir le visage de son père se détendre légèrement.

C'était comme si, enfin, il acceptait sa nouvelle façon de vivre.

Appartements LaCité

Emménagez à LaCité et commencez une nouvelle vie.

350 ouest, rue Prince Arthur, (à l'angle de l'avenue du Parc)
À proximité du métro Place des Arts
845-4173

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.
Visite de suites modèles de 9h à 21h sur semaine et de 9h à 19h le week-end.
29-5-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

GRANDS 1½ DE LUXE
PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS
(en face du Jardin Botanique)

— Salle de repos
— Salle d'exercices
— Piscine intérieure
— ger
— tercom
— érieur chauffé
— de T.V. disponible
— proximité de l'Hôpital
— llechasse
— Salons communautaires avec T.V. couleurs
— 2 ascenseurs
— Sauna
— Tapis et draperies
— Cuisinières et réfrigérateur
— Construction insonorisée
— Entièrement à l'épreuve du feu
— Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTRÉAL
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 hrs à 12 hrs
14 hrs à 18 hrs
(514) 725-3683
1-6-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

1,400 Ave des Pins
Près de Cedar
3½, 4½, choix d'agencement de pièces, toutes commodités, vue panoramique de la ville et de la montagne. Stationnement intérieur, meubles impeccables, personnel chaleureux, piscine, sauna, tous les avantages du centre ville.
Bail 1 ou 2 ans. Loyer $265 à $425. Pour rendez-vous, appelez Isodore. Tél.: 842-8041. Bureau 937-6134.
29-5-78

3½ pièces, 2645 rue Bercy, # 4 Montréal, $155.00 par mois, chauffé. **Tél.: 522-5973** après 6 hres.
29-5-78

EDOUARD-MONTPETIT, 2541, 3½, rénové, chauffé, eau chaude, $245. 521-0163. 12-6-78

JARDINS St-Lambert: deluxe, 3½, 4½, 2 piscines, tennis, sauna, ascenseurs, utilités gratuites, taxe d'eau payée. 672-1351. 29-5-78

AHUNTSIC, grand 4½, très propre, semi sous-sol, cour gazonnée, 1 minute du métro Sauvé. $140.00 par mois. 9668 Basile Routhier. Tél.: 389-0795. 29-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

Carré St-Louis, angle Laval, 5½ chauffé, et cuisinière réfrigérateur fournis, $295. Références demandées entre 9 et 3 hres, appelez 288-9670 ou 844-2412. 5-6-78

COTE Ste-Catherine coin Westburry, près Université de Mtl, 3½, chauffé, meublé, bas de duplex, taxe d'eau et hydro payés, $195. 1er juillet, 486-4796. 29-5-78

COTE Ste-Catherine coin Westburry, près Université de Mtl et hôpital Ste-Justine, haut duplex, 6½, terrain arrière clôturé, enfants bienvenus, chauffé, laveuse et sécheuse incluses. $390. 1er septembre. Garage optionnel, 486-4796. 29-5-78

2½, 3½, 4½, magnifiques modernes, toutes commodités, 455-575-595 boul. Laurentien 747-3298, 747-2607, 744-4598. 29-5-78

60 EST, boul. St-Joseph, appartement chauffé, moderne, ascenseur, près métro Laurier, 2½, $200. meublé $220. 3½ $230., meublé $250. Monsieur Gouban 843-3731. 29-5-78

CENTRE-VILLE, appartement $125. près métro, maison rénovée, chauffage immédiatement 844-5556, 844-5247. 29-5-78

BEAU 4½, idéal pour jeune couple, près de Wilderton, chauffé, équipé, 737-2112. 29-5-78

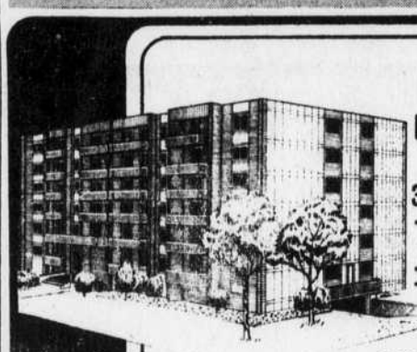
St-Bruno, $185. sous location, 4½ chambres, chauffé, ascenseur. Près transports. Occupation 1er juillet. Tél.: jour: 653-4338, soir: 653-4483. 29-5-78

Boul Pie IX 6910, 1½ pièces, meublé, $35. par semaine, Tél.: 387-8498. 29-5-78

4½ chauffé, $155. par mois, Tél.: après 7 hres Tél.: 327-2481. 5-6-78

ST-LAMBERT, Préville, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, pour 1er juillet, dans immeuble récent, insonorisé, avec piscine, réfrigérateur et cuisinière fournis, tout compris à partir de $180. par mois. 672-0705. 5-6-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



48
LOGEMENTS À LOUER
3½ - 4½ - 5½
• Voisin des Galeries d'Anjou et Place Versailles
• Appartements climatisés
• Finition très soignée

7,000 boul. Des Roseraies, Anjou
(Emprunter le boul. Les Galeries d'Anjou ou la route 25 sud, (sortie de la rue Beaubien).
Renseignements: 351-2740
Les Habitations des Roseraies
29-5-78

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines, situé à proximité du centre Vertu. Luxueux et grands appartements. 3½, 4½, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant l'été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.**
J.N.O.
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

APPARTEMENTS À LOUER

St-Lambert 3½, 4½, modernes, moquette, piscine, sauna, cuisinière et réfrigérateur, $215. et $245. taxes incluses. Juin gratuit $155. De Navarre Tél.: 672-2902. 28-5-78

CÔTE-DES-NEIGES: haut duplex, 6½ eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Près autobus, libre 1er juillet. Tél.: jour 274-3669, soir après 6 hres 738-8519. 29-5-78

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-6-78

Outremont, grand 4½, 6e étage, vue sur la montagne, 2 pas d'université de Mtl, appareils ménagers, garage, libre 1er juin, $410. 849-7061. 29-5-78

SOUS-LOCATION, 1er juin, 3½ Côtes-des-Neiges, proximité de l'Université, immeuble moderne, piscine, sauna, parterre fleuri, 1er mois gratuit. Jour: 688-4308 soir: 342-5770 1-6-78

Longueuil, 3 pièces chauffé, près arrêt CTCUM. Tél: 674-4340 29-5-78

Centre-ville, appartement rénové, jardin, foyer, tapis mur à mur, cuisine équipée $400.00 par mois. Pour 1er juin. Tél: 849-4613 29-5-78

CARTIERVILLE, haut duplex de luxe, 6½, chauffage électrique dans chaque pièce. $325. par mois, chauffage non-inclus. Pour informations: 337-4969 après 5 hres. 3-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

Côte des Neiges, Ridgewood, 3½ non meublé, poêle réfrigérateur fournis, libre maintenant. Appelez au 527-0280. 29-5-78

Ridgewood (sommet), grand 3½, dernier étage (6e), ascenseur, ensoleillé toute la journée, entouré d'arbres. Tranquillité vue agréable, balcon. Disponible immédiatement $260.00. Tél: 932-6288, 284-0856 29-5-78

Ahuntsic ouest, moderne, luxueux, très grand 3½, 4½ à partir de $180.00 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus. Très propre, bâtisse tranquille et luxueuse, visite tous les jours de 10 à 10 hrs. 10,250 Bois de Boulogne. 337-0416 334-1950 26-6-78

3½, très grand chauffé, Queen Mary et Lemieux $162.00 pour le 1er juillet. Tél: 738-3189. 29-5-78

OUTREMONT, SOUS-LOCATION 1er juillet, grand 2½ éclairé. 21e, piscine, sauna. Loyer 230 réduit 200. Juillet/août. Possibilité nouveau bail 1er septembre. Jour: 343-7449 - soir 273-9269. 29-5-78

ST-LAURENT: sous-location 4½, $260., spacieux, ascenseurs, chauffé, piscine, toutes taxes payées. 406, rue Crépeau, coin Jules-Poitras: 331-3268. 29-5-78

VILLE ST-LAURENT: 1615 Jules Poitras, 3½ à partir de $230., 4½ à partir de $270. ascenseurs, piscine, toutes taxes payées, sous-location disponible. 331-4704. 29-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

EDOUARD-MONTPETIT, devant boisé université, impeccables, 3½ $180., 41/2 $225., 5½, $300. 738-9008 737-2519 12-6-78

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

APPARTEMENT à louer à Paris aussi chambre d'enfant. Champs Élisé du 15 juin au 15 juillet. André Beaulieu 484-3479. Insister S.V.P. 29-5-78

ANIMAUX À VENDRE

AUBERGE DES FAVORIS DE L'HOMME
Ne le faites pas tout simplement garder, mais pour le même prix, offrez des vacances à votre favori, lorsque vous prendrez les vôtres. Nous offrons pension, entraînement et soins spécialisés pour chevaux, chiens, chats, oiseaux. Pour inf.: **Domaine Val D'Eastman 1-297-2215.**
20-6-78

CHEVAUX, domptés western, s'adresser 98 Grande Ligne, Ste-Angèle de Monnoir. Tél.: 466-4313. 29-5-78

AIREDALE pure race enregistré, vacciné, tatoué, mâle ou femelle, particulier. 658-7604. 29-5-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Mobilier de chambre à coucher complet, bleu, fini imperméable. Mobilier de salon bleu royal, 3 morceaux. Tapis indien 9 x 12, motif bleu fleuri. Machine à coudre, draperies, mirroirs. **5864 Place Decelles # 18. Samedi et dimanche de 10 A.M. à 5 hres P.M.**
29-5-78

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

St-Lambert, sofa provincial français, toile de juis blanc-noir, valeur $1,200.00, $350.00. Curio bois doré, $125.00. Commode console, blanc-or, $125.00. 2 lampes sur pied or, deux $125.00. Table de coin dessus marbre noir $125.00. Tél: 672-0356

ANTIQUITÉS

NOUVELLE ADRESSE
CAFÉ GALERIE DES ANCÊTRES
4627 St-Denis
843-6106
Antiquités de toutes sortes. Évaluation pour fins d'assurances. Décapage. Ouvert à compter de midi ou sur rendez-vous.
5-6-78

BON PRIX: 2 commodes style victorien, en acajou, 1 sofa et 2 fauteuils bleu foncé, rembourrage neuf. Tél.: 656-3757. 29-5-78

MOBILIER, salon Louis XV, 5 morceaux, sculptés bois fruitier, (walnut), 1 causeuse, 2 fauteuils et 2 chaises recouvertes à neuf, période, 19e siècle. 843-3731. 29-5-78

Vieille maison Canadienne, pièces sur pièces, le carré de 30 x 40, pour reconstruction 2½ étages, avec tous les matériaux. 1-819-322-5061 ou 1-819-322-5125. 29-5-78

ANTIQUITÉS québécoises. Armoire pointe de diamant, à peu près 300 ans, coffre avec peinture originale et niche à pain avec peinture originale. 937-5147. 29-5-78

Nous faisons décapage à la main et réparons meubles. Rénovation intérieure de maisons. Faisons déménagement à bas prix. 270-5722 30-5-78

ARTICLES À VENDRE

Ville Mt-Royal, vente d'entrepôt, 1 à 5 hrs. 826 Lucerne Road. Dimanche 28 mai. 29-5-78

Articles à vendre: départ pour l'étranger. Doit tout vendre: de l'automobile Chevrolet Impala 75 (29,000 milles) laveuse-sécheuse, meubles et différents articles jusqu'aux vêtements d'hiver. 418-658-4365 29-5-78

VILLE Mont-Royal, maison de 10 pièces de meubles, à vendre. 739-3465. 29-5-78

Etagères Ress, 3 poteaux télescopique, 2 cabinets, 1 armoire etc... bureau en teck, 1 tapis allemand 15 x 15 + couloir 6 x 10. Poteries de Cartier. Enc. Le Britannique qui est de 18 volumes. Tanguay (ed) original. Tapis africain murale 7½ x 5. Revues Concilium, magnétophone Webcor. Tél.: 844-8273. 30-5-78

AUTOS À VENDRE

CADILLAC 1977
SEDAN DE VILLE D'ÉLÉGANCE. 20,000 MILLES. VOITURE D'EXÉCUTIF.
286-1200
Gaston Lacroix
7-6-78

Renault 15, fin 1974, 30,000 milles, propre, $1,400. jour: 344-4991 — soir: 932-0160. 29-5-78

Javelin 1974 anti-rouille, transmission manuelle moteur V8 50,000 milles. Prix $1,700. Tél.: 655-2615. 29-5-78

AUTOS À VENDRE

Jeep Toyota, 1977, bas millage, balance de garantie 6 mois, échange possible, particulier tél.: 585-4765. 29-5-78

Ford Capri 1976, moteur 2.3 litres, 4 vitesses manuelles hatchback, bleu métallique, 17,000 milles, radio AM-FM dégivreur, 7 pneus radiaux, excellent état, $3,800. Soir: 844-1264. 29-5-78

FAIT 128 SL 1300 c.c. 1974, 33,000 milles. Prix $1,000. à discuter. Mise au point printemps faite. Raison: santé. Tél. soir: 733-8900. 30-5-78

BUICK Skylark, 2 portes, 1972, 29,300 milles, air conditionné, radio, servo direction, conduit par femme âgée de 71 ans. $1,800. comptant seulement. Téléphoner avant midi seulement. 273-0166. 29-5-78

BÂTEAUX À VENDRE

VOILIER de croisière de qualité, 34 pi. tout équipé, neuf pour la mer, liste complète et visites sur rendez-vous. 279-7640 (soir). 29-5-78

VOILIER en bois, 21 pi., quille longue, fine, lesté de plomb, grandes voiles et foc, avec remorque, $1,500. Tél.: 672-7240 #250 jour, 1-347-0432, après 5 heures. 29-5-78

VOILIER 23 pieds "Crosby Sloop" en cèdre et en chêne, remorqueur et moteur disponible sur demande le tout à prix réduit. Club nautique Deux Montagnes. Soir et matin 738-0272. 30-5-78

Canots, canots, canots, bas prix, 998 Bld Gouin Ouest. 336-4797. 1-6-78

Voilier (SHARK) 24 pieds, entièrement équipé, couche 4 personnes. Nombreux suppléments. jour 872-4191, soir 683-2282. 29-5-78

Voiliers, chaloupes, petits moteurs, bas prix, 998 Gouin Ouest, 336-4797. 1-6-78

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

A SOUS-LOUER bureau de médecin, centre Bois-de-Boulogne, 4 mois de loyer gratuits, disponibilité discutable, 1575 ouest, Henri-Bourassa, Tél: 331-1133. 29-5-78

CHALETS À VENDRE

Chalet-maison, 5 pièces, chauffage électrique foyer en pierres des champs. Magog. Après 6 hres. Téléphonez à: 819-843-5629. 27-5-78

CANTONS DE L'EST, lac Brompton, 20 milles de Sherbrooke, chalet 50 x 32, hivernisé, chauffage électrique, foyer, 3 chambres à coucher, plage sablonneuse, 8 acres de boisé, privé. Pour informations 1-819-826-3666 28-5-78

Vendée, chemin privée pour lac Cameron, 3 chambres à coucher, été hiver, garage, grand terrain. Tél.: 1-348-0519. 29-5-78

Lac Sucrerie, 212 pi. grève sablonneuse, chalet d'été, 6 pièces, 220, foyer, source, boisé, 100 milles pont Pie IX. Tél.: 661-4606 (diner souper). Pas d'agent. 29-5-78

STE-MARTHE: Chalet. 2 chambres. grand salon avec foyer, très propre. M.L.S. Murielle Brutsch, $12,000. 472-2752, 621-6100. TRUST ROYAL COURTIER. 29-5-78

LA MINERVE, lac Marie-Louise, chalet double, déclin bois, bord de l'eau, belle occasion, M.L.S. Yves Filion 621-8673 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER. 29-5-78

CHALET très coquet, à 15 milles seulement du Centre de Montréal, ville de Repentigny, quiétude du bord du fleuve. Terrain ombragé, site et environnement magnifiques. Gai vivoir de 17 x 16 pi. face au fleuve, 2 chambres à coucher, chauffage électrique, garage. $21,800. Mari Vachon: 581-0220 et 589-6734. Les Entreprises Repentigny, courtier. 29-5-78

ST-FAUSTIN, 75 minutes Montréal, cause: départ particulier vend beau chalet, hiver-été, chauffage électrique, bord de lac, ruisseau, beau site, ski, pêche, 3 chambres, salle de jeux, foyer, tout meublé, prix: $36,000. 341-4104 ou 1-819-688-3288 (samedi, dimanche) 29-5-78

SOMMES en mesure de vous offrir un chalet suisse ou bavarois pour $28,000. et moins dû à une nouvelle technique d'érection en usine. Mtl. 430-0430, (819) 326-5922. 3-6-78

CHALETS À LOUER

Ste-Agathe, 4 chambres tout équipé, foyer, disponibilité bord du lac, piscine, grand terrain, pas de moustiques, saison, références. Entre 18 et 20 hres. Tél: 679-8092 fin de semaine 1-819 326-1094 29-5-78

Lac St-Joseph près de Québec, plage privée, 4 chambres à coucher, $1,700. (famille). 875-3390 (fin de semaine) 683-7432 (semaine). 29-5-78

Ste-Agathe Sud au sommet du Domaine Chanteclair, chalet suisse, 3 chambres à coucher, 2 foyers, meubles luxueux. Accès piscine, plage et tennis. Idéal pour professionnel. Saison $2,500. Tél. 655-3827 ou 819-326-0742. 5-6-78

LAC BEAUPORT, chalet à louer, meublé, vaisselle, lingerie, T.V. etc, pêche truite si désiré, location semaine, mois, tél.: 418-523-4124. 26-6-78

CHALETS À LOUER

Lac Magog, chalets à louer au mois et à la saison. Aussi terrains à vendre. Tél.: 632-0928 après 5 hres. 843-2134, fin de semaine. 29-5-78

SAINTE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois, flanc de montagne, cheminée pierres, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine, fin de semaine. (Aussi location été). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

Bromont, moderne, tranquille, site magnifique, chemin pavé, 3 chambres, foyer, chauffé, tout fourni, téléphone, T.V. couleurs, face au lac, golf, équitation dans voisinage. 1-263-4525. 29-5-78

Lac Ouareau, St-Donat, chalet sur le lac, 4 chambres, saison ou au mois, E. Descary, 637-1114 (St-Donat 819-424-5329, 424-5102). 29-5-78

STE-MARGUERITE: chalet moderne, équipé, saison, semaine, mois, Tél.: 669-7217, 1-228-2387. 29-5-78

Sur le bord du petit lac Magog, 3 chambres, grande salle familiale, terrain boisé, $500. par mois ou $1,000. pour la saison. Tél.: 514-464-0813, 819-569-5612. 29-5-78

Charlevoix, Les Eboulements, chalet moderne domaine privé, site splendide, 2 chambres à coucher, juillet et août $1,500. après 5 hrs. (Québec) 658-5394. 29-5-78

LAC ACHIGAN, 2 unités luxueuses, comme motels, cuisinette, ensemble ou séparées, pour couple, petite famille, pédalo, chaloupe, plage privée, saison. 20-430ième ave., 384-2811. 29-5-78

STE-ADÈLE, chalet luxueux, 15001 Archambault, cadre paisible, 3 chambres à coucher, grand vivoir avec foyer. 1-229-4696 — 255-7671 (Mtl). 29-5-78

Lac Liby, chalet hivernisé, meublé, en bordure du lac avec plus d'un acre de terrain, foyer, 3 chambres à coucher, extérieur en aluminium, il faut voir. Inf.: Paul Desgens, 243-5939, 263-4455. Immeubles Bromis. 29-5-78

Coin tranquille, ancienne maison de ferme près de la rivière St-François à Pierreville. Juillet, août et septembre, $750.00 pour 3 mois. Tél: 667-3046 30-5-78

Lac Simon, plage privée, sable blanc, chalet 2 chambres à coucher, foyer, chauffage électrique, mois ou saison. $600. par mois. Soir: 332-1404 31-5-78

CHAMBRES À LOUER

Avenue Esplanade, 4407 face au Mont-Royal. Grandes chambres, tout compris. Tél: 844-5077 29-5-78

2644 DAVIDSON. Aimez-vous la tranquillité, la propreté, et le confort, si oui nous vous attendons. Tél: 525-3520 5-6-78

CONDOMINIUM À VENDRE

St-Adèle, particulier, bord du lac Rond, maison en copropriété, 3 chambres, tapis, décoré, 2 salles de bains, idéal personne âgée. Tél.: 679-9893. 19-6-78

COMMERCES À VENDRE

Commerce d'imprimerie commerciale à vendre à Ste-Anne de la Pérade. 1-418-325-2848. 30-5-78

ST-LÉONARD: Centre d'achat, const. 1966. Revenu annuel brut: $237,532. Prix demandé: $1,950,000. Denyse Dubois 625-6977 IMMEUBLES SUPERIEURS. 29-5-78

PATISSERIE-charcuterie située à Laval. Valeur $35,000. Prix $25,000. négociable. Belle situation 7 p.m. à 9 p.m. Tél.: 661-1156. 29-5-78

COLLECTIONNEURS

Aurait quelques pièces en argent de 1948. Si intéressé, écrire à C.P. 203, Chapais Cté Abitibi-Est, pour autres renseignements. 29-5-78

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livres
(comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261
29-5-78

Espagnol
Cours privés: Professeur compétent, méthode efficace.
Tél.: 282-0945
29-5-78

Cours de piano par pianiste diplômé du concours TCHAÏKOVSKY. Tél.: 845-4731 après 6 hrs p.m. 29-5-78

DEMANDES D'EMPLOI

Graphisme, design pour l'impression de vos affiches, T-shirt, et autres. Demandez: Mario Beaudet, designer. 484-1864. 1-6-78

Assistante Sociale. 35 ans — cherche famille Québécoise de Montréal pour l'accueillir avec ses deux filles 11 ans et 3 ans, du 25 septembre 78 au 24 décembre 78 — en échange de 4 heures de ménage ou garde d'enfants par jour — Séjour pour étude du travail social et lieux de vie de l'enfance au Québec. D. Pennegues 5 Cité du Midi 75018 — Paris 18ème FRANCE. 30-5-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS déménagements de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurance. Mtl., Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729 16-6-78

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-6-78

DIVERS

VOUS PERDEZ DES APPELS IMPORTANT
PHONATIC


Répondeurs automatiques Sanyo et Doro.
1-6-78

CANOTS, VOILIERS, CAMPING
Bas prix!
336-4797
1000 Gouin O.
29-5-78

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. J.N.O.

EMPRUNTERAIS $5,000.00 + intérêts, payable 36 mois. Si intéressés, appeler 931-8512 après 6 hres p.m. seulement. 3-6-78

Roulotte motorisée "camper" construite par un individu sur Chevy Van 1974, 8 cylindres, 6,000 milles, 27 pieds, tout équipée prix demandé $17,000. facilités de financement, très peu de comptant. Après 7 p.m. 1 418-656-1599. 20-6-78

Particulier, louerait roulotte, 23 pi. pour camping, stationnaire, juin à octobre, installerait et irait chercher. Couche 8 personnes, électricité, gaz, douche, bain chauffage, impeccable. Tél: 581-9649 30-5-78

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ÉQUITATIONS

Manège St-Marc, Camps d'équitations, été 78: Il reste quelques places pour les camps du mois d'août. Enfants de 7 à 13 ans. Renseignements: Marcelle Messier. Tél: 584-3384 ou passez au 917 Richelieu, à St-Marc sur le Richelieu. 1-6-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

SOLUTION PERMANENTE


29-5-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

ENTREPRENEUR plâtrier prendrait réparations de plâtre, ciment, stucco gyproc, rénovation salle de jeu. 352-5504 8-6-78

CONDOMINIUMS À VENDRE

VIEUX-QUÉBEC
CONDOMINIUM
37 Des Ramparts
À vendre ou à louer
Entièrement rénové, 3½, 5½, foyer, terrasse, vue magnifique sur le port. Luxueux. **1-418-694-0994**
29-5-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24 et 26

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

MC GILL & ST-JACQUES, 1727 pieds carrés à $7.87 le pied carré comprenant service d'entretien, air climatisé, chauffage, électricité. Bail de 5 ans à compter du 1er mai, 1978. Monique Billard 672-0530 ou 465-4082. IMM. TAPIS ROUGE, COURTIER 29-5-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ORGUE Conn, 2 claviers, pédalier complet, état neuf. Aubaine à $4,000.00. Tél.: 1-418-656-1892. 29-5-78

FERMES À VENDRE

Ferme de 200 arpents, dont 150 boisés, maison 8 pièces, grange, grand lac artificiel ensemencé truites. Racine. Cté Shefford, sur semaine, après 6 hres. 535-6306. 26-5-78

Fermette pièces sur pièces, excellent état, chauffage électricité et bois, vue sur fleuve et St-Jean-Port-Joli. 1 arpent, jardin, grange. Pas d'agent. $15,000. 514-521-1076. 522-6801. (418) 598-3409. 29-5-78

LIVRES

40,000 livres à liquider. Niveau universitaire, tous sujets, AV. 1800, 19e siècle surtout. **Louise Chouinard (418) 522-1253** lundi au vendredi, 10h à 12h, 2h à 5h p.m., sur rendez-vous, svp.
1-6-78

LOCAL À LOUER

BOUCHERVILLE, centre d'achats, fermé, emplacement disponible pour pharmacie, magasins de chaussures, bureau médical. 845-3151. 29-5-78

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC EST

Bord de l'eau, 4½, à l'épeuve du feu, chauffé, eau chaude, T.V. cable, taxes payées, poêle et réfrigérateur, meublé si désiré, garage disponible, $250. Immédiat ou juillet. **11055 Gingras, Nord au boul. Gouin. Près St-Michel.** Concierge: **325-3921, 322-8221.**
29-5-78

Côte des Neiges, 4866 Isabella, Haut duplex 6½, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, salle de lavage. $420.00 Tél: 738-0419 29-5-78

Côte des Neiges, près de l'université, haut de duplex, ensoleillé, entrée séparée, 8 pièces, chauffé, foyer naturel, cuisinière, réfrigérateur, garage, service de concierge, libre le 1er septembre. $425.00. 731-5329 30-5-78

VERDUN OUEST. Grand 6 bas chauffé, salle de jeu, vue magnifique, emplacement prestigieux, tranquille, jardin, garage, + 2 espaces de stationnement $400.00. Occupation immédaite. Tél: 739-1598 684-1051 29-5-78

N.D.G. Duquette, haut duplex, 7½ pièces, non chauffé. Tél: 481-6058 30-5-78

Côte des Neiges, 5795 Northmount, près d'université, et hôpital Ste-Justine. Haut de duplex, 6 pièces chauffées, équipées, garage, très grande cuisine. 1er juillet. $425.00. Tél: 739-9501 29-5-78

ST-LAMBERT, centre-ville, proximité: transport, métro Longueuil. Place Bonaventure, gare centrale, parcs et espaces verts. 7 pièces, 3 c. c., chauffé, taxe d'eau payée, ménage complet. Tél: 671-7177 29-5-78

LAVAL-DES-RAPIDES: haut duplex, 5 1/2, chauffage électrique, très propre, près cégep, autobus. Références: 669-4824. 29-5-78

ST-LEONARD, quadruplex 4 1/2, semi sous-sol, chauffé, près de toutes commodités, $195.00 par mois. 728-9515. 29-5-78

VAN HORNE: près Decelles, grand 5 1/2 équipé, eau chaude, taxes payées, balcon, 1er juillet, $230. Tél.: 489-2852. 29-5-78

VAN HORNE: près Decelles, libre immédiatement, 2 1/2, poêle, frigidaire, eau chaude, taxes payées, redécoré. 1er étage, $160. Tél.: 489-2852. 29-5-78

HAUT de duplex, 6 1/2 chauffé, équipé, pas de garage. Près d'école. Tél.: 688-3773. 29-5-78

VILLE St-Laurent, rue Noorduyn, grand 4 1/2, chauffé, garage, entrée laveuse-sécheuse, parc, école, autobus. Tél.: 332-2770. 29-5-78

VILLE MONT-ROYAL: haut de duplex 4 1/2, spacieux, solarium, chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée. Près de gare, autobus. Libre 1er juillet. Tél.: 735-3000. 29-5-78

LOGEMENTS À LOUER

PIERREFONDS est, 3½, 4½, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, taxes payées, proximité train, autobus, centre d'achats, école, route 13, libre 1er juillet. Tél.: 626-6457 et 684-7880. 29-5-78

LASALLE, rue des Oblats, près du Pont Mercier, 5½ non chauffé, $280.00 par mois avec garage chauffé. 365-2872. 29-5-78

Ville St-Laurent, à louer. 4½, 5½, arrêt d'autobus, devant la porte. Poêle, réfrigérateur, chauffé, toutes taxes payées, piscine, tapis mur à mur si désiré. 2345 Ward. 747-5607, 747-6079, 2375 Ward. 747-6079. 1-6-78

St-Léonard 5½, bas de duplex, chauffé, 1½ salle de bain, salle de jeu finie avec cuisinette, foyer, garage, $445. Tél.: 486-7011 ou 488-0715. 29-5-78

Laval, Ste-Rose, grand 3½, 4½, 5½, tout confort, domaine champs Fleury, disponible immédiatement. Tél: 625-3661 J.N.O.

St-Léonard, 4½ et 5½ dans luxueux duplex chauffé, garage disponible. Tél.: 486-7011 ou 488-0715. 29-5-78

4½ ou 3½ à Longueuil, libre immédiatement, chauffés, 1 mois gratuit, $195. par mois. Robert Vivian ou Bernard Savard 651-5300, 670-9991. MONTREAL TRUST, COURTIER. 2-6-78

LOGEMENTS DEMANDÉ

Près de l'université de Montréal, grand 2 fermé ou 3 pièces, endroit tranquille. Préférence arrière, accepte sous-sol. Personne seule. Septembre. Tél: 731-5491 (jour) 1-6-78

HOMME d'affaires cherche à louer pour lui-même 6 pièces ensoleillées dans Outremont ou N.D.G. Éloi Gendron Courtier. 766-0962. 30-5-78

Couple, 2 enfants, désire grand logis avec espace pour atelier de poterie, dans maison ancienne ensoleillée. Boiseries naturelles, foyer, jardin, dans secteur tranquille Montréal ou proximité, loyer raisonnable, contre assurance d'un entretien impeccable. 483-2399 29-5-78

MAISONS À LOUER

QUÉBEC - STE-FOY

À louer pour 1 an, maison unifamiliale 6 pièces entièrement meublées. Près d'Université et centres d'achats. $450 par mois. Chauffage non compris. À partir du 15 juillet. Références exigées.

1-418-658-0781
29-5-78

N.D.G., maison meublée, résidentiel, 4 chambres à coucher, garage, jardin, septembre à mai. Demandons références. **486-0935.**
29-5-78

QUÉBEC, meublé, cottage 10 pièces, foyer, garage, terrain boisé. Près écoles, meublée avec oeuvres des meilleurs désigners.Prix $850. Tél.: 418-687-9698. 2-6-78

Maison Canadienne à louer à l'année, St-Marc sur le Richelieu, bord de l'eau. Tél. soir seulement: 584-2904. 29-5-78

BAIE D'URFE, bungalow en pierres des champs, 3-4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de jeu, foyer, grand jardin, $575. par mois. Appelez (frais virés) 1-613-592-1345. Propriétaire. 29-5-78

Canadienne 1820 face au fleuve St-Laurent, entièrement restaurée situé à St-Sulpice (près Repentigny) Locataires sérieux grande maison luxueuse $350. par mois. Libre 1er juillet sur rendez-vous seulement. 526-1439, 526-2270. 29-5-78

QUEBEC, sympathique petite maison 6 pièces à quelques minutes du parlement cour, tranquillité, $375. Aussi, belle maison victorienne partiellement meublée, chauffée, éclairée, près du Château Frontenac. $650. Tél.: 1-418-522-8981 ou 1-418-839-8226. 5-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

LAVEUR DEMANDÉ

Pour buanderie dans l'ouest de Montréal. Expérience nécessaire. Très bon salaire pour la personne qualifiée. **Appelez Mr. Bawart. Tél.: 637-4842.**
27-5-78

LOGEMENTS À LOUER

Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'Île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110

Hydro-Québec
29-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

MAISON ST-JACQUES

La maison St-Jacques, maison d'accueil pour personnes de 18 à 30 ans, ayant une pratique non-traditionnelle, en santé mentale et favorisant une implication dans un quartier populaire, requiert les services d'un:

ANIMATEUR ET D'UNE ANIMATRICE

EXIGENCES : 25 ans et plus. Connaissance et pratique dans le domaine de la santé mentale avec des personnes perturbées.
Connaissance dans l'animation et dynamique de groupe.
Nécessité de lier la pratique non-traditionnelle à une vision sociale et politique du développement de la maladie mentale.

Un curriculum vitae doit nous parvenir avant le 2 juin 1978.

Comité de Sélection
1629 rue St-Hubert,
Montréal. H2L 3Z1
29-5-78

OPÉRATEUR EN CHEF POUR MINI-ORDINATEUR

$10,000. à $12,000.

Demandé pour notre client à ville St-Laurent. Prendra à charge toutes les opérations de l'ordinateur en plus de travailler sur le VDT.
Expérience et bilinguisme requis. Une connaissance de la programmation de Basic sera un atout. Chances d'avancement pour le candidat qualifié. Cotisons numéro dossier #2400
Soumettre curriculum vitai à:

Zittrer, Siblim, Stein, Nevine Co.
Comptable agréé
4115 Sherbrooke ouest
Mtl P.Q. H3Z 1K9
30-5-78

Notre bureau de ventes et service après ventes, situé à Ville Mt-Royal, est à la recherche d'un(e)

COMMIS-SECRÉTAIRE

Parfaitement bilingue; bonne orthographe française et anglaise; dactylo minimum 55 mots/min.; initiative; expérience dans les relations avec clients un atout. Bénéfices intéressants et plan dentaire.

Appelez:
735-1376
29-5-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

pour une association professionnelle centre-ville (métro Peel)

Excellente connaissance du français écrit. Capable rédiger, corriger et occasionnellement traduire. Sens des responsabilités.
— 3 ans d'expérience pertinente.
— administration, dactylographie et relations publiques
Gamme complète d'avantages sociaux.
Communiquer avec
Mme Guéreau 288-4277 de 9 hrs à 16:30
29-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

Assistant(e) dentaire chez un chirurgien buccal. Centre-ville Montréal avec ou sans expérience. Ecrire C.P. 117 Brossard, dossier C-168. 29-5-78

Vendeur bilingue avec expérience pour fin de semaine, pour un domaine de grande qualité dans les Laurentides. Aucune license requise. Mtl, 430-0430 (819) 326-5922. 3-6-78

Entreprise M.A.G. Enrg. Hommes-femmes d'affaires ayant quelques heures libres pour partager gérance. Participation à un projet de plusieurs millions à l'échelle internationale, entre 9 hrs et 5 hres. Tél.: 388-5451. 29-5-78

Plein temps ou partiel, hommes et femmes, choisissez vos heures, travailler dans votre voisinage, travail facile, gagnez de $6.00 à $8.00 de l'heure. Pour renseignements: 387-8377. 29-5-78

Secrétaire légale pour bureau de notaire avec expérience, bilingue, secteur St-Michel. Tél.: 725-5201. 2-6-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Occasion unique d'obtenir une franchise. Pas de compétition. Disponible maintenant dans la plupart des villes du Québec. Très bon revenu sur investissement de $25,000. Agence Valain, C.P. 177 Brossard J4Z 3J1, dossier #C-164 3-6-78

Devenez femmes d'affaires investissez petit capital. Rendement 100% et plus. Aucun risque. Votre chance de grossir votre revenu. Ecrire à C.P. 185 station B Mtl. H3B 3J7. 30-5-78

BAGUES, représentants, marchands, associés, marché aux puces. Nous pouvons vous procurer une grande collection des plus belles bagues, pendentifs et boucles d'oreilles, argent, or. BAS PRIX. Visitez notre salle de montre, écrivez ou téléphonez-nous pour recevoir un catalogue gratuit et de plus amples informations. Worthington Gems, 2160, rue de la Montagne, suite 705, Dépt. 6H, Montréal. H3G 1Z7 (514) 842-0173. 29-5-78

OPPORTUNITE DE REVENU, Bagues! Bijoux! 6 programmes de vente éprouvés. Gagnez $ $ à temps partiel ou à temps plein. Grande sélection à bas prix. Visitez notre salle de montre, écrivez ou téléphonez-nous pour recevoir un catalogue gratuit et de plus amples informations. Worthington Gems, 2160, rue de la Montagne, suite 705, Dept. 6G, Montréal. H3G 1Z7 (514) 842-0173. 29-5-78

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, grande maison, piscine chauffée, lac, ruisseau, bois, 200 arpents, s'adresser 527-9373, poste 41. 29-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

COMMIS DE BUREAU

Junior
Pour marchand de papier ville Mt-Royal

Fonctions: standardiste (PBX 8 lignes) — facturation
A: procéder aux entrées à l'information.
B: Distribuer les copies des factures.
Responsabilité générale:
A: Mise à jour
B: Classement
C: Correspondance
D: Aide générale aux autres.
Qualifications:
1: parle couramment anglais et français
2: sait dactylographier
3: déjà travaillé plusieurs années dans petit bureau.
4: A de l'initiative et du bon jugement.
Pour rendez-vous communiquez
Mlle Smith 365-9081
29-5-78

COMMIS DE BUREAU

niveau intermédiaire
Pour marchand de papier Ville Mont-Royal

Fonctions:
— comptes payables
— cardex et inventaire
— transcrire les commandes
— téléphone
— extension des coûts
— coordination du trafic
— douane et courtage
Qualifications:
— parle couramment anglais-français
— expérimenté dans les fonctions ci-haut mentionnées
— peut faire des calculs rapides
— a déjà travaillé dans un petit bureau
— bon jugement, initiative, discipliné
Pour rendez-vous communiquez
Mlle Smith 365-9081
31-5-78

Vendeur(euse) demandé(e) pour emploi de fin de semaine dans un magasin de meubles. Expérience dans la vente en général, de préférence 20 ans et plus, 6320 St-Hubert. 29-5-78

STÉNO-DACTYLO bilingue, pour travail général de bureau, 3 jours par semaine. Sherbrooke ouest et Cavendish. 481-9600 29-5-78

PETITE école privée, niveau élémentaire recherche professeur, bilingue avec expérience 1er et 2ième cycle de l'élémentaire, travail en équipe dans des classes semi-ouvertes avec des groupes d'âge mixte. Entrée en fonction: septembre 1978. Les candidats doivent être en possession d'un diplôme reconnu par le gouvernement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Dossier C163. 27-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

PHARMACIEN PHARMACIENNE

Désirons Pharmacien ou Pharmacienne diplômé (e), bonnes conditions de travail et bon salaire.
S.V.P. écrivez à:
Dossier C-165
Agence Valrain
C.P. 117,
Brossard, Qué.
J4Z 3J1 30-5-78

AGENCE DE PUBLICITÉ

Recherche un concepteur, introducteur, rédacteur.
Degré: université et/ou expérience pertinente requis.
Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé.

Mme L. Langlois
C.P. 1724
Station H, Mtl
H3G 2N6
Toute application sera tenue strictement confidentielle.
29-5-78

AVOCAT

Recherchons jeune avocat. Étude légale. Ville de l'Estrie. Opportunité association. Écrire en incluant curriculum vitae. **C.P. 539 Waterloo J0E 2N0**
29-5-78

Assistant(e) dentaire chez un chirurgien buccal. Centre-ville, avec ou sans expérience. Écrire C.P. 117 Brossard, dossier C-168. 29-5-78

Couple retraité demandé pour prendre soin d'une propriétée privée, sur un lac des Cantons de l' Est. Logement fourni en échange de menus travaux à être accompli. Préférence accordée à non fumeurs. Ecrire références à C.P. #270 Eastman, Québec. J0E 1P0. 30-5-78

Personne bilingue possédant une licence pour gaz naturel. 5 ans d'expérience et plus. Région de Hull Ottawa 819-568-0808. 2-6-78

Coordonnateur(trice) de recherches, bilingue demandé(e) par le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario, Branche d'Ottawa, pour travailler en recherches et éducation populaire avec étudiants universitaires et groupes communautaires. Communiquez avec Gripo Ottawa a/s Fédération Etudiante 85 Hastey, Université d'Ottawa. 5-6-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1-Absolument confidentiel, $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtiers. 486-1106 jour — soir. J.N.O.

PERSONNEL

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253 ou 659-2248.**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

ST-SAUVEUR

Connaissez-vous un autre endroit que Montvillar sur Lac, pouvant vous offrir ski de fond, ski alpin, canotage, voile, air pur, tranquillité, environnement protégé, si près de Montréal? Seul le nouveau site résidentiel prestigieux de Montvillar sur Lac à St-Sauveur des Monts vous offre autant et si près. Venez faire une balade !...
Prenez la sortie 60 de l'autoroute, roulez 4 milles sur le chemin du lac Millette et vous y voilà !...
Renseignements: **René Ferron (1) 227-5203** 29-5-78
25-5-78

Mont-St-Hilaire, secteur résidentiel, vue superbe sur la montagne, 7,500 pi. carré, $5,500. comptant $2,000. Tél.: 467-7817. 9-6-78

Magnifique terrain en montagne, site idéal, accès plage sablonneuse, lac Ouareau, voisin centre de ski La Réserve, l'eau cadastrée, .30 le pi. carré. Aucun comptant. Notaire E. Descary 637-1114 Fin de semaine St-Donat 819-424-5102, 5329. 26-6-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Trust Royal Courtier

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2-4 p.m.

WESTMOUNT: 21 Anwoth Road. Détaché, 5 chambres à coucher, foyer naturel, 2 salles de bain, garage. M.L.S. $110,-000. **Josephine Lantier, 932-1112, 932-0567.**
BEACONSFIELD: 126 Franklin. Bungalow. Air climatisé, foyer, salle familiale, deux salles de bain, très grand terrain. $54,900. MLS **Marcella Daigle 695-0640, 684-5297.** Prenez St. Charles, gauche Beaconsfield, boul., gauche Claude, Sweetbriar, Willowbrooke, Franklin.
BELOEIL: Split impeccable. 7 pièces, beau terrain situé dans meilleur secteur. Beloeil. **Rollande Wenkoff, 467-1058, 467-9362.**
ST-HILAIRE: Ranch bungalow, 11 pièces, piscine intérieure, beaucoup d'extras. 2 garages, 2 fenêtres en baie, terrain 22000 p.c. en pleine montagne. Demande $150,000.00 **Jacqueline Foster 467-9543, 467-9362.**
ST-CHARLES. Bord du Richelieu, bungalow entièrement rénové, en bois de grange et cèdre; piscine intérieure, décoration superbe. **MLS. Rollande Wenkoff 467-1058, 467-9362.**
29-5-78

Pourquoi un condominium?

Pour avoir une maison à vous sans avoir à vous en occuper. Le meilleur achat en ville! Unique dans Ville Mont-Royal. Il en reste un à vendre. 97% du complexe a été acheté à date.

2 chambres spacieuses (2 salles de bain)
1243 pi. ca., pour $42,500. seulement
Garage chauffé, appareils de cuisine et d'éclairage compris.

Un espace généreux à prix abordable.

Comprend:
- Chambre principale 18½' x 11½'
- Vivoir 18' x 18½' approx.
- 2 ascenseurs • Piscine • Sauna • Gymnase
- Situé ave. Glengarry, tout près du boul. Métropolitain

Sur rendez-vous seulement
Appelez M. Samuels
SOIRS & FINS DE SEMAINE: 487-4427

337-4244 29-5-78

Montréal Trust

OUVERT AUX VISITEURS
ST-BRUNO
Dimanche, le 28 mai, 1978
2:00 à 4:00 p.m.
245 Orchard (près Boul. Boucherville)
$55,500. Voici la maison qui comblera toutes vos aspirations. 4 chambres, foyer, salle à manger, piscine creusée. Magnifiquement aménagée. A voir.
Vos hôtesses: **Françoise Falardeau 653-5607**
Camille Lacoursière 653-9970
29-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-ROSE: bungalow, 3 chambres, terrain 100 x 82, aubaine, $14,000. M.L.S. Mabel Castonguay 430-2731 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER. 29-5-78

BAIE d'Urfé, vente privée, bungalow en pierres des champs, 3-4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de jeux, foyer, grand jardin, $58,500. Appelez (frais virés) 1-613-592-1345. Propriétaire. 29-5-78

VOYAGES

CROISIÈRE à la voile: départ du Lac Champlain pour se rendre à Cape Cod. 23 juin au 14 juillet. 4 places encore disponibles. 667-4870. Demandez: Michel. 29-5-78

TERRES À VENDRE

MONT-ORFORD: vue panoramique, ruisseaux, boisés, près ski, lacs, .3 à .8 le pi. carré. Tél.: frais virés 1-514-297-3163. 29-5-78

TERRAINS À VENDRE

BORD DU RICHELIEU

CARIGNAN

Grand terrain 200 x 200, $16,000 entre 15 et 17 hres. **Tél.: 861-7427.**
30-5-78

A BERTHIER, bord fleuve, 100 pi. façade, 575 pi, profondeur, très beaux érables, adjacent ex. domaine jésuite. $5,900. comptant $2,200. Tél.: 363-8291. 29-5-78

EASTMAN, terrain boisé, accessible à l'année, paysage de montagne près des grands centres culturels et sportifs. Droit à une plage coin de 2 chemins, 15,600 pi. carré, entre 5 et 6 hres. 256-4226. 5-6-78

Montréal, rue Fabre-Mont-Royal. Aubaine prix d'évaluation tél.: 523-7689. 30-5-78

ST-BRUNO: 3 superbes terrains, boisés, desservis, 7 à 9,000 p.c. environnement idéal, parc, autobus. 653-6392. 29-5-78

ST-HIPPOLYTE, vaste choix de terrains, grandeur désirée, minimum 15,000 pieds carrés. M.L.S. Yves Filion 621-8673 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER. 29-5-78

Beau terrain à vendre $1,750. par lot 90 x 135 pied, taxes peu élevées. Tél.: 272-1955 29-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LEPAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

OUTREMONT
MAISON OUVERTE DIMANCHE 2-4:00 P.M.

80 CÔTE STE-CATHERINE: Detached custom built, separate living-dining room, den, 2 fireplaces, 4 bedrooms, playroom, maid's suite, oak floors and trim throughout. Garage.
Herb Bourgeois 935-8541, 484-0605.

723 DUNLOP: Résidence de pierre face au parc Pratt. 12 pièces, 4 chambres, salle de musique attenante à la salle à diner, cuisine moderne. Grande salle familiale au rez-de-chaussée. Sous-sol comprend entrée privée pour bureau, salle de jeux. Terrasse-jardin. **Garage.** Prix réduit à $145,000.00. Occupation rapide. **Anne-Marie Larue 935-8541, 342-4173.**

N.D.G.

3510 MARLOWE: Maison charmante et très ensoleillée qui conviendra à la petite famille - 7 pièces plus sous-sol fini. **2½ salles de bains, 2 cheminées, garage, allée privée, jardin, $72,-500. EXCLUSIVITÉ de (Mme) G. Tremblay 935-8541, 937-8697.**

OUTREMONT

Sur la montagne, nouveau EXCLUSIF, 10 pièces, 5 chambres dont chambre principale ouvrant sur jardin. Cuisine coin dinette, boudoir, salon, salle à diner adjacente. Terrasse. Beaucoup de charme! **Anne-Marie Larue 935-8541, 342-4173.**
JOLI ET CHARMANT: Cottage détaché en pierres dans une localité superbe avec une salle familiale magnifique. Piscine, jardin paysagé. La plus moderne des cuisines, 4 chambres à coucher. **Terri Brault 935-8541, 931-6914.**

REGION "CIRCLE ROAD"

J'ai 2 cottages semi-détachés tout à fait charmants, 3 chambres à coucher, foyer ouvert, garage, jardin. Dans les $70,000. Téléphonez-moi. **Mme U. Clabon 935-8541, 733-8745.**
29-5-78

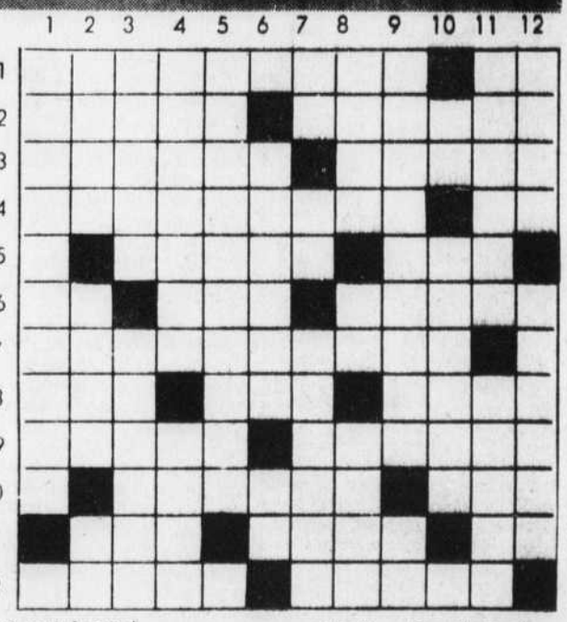
N.D.G.

Maison ouverte aux visiteurs Dimanche 28 mai de 2 à 4 hres

Cottage, boiseries en chêne, 4 chambres, sous-sol fini, fenêtres aluminium, allée privée et jardin.
Immeubles PAL, Courtiers, Paul-André Langelier 489-1260 29-5-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Terre ensemencée de blé, ou d'une autre plante — Palladium.
2—Lanterne portative. — Etat d'un plan horizontal.
3—Bateau plat accompagnant un chaland. — Entre dans la mortaise.
4—Rendre grâce à. — Venu au monde.
5—Facteur d'instruments de musique français (1752-1831). — Expression de la voix.
6—Ytterbium. — Pas ailleurs. — Caractères des plus anciens alphabets germanique et scandinave.
7—Empêcheriez d'avancer.
8—Couleur du cheval. — Epoque. — Chemin de fer.
9—Licol. — Simple, un peu sotte.
10—Parvient au lieu où il voulait aller. — Refus.
11—Recueil de bons mots. — Peuple noir du Sud du Dahomey. — Chemin de halage.
12—Instrument de musique. — Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue.

Verticalement
1—Qui cause de l'effroi.
2—Qui est du sexe masculin. — Résidu pâteux de la distillation de la houille ou du pétrole. — Du verbe avoir.
3—Pâle. — Rit.
4—Tirage au sort de numéros désignant des billets gagnants et donnant droit à des lots. — Fait de vive voix.
5—Qui agit par attraction.
6—Prononcer en criant. — Conifère.
7—Seul. — Idem. — Congé.
8—Cérémonial quelconque. — D'un verbe gal. — Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806.
9—Fera tous ses efforts. — Samarium.
10—Dans. — Strophe de onze vers.
11—Femelle du paon. — Met à l'écart des autres hommes.
12—Monticule sablonneux édifié par le vent dans les déserts. — Genre de caryophyllacées.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	L	I	N	D	A	G	E	■	E	P	I
2	O	I	S	I	V	E	■	T	B	R	I	
3	U	B	A	C	■	R	A	R	E	T	E	■
4	I	R	R	E	L	I	G	I	E	U	S	E
5	L	A	D	■	O	E	U	V	R	E	■	V
6	L	I	■	V	I	N	E	■	R	A	I	
7	I	R	A	I	■	N	U	■	A	I	N	E
8	S	E	X	A	G	E	S	I	M	E	R	
9	S	■	A	N	A	■	I	B	R	E	■	G
10	A	R	I	D	I	T	E	■	N	A	R	D
11	G	A	■	E	Z	E	■	A	D	I	E	U
12	E	S	T	■	E	L	E	G	A	N	C	E

Val-David accusée de "troubler le breuvage" de sa voisine

par Gilles Provost

Exaspérés de voir Val-David se moquer impunément des ordonnances des Services de protection de l'environnement et continuer à déverser ses eaux d'égouts sans traitement dans la rivière du Nord à proximité de la prise d'eau de Val-Morin immédiatement en amont du lac Raymond), les propriétaires de Val Morin ont vertement dénoncé hier l'inertie du gouvernement dans ce dossier.

Plus particulièrement, "Les propriétaires résidants de la municipalité de Val-Morin Inc." ont mis en demeure les Services de protection de l'environnement d'intenter immédiatement des poursuites judiciaires contre Val-David pour faire corriger la situation ou d'effectuer eux-mêmes les travaux, quitte à se faire rembourser ensuite par cette municipalité.

Ces citoyens mécontents de voir la riviere du Nord transformée en égout nauséabond, et le lac Raymond transformé en bassin de culture pour des algues et des microbes de toutes sortes, ne se font d'ailleurs pas trop d'illusion sur les résultats de leur démarche: ils ont déjà fait savoir au procureur général du Québec, M. Marc-André Bédard, qu'ils demanderaient l'autorisation d'intenter eux-mêmes les poursuites nécessaires si les Services de protection de l'Environnement ne sortent pas rapidement de leur léthargie.

Selon l'article 116 de la loi pour la protection de l'environnement, en effet, aucune poursuite légale ne peut être intentée en vertu de cette loi sans l'autorisation du procureur général. Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, promet depuis plusieurs mois de faire corriger cette clause qui rogne les dents de la loi, mais l'amendement se fait attendre.

Ces mêmes résidants de Val-Morin viennent d'ailleurs de soumettre leurs griefs directement au premier ministre, M. René Lévesque, par une lettre dans laquelle ils affirment que les déversements illégaux de Val-David ont multiplié par dix les taux de bactéries dans le lac Raymond, à tel point qu'il est maintenant dangereux de s'y baigner. Ils lui demandent aussi pourquoi le gouvernement est si mou à l'égard des municipalités et si dur à l'égard des particuliers, qui doivent souvent investir des milliers de dollars pour améliorer leurs installations septiques.

Faisant état de confidences de certains conseillers de Val-Morin, ils affirment que cette municipalité n'a ni les moyens ni l'intention de respecter les ordonnances émises contre elle, et qu'elle a même l'appui du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, et du ministre d'État à l'aménagement, M. Jacques Léonard, ces derniers faisant état des restrictions budgétaires et d'autres priorités pressantes.

"Si c'est vrai, continue le porte-parole des propriétaires de Val-Morin, M. Roméo Filiatrault, le gouvernement aurait dû demander aux résidents de Val-David de continuer à se servir de leurs fosses septiques comme ils le faisaient dans le passé."

D'autre part, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, est censé participer au "sommet économique des Laurentides", le 28 mai prochain, et annoncer à ce moment les projets du gouvernement en regard de la rivière du Nord. M. Léger, qui a réussi à "débloquer" un budget d'une centaine de millions pour des "actions ponctuelles" dans la région de Montréal, a refusé de prendre position sur la rivière du Nord, il y a à peine quelques jours, lorsqu'il a été interrogé à ce sujet par LE DEVOIR.

Quoi qu'il en soit, les citoyens de Val-Morin l'attendent de pied ferme, d'autant plus qu'il participera à une discussion en atelier pour "mieux connaître les priorités de la région pour l'utilisation récréative (ou autre) de la rivière du Nord".

Ce dossier, en réalité, traine depuis 1969, alors que la défunte Régie des eaux du Québec avait autorisé Val-David à construire un réseau d'égouts, à la condition qu'il y ait une usine d'épuration prête à fonctionner au tout début des déversements.

A la suite d'une contestation sur le point de déversement des effluents de cette usine, on s'est retrouvé en 1976 avec un réseau d'égouts sans usine d'épuration. En avril 1976, le directeur des Services de protection de l'Environnement (SPE) autorisait même l'utilisation de ces égouts à condition qu'on les prolonge de quelques centaines de pieds et qu'on en chlore vigoureusement le contenu.

Les protestations des riverains du lac Raymond furent telles que les SPE émettaient en octobre 1976 une ordonnance qui précisait que ce genre de déversement ne serait que temporaire, et que les municipalités de Val-David et Val-Morin devraient unir leurs égouts et les diriger vers une usine d'épuration commune, qui déverserait ses effluents en aval du lac Raymond.

L'autorisation de déverser les égouts de Val-David dans la rivière du Nord n'était valide qu'au premier juin prochain et seulement à condition que les égouts soient chlorés. De plus, le 12 août dernier, les autorisations de travaux stipulaient aussi que l'égout devrait être prolongé de 800 pieds pour protéger la prise d'eau de Val-Morin.

Or, jusqu'à maintenant, les déversements se poursuivent sans chloration et Val-David n'a rien fait pour la mettre en place ou pour prolonger l'exutoire de ses égouts.

C'est ce qui fait dire aux propriétaires de Val-Morin que les déversements actuels sont illégaux et c'est pourquoi ils demandent au gouvernement de sévir.

Selon M. Filiatrault, l'inaction actuelle a un impact important sur le statut touristique de Val-Morin, et il est inacceptable qu'une municipalité puisse ainsi nuire à sa voisine en déversant ses égouts sans traitement dans un cours d'eau aussi petit, immédiatement en amont d'un lac qui se trouve transformé en bassin de sédimentation.

"Les citoyens de Val-Morin ne peuvent plus jouir de leur milieu comme ils le devraient, les propriétaires de chalets font face à une dévaluation de leur propriété, les riverains de la rivière du Nord doivent fuir leur maison en été en raison des odeurs pestilentielles et il est urgent qu'on s'occupe enfin du problème, souligne M. Filiatrault.

"Si vraiment les Laurentides sont le terrain de jeu des Montréalais, comme on le dit souvent, il serait temps qu'on y fasse un peu de ménage", conclut-il.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées, en pages 24 et 25

PROPRIÉTÉS À VENDRE

QUÉBEC STE-FOY

A vendre sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carrés, boisé paysagé, cascade, humidificateur, broyeur, hypothèque transférable 7%. Près écoles centres d'achats $61,000.00.

418-683-2844

4-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CARTIERVILLE

Près bord de l'eau, gare C.N.

Luxueux cottage, architecture exceptionnelle, 3 chambres, salle de séjour avec foyer, bibliothèque, balcons terrasse, garage. Piscine et tennis à 100 mètres.

Prix réduit 0 $68,000. Ouvert aux visiteurs, dimanche 2 à 5 P.M. 12,433 Crevier 766-6682.

29-5-78

ST-BRUNO

Superbe cottage, 8 pièces, 4 chambres, 2½ salles de bains, salle familiale avec foyer, garage double, secteur de choix, décoration professionnelle. Particulier. $75,000.00. **653-8861.**

1-6-78

STE-ROSE: duplex, 1 x 5½ et 1 x 4½ pièces, secteur paisible, près autobus, école. M.L.S. Mabel Castonguay 430-2731 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER. 29-5-78

OUTREMONT: duplex, 2 x 7, près de Stanislas, salle à dîner avec poutres au plafond, 3 chambres, salon avec foyer, salle de jeux, +2 autres chambres, garage, jardin, occupation des 2 étages.
OUTREMONT: cottage, 6 pièces, 3 chambres, salle de jeux, jardin, $60,000. Gouban Courtier, 843-3731. 29-5-78

STE-THERESE-EN-HAUT: reprise de finance, cottage briques et alum. Const. 1972, 3 chambres, 2 salles de bains, salle à dîner séparée. Salon avec mur en brique et baie window. Chauffage électrique, four et poêle encastrés. Terrain 9,000 p.c. avec arrière complètement boisé. Prix $47,000. Denyse Dubois 625-6977. Immeubles Supérieurs. 29-5-78

MAISON québécoise ancienne, 2 logements restaurés, un local commercial, subvention accordée pour compléter restauration externe. Grande cour, jardin, bâtiments anciens, intéressant pour copropriété. Village historique Laprairie. $48,000. 659-9432. 29-5-78

ST-BRUNO: $52,900. Cottage 4 chambres, rue Townsend, superbement propre, garage. Salon, salle à manger portes patio. Terrain boisé, un des beaux sites de St-Bruno. Hypothèque 6¾%. Taxes $980. seulement. Demandez Rose St-Cyr Slough 653-2496, 653-6807. MONTREAL TRUST, COURTIERS. 29-5-78

LAVAL: superbe split level, extérieur et foyer en pierre, salle familiale et lavoir au rez-de-chaussée, système d'alarme, très bien situé, exclusivité Huguette Laurin. 667-4677 ou 667-3333. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 29-5-78

ST-BRUNO: $38,500. Vous aimez les grands terrains boisés? Maison sans entretien impeccable, 1 minute de la montagne, 4 chambres, salle familiale. Hypothèque 7¼%, taxes $780. Faut voir. Demandez Rose St-Cyr Slough 653-2496, 653-6807. MONTREAL TRUST, COURTIERS. 29-5-78

STE-ROSE: bungalow, détaché, tout brique, foyer dans salon, 4 chambres, rue paisible, prix réduit $43,400. M.L.S. Mabel Castonguay 430-2731 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER. 29-5-78

CARTIERVILLE. Parc Louisbourg, split-level, semi-détaché, 9 pièces, garage, $65,000. Pas d'agent. Tél.: 334-8103 1-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUVERNAY
VAL DES ARBRES

Cottage extra luxueux, construction supérieure 1967, extérieur sobre, coin-rue, 93 x 100, 10 vastes pièces, intérieur tout de frêne, chêne et céramique, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, chauffage électrique radiant, ascenseurs-marchettes, foyer, garage, piscine creusée 18 x 38, clôturée, foyer pierres extérieur, superbe haie cèdres (300 pi.) multiples arbustes et arbres matures. Doit être vu à l'intérieur.

Prix demandé: **$155,000.**
Pas d'agent, **589-3176**

1-6-78

DU PROPRIÉTAIRE

JOLIE PROPRIÉTÉ: 8 pièces originales, fonctionnelles et plus encore. $42,500. Faut voir après 6 p.m. **Tél.: 653-7931.**

29-5-78

DORVAL, bungalow briques, pierres, 6 pièces, sous-sol, semi-fini, garage, terrain 8,840 pi. carrés. Prix $37,000. Tél.: 636-4098. 29-5-78

LACOLLE. Maison canadienne 1813, pierre des champs, foyer, terre 47 arpents, $130,000. M.L.S. Manon Da Prato 661-9030, 661-8143 MONTREAL TRUST COURTIER. 29-5-78

A VENDRE OU A LOUER: à St-Hilaire, 4 chambres à coucher, à proximité des écoles, accès au bord de l'eau, parc arrière, grand terrain, 8 érables matures. Libre 1er juillet. Tél.: 467-1992. 29-5-78

AHUNTSIC: magnifique cottage 12 pces, 4 chambres, foyer, terrain 12000 p.c. droit de passage rivière. $165,000. T. LaBossière 735-6381 276-2176 29-5-78

OUTREMONT: face au parc, détaché, 5 chambres, bureau séparé, s. de jeu avec foyer, piscine, garage, $135,000. L. Lacas 735-6381 487-5842 29-5-78

OUTREMONT: face à un parc, splendide maison 13 pces, 6 chambres, s. familiale avec foyer, piscine, $130,000. T. LaBossière 735-6381 276-2176 29-5-78

Boul. Pie IX, 24-1½, 1-4½ meublé. Bons revenus. Prix 4½ fois revenu. Comptant $25,000. Pas d'agent. Tél: 387-8498. 29-5-78

VIEUX LAPRAIRIE, maison briques Circa 1890, toit mansardes, 3 étages, magasin et rez-de-chaussée, 2 logements, au dessus, revenu $700. par mois. Possibilité octroi-prêt. $24,000. pour amélioration secteur historique. Prix: $43,500. 659-0734. Pas d'agent, libre immédiatement. 1-6-78

ST-ADÈLE, particulier bord du lac, Rond chalet town house, 3 chambres, foyer, décoré, tapis, 2 salles de bains, idéal personne âgée, ou seule. Tél.: 679-9893. 19-6-78

VIMONT, Le Cavalier, beau split-level, 11 pièces idéal pour professionnel prix $65,000. Tél.: 669-7217 ou 1-228-2387. 29-5-78

CANTONS DE L'EST, région d'Orford, style canadien neuf, 4 chambres, intérieur pin noueux, 100 acres disponible. Trust Royal, Courtier, 819-563-9834 Nicole Blanchard 819-843-9994. 29-5-78

St-Hubert, 2 maisons ayant besoin de réparations $12,000. chacun Tél.: 676-5078. 29-5-78

VAL MORIN, construction récente, 3 lucarnes, 11 pièces, 6 chambres, 3 salles de bains, 2 foyers, terrain 15,594 p.c., $75,000, ferme. 819-322-6033. 29-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT ST-HILAIRE * 1886 *

Au 370 Richelieu Nord, entre la rivière et la montagne, cottage à la française, typique de la région, modernisé, 34,000 pi. ca. de terrain avec potager, serre et remise. Vue étendue de la rivière, dégagé des propriétés voisines. Dans un excellent environnement à 20 m. de Montréal.

CARTIERVILLE * 1895 *

Cottage original d'une autre époque, détaché dix pièces et deux garages, impeccable, construction de béton et pierres. Sur un grand terrain, arbres matures, rivière à vue, rue calme: 12500 Grenet.

TRUST GÉNÉRAL,
Courtier
André B. Thomas
866-9641 (b) 731-6307 (r)

29-5-78

STE-ADÈLE, MAISON CANADIENNE (1976)

8 pièces dont 4 chambres, fini briques antiques, foyer, garage 14 pi., paysagé, terrain 18,000 p.c., piscine, patio, tapis, raison: transféré. Prix exceptionnel: $65,000. Vente par le propriétaire. Tél.: **229-6207 ou 653-8668.**

30-5-78

Repentigny, bungalow, 1 an, 25 x 41, modèle original, près de commodités. Tél.: 585-4765. 29-5-78

BANLIEUE de Québec, magnifique maison jumelée, 26 x 30 et 27 x 30, 2 étages à louer. Ou 22 x 35 à vendre ou à louer rue Bertrand, Cap Rouge. 418-653-4406. 5-6-78

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sun deck patio, jardin paysagé, avec terrain libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. ca. Le tout pour $150,000.00. Appelez 937-1494 29-5-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

MONTRÉAL 59 beaux appartements, 3½, avec tous services, incluant ascenseur, chauffage central, près parc Lafontaine. Excellente aubaine, comptant $40,000. 253-9300. 8-6-78

Montréal, rue St-Dominique, près Beaubien, 30 appartements rénovés, en majorité loués, 2 systèmes de chauffage central, offre exceptionnelle, comptant $20,000. 253-9300. 8-6-78

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Désirerait acheter immeuble à revenu (bloc de 8 logements) en bon état, quartier Outremont ou Côte-des-Neiges ou N.D.G. Acheteur sérieux. Jour 722-2571 poste 277. Soir après 6 hres: 584-2024 M. Carrier. 29-5-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

PIEDMONT
MONT-BELVEDÈRE
MONT-BELVEDÈRE

Maison 4 saisons, vue panoramique, exclusive, 2 grands salons, salle à dîner, foyer, vivoir, 4 chambrees à coucher, garage, terrain de 1,750 pi. carré, paysagé. **Tél.: 1-227-2776.**

29-5-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Cantons de l'Est, près de Danville, loin du bruit, maison de campagne, 130 ans, partiellement rénovée, 8 pièces, chauffage air chaud, habitée à l'année longue. Boiseries anciennes, cuisine refaite dans le style, terrain 525 x 585, érablières, prix $32,000. Sans intermédiaire. Tél.: 819 839-2829 après 4 hrs et fin de semaine. 1-6-78

Maison de bois rond, 5 chambres à coucher, 4 acres. Très privé, lac très propre, meublée, garage, 2 vérandas (moustiquaires) route pavée. 35 milles au nord de Montebello, tél.: 697-8441, 819-525-7283. 29-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DES ROSIERS
de Fiducie Nord-Amérique

ANJOU, joli split level, 3 chambres, salle familiale au sous-sol, très bien paysagé, agréable à visiter. **Rolande Carignan, 337-1885 ou 334-0700.**
OUTREMONT: cottage détaché en pierres, 9 pièces spacieuses, entrée, grande cuisine avec dînette, boiseries de chêne et d'acajou, 3½ salles de bain, sous-sol avec foyer et suite pour domestique, entrée privée. **Michelle B. Roche, 277-1250 ou 334-0700.**

29-5-78

COURTIER IMMOBILIER

BORD DE L'EAU
(Domaine de la ferme Ste-Thérèse)
Laval
VÉRITABLE AUBAINE

Très belle résidence, 9 pièces sur terrain magnifique de 16,000 pi. car. dont 125 pi. en façade sur la rivière, district exclusif et privé. Option d'achat pour 8,000 pi. car. additionnels. **Au prix de sacrifice de $85,000.** Hypothèque $75,750. **comptant seulement $9,250.** Location possible, si désiré.

332-3738 - 272-6151

29-5-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

A VENDRE OU A LOUER, maison de campagne centenaire avec remise et grand terrain, région St-Césaire à 45 minutes du centre-ville. 733-4924. 29-5-78

St-Germain, maison de campagne avec remise, garage grange-étable, 10 arpents de terrain, verger. Située à 45 minutes de Montréal près de la route 20 est, très beau site. S'adresser à 1-819-477-4079 ou 384-3369 2-6-78

CANTONS DE L'EST près de Ayer's Cliff à 1½ hre de Mtl. Maison de campagne hiver été, entièrement rénovée, 5 pièces, grange, 2 acres boisés, rivière, prix raisonnable. Tél: soir et fin de semaine 819 569-6071 Jour: 565-4581. 29-5-78

Propriété 7 pièces, 3 chambres, directement sur le lac Memphremagog, habitable à l'année, facile d'accès en tout temps. Idéal pour professionnel, sportif, retraité, endroit paisible et décor enchanteur. Pour plus de détails communiquez avec: Pierre Roland, Agent Immeubles White Head Inc. Tél.: 1-819-843-7956. 29-5-78

A St-Rémi-de-Tingwick, 17 milles de Victoriaville, 2 étages, 8½ pièces, chauffage bois huile, garage double, terrain 125' x 125'. M. Ferland 819-359-2890, 758-0611. 29-5-78

Maison de campagne au lac Memphremagog, tous les conforts, chauffage à l'air chaud, foyer, pente de ski, 110 acres de terrain boisé, terrain sur le lac. A vendre avec ou sans terrain. Termes favorables. (514)482-9655 le soir. 30-5-78

A Ham-Nord, près de Victoriaville dans un site au relief varié: ancienne maison à 2 étages (8 pièces), en parfaite condition et très jolie: chauffage central, huile et bois; grange-étable, porcherie, 15 acres de terrain ou plus Tél: 1-514-627-5285, 1-819-353-2564, 1-819-364-2050 après 5 hrs. 5-6-78

Eastman, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio, atelier peintre, céramiste. $29,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 29-5-78

MEMPHREMAGOG, à vendre ou à louer. Magnifique maison de campagne, 435 pi. de façade donnant sur le village, 5.7 acres. Arbres adultes sur le terrain, complètement privé, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, dont une avec baignoire de 5x6. Salon 25x25, toit cathédrale. Fenêtres de façade thermos avec vue sur la montagne. Très grande cuisine, construite en briques, barbecue. Tout l'intérieur et l'extérieur de cèdre rouge, 500 pi. car. de patio de bois. Garage double. Très bien isolé. Semi-meublé, construite en 1975. A voir absolument. $155,000. 739-7443. 29-5-78

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche 2 à 4:30 p.m.

REMERCIEMENTS

Huot

Très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du décès de M. J.-E. Huot survenu le 29 octobre 1977.

Ses enfants et les autres membres de la famille vous assurent de leur vive gratitude. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Milot

Aux parents et amis qui ont bien voulu m'exprimer des marques de sympathie lors du décès récent de ma mère, Mme Anita P. Milot, je tiens à les remercier bien sincèrement et à les assurer d'une pensée fidèle dans mes prières.

Georges Milot, prêtre.

DE GASPE BEAUBIEN, Sénior Philippe Aubert. —A Montréal, le 25 mai 1978 à l'âge de 77 ans, est décédé M. Philippe De Gaspé Beaubien sénior, époux en 1ère noce de Lucille Mercier et en seconde noce de Aimée Boulay, père de Mlle Josette Beaubien, de Mme Gilles Lepage (Louise), Mme Pierre Charlebois (Michelle), de M. Philippe de Gaspé Beaubien et de messieurs Jean et Paul Beaubien, frère de Mme Jean Julien Perreault (Laurette), Mme Frédérick Drumm (Marie), Mme Herbert Bennington (Lucette), Mme Gérald G. Ryan (Mimi) et de Messieurs Joseph et Claude Beaubien. Il laisse également plusieurs petits-enfants et une arrière petite-fille. Les funérailles auront lieu lundi le 29 mai. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgie No 5650 rue Côte des Neiges à 11:00 heures, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11:30 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à une oeuvre de votre choix seraient appréciés. Exposé samedi et dimanche entre 3 et 5 heures et de 7 à 10 heures.

LAPOINTE, Louis A. — À l'Hôpital Notre-Dame, le mardi, 23 mai 1978 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Louis A. Lapointe C.R., époux de Magdelaine Taillefer. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Francine (Mme Bruce Everly) Robert A. (époux de Andrée Valiquette), Louis A. jr. (époux de Suzanne Wilhelmy), ses soeurs, liliane (épouse de feu Jacques Patenaude), Marthe (épouse de Maurice Lalonde), son frère, Gérard A. (époux de Hélène Lacombe), ses petits-enfants, Marie-Josée, Bruce, Charles, Johanne, Robert jr, Lisane, Louis et ses belles-soeurs, Marthe (épouse de feu André Bernardin), Marie-Paule (épouse de L. Gaston LeBlanc), son beau-frère, Raymond Taillefer (époux de Rita Turcotte). Les funérailles ont eu lieu vendredi le 26 mai. En l'église St-Viateur d'Outremont à 2:00 p.m. heures inhumation au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Des dons à l'Oeuvre du fond de Recherches de la fondation Notre-Dame (Hôpital Notre-Dame) seraient appréciés.
Direction: J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée.

LABERGE Fernande. — À Châteauguay, le 26 mai 1978 à l'âge de 68 ans, est décédée, Mme Fernande Laberge, elle était la fille de feu M. Alcibiade Byette et de feu Hélène Giasson, de St-Urbain. Elle laisse son époux Edmond, ses enfants: Jean-Marie (Louise Desgroseilliers), Monique (Claude Tellier), Maurice (Gaétane Plante), Marie-Martha (Gilles Dionne) André (Francine Grenier), Pierre (Michèle Richer), Luc (Diane Chrétien), ainsi que ses frères: Simon, Fernand, Jacques Byette. Les parents et amis sont invités à une célébration eucharistique lundi le 29 mai. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire J.R. Reid & Fils Inc. No. 35 rue Normand, pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste Marie Vianney où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetiere de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le vrai porte-bonheur pour l'éternité...

La médaille Miraculeuse est un cadeau de la Très Sainte Vierge!
"Les personnes qui la porteront recevront de grandes grâces, surtout en la portant au cou. Les grâces seront abondantes pour les personnes qui auront confiance."
(Parole de la très Sainte Vierge à sainte Catherine Labouré)



$5.00 [chaîne comprise]
Prix de la médaille $4.00
0.32 de taxe prov
et 0.68 de manutention

UN CHOIX DE 80 IMAGES (posters) RELIGIEUSES
DEMANDER VOTRE CATALOGUE

les diffusions léo
Quantité ____
CHEQUE OU MANDAT POSTE
Faire parvenir à Les Diffusions Léo Enr. 265 St Cyrille Ouest C.P. 1307, Québec, P.Q. G1K 7E5
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code Postal _____

Le 9 juin, Journée nationale du français

... je le parle par ♥

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 27

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Dans l'affaire de la faillite de: LOUIS D'AMBROSIO
Avis est par les présentes donné que M. Louis D'Ambrosio, cuisinier, 5654 Boul. Plamondon, Brossard, P.Q., a fait cession de sss biens le 18ième jour de mai 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de juin 1978, à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A. Syndic.
BUREAU
1305 rue Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300
Ligne directe Montréal: 866-5213

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPÉRIEURE
Division des divorces
NO: 12-078106-782
JOSEPH GARAMVOLGYI, requérant
-vs-
IRMA KALLAI, intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée est avisée que copie de la requête en divorce fut laissée à son intention au greffe des divorces. A moins que l'intimée ne produise sa comparution ou contestation de divorce signifiée au requérant dans les 60 jours de la publication de cet avis, le requérant demandera un jugement de divorce par défaut.
MONTREAL, le 19 mai 1978.
Me Chassé, registraire-adjoint
PAUL TARDI,
Procureur du requérant
10 St-Jacques, suite 902
MONTREAL.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR SUPÉRIEURE
"En faillite"
NO: 700-11-000128-787
014823
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RICHARD LOUIS BUTLAND, ouvrier, de la ville de St-Eustache, dans la Province de Québec, demeurant au 240 Terrace Louise, App. 4, J7R 4L9.
AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Avis est par les présentes donné que RICHARD LOUIS BUTLAND a fait cession de ses biens le 15e jour de mai, 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de juin, 1978, à 1:30 heure de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 800 Carré d'Youville, Suite 1801, Québec, Québec.
Daté de Montréal, ce 24e jour de mai, 1978.
LOUIS GOLDBERG, C.A. SYNDIC
Bureau de:
GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904,
Montréal, Québec H3G 3G6
Tél.: 849-6274

EL COCO EXPLORATIONS (QUEBEC) LIMITED
Avis est donné par les présentes que la compagnie EL COCO EXPLORATIONS (QUEBEC) LIMITED incorporée en vertu de la Loi des Compagnies (Québec) et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, dans la Province de Québec pour obtenir l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu de la Loi des Compagnies (Québec).
DATE à Montréal, ce 1er jour de mai 1978.
Les Procureurs
PHILLIPS & VINEBERG

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
Aide Juridique
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-011067-780
DAME LUCILLE BILODEAU, ménagère, résidant et domiciliée au numéro 916 de la rue Gardenville, à Longueuil, dans le district de Montréal;
Partie demanderesse.
C.
SERGE BELANGER, gentilhomme, d'adresse inconnue;
Partie défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse SERGE BELANGER est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Longueuil, le 23 mai 1978.
RENALD CHASSE, Protonotaire, C.S.M.
BERNARD, LAPIERRE, LAMARRE
ET ALIE
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-015459-782
ALCIDE LACOMBE
Partie Demanderesse
C.
NORMAND P. OUELLET
-et-
MICHEL OUELLET
Partie Défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse NORMAND P. OUELLET et MICHEL OUELLET est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, 24 mai 1978
Protonotaire, C.S.M.
RENALD CHASSE
MES POULIN & EYBALIN, avocats,
2201 Lapinière,
Ville Brossard, P.Q.
tél.: 676-2512
Dossier: P-4747

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-027057-775
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Partie demanderesse
-vs-
PIERRE DEVABRE
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse PIERRE DEVABRE est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de QUINZE jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 24 mai 1978
RENALD CHASSE, Protonotaire
MES DORAIS, HUDON & ROBICHAUD, avocats,
215 rue St-Jacques, 7e étage,
Montréal, P.Q.
Tél: 281-3197

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO: 12-069-691-776
JEANNINE MORAND requérante
c.
ROLAND PRENOVEAU intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Roland Prénoveau est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 23 mai 1978
(S) RENALD CHASSE
Registraire
MES POIRIER ST-PIERRE & CARRIERE
4444 rue de la Roche,
Montréal, Que.
Avocats de la requérante.

AVIS JUDICIAIRE
AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre United Railway Supply Co. Ltd. et Compagnie Montréal Trust ès qualités de fidéicommissaires, passé le 13 novembre 1972 devant Me Pierre Lapointe, notaire, et enregistré le 16 novembre 1972 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2389995 est devenue exécutoire.
Montréal, le 24 mai 1978
Compagnie Montréal Trust
fidéicommissaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-010 814-786
LYNE LA BRANCHE, étudiante, dûment représentée par Oscar La Branche, ès-qualité de tuteur à sa fille mineure, résidant et domiciliée au 8211 boul. Pie IX, app. 10, dans les cité et district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
RAYMOND TANGUAY, présentement de domicile inconnu,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, RAYMOND TANGUAY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, un jugement par défaut.
MONTREAL, le 18 mai 1978
(S) A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE-ADJOINT C.S.M.
Me Pierre Tremblay
7190 boul. St-Michel, S. 102
Mtl. H2A 2Z5

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIEURE
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-074391-776
ENRICO ARENA, boulanger, domicilié et résidant au 9116 rue Chambelle, St-Léonard, district de Montréal,
—vs—
DAME ROSINA GROSSO LA VALLE, épouse en communauté de biens de ENRICO ARENA, adresse inconnue.
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimée DAME ROSINA GROSSO LA VALLE est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 60 soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce Amendée a été laissée pour l'intimée au Greffe de la Cour. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint
Mes Lechter & Segal,
Suite 804,
1440 Ste-Catherine, ouest,
Montréal, P.Q. 866-8881.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 26

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 26 avril 1978 par lequel Japex Equipment Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 1 mai 1978 sous le No. 2869321.

Banque de Montréal, 17 mai 1978.

AVIS est par la présente donné conformément à l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux de certaines corporations (S.R.Q. 1964 C 275) que la garantie créée par ce certain acte de fidéicommis comportant hypothèque et nantissement privilège, cession et transfert exécuté par "A.D. Antique Shop Ltd" devant le notaire Abraham Poiger le 1er juin 1977 sous le numéro 2814259 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 13 juin 1977 sous le numéro 2789558 (laquelle garantie s'étend aux dettes, droits et réclamations en faveur de A.D. Antique Shop Ltd en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.

Montréal, ce 15e jour de mai 1978

M.S. Pesner, Fidéicommissaire
pour le détenteur de la garantie

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-010748-786

"L'Indemnité Compagnie Canadienne, compagnie dûment constituée en vertu de la loi des assurances du Québec ayant sa principale place d'affaires au 625, ouest boul. Dorchester à Montréal, district de Montréal,

demanderesse,

-vs-

Régis Picard, résidant et domicilié au 7331, rue Guy à Ville d'Anjou, district de Montréal,

-et-

Denis Bérubé, de résidence et domicile inconnus,

-et-

Texaco Canada Limitée, compagnie dûment constituée en vertu de la loi des compagnies canadiennes ayant sa principale place d'affaires dans la province de Québec au 1425, rue De La Montagne à Montréal, district de Montréal,

-et-

Claude Forget, résidant et domicilié au 68, rue Valmont à Repentigny, district de Montréal.

défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le Co-défendeur, Denis Bérubé, est requis de comparaître dans les trente jours suivant la dernière publication du présent avis. Copies du bref d'assignation et de la déclaration furent produites au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal le 23 mai 1978.

Langlois, Drouin & Associés,
procureurs de la demanderesse

"Roger Riendeau Inc. dont le siège social est situé au 464 St-Pierre Nord, St-Constant, cté Laprairie, P. Qué. et détenteur des permis de camionnage en vrac M-508314-001 et M-508314-002, pour la région 6, catégorie Entrepreneur, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer lesdits permis à Transport En Vrac Mario Inc. dont le siège social est situé au 1065 Union, Ville Ste-Catherine, P. Qué.

Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours du présent avis.

1ère parution: 25 mai 1978
2ème parution: 26 mai 1978
3ème parution: 27 mai 1978

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 18 mai, 1978 sous le no. 2875223 d'un contrat de Transport et Transfert General de Comptes à recevoir, par lequel Essex Yarns Ltd — Les Fils Essex Ltee a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futures, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD., corporation dument constituée.

MONTREAL, le 23 mai, 1978.

AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-015461-788

JACQUELINE LACOMBE

Partie Demanderesse

C.

NORMAND P. OUELLET

-et-

MICHEL OUELLET

Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse NORMAND P. OUELLET et MICHEL OUELLET est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour

Montréal, le 24 mai 1978

RENALD CHASSE
Protonotaire, C.S.M.

MES POULIN & EYBALIN, avocats,
2201 Lapinière,
Ville Brossard, P.Q.
Tél.: 676-2512
Dossier: P-4747

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-078123-787

RAYMOND MILLETTE,

Requérant

-vs-

DAME ROSANNE GAGNON

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ROSANNE GAGNON est par les présentes requise de comparaître dansun délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 24 mai 1978

(S) A. BEAULIEU
Registraire

BARRIERE, NEUER & LAMARCHE, AVOCATS
1024, rue Notre-Dame
LACHINE
BL/8189

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
"En Faillite"

NO: 11-001144-787
014804

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ZINGBOIN DRESSES INC., un corps politique dûment incorporé selon la Loi et ayant, sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal, Québec, au 460 est, rue Ste. Catherine.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que ZINGBOIM DRESSES INC. a fait cession de ses biens le 15e jour de mai, 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour de juin, 1978, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Daté de Montréal, ce 24e jour de mai, 1978.

LOUIS GOLDBERG, C.A.
SYNDIC

Bureau de:
GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tél.: 849-6274

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-021030-783

MONTREAL ENGINEERING COMPANY LTD

demanderesse

-vs-

HUGO H. VAN DE WILLE

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Hugo H. Van de Wille, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée à son intention au bureau de la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au numéro 10 est St-Antoine à Montréal dit district FAUTE PAR le défendeur de comparaître dans les délais requis Statuer sur la demande et Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 24 mai, 1978

A. Beaulieu, greffier adjoint

Me Rosaire Desbiens,
31 St-Jacques,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-078199-787

HERMELINE JOSEPH, ménagère, domiciliée et demeurant au 6871 rue Boyer, cité et district de Montréal,

requérante

-VS-

CLAUDE MALDEMAY, d'adresse inconnue présentement,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CLAUDE MALDEMAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 25 mai 1978

Rénald Chassé

ME SUZANNE MOREAU
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504
Procureur de la requérante

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de SHAMROCK UPHOLSTERING & FURNITURE LIMITED, ayant sa principale place d'affaires en la Municipalité de Dorval, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 3 février 1977, a été enregistré à Montréal le 4 février 1977 sous le numéro 2755752.

Banque Canadienne Nationale.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE

NO: 500-05-008016-782

FRANCINE NADEAU,

Demanderesse

-vs-

GUY HUNEAULT,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, GUY HUNEAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe du Palais de Justice de Montréal, du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un Jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 24 mai 1978

RENALD CHASSE, Régistrateur
BRASSARD & DRAPEAU,
2154 Chemin Chambly, suite 201,
Longueuil, Qué.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
C.S.M. No: 500-05-007240-789

Marline (Marlene) Gagnon et M. Paul Gagnon et Dame Monique Berthiaume Gagnon

-vs-

Pierre Prud'Homme et Dame Yolande Prud'Homme et René Jacques Seigle, anciennement des cité et district de Montréal et domicilié à 9157 — 14e avenue, Ville St. Michel, Montréal et présentement de lieux inconnus,

Le défendeur René Jacques Seigle est ordonné de comparaître dans cette cause dans un délai de 30 jours, à défaut de quoi le jugement sera rendu contre lui par défaut. Une copie du Bref d'Assignation pour M. Seigle a été laissée pour lui à la Cour Supérieure de Montréal, 10 est, rue Craig.

PERMIS SPÉCIAL

Prenez avis que les Tours de la Péninsule Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, en vue d'obtenir un permis de service touristique au moyen d'un autobus.

1er tour: de l'Auberge des Gouverneurs de Gaspé pour faire le tour du parc Forillon et retour à Gaspé avec arrêts pour visiter les centres d'intérêt.

2ième tour: de l'Auberge des Gouverneurs de Gaspé pour se rendre à la station Piscicole, de là à la cathédrale pour aller ensuite au sanatorium et au musée et retour à l'Auberge des Gouverneurs de Gaspé.

Ces tours seront suivant les horaires déposés et ces services seront donnés du 1er juin au 1er octobre.

Quiconque désire s'opposer à la présente requête, pour le faire dans les 5 jours de la 3ième parution de cet avis dans le journal, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest Québec.

1ère publication: 25 mai 1978
2ème publication: 26 mai 1978
3ème publication: 27 mai 1978

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
FRANÇOIS CONSTANTINEAU, Journalier
550 boulevard Décarie,
Ville St-Laurent, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLEE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre le débiteur FRANÇOIS CONSTANTINEAU, en date du 24ième jour d'avril 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de juin 1978, à onze heures quarante cinq (11:45) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, Montréal, Québec.

Le 24 mai 1978.

C.A. MICHAUD — SYNDIC

BUREAU DE:
C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec Tel.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011230-784

DAME MARIA LORUSSO

demanderesse,

-vs-

DAMIANO MINUTO

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Damiano Minuto, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de l'action en séparation de corps a été laissée à la Cour à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de séparation accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 23 mai 1978

ME MARION THIBAULT
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-075727-788

MARIE PAULE CHEVALIER

Requérante,

-VS-

ROGER RAYMOND,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROGER RAYMOND est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la DIVISION DES DIVORCES, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante, procédera à obtenir contre-vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre-vous.

MONTREAL, ce 24 mai 1978

SIGNE: A. BEAULIEU
Registraire

TRUDEL, BIBEAU & FAUTEUX
4255, rue Wellington
Suite 101
Verdun, Québec
H4G 1V9
Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-077957-789

CLAUDE DE TONNANCOURT gentilhomme, domicilié et résidant au numéro 5299 de la rue Marquette, cité et district de Montréal,

requérant

-vs-

CAROLE DESCHÊNES, ménagère, domicile et résidence inconnus,

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée CAROLE DESCHÊNES est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la date de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 23ème jour de mai 1978

RENALD CHASSE
PROTONOTAIRE ADJOINT

COULANGES & ORLANDO
Avocats
1555 est, rue Jean Talon
Montréal, Québec
725-3137
Procureurs du requérant

Avis pour la mise en candidature des Commissaires ou des syndics d'écoles.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que lundi, le 5ième jour de juin 1978, de midi à deux heures, au Centre Administratif de la Commission Scolaire Côte-de-Beaupré, situé au numéro civique 10250, avenue Royale à Sainte-Anne de Beaupré, pour les quartiers électoraux numéros:

Quartier no 5 : Est de Château-Richer

Quartier no 7 : Est de Sainte-Anne de Beaupré

Quartier no 9 : Est de Beaupré

Quartier no 10: Saint-Joachim

Quartier no 12: Ouest de Saint-Tites-des-Caps

aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection de commissaires d'écoles et que le scrutin s'il est nécessaire, aura lieu le douze (12) juin 1978, dans la salle de l'école de chaque quartier où il y aura élection.

DONNÉ à Sainte-Anne de Beaupré
ce vingt-septième jour de mai
mil neuf cent soixante-dix-huit

Bruno Chouinard
Directeur Général

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Montréal rendu le 19 mai 1978 dossier no 500 14-001018-787, il sera procédé, le douzième jour du mois de juin, mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), à dix (10) heures de l'avant-midi, au bureau du Notaire soussigné, 6575 Somerled Avenue, Suite 4, en la Cité de Montréal, P.Q., à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble désigné comme suit, savoir:

DÉSIGNATION

Un emplacement ayant front sur l'avenue Hingston en la ville de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par une profondeur de cent trois pieds et six pouces (103',6") et étant composé de:

a) La partie nord-ouest du lot numéro HUIT CENT QUINZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-HUIT (168-N.O. Pt. 815) aux Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, mesurant onze pieds sept pouces (11'.7") de largeur en front et dix pieds et sept pouces (10'.7") de largeur en arrière par ladite profondeur, étant borné en front vers le sud-ouest par l'avenue Hingston, en arrière vers le nord-est par une ruelle (subdivision NEUF CENT VINGT-QUATRE dudit lot), sur un côté par le résidu de ladite subdivision 815 et sur l'autre côté vers le nord-ouest par la partie ci-après décrite de la subdivision HUIT CENT SEIZE (816).

b) La partie sud-est du lot numéro HUIT CENT SEIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-HUIT (168-Ptie. S.E. 816) aux Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, et mesurant treize pieds et cinq pouces (13.5') de largeur en front et quatorze pieds et cinq pouces (14.5') de largeur en arrière par la profondeur, et étant borné en front vers le sud-est par ladite avenue Hingston, en arrière vers le nord-est par ladite ruelle, sur un côté vers le sud-est par une partie sise et décrite dudit lot numéro 815 et sur l'autre côté vers le nord-ouest par le résidu de ladite subdivision 816.

Toutes les mesures étant anglaises, plus ou moins.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 4043 de l'avenue Hingston dont le mur sud-est est mitoyen.

Avec et sujet à cette servitude de droit de vue et de passage dans ce passage situé entre les propriétés portant les numéros civiques 4043 et 4049 de ladite avenue Hingston, et ce tel que créé dans un acte reçu devant Me H.P. Honey, Notaire le 17 juillet 1935 dont copie est enregistrée à Montréal sous le numéro 378057.

Pour les conditions, s'adresser au Notaire soussigné.

Signé à Montréal, le vingt-cinquième jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-dix-huit (1978)

Me ALBERT LABRÈCHE, Notaire
6575 Somerled, Suite 4
Montréal, P.Q. H4V 1T1

HÔPITAL MARIE ENFANT

AVIS PUBLIC

La séance publique d'information de l'hôpital Marie Enfant prévue en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux aura lieu au 5200, rue Bélanger est, Montréal.

le mercredi 21 juin 1978
à 15 heures (3h00 p.m.)

Mathieu Vaillancourt
Directeur général

AVIS PUBLIC

Le C.L.S.C. (Centre Local de Services Communautaires) Norman-Bethune désire, informer la population de son territoire (Chomedey, St-Martin, Laval-Ouest, Laval-sur-le-lac, Domaine Renaud, Ste-Dorothée,) qu'il y aura dimanche le 28 mai 1978 à 2 H. 00 pm une assemblée générale d'information qui se tiendra au C.L.S.C. même à 1665 rue du Couvent, Chomedey. (687-1525).

Le Conseil d'Administration rendra alors compte des activités qui se sont déroulées durant l'année précédente et désire tracer les grandes lignes de celle qui commence.

Venez vous informer de ce qui a été fait,
Venez nous exprimer vos attentes,
Bienvenue à tous.

Richard Rivest

Richard Rivest,
Directeur général.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
PRÉSENTOIRS À VINS DANS LES ÉPICERIES (ÉTAGÈRES MÉTALLIQUES)
DOSSIER: **SP-145**

Des soumissions pour la fourniture de présentoirs en métal comportant une affiche lumineuse seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 14 juin 1978 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible au Service des achats/matériel, fournitures et services aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905, rue Delorimier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

DIVISION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL
7500, rue Tellier
Montréal, Qué.
H1N 3M7

DIVISION ADMINISTRATIVE DE QUÉBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1K 7N3

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations pouvant réaliser l'entière fabrication au Québec, utilisant des matériaux québécois et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse d'épargne ou de crédit du Québec, pour une valeur de 25,000.00 (dollars), montant valide pour au moins soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter, en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE

APPEL D'OFFRES

La Ville demande des soumissions pour

TRANSPORT DE REBUTS PAR CONTENEURS OUVERTS DE 30 MÈTRES CUBES

Toute soumission, quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, doit se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, le 6 juin 1978, sous pli cacheté, entre les mains du Secrétaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du Service du Secrétariat administratif.

On obtiendra les cahiers des charges et les formulaires de soumissions à la division Technique du service de la Voie Publique, 1400, rue des Carrières, téléphone: 872-3534, à compter du 26 mai 1978. Le tout sera obtenu sur remise d'un chèque visé, non remboursable de $10.00 (pour chaque exemplaire), payable à l'ordre de la Ville de Montréal ou en argent comptant.

LE GREFFIER DE LA VILLE
MARC BOYER, C.R.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 26 mai 1978

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE

SERVICE DE LA VOIRIE
SOUMISSIONS

Des soumissions adressées au Directeur des Finances et endossées: "Enlèvement de la neige" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, jusqu'à lundi, le 12 juin 1978 à 17:00 heures.

Les soumissions seront ouvertes par le Conseil à une assemblée régulière, tenue le lundi 12 juin 1978 à 20:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au bureau du Directeur de la Voirie, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, et seuls les documents fournis par la Cité seront considérés.

Un dépôt de dix pour cent (10%) ou plus du montant total doit accompagner la soumission, tel que mentionné dans les devis généraux et spéciaux. Les dépôts seront retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ces contrats sont pour les années suivantes, 1978-1979, 1979-1980, 1980-1981. Trois (3) ans.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

LACHINE, LE 23 MAI 1978.

AVIS

Bureau de financement des partis politiques

Le Directeur général du financement des partis politiques donne avis qu'il a autorisé les associations de comté suivantes de l'Union Nationale conformément aux dispositions des articles 33 et 43 de la Loi régissant le financement des partis politiques (1977, c. 11).

District électoral	Nom et adresse postale de l'association	Endroit où se trouvent les livres et comptes	Nom et adresse du représentant officiel
Lac Saint-Jean	Conseil U.N. Lac Saint-Jean Rang Saint-Pierre Hébertville Station G0V 1T0	Rang Saint-Pierre Hébertville Station G0V 1T0	Mme Gisèle Larouche Rang Saint-Pierre Hébertville Station G0V 1T0
Lotbinière	Conseil U.N. Lotbinière 6443 de la Falaise Ste-Croix (Lotbinière) G0S 2H0	6443 de la Falaise Ste-Croix (Lotbinière) G0S 2H0	M. Gilles Castonguay 6443 de la Falaise Ste-Croix (Lotbinière) G0S 2H0
Maskinongé	Conseil U.N. Maskinongé 790 boulevard Saint-Germain Louiseville J5V 1N7	790 boulevard Saint-Germain Louiseville J5V 1N7	Mme Rita G. Hammond 790 boulevard Saint-Germain Louiseville J5V 1N7
Saint-Hyacinthe	Conseil U.N. Saint-Hyacinthe 1555 rue Girouard, suite 102 Saint-Hyacinthe J2S 2Z6	1555 rue Girouard suite 102 Saint-Hyacinthe J2S 2Z6	Me Jean-Pierre Bousquet 375 Rang III Saint-Simon (Saint-Hyacinthe) J0H 1Z0

Le Secrétaire,

PIERRE DESJARDINS

Assemblée Nationale du Québec
Bureau du financement des partis politiques

360 ouest, rue St-Jacques
Mezzanine
Montréal H2Y 1P5
(514) 873-7131

614 est, Grande-Allée
Québec G1R 2K5
(418) 643-3858

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

La date d'ouverture — 6 juin 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique, Améliorations Locales, Sise au 700 est, rue St-Antoine, Suite 200, (téléphone: 872-4406)
Contre un dépôt remboursable de — $25.00 pour chacune des sept soumissions demandées
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal

AMÉNAGEMENT DU QUAI NO 30 - PORT DE MONTRÉAL
CONTRAT P-164

La date d'ouverture — 13 juin 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique, Ponts et Charpentes, Sise au 700 rue Saint-Antoine est - Bureau 300, Montréal, Qué. H2Y 1A6 (872-3481)
Contre un dépôt remboursable de — $50.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal

NOTE: Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000) doit accompagner la soumission.

PATRO LE PRÉVOST — PHASE I
INDEX: B-1975

La date d'ouverture — 20 juin 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique, Architecture, Sise au 755 rue Berri, suite 191 (téléphone: 872-2236)
Contre un dépôt remboursable de — $250.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un cautionnement ou un chèque visé de $100,000.00 doit accompagner chaque soumission

REMPLACEMENT DES DALLES DU TOIT DE L'ARÉNA ET DU GYMNASE DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE SITUÉ AU 1605 RUE BELLECHASSE, À MONTRÉAL
INDEX: B-1989

La date d'ouverture — 20 juin 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique, Architecture, Sise au 755 rue Berri, suite 191 (872-2236).
Contre un dépôt remboursable de — $150.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un cautionnement ou un chèque visé de $50,000.00 doit accompagner chaque soumission.

HÔTEL DE VILLE MONTRÉAL
LE 27 MAI 1978

LE GREFFIER
MARC BOYER, C.A.

Guzman remporte les élections présidentielles à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE (Reuter) — La victoire de M. Antonio Guzman, le candidat d'opposition aux élections présidentielles dominicaines qui ont eu lieu il y a dix jours, a été confirmée hier et met ainsi, si tout se passe normalement, un terme à la présidence de Joaquin Balaguer, au pouvoir depuis douze ans.

Alors que les résultats de 81 sur 83 circonscriptions étaient connus et qu'il ne restait que 17,000 bulletins à dépouiller dans la capitale, l'avance de M.Guzman, de plus de 160,000 voix, ne pouvait plus être rattapée. Agriculteur de 67 ans et chef du Parti social démocrate révolutionnaire de République dominicaine, M. Guzman accédera en principe à la présidence le 16 août.

Les représentants du Parti réformiste ont annoncé qu'ils contesteraient les résultats dans divers points du pays, en raison des "fraudes" qui, selon eux, ont été commises.

L'annonce des résultats par la Junte électorale centrale met fin à la crise qui avait été déclenchée le 17 mai, au lendemain des élections, par l'intervention de l'armée pour stopper le dépouillement du scrutin alors que la victoire de M. Guzman était déjà devenue apparente.

Pendant de nombreuses heures, le pays a vécu sous la menace d'un putsch, menace qui s'est à peu estompée quand le président Balaguer a fini par s'engager à respecter les résultats des élections, même s'il y était battu.

Selon un décompte officieux des résultats publiés jusqu'ici, M. Guzman a recueilli 842.954 suffrages contre 682.810 pour M. Balaguer. Les 17,000 bulletins non dépouillés ont été déposés par des personnes non inscrites sur le rôle électoral et nécessitent, pour cette raison, des vérifications individuelles.

Ces élections marquent un transfert démocratique du pouvoir inédit en République dominicaine. Le président Balaguer avait été élu la première fois en 1966 alors que les marines américains, qui avaient été envoyés en République dominicaine l'année précédente, y étaient encore.

Au cours de sa campagne, le PRD a mis l'accent sur le désir de changement des masses et la nécessité de mettre fin à la corruption institutionalisée qui s'est développée, selon lui, sous la présidence de M. Balaguer. La crise des dix derniers jours illustre certains des problèmes auxquels M. Guzman sera confronté, notamment l'influence des forces armées.

Dans une interview à l'agence Reuter, M. Guzman a déclaré qu'il s'était donné pour but de sortir l'armée de la vie politique et que son gouvernement procédera à un amendement de la constitution qui empêchera de futurs présidents de remplir plus d'un mandat.

La "modération" d'Arafat irrite le front du refus

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a pris connaissance avec grand intérêt de l'engagement pris par M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de mettre fin à la présence de fedayine armés dans le Sud-Liban, a déclaré hier le porte-parole de l'ONU.

"Cet élément nouveau dans la situation facilitera grandement la tâche de la FINUL (Force de l'ONU au Sud-Liban)", a ajouté le porte-parole.

Cependant, en multipliant depuis quelques jours les déclarations de bonnes intentions et les gestes de bonne volonté à l'égard des autorités libanaises, M. Yasser Arafat n'a surtout réussi jusqu'ici qu'à provoquer le scepticisme des chrétiens libanais et le mécontentement du "front du refus" palestinien.

Les réactions des partis conservateurs libanais au communiqué de l'OLP de mercredi soir, annonçant que la résistance était notamment disposée à mettre un terme à "toute manifestation militaire au Sud-Liban et à aider l'État libanais à rétablir son autorité", ont été en effet assez fraîches.

M. Pierre Gemayel, chef du parti des phalanges, avec une pointe d'ironie a estimé que le conseil des ministres libanais aurait pu rédiger le texte de l'OLP. "Malheureusement, a-t-il ajouté, l'expérience pratique nous a enseigné que les promesses des Palestiniens ne sont pas suivies d'effet".

Même son de cloche chez Camille Chamoun, chef du "front libanais" (chrétien) qui a demandé aux Palestiniens de "donner sur le plan pratique une preuve de leur bonne foi". En affirmant jeudi soir à Beyrouth qu'il n'était pas "concerné par tout engagement à cesser le combat, quelle que soit la partie qui l'a pris", le FPLP de M. George Habache a incontestablement apporté de l'eau au moulin des détracteurs du chef de l'OLP.

Intervenant 24 heures après un mémorandum de toutes les organisations du "front du refus" (à toute solution pacifique du conflit israélo-arabe), exigeant que les décisions politiques engageant l'avenir de la résistance soient prises collectivement, la prise de position du FPLP laisse présager une grave crise dans les relations inter-palestiniennes à court terme.

Si M. Yasser Arafat et ses amis entendent rester crédibles, il leur faudra en effet prouver que l'OLP est bien la représentante de tous les mouvemants de fedayine, y compris ceux du front du refus, à qui elle devra imposer sa volonté.

Cependant, note-t-on à Beyrouth, face aux "durs" du front du refus, le chef de l'OLP n'est pas seul. Il peut notamment compter sur l'appui de la Syrie, dont les dirigeants ont souligné à plusieurs reprises leur ferme opposition aux accrochages avec la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban).

Selon le ministre Syrien de l'information, M. Ahmad Iskandar, toute provocation à l'endroit de la FINUL, donne "un prétexte à Israël pour frapper le Liban et embarrasse la Syrie".

A moins de trois semaines du retrait total du Sud-Liban annoncé par Israël, toutes les parties concernées tentent de s'adapter à la nouvelle situation. D'ici là, la rancontre prévue pour jeudi prochain des présidents libanais et syrien Sarkis et Assad pourrait apporter de nouveaux éléments.

Idi Amin élimine un agent responsable du raid d'Entebbé

NAIROBI (AFP) — Le gouvernement kenyan a informé hier l'Ouganda qu'il possédait la preuve qu'une bombe avait été placée à Entebbé, à bord de l'avion dans lequel devait trouver la mort l'homme d'affaires kenyan d'origine européenne, M. Bruce McKenzie, ancien ministre de l'Agriculture.

Dans un message au gouvernement ougandais rendu public hier par le ministere kenyan des Affaires étrangères, le gouvernement de Nairobi lui demande de procéder à une enquête et de prendre les mesures appropriées contre les auteurs de cet acte.

"Des preuves recueillies sur les lieux de l'accident montrent qu'une bombe avait été placée dans l'appareil alors qu'il était en stationnement sur l'aéroport d'Entebbé", affirme ce message.

Des jeudi des rumeurs avaient circulé sur la possibilité d'un sabotage de l'appareil. Celui-ci, un bimoteur appartenant à M. Bruce McKenzie, a, selon les témoins, explosé en vol quelques minutes avant d'atterrir à Nairobi, venant d'Entebbé, l'aéroport de Kampala. Les corps des victimes — outre M. McKenzie: deux hommes d'affaires kenyan et britannique et le pilote — et les débris de l'appareil ont été éparpillés sur plusieurs centaines de mètres.

M. McKenzie, président d'une société de construction automobile Kenyanne s'était rendu à Kampala pour affaires. Selon le Daily Express de Londres, le sabotage de l'appareil aurait été ordonné par le maréchal Amin lui-même, qui voulait se venger, écrit le journal, du rôle joué par M. McKenzie dans la préparation du raid israélien sur Entebbé, en juillet 1976.

La radio ougandaise a annoncé hier que le chef de l'Etat ougandais avait adressé au président Jomo Kenyatta, chef de l'État kenyan, un message faisant part de sa tristesse à l'annonce de la mort de M. McKenzie.

Bruce McKenzie avait considérablement aidé Israël, notamment lors de l'opération d'Entebbe, indiquait hier, Yedioth Aharonoth, citant son correspondant à Londres.

McKenzie qui était très proche ami du président Kenyatta, et qui avait la charge d'une mission de sécurité au Kenya, avait éventé la préparation d'un attentat contre un appareil d'El Al qui se préparait à prendre l'air de Nairobi. Les auteurs du complot, trois Palestiniens et deux Allemands, Thomas Reuter et Brigitta Schultz, se proposaient de tirer un missile sol-air portatif de type SA7 (Strella) contre cet appareil.

Yedioth Aharonoth rappelle que les auteurs de cet attentat qui furent appréhendés par l'unité spéciale sous les ordres de McKenzie, furent envoyés en Israël, sur ses instructions. Ce n'est que longtemps plus tard qu'Israël révéla qu'ils seraient jugés devant une cour israélienne.

Yedioth Aharonoth donne par ailleurs d'autres précisions sur les activités de McKenzie et sur ses "liens étroits avec les services israéliens". C'est lui qui aurait organisé la coopération du Kenya à l'opération d'Entebbé, et qui devait permettre la libération des otages pris par des terroristes allemands et palestiniens en juillet 1976, et transférés en Ouganda.

McKenzie fut décoré par les autorités israéliennes pour le rôle qu'il joua dans cette affaire, écrit Yedioth Aharonoth, qui cite des sources de renseignements britanniques.

Smith prendra sa retraite

LE CAP (AFP) — M. Ian Smith a réaffirmé hier au Cap qu'il entendait se retirer de la politique à la fin de l'année et qu'il n'avait pas l'intention de se présenter aux premières élections au suffrage universel qui doivent avoir lieu cette année en Rhodésie.

"Mon retrait pourrait avoir un effet rassurant sur tous les Rhodésiens, pas seulement les Blancs", a ajouté au cours d'une conférence de presse, le premier ministre rhodésien qui est en vacances en Afrique du Sud.

Le leader blanc a estimé en particulier que l'affaire de l'invasion du Shaba au Zaïre avait montré "une nouvelle attitude" des pays occidentaux, qui pourrait avoir des effets positifs pour la Rhodésie.

Il a affirmé avoir des informations selon lesquelles plusieurs pays, notamment africains comme le Botswana, commençaient à changer d'attitude à l'égard du règlement intérieur rhodésien, malgré la poursuite de la guérilla par les forces du Front patriotique.

Onze personnes ont été tuées par les guérilleros nationalistes, qui ont eux-mêmes perdu douze hommes, ont annoncé hier les autorités militaires rhodésiennes.

Un communiqué annonce la mort de deux fermiers, M. John Nicholson, 64 ans, originaire de Bulawayo (sud-ouest du pays) et père de deux enfants, et M. Karl Mrowiek, 60 ans, père d'un enfant, tués dans la même ferme, près de la ville centrale de Que Que. Un troisième fermier, Denis Burton, marié, âgé de 55 ans, de Bulawayo, a été tué dans une scierie dans la région de la forêt de Bembezi, à 90 km au nord-ouest de Bulawayo.

MAITRISE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL

L'INSTITUTION

L'Université du Québec à Rimouski, dont l'un des axes principaux de développement est le domaine des études et interventions régionales, offre plus de quarante programmes de premier cycle et six programmes de deuxième cycle. Elle comptera en septembre 1978, à quelques mois de son dixième anniversaire de fondation, près de 4000 étudiants dont 1000 à temps complet.

LE PROGRAMME

La maîtrise en développement régional offerte par l'Université du Québec à Rimouski est la première au Québec à porter sur les régions périphériques. En affirmant au point de départ que le sous-développement n'est que la face cachée du développement des régions centrales et métropolitaines, ce programme scrute l'ensemble de cette problématique de dépendance dans ses dimensions économiques, politiques, culturelles, et spatiales.

Le programme comprend 45 crédits dont 24 sont consacrés à des cours-séminaires et 21 à la thèse.

LE MILIEU D'ETUDE

L'Est du Québec a connu la première expérience de développement planifié avec participation populaire: le BAEQ (1963-1966). Depuis cette région périphérique n'a cessé de susciter des initiatives et des expérimentations de diverses natures; qu'il suffise de penser aux Opérations-Dignité, au projet JAL.

Champion pour son taux de chômage, dernier pour le taux d'activités et pour le revenu per capita, l'Est du Québec pose avec acuité le problème du **développement inégal.** À partir de cette realité, les activités de recherche et d'enseignement mettront en lumière la logique de ce développement inégal et adopteront une perspective comparative qui impliquera la prise en considération des autres régions périphériques du Québec et l'intervention de plusieurs sciences humaines telles l'**économie,** la **géographie,** l'**histoire** et la **sociologie.**

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit avoir obtenu, avec une moyenne "B" un baccalauréat de premier cycle en sciences humaines ou dans une autre discipline pertinente. Etant donné la nouveauté de ce programme, les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 juin.

Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de

Monsieur Benoît Lévesque, directeur
Maîtrise en développement régional
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines Rimouski, Qué. G5L 3A1 Tél.: 724-1630

Université du Québec à Rimouski

Les Québécois savent où ils vont:
TROIS-RIVIÈRES

Par MICHEL MATTEAU, directeur à « l'Hebdo du Saint-Maurice ».

Cet article fait partie d'une série portant sur les régions du Québec où sont implantées les « Auberge des Gouverneurs ».



LA MAURICIE

Ces mots que vous lisez sont probablement imprimés sur du papier fabriqué en Mauricie. Mauricie, pays des coureurs de bois, des Radisson et Desgroseillers.

Mauricie, pays des coupeurs de bois, bûcherons intrépides et draveurs fous, sautant en chantant les innombrables rapides qui harnachent la Saint-Maurice, la Mattawin, la Croche, la Bostonnais, la petite Shawinigan...



Mauricie, pays des eaux sauvages mais aussi pays des eaux sages, blotties au creux de Laurentides vêtues de feuillus et de sapinages: lacs Caché, des Piles, Caribou, Wapizagonke, Mekinac, La Truite...

Mauricie, pays bien en vie semé de villes et de villages laborieux activés par les forces hydrauliques de la nature.

De l'eau omniprésente et de l'espace indomptable, des hommes et des turbines, voilà la Mauricie.

DES GENS ORIGINAUX

Si leurs ancêtres furent des pionniers de la forêt, les Mauriciens d'aujourd'hui m'apparaissent comme des pionniers de l'imaginaire. On ne s'étonne plus du nombre d'inventions – connues et méconnues – attribuées à ces gens décidément ingénieux. Connaissez-vous « L'Orignal à Thibodeau », un personnage coloré qui avait domestiqué un orignal dans les années 20? D'autres dont on n'entendra peut-être jamais parler: cet ouvrier de Shawinigan, inventeur d'un hameçon efficace mais inoffensif, afin de ne pêcher que les poissons désirés. Et celui-ci, de Trois-Rivières, qui a mis au point une paire de rames articulées de façon à propulser l'embarcation sans tourner le dos à la direction suivie...



Après l'apogée industrielle des années 50, la stagnation momentanée des années 60, la Mauricie semble prendre son second souffle avec l'éclosion de plusieurs entreprises, petites et moyennes. Je soupçonne la machine à idées des Mauriciens d'être le moteur de ce renouveau.

Il faut avoir parcouru ses vieilles rues du début de la colonie, placoté avec ses habitants avenants, arpenté les quais de son port, rencontré les étudiants de son université, pour conclure que Trois-Rivières reste, malgré la carte, le coeur de la Mauricie.



TROIS-RIVIÈRES

Située à égale distance de Montréal et de Québec, Trois-Rivières en aura vu passer du grand monde! Jacques Cartier y posa le pied en 1535. Cent ans plus tard, Champlain y construit un fort et le confie au sieur de Laviolette, fondateur de la ville. C'est ici que naquirent le découvreur des Rocheuses, La Vérendrye, et plus tard le politicien coloré que fut Maurice Duplessis.

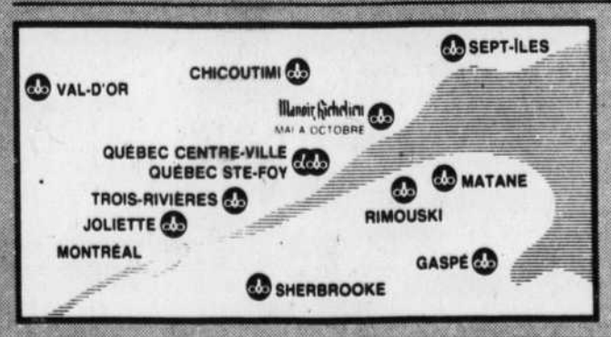
L'AUBERGE

« L'Auberge des Gouverneurs » de Trois-Rivières s'est intégrée tout naturellement au milieu trifluvien. Avec ses 128 chambres offrant les facilités que vous êtes en droit d'attendre du meilleur hôtel de la ville, ce maillon de la chaîne « Auberge des Gouverneurs » est devenu rapidement le digne représentant de l'accueil québécois en Mauricie.

Le menu fait honneur à la région et les mets que l'Auberge sert à la table de son restaurant « Le Fiacre » ne savent que plaire. À ce titre, même les Trifluviens en raffolent et s'y donnent rendez-vous pour partager des gueuletons mémorables.

La Mauricie, si l'on s'y plaît? Vous pourrez en bavarder en prenant un verre au bar « Le Donjon » à « l'Auberge des Gouverneurs » de Trois-Rivières.





AUBERGE DES GOUVERNEURS
La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec
RÉSERVATIONS SANS FRAIS
1-800-463-2820

Thérèse Renaud 30 ans après "Refus global"
page 31

Gilles Vigneault, poète du temps fragile
page 33

Mai 68 et après ...?
page 32

Jacques Le Goff: pour un autre Moyen âge
page 35



Griffes-ô-graphes ou la culture vivante
page 40

Natalia Sats et le théâtre pour enfants de Moscou
page 36

L'entreprise privée et l'art
page 39

Un festival international de jazz à Montréal
page 39



LE DEVOIR — Samedi 27 mai 1978 — culture et Société — Cahier 3



Le Québec clandestin au festival de Nice

par JEAN ROYER

NICE — J'arrive en pays occitan, sur les bords de la Méditerranée maintenant française: Nice-la-belle-mondaine vient d'ouvrir pour la dixième fois son casino du livre. Avec Paris, la Belgique et La Suisse, le Québec est présent au dixième Festival International du Livre de Nice. Au bout de la ville, loin de la Promenade des Anglais, aux abords du Vieux Nice, le Palais des Expositions renferme au moins 300 stands. À l'entrée: un brrage de stands du livre de poche. Au fond de l'immense palais de béton, derrière tout le monde francophone: le stand du Québec.

On attend 300,000 visiteurs à cette Foire du Livre, du 12 au 17 mai. Il en viendra à peine 100,000. Les éditeurs se demandent ce qu'ils font là, sinon pour se rencontrer par beau temps. Gallimard, lui, est absent, pour de vagues raisons politiques. Le député-maire de Nice, M. Jacques Médecin, s'entend bien avec le ministre de la Culture de France, M. Jean-Philippe Lecat, que croisera le ministre Denis Vaugeois du Québec, avec lequel Alain Stanké réussira à se faire photographier en jouant de l'épaule devant Gaston Miron. J'ai vu la photo: elle est réussie. Stanké a le sourire aux lèvres: il publiera bientôt le journal de Mesrine, qui rejoindra donc Nixon et Idi Amin Dada à son catalogue. Marie-Claire Blais, elle, ne se sent pas très à l'aise au Festival de Nice et au stand de Stanké. Elle quittera les lieux un peu déçue: on l'a presque oubliée en France, depuis son prix Médicis.

Cette année, c'est peut-être Victor-Lévy Beaulieu que la France découvrira. Flammarion lance à Nice "Blanche forcée". Et pendant qu'au stand du Québec nos écrivains en visite, presque incognito (Jean Ferguson, Norman Rouseau: vous connaissez?), attendent qu'il se passe quelque chose, Victor-Lévy Beaulieu est pris en chage par le nymphe de Flammarion — agent littéraire qui connait le milieu et le métier: entre les signatures au stand Flammarion, VLB donne des entrevues à la France.

Au stand du Québec, on offres aux visiteurs un catalogue. Les livres sont étalés sans thématique, un peu pêle-mêle. C'est propre mais froid. On présente des livres mais non des auteurs. Un appareil de télévision propose des émissions de Radio-Québec sur Pauline Julien, Clémence Desrochers, Sylvain Lelièvre, ainsi que des images de la Manic et du Carnaval de Québec.

René Beaudoin, président du Conseil Supérieur du Livre, se promènera, songeur, parmi les visiteurs, durant cinq jours. Éditeurs et personnalités québécoises se feront un devoir de passer au stand quelques minutes par jour. Trois ministères sont dans le coup: les affaires culturelles et Intergouvernementales et l'Industrie et Commerce. Je demande qui est responsable du stand: on me renvoie de l'un à l'autre. Finalement, ce serait Yvon Leclerc, attaché culturel à la Délégation du Québec à Paris. Mais Leclerc n'est pas agent littéraire. Que faire avec les trois livres-locomotives québécois parachutés à Nice? Pierre Perrault, poète de "Gélivures" (L'Hexagone), n'est annoncé nulle part dans le stand. Miron réclame au moins une affiche. Le film de Perrault, "L'Acadie, l'Acadie" doit être montré au Festival. La projection est remise trois fois, pour des raisons techniques. Aucun "officiel" québécois n'était mandaté pour négocier l'heure et le jour de la représentation. Nice n'aura pas connu l'Acadie.

Jean Ferguson, auteur des "Humanoïdes", chez Leméac, et Norman Rousseau, romancier lauréat du dernier prix Jean-Béraud au Cercle du Livre de France, se sentent comme des chiens dans un jeu de quille. Tous les deux m'assaillent dès mon arrivée: "qu'est-ce qu'on fait là?" Ferguson finira par trouver, avec l'aide de l'agent littéraire de Leméac en Europe, le filon pour quelques entrevues. Le reste du temps, il le passera à prendre des photos-souvenirs pour ses amis abitibiens. Normand Rousseau, lui, verra son éditeur Pierre Tisseyre (voyage payé grâce au choix de son livre-locomotive) passer au stand. Mais passer tout droit. Rousseau décide de dessiner lui-même une affiche annonçant aux visiteurs qu'il signe son livre. Il n'entendra pas parler de son éditeur. Aucune entrevue. Il se sent presque de trop. Heureusment, il a bon caractère.

Au stand du Québec, tout le monde est déçu de Nice, de ce casino du livre où c'est le bluff qui a remplacé le black jack! Présence culturelle ou commerciale? On se repose la question ambigue. On se souvient de tous les efforts ratés pour la diffusion du livre québécois en France depuis quelques années. Le million dépensé par Livres du Canada. L'actuelle agence Montparnasse qui a pris la relève. Pendant qu'on tente d'oublier ces échecs, on piétine sur place à Nice. Le ministre Denis Vaugeois, écrivain et ex-éditeur, est bien placé pour réagir. Il déplore le manque de coordination des efforts québécois pour exporter nos livres. Certains éditeurs ont déjà compris: L'Étincelle, L'Aurore, Stanké ont leurs propres agents littéraires à Paris. L'effort collectif à coups d'argent a toujours été inutile. Il faut peut-être s'en tenir au niveau artisanal et individuel. J'en viens personnellement à la conclusion qu'il suffirait d'un agent littéraire à Paris qui coordonnerait un à un les éditeurs québécois intéressés à pénétrer le marché français. Avec l'appui d'un comptoir de vente à Paris. Si un titre démarre, il serait facile de l'intégrer à un des circuits de distribution: Laffont, Flammarion, Hachette, etc. C'est aussi ce que proposera le ministre Vaugeois aux journalistes à Paris. L'idée est lancée. En attendant, Stanké joue le grand jeu et l'Étincelle en reste au niveau artisanal et efficace à long terme. Et Leméac publiera avec Laffont quelques romanciers québécois.

En attendant aussi, une bataille se joue entre ministères, fonctionnaires et éditeurs. Charles Denis, ancien conseiller en relations publiques de Robert Bourassa et recueilli au ministère de l'Industrie et Commerce, a convaincu son ministre d'ouvrir un comptoir culturel et commercial à Paris. L'A.C.D.L.-QUÉBEC vendra l'art, la culture, les disques et livres du Québec rue du Cherche-Midi, dans l'ancienne librairie Saint-Germain-des-Prés des frères Breton. Un loyer de $40,000 par année payé par le MIC. Devant cette initiative, que fera le ministère des Affaires culturelles? Et la Délégation du Québec aura-telle son agent littéraire? Quant au président de l'Association des Editeur, M. Yves Dubé, il a depuis longtemps déclaré la guerre à Charles Denis qui, lui, ne "comprend pas cette agressivité". Mais on sait que le rôle de l'A.C.D.L. a toujours été de transporter les livres et non de les vendre. D'ailleurs, au stand de Nice, cette année, une Française en colère est venue engueuler proprement un représentant québécois: L'A.C.D.L. ne lui avait pas encore envoyé les 20 titres qu'elle avait commandés l'an dernier!

Cette année, au stand de Nice, on a peut-être vendu en moyenne pour 1,000 à 2,000 frans ($500.) par jour de livres québécois. Le Québec n'a été invité à aucun colloque de la foire, sinon celui des éditeurs hors-de-France dont Yves Dubé avait d'ailleurs été un des instigateurs.

Présence culturelle ou commerciale? Ou les deux? Et comment? On le saura peut-être un jour. Denis Vaugeois, en tout cas, a convoqué des États généraux du livre à Québec pour juin. Il faudra que tout le monde s'accorde enfin.

Il faudra qu'un beau jour le Québec, au lieu d'exporter ses problèmes, exporte ses livres!

Raymond Cloutier:

Se battre avec Louis Riel

par ANGÈLE DAGENAIS

TORONTO — **Riel** est la production dramatique la plus ambitieuse réalisée jusqu'à maintenant par la télévision de CBC à Toronto. Tourné en 16 mm couleur, **Riel** tiendra l'affiche de Radio-Canada à l'automne de 1979, simultanément en version anglaise et française, espère-t-on dans les bureaux ontariens de CBC. On ne sait pas encore si cette production de grand prestige sera diffusée en un bloc de trois heures, deux de 90 minutes ou trois d'une heure, mais chose certaine une fois diffusé sur les petits écrans canadiens le film connaitra une exploitation commerciale au Canada et à l'étranger. Selon l'avis de tous ce film devrait avoir un très grand succès tant en salle qu'à la télévision, et on prend exemple à Toronto du récent succès de la série **Duplessis** pour établir ces prévisions.

L'idée de produire **Riel** est vieille déjà de quatre ans, du temps où John Hirsch était encore directeur de la section dramatique de CBC-TV. C'est lui d'ailleurs qui a eu cette inspiration, de déclarer Stanley Colbert, producteur pour le compte de la télévision d'État dans **Riel** (en collaboration avec Green River Pictures). Il a fallu tout ce temps pour que l'on fasse les recherches nécessaires afin de cerner le personnage dans toute sa complexité.

Selon Stanley Colbert, Riel est comme ces taches d'encre dont on se sert dans les tests de Rorschach en psychologie: on peut y voir tout ce qu'on veut mais les projections sont toujours significatives pour un sujet donné. Louis Riel a pris position sur tout, la langue, la religion, la culture, l'identité de son peuple, l'unité d'un pays. Riel est venu au bon moment pour les Métis francophones de l'Ouest du Canada d'alors qui se résumait à deux provinces le Québec et l'Ontario. Il a facilité pendant quinze ans la tenue d'un gouvernement sécessionniste aux abords de la rivière Rouge, proclamant une charte des droits des Métis que la compagnie de la Baie d'Hudson a d'abord essayé de violer, puis le gouvernement canadien.

Riel a été interné pour insanité au cours de sa vie mais comme l'explique Colbert, parfois les fous sont ceux qui ont raison malgré tout. De plus, l'histoire de Riel nous donne l'occasion d'établir un parallèle avec la situation qui prévaut au Canada aujourd'hui: comment concilier le désir d'unité avec celui de préserver son identité.

Mais mis à part cet aspect très "politique" rattaché à la facture de ce film — que les interprètes ont tous ressenti très vivement — **Riel** a toutes les qualités d'un excellent dramatique, de conclure Stanley Colbert. "C'est excitant, intéressant, divertissant et génial. C'est la meilleure production que CBC ait réalisée jusqu'à maintenant".

Riel est réalisé par George Bloomfield d'après un scénario de Roy Moore et produit par John Trent de Green River Pictures et Stanley Colbert de CBC. Le tournage a débuté le 29 mars aux studios Klein-

Suite à la page suivante

Pour interpréter Riel, on a choisi à Toronto Raymond Cloutier que tous connaissent comme membre du Grand Cirque Ordinaire durant sept ans, interprète de Gilles Carle (**Red, La tête de Normande Saint-Onge**), comédien dans **Les héritiers de la violence** (ONF), **Montréal Blues** — dont il a également écrit le scénario et signé la réalisation. Récemment on a pu le voir dans le rôle de Daniel Johnson de la série de prestige de Radio-Canada, **Duplessis; Le dernier recours de Catherine à Baptiste** au Théâtre d'Aujourd'hui et il vient de terminer le tournage du film de Chetwynd, **Two Solitudes** aux côtés de Claude Jutra et Jean-Louis Roux notamment et que les festivaliers ont pu visionner à Cannes cette semaine.

Raymond Cloutier qui vit le rôle de Louis Riel intensément au point d'en avoir changé son mode de vie pour rentrer véritablement dans le personnage, affirme que depuis le 29 mars dernier il a littéralement toute la production sur le dos, étant le seul élément permanent de cette distribution qui regroupe quelque 600 personnages.

Presque continuellement sur le plateau il a à travailler dans une langue qui n'est pas la sienne avec une équipe au budget restreint (CBC refusant de divulguer les chiffres de la production on entend un peu partout des estimations qui varient de $1,5 à $5 millions!) durant de longues heures, chaussant les sabots de celui qu'il qualifie de "seul héros révolutionnaire pancanadien, ancêtre d'Arafat, de Martin Luther King ou du Che".

"Comme tout le monde je n'ai pas appris grand-chose à l'école sur Louis Riel. La seule vraie référence que j'avais avant d'entreprendre ce film, c'était les **Bois Brûlés** de Jean-Louis Roux. Depuis j'ai lu différents livres traitant de la vie de Riel et de ses écrits. Riel, je le vois comme une espèce de missionnaire avec une vision très particulière du christianisme — un berger, un troupeau — il avait une notion de Dieu plus cosmologique qu'ecclésiastique".

"En plus, c'est le seul gars qui a provoqué une sécession dans le système confédéral. Traquant l'injustice sous toutes ses formes, Louis Riel a tenté d'utiliser les ressources du système au maximum en **négociant** avec Ottawa pour s'apercevoir en dernière instance que les champions du parlementarisme étaient les premiers à violer les règles du jeu". Pour Cloutier, ce trait de caractère des francophones d'Amérique — toujours prêts à négocier, à trop négocier — perdure toujours.

"Il n'y a pas de films neutres et ce film est particulièrement dur à vivre socialement. Les choses se passent pour le vrai sur ce plateau à Toronto". Selon Raymond Cloutier, on reproduit des deux côtés d'ailleurs (francophone et anglophone) l'histoire de ce pays au cours de ce tournage de Riel. "C'est un peu comme une coproduction où il y a des acteurs de deux nationalités différentes qui se retrouvent forcément chacun de leur côté parce qu'ils ne parlent pas la même langue. Ceux qu'on entend rigoler comme des fous pendant les périodes de repos ce sont les Québécois — les Claude Jutra, Marcel Sabourin, Daniel Gadouas, Roger Blay, etc, pour ne nommer que ceux-là — tandis que les anglophones sont impassibles, quasi méfiants, muets, reserves.

Le scénario de *Riel*, écrit par Roy Moore, reflète bien d'ailleurs selon Raymond Cloutier toute la froideur anglo-saxonne. "Le scénario est un amalgame de textes froids comme des *statements*, ce que j'appelle la littérature canadienne objective (LCO). Ce ne sont pas du tout des textes d'acteurs, des textes de jeu. Les Métis francophones de l'Ouest ne parlaient pas du tout cette langue mais plutôt une langue bâtarde où se mêlaient des termes amérindiens et français, une langue imagée, riante. Riel, qui avait fait des études au Grand Séminaire de Montréal et dans une étude d'avocats aurait pu à la rigueur s'exprimer ainsi mais on sait par ailleurs, par les écrits de son Journal intime qu'il aimait faire des jeux de mots et qu'il aimait employer une langue colorée et poétique".

"J'ai exigé qu'on modifie le scénario à maints endroits tant au niveau du texte que de l'action car on voulait constamment faire passer le point de vue des anglophones alors qu'on a affaire dans ce film à deux groupes distincts d'individus. Au niveau de l'action par exemple, on voulait faire travailler les Métis en formations militaires bien ordonnées lors des scènes de rébellion alors que ces chasseurs de bisons n'avaient évidemment aucune idée de ce que pouvait être la stratégie militaire à l'anglaise".

"L'équipe de production n'a pas trop apprécié que je m'implique ainsi dans le film mais pour moi, c'est la seule façon de travailler, sinon je ne peux pas jouer. Et puis, en m'engageant ils m'ont pris comme le dramaturge, acteur et auteur que je suis — c'était à prendre ou à laisser!"

Mais compte tenu du budget "Mickey Mouse" alloué à cette grande fresque épique de l'histoire canadienne (selon les termes du producteur lui-même), Raymond Cloutier estime que tous les éléments sont réunis pour que ce film soit un grand succès d'écran (petit et grand) — pléiade d'acteurs de renom qui ont été rappelés de tous les coins du continent, recherche minutieuse des faits historiques dans toute leur complexité, recherche au niveau du costume, reconstruction de Fort Gary, Batoche, etc, expertise de CBC au niveau du son, de l'image, etc.

Tous ceux qui ont participé à cette production de *Riel* sont très conscients du tremplin que peut constituer pour eux le tournage de ce film qui sera vendu vraisemblablement dans plusieurs pays.

Quelles que soient les suites qui découleront de cette production, il est fort important, selon Cloutier, que le focus soit enfin mis sur le personnage de Louis Riel, prophète, héros, leader politique révolutionnaire, guide de tout un peuple, pendu pour haute trahison le 16 novembre 1885 à Regina.



courrier

Au sujet du loisir culturel et artistique

M. Claude Charron,
Ministre délégué,
Haut Commissariat aux Loisirs
et aux Sports,
Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

Le Conseil des peintres se réjouit du fait que le Haut Commissariat aux Loisirs et aux Sports donne enfin au loisir culturel, et particulièrement au loisir artistique, la place qui lui revient. Cependant certains passages du Livre vert sur le loisir n'ont pas manqué de nous inquiéter: à savoir, ce qu'on entend exactement par "contenu québécois" du loisir culturel et l'élimination qu'on semble vouloir faire de la culture dite "savante" du concept de loisir culturel.

En ce qui concerne le "contenu québécois" du loisir culturel, il nous semble essentiel de conserver à l'esprit ce que vous rappeliez si justement, à l'occasion du lancement des oeuvres complètes de Claude Gauvreau, c'est-à-dire qu'il existe différents types d'hommes et d'artistes québécois et que chacun a son rôle à jouer dans l'élaboration de notre culture. En effet, depuis le début de la colonisation française en Amérique du Nord, on observe au moins deux grands types d'hommes québécois, le paysan conservateur de la tradition et le coureur des bois, aventurier et innovateur. Le danger est qu'actuellement dans le milieu des loisirs, dans celui des médias d'information et même jusqu'à un certain point les divers milieux artistiques et culturels, on ne considère que le premier type comme québécois. Ce qui, à moyen terme, peut entraîner une folklorisation de notre culture. Or si le conservateur de notre tradition est essentiel à la sauvegarde de nos sources et à notre identification, le découvreur est non moins essentiel à l'élaboration d'une société et d'une culture québécoise renouvelée et capable de relever les défis du XXIe siècle. Une valorisation exclusive du premier type d'homme et d'artiste québécois risque de nous refermer sur notre passé et de bloquer notre avenir. Il semble donc nécessaire d'être attentif à ces questions dans l'élaboration de politiques de loisir culturel.

Quant à la question de l'évacuation de la culture savante au profit de la culture populaire, dans le champ du loisir culturel, elle relève jusqu'à un certain point de la même problématique. En effet, quoique la culture dite "savante" concerne davantage les consommateurs que les producteurs dans le champ du loisir culturel et quoique la culture dite "savante" semble davantage concerner le Ministère des Affaires culturelles et de l'Education qu'un Ministère des Loisirs et des Sports, il ne faudrait cependant pas l'éliminer du domaine de responsabilité du Haut Commissariat aux Loisirs et aux Sports.

Dans le domaine du loisir artistique, l'art dit "savant" a une double place; d'abord parce que, comme dans le domaine du loisir scientifique, un nombre croissant d'amateurs s'y intéressent en tant que producteurs, ce à quoi ils ont pleinement droit, ensuite parce que par les questions qu'il suscite, il peut aider à renouveler et à revitaliser la culture populaire. A cet égard il nous semblerait plus utile de favoriser les échanges entre les deux types de culture, qui par ailleurs ne sauraient pas être assimilés, pas plus qu'on ne saurait assimiler sciences et sens commun, que de les opposer l'un à l'autre. De plus, il nous paraît pour le moins exagéré de considérer comme passif le loisir de consommation d'oeuvres d'art. Pas plus que la lecture d'oeuvres littéraires, qu'il s'agisse de poésie, de roman ou d'essai, la visite d'une exposition de peinture, l'audition d'un concert ou d'une pièce de théâtre, l'assistance à un spectacle de danse, ne sont des activités passives; elles exigent une implication totale du spectateur, au niveau de l'intelligence et de la sensibilité. A travers sa perception l'amateur "interprète" l'oeuvre et la transpose dans sa vie ou dans son oeuvre s'il est producteur amateur.

Enfin, nous ajoutons que le loisir culturel peut être un excellent moyen d'éducation artistique populaire et de démocratisation de la culture savante, culture savante à laquelle la population a le droit d'accéder, autant dans le domaine artistique que scientifique. Aussi, serait-il bon que certains milieux de loisir réexaminent leurs positions à l'égard de la culture et des arts dits savants et évitent de fustiger, comme ils l'ont fait trop souvent récemment, les praticiens de la culture savante. Chaque type de culture est complémentaire de l'autre et doit trouver sa place à tous les niveaux et dans tous les milieux de notre société québécoise.

Il est évident que la culture savante tant au niveau de sa production professionnelle que de sa diffusion relèvera toujours davantage du Ministère des Affaires culturelles que de tout autre ministère et que la culture populaire touchera le plus grand nombre dans le milieu des loisirs et que conséquemment elle conservera une place importante au Ministère des Loisirs. Mais il semblerait inopportun pour le bien des amateurs comme pour celui des professionnels, pour le bien des consommateurs, comme pour celui des producteurs d'établir un clivage trop étendu entre les deux types de culture. Ce qui devrait distinguer les deux ministères, des Affaires culturelles et du Loisir et des Sports, ce n'est pas le type de culture (populaire ou savante) qui les concerne, mais d'une part le type de pratique, professionnelle ou de loisir, qu'ils suscitent et d'autre part la qualité des produits culturels qui en résultent, qu'il s'agisse de produits de culture savante ou de culture populaire. Dans cette perspective, le Ministère des Loisirs et des Sports devrait se consacrer uniquement au développement de la production "amatrice" des arts, alors que le Ministère des Affaires culturelles ne devrait intervenir que dans le domaine de la production professionnelle de l'art et de la diffusion de cette production.

Nous terminons par une note sur le bénévolat dont il est fait mention dans le Livre vert. Dans le domaine de l'animation et de la formation artistique, il nous paraît essentiel de ne recourir qu'aux services de bénévoles compétents. Si cela est particulièrement évident dans le domaine de la danse où l'incompétence d'un instructeur peut entraîner de graves malformations physiques, cela est également important dans d'autres disciplines artistiques. Car dans le domaine artistique, comme ailleurs, le consommateur a droit à la plus grande qualité possible.

Dans l'espérance que ces quelques réflexions vous seront utiles et qu'il sera possible d'instaurer une saine collaboration entre votre Ministère et les praticiens professionnels de l'art au Québec, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Conseil des peintres,
Ninon GAUTHIER,
Serge VALCOURT,
Marcel BARBEAU,
Graham CANTIESSI

Les revues et le CAC

On comprendra que ces propos font suite et écho à ceux de Michel Gay de la NOUVELLE BARRE DU JOUR: **Une politique du découragement (LE DEVOIR, 30** avril 1978) et de Jacques Martel de INRS-Energie: **Ottawa subventionne la recherche comme si Québec était déjà séparé (LE DEVOIR, 2 mai 1978)**, puisqu'au fond, il faut se rendre à l'évidence, le problème, qu'il s'agisse des Lettres et des Arts, de la recherche scientifique ou de politique fiscale (se rappeler l'affrontement Ottawa/Québec autour de la taxe de vente) est le même: depuis ce **15 novembre**: la machine ottaouèse se voue à perdre souffle à l'étouffement systématique de tout projet **québécois.**

Pour les sceptiques, dois-je rappeler quelques faits qui, dans le domaine de l'édition (plus spécifiquement celui des subventions aux périodiques culturels), montrent bien l'ampleur de l'offensive.

1. Septembre 1977

a) Le Conseil des Arts du Canada refuse une subvention à CHRONIQUES — raison invoquée: "Le comité des périodiques ... a cru que **Chroniques** ne répondait plus à sa vocation première et qu'il n'avait plus dans l'éventail des lettres du Canada français l'importance que pourrait lui mériter une bourse d'une institution d'Etat comme la nôtre." (cf. CHRONIQUES, 29-30-31-32, 1978, p. 10)

1er jalon d'une réflexion: depuis, CHRONIQUES a disparu.

b) Le Conseil nie à HOBO-QUEBEC jusqu'au droit de s'adresser à lui à l'avenir, stipulant sans raison explicite: "... cette subvention de $2,000 sera la dernier qu'**Hobo-Québec** recevra du Conseil des Arts du Canada." (Ref.: A77-0976, lettre de A. Renaud à C. Robitaille, 23 septembre 1977).

2e jalon d'une réflexion: depuis quand un organisme d'Etat (donc financé à même nos taxes) a-t-il pouvoir (droit) de refuser toute réévaluation périodique (future) d'un projet?

2. Décembre 1977

Le Conseil refuse une subvention à BALOUNE — raison invoquée: "... la mauvaise qualité, et du dessin, et de la représentation, et de la langue de Baloune. Souvent empruntée, la thématique est faible et dépassée." (cf. BALOUNE 5, 1978, p. 3)

3e jalon d'une réflexion: BALOUNE, revue de bande dessinée, est sans doute très différente de CHRONIQUES et HOBO-QUEBEC: est-ce l'amorce d'une **mor en revue** (à réjouir plus d'un) dont parle Beausoleil dans **Lire aujourd'hui** (cf. HOBO-QUEBEC 35, 1978, pp. 22-23).

3. Avril 1978

a) Le Conseil refuse une subvention à PRISME (autre revue de bande dessinée québécoise) — raison invoquée: "(la) revue n'atteint pas aux critères établis par le Conseil. (1)" (Ref.: A78-0190, lettre de A. Renaud à J.-M. Côté, 19-04-78)

4e jalon d'une réflexion: ces critères sont-ils ceux dont le Conseil fait référence à propos de BALOUNE? Si oui, pourquoi ne l'avoir pas dit? Si non, lesquels?

b) Le Conseil refuse une subvention à DERIVES — raison invoquée: "Nous recevons de nombreuses demandes et nos moyens nous permettent d'en satisfaire très peu (2)" (Ref.: A77-1584, lettre de A. Renaud à J. Jonassaint, 19-04-78)

5e jalon d'une réflexion: dire qu'André Renaud lui-même déclarait en début d'année à l'émission LE PONT DES ARTS sur le réseau FM de Radio-Canada (je cite de mémoire): jamais le Conseil refuse un projet pour manque d'argent. (Il devait reprendre cette affirmation (à une virgule près) à AU FIL DES ARTS du jeudi 4 mai sur CBF Montréal à propos de l'affaire LA NOUVELLE BARRE DU JOUR.)

Dois-je parler de discrimination flagrante? Jusqu'à preuve contraire: oui. Car, comment comprendre ce second refus à DERIVES qui, depuis près de trois ans (sans aucune subvention) suscite/provoque/nourrit un dialogue inter-culturel fructueux et prometteur: cette nouvelle conjoncture Tiers Monde/Québec (il faut l'avouer un "multiculturalisme" en français et au Québec nuit peut-être à la propagande fédérée) alors qu'Ottawa ne fait que nous rabâcher ses grands mots/maux de **multiculturalisme et de société juste.** DERIVES british & european, la réponse du Conseil serait-elle la même? J'en doute fort.

Enfin, ma question à ces Messieurs du Conseil (ce fameux comité des périodiques): où vont les piastres qu'ils gèrent (cette part du Québec) puisque d'un refus à l'autre ils se justifient de façon fort contradictoire.

Dernier jalon d'une réflexion: entre septembre 1977 et avril 1978 plus de 50% des périodiques culturels québécois se sont vu refuser toute aide financière du Conseil des Arts du Canada, trois d'entre eux ont disparu (à noter les médias n'en ont soufflé mot), cinq sont en difficulté économique sérieuse. Faudra-t-il une royale commission sur les activités secrètes du Conseil pour expliquer ces refus à des revues aussi différentes que BRECHES, FOCUS, LETTRES QUEBECOISES (pour ne citer que celles-là) et cet empressement à susciter avec des fonds du Conseil la création d'une revue de promotion comme LURELU (bulletin (gratuit) d'"information sur la littérature de jeunesse").

Quand on connaît le mou de ce mou secteur qu'est l'édition au Québec, on ne peut s'empêcher d'interroger le caractère vertement discriminatoire de cette "nouvelle politique" du Conseil des Arts du Canada face aux périodiques culturels québécois.

Jean JONASSAINT,



Raymond Cloutier (Louis Riel) et Daniel Gadouas (Napoléon Nault) dans la production "Riel" de Radio-Canada à Toronto.

La production "Louis Riel"

Suite de la page couverture

berg, à 30 milles environ au nord-ouest de Toronto et se poursuivra jusqu'au 16 juin.

La distribution de **Riel** comprend quelque 600 personnages dont une trentaine ont des rôles principaux interprétés par les meilleurs acteurs canadiens tant anglophones que francophones: Paxton Whitehead, Kenneth Welsh, August Schellenberg, Ken James, Barry Morse, Lloyd Bochner, Leslie Nielsen, Don Harron, Gary Reineke, Raymond Cloutier (Riel), Roger Blay, Jean-Louis Roux, Claude Jutra, Robert Lavoie, Daniel Gadouas, Norman Chouinard, Marcel Sabourin, Pierre Curzi, etc.

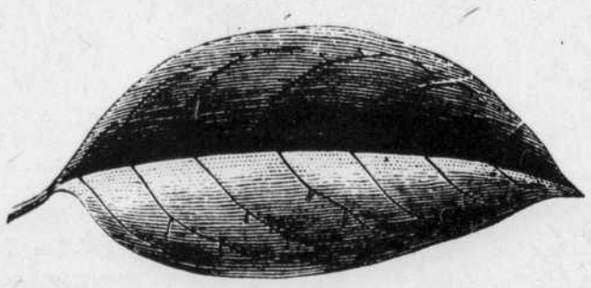
On a aussi fait appel aux services de quelque 80 Indiens et Métis de la région torontoise que l'on a pu recruter par l'entremise du Indian Brotherhood. Ces interprètes, pour la plupart des figurants, mis à part Fern Henry, une jeune Indienne de 18 ans de la communauté des Six Nations et qui joue le rôle de Marguerite, la femme de Louis Riel, sont ravis du scénario, d'après Annika McLachlan qui s'est chargé de les recruter pour le tournage. Contrairement à d'autres productions cinématographiques récentes (**Little Big Chief** par exemple) qui ont suscité la colère des communautés amérindiennes, celle-ci semble rencontrer une même idée qu'elles se font de l'histoire du Canada. "Evidemment, il faudra attendre le produit fini, mais jusqu'à maintenant ils n'ont montré réticence face au scénario". Fern Henry, pour qui c'est un premier grand rôle, abonde aussi dans ce sens en expliquant que le scénario est très personnalisé, montrant les êtres humains derrière les événements. Mis à part le personnage de Mme Schultz interprété par Brenda Donohue, Fern Henry est le seul personnage féminin d'importance dans cette série dramatique!

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
CANADIANA
ACHAT & VENTE LIVRES USAGÉS
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115

Vieux Montréal
Appartements de luxe en condominium possédant le charme d'antan.
Des murs de briques antiques, des plafonds à poutres de douze pieds de haut, des foyers rustiques... Le Cours Le Royer est un complexe résidentiel qui marie l'héritage du passé au confort d'aujourd'hui. Vous y trouverez le chauffage électrique, la climatisation, des ascenseurs automatiques et éventuellement un jardin public et un stationnement souterrain dans ces édifices de pierre séculaire. Le tout dans un cadre de rues pavées. Les appartements comportent une, deux et trois chambres à coucher, sont tous différents, et commencent à $48,000.
Espaces commerciaux prestigieux disponibles au rez-de-chaussée.
Ouvert du lundi au vendredi, 10h00 à 17h00.
Fins de semaine sur rendez-vous.
Téléphonez Michelle Bérard 844-9341
Le Cours Le Royer
60, rue de Brésoles, Vieux Montréal.

vient de paraître
Jean Éthier-Blais
Petits poèmes presque en prose
Coll. Sur Parole
éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

CONSERVATOIRE LASSALLE
COURS D'ÉTÉ
(JOUR OU SOIR)
12 JUIN - 12 JUILLET
— MÉCANISME de COMMUNICATION
— DIALOGUES
— PAROLE PUBLIQUE
Renseignements et inscriptions
3505 RUE DUROCHER
MONTRÉAL H2X 2E7
288-4034

ÉCO-TOPIE
ERNEST CALLENBACH

LE ROMAN DE L'UTOPIE ÉCOLOGIQUE
326 pages $9.95
Diffusion : DIMEDIA
Éditions l'ÉTINCELLE
2031 rue Saint-Denis, Montréal, Québec

Les Éditions du Jour
RÉCENTES PARUTIONS


VERS UN MONDE COOPÉRATIF
de George Davidovic
«Dans cet ouvrage, le professeur DAVIDOVIC met en lumière la philosophie de la coopération, étendue dans son sens le plus large, à partir de principes, des méthodes, des objectifs et des tendances qui sous-tendent les institutions coopératives elles-mêmes en tant qu'expressions concrètes et vivantes de cette philosophie.»
(Yvon Daneau, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins)
$5.95


DIS PAPA... C'EST ENCORE LOIN L'ALASKA?
de Francis Corpataux
Ce compte rendu d'un voyage familial en Alaska est à tous points de vue remarquable. Le récit offre un témoignage sympathique et attachant, rempli d'observations pertinentes et de renseignements intéressants sur tous les endroits visités. Si les voyageurs n'ont pas connu d'aventures vraiment extraordinaires, leur voyage en lui-même constitue une aventure originale.
$4.95


LES FORTS DE L'OUTAOUAIS
de Guillaume Dunn
Durant toute la domination française, l'Outaouais a servi de voie de communication principale entre l'est et l'ouest du pays. C'est par là que les Indiens descendaient de leurs territoires de chasse pour porter leurs pelleteries à Montréal, qu'explorateurs, missionnaires, soldats, coureurs des bois et trafiquants de fourrures gagnaient les Pays-d'En-Haut, les plaines de l'Ouest et les rivages de la Baie James.
$4.95


J'AI LE GOÛT DE VIVRE
de Isabelle Delisle
Née au Québec, Isabelle Delisle se présente comme citoyenne de l'univers. Après avoir obtenu son diplôme d'infirmière à l'Université Laval, elle part trois ans plus tard, travailler au Chili où elle besogne pendant neuf ans. Après deux années à l'Université de Paris, elle revient au pays et s'inscrit à l'Université de Montréal pour poursuivre une maîtrise en Education des adultes «Andragogie». L'auteur veut crier à tous ceux qui veulent l'entendre, qu'il n'y a pas de redescente, ni de retombée. La vie est perpétuelle croissance... SI TU LE VEUX.
$4.75


LES PETITS CAMIONS ROUGES
de Jocelyne Felx
Auteur des Vierges Folles publié en 1974 aux Editions du Jour, Jocelyne Felx nous présente dans les Petits Camions Rouges» un roman passionnant, plein d'intrigues. Qui a tué la musicienne? Tout s'embrouille au fil des doigts, non, de la fugue, et le mensonge même s'est mis à jouer une vérité, au fil des jours. COLLECTION: Romanciers du Jour.
$4.75


LETTRES D'AMOUR
de Maurice Champagne Gilbert
Ce beau livre, dont la présentation graphique est de Gilles Robert, vient remettre en place, en ces temps où l'on parle presque plus souvent de séparations et de divorces ou encore de querelles que de la pluie et du beau temps, les vraies valeurs humaines: l'AMITIÉ et l'AMOUR.
LETTRE D'AMOUR, un livre de chevet pour ceux qui aiment et qui cherchent à comprendre l'amour. Pour les collectionneurs de beaux livres.
$5.00

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.
Nom
Adresse
Ville
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint
✓ ☐ VERS UN MONDE COOPÉRATIF $5.95
☐ LES FORTS DE L'OUTAOUAIS $4.95
☐ J'AI LE GOÛT DE VIVRE $4.75
☐ LES PETITS CAMIONS ROUGES $4.75
☐ DIS PAPA C'EST ENCORE LOIN? $4.95
☐ LETTRES D'AMOUR $5.00
Total $
En vente chez tous les libraires
AJG-177

Trente ans après "Refus global"

Thérèse Renaud: une mémoire déchirée

par MONIQUE ROY

"La seule réelle préoccupation de ma vie a toujours été cette écoute de mon démon intérieur."

Tout d'abord, il convient de dire l'empathie. Ayant, à quelques années de distance, vécu le même couvent, les mêmes rues, la même rencontre avec Borduas qui devait ouvrir grand bien des portes et en condamner d'autres à jamais, j'ai reçu le livre que Thérèse Renaud vient de publier chez HMH, **Une mémoire déchirée**, comme une grande bouffée d'émotion.

En tentant de se connaître, de s'identifier, de vérifier leur rapport avec celles qui ont parlé avant, les femmes écrivains d'ici découvrent Thérèse Renaud qui publiait, en 1946, un recueil de poèmes **Les sables du rêve** (1) et signait, en 1948, le **Refus global**. À cette époque, cette même Thérèse Renaud partait, seule, pour Paris qui était un peu le bout du monde.

Enfance bourgeoise et confortable, milieu familial exceptionnel, mère disparue très tôt, père universitaire et professionnel, matinées symphoniques, art dramatique avec Estelle Maufette, couvent huppé, tous les éléments concordaient pour faire de Thérèse Renaud une jeune fille bien sous tous les rapports, prête à se couler dans le moule de l'épouse et de la mère parfaites.

Mais, si Thérèse Renaud suit la filière des jeunes filles de bonne famille de l'époque, le "démon intérieur" parle haut et fort. Thérèse entend la liberté, la vérité, la recherche de soi-même qui ne coïncident pas à l'enseignement donné. L'attitude libérale du père, l'exemple de Louise, la soeur aînée, qui après les Beaux-Arts, part pour New York la décideront à tenter la grande aventure.

Elle débarque donc à Paris, "coiffée d'un chapeau de chez Eaton et un sac à provisions de chez Steinberg sous le bras", la tête et le coeur remplis de rêves, d'illusions, d'ambitions. Elle y restera jusqu'en 1953 alors qu'elle reviendra au Québec avec le mari, le peintre Fernand Leduc épousé à Paris, et une fille de trois ans, Isabelle.

Entre 1953 et 1959, ils vivent ici. Thérèse chante à la radio, à la télévision. Cette carrière de chanteuse qui n'arrive pas vraiment à démarrer la déçoit et, en 1959, les trois Leduc repartent pour Paris. Ils reviendront en 1970, pour une année, et c'est à cette époque que **Une mémoire déchirée** s'imposera à Thérèse.

"Quand je me suis retrouvée au parc Pratt, à pleurer assise sur mon banc, tout m'est revenu et j'ai eu envie de le dire. La mémoire s'est fractionnée et les événements de la vie sont remontés à la surface. Tout avait tellement changé ici. Pour ma fille, pour les enfants de nos amis qui ne savaient pas, ne connaissaient rien de ce qu'avait été notre vie, j'ai eu envie de nommer les choses. Mon manuscrit a d'abord été refusé. Partout. Il n'intéresserait pas les jeunes... Mon propos était égocentrique et ne concernait que moi... Pourtant, je continuais à y croire. L'année dernière, on l'a finalement accepté en me demandant de l'étoffer, ce qui explique la quatrième partie, **épilogue en zigzag**, qui, à première lecture peut sembler un ajout, mais qui est très importante pour moi. Je suis consciente que le niveau d'écriture est bien différent des trois autres parties, mais la vie n'est pas une autoroute et on vit sur plusieurs plans à la fois, l'écriture suit ces différents niveaux."

Sensible, frémissante, intense, Thérèse Renaud va, vient, navigue dans le temps, à l'envers, à l'endroit, parle, se rattrape, ses yeux se plissent de rire, s'embuent... Elle dit l'enfance, la vie adulte... fragments d'une vie de femme...

"Bien sûr que mon livre n'a pas un ton uniforme. Il y a l'évolution. Il y a les souvenirs, puis le premier moment d'éveil. J'ai saisi le moment de ma première prise de conscience, j'ai voulu exprimer l'élaboration de ma vie intérieure. Décrire ce treillis qu'est une vie. J'ai déchiré la mémoire et retranscrit dans l'écriture ce que j'y ai trouvé. Mais cela ne s'est pas fait facilement comme cela au fil de la plume. Mon écriture s'est développée en même temps que je vivais ma situation d'être."

Ici depuis quelques semaines, Thérèse Renaud découvre un milieu de femmes extrêmement vivant. "Je suis remplie d'admiration pour ces femmes qui écrivent, Madeleine (Gagnon), Denise (Boucher), la petite Marie (Savard), Thérèse (Dumouchel) et plein d'autres. Ce sont des personnages généreux, il faut que leur voix soit entendue."

Dans la préface de **Une mémoire déchirée**, André Brochu écrit fort justement: **Il est plusieurs façons d'être écrivain. On peut l'être par la forme, par l'esprit, par le délire. Thérèse Renaud l'est, elle, par le coeur, et en toute — et belle — simplicité. Son livre doit être lu pour la voix, qui vit, et qui dit vrai.**

Une mémoire déchirée témoigne d'une époque que les cégépiennes d'aujourd'hui auraient peine à imaginer: l'atmosphère des couvents dans les années quarante et cinquante, la vie d'une petite fille de milieu bourgeois et, plus tard, la rencontre avec le mouvement automatiste, îlot de contestation sans cesse ridiculisé et bâillonné qui devait mettre des années avant de prendre son véritable relief dans le paysage québécois. La structure narrative des deux premières parties est immédiate. Par bribes, la mémoire refait surface, tissant une vie d'enfant faite de rêves, de révoltes, de beauté, de douceur, de cruauté. Puis, l'événement survient dans la troisième partie, surréalisant l'écriture. D'autres personnes prennent place, amalgament le moi, le renvoyant à sa véritable dimension. Discursive, la quatrième partie est peut-être plus confondante comme l'est une vie d'adulte: le couple, la vie à l'étranger, l'enfant, l'incessante remise en question, les difficultés de la femme, les angoisses de l'artiste.

Une mémoire déchirée est un kaléidoscope chatoyant qui, à l'image de son auteur, n'impose rien: "Je n'ai pas d'absolu, ce que j'aime, c'est la lumière."

(1) **Cahiers de la File indienne, avec dessins de Jean-Paul Mousseau.**



Thérèse Renaud

Livres reçus

CUISINE

Hélène Morasse,
Liqueurs et philtres d'amour,
Cuisiner avec le robot gourmand,
Ed. de l'Homme

LITTÉRATURE ENFANTINE

A. Minelli,
Les instincts et moeurs des animaux,
Hachette

G.P. Panini,
La préhistoire de l'homme,
Hachette

Claude Nuridsany,
Voir l'invisible à travers le microscope,
Hachette

François Jeannequin,
Je chante avec Maman,
Le Jardin des rêves

ÉCONOMIE

Jean-Jacques Thierry,
Les finances du Vatican,
Guy Authier

Congrès de l'Association des Économistes québécois,
Problèmes actuels de l'économie québécoise,
Ed. Quinze

POLICIER ET SCIENCE-FICTION

Gaudette et Kaba,
Les problèmes du Diable,
Ed. Naaman

Robert Urbanel,
La mort du bon côté,
Ed. Naaman

Philip K. Dick,
Le temps désarticulé,
Le livre de poche

Bernard Wolfe,
Limbo,
Le livre de poche

J. Vance,
Un monde d'azur,
Le livre de poche

Thomas Page,
Les insectes de feu,
Le livre de poche

K. Roberts,
Pavane,
Le livre de poche

La poésie est morte elle a été rongée par les vers,
Ed. Naaman

Gustave Labbé,
Fleurs de sang, précédé de litanie des sources,
Ed. Naaman

Alexandre L. Amprimoz,
Chant solaire,
Ed. Naaman

Paul Chamberland,
Extrême survivance extrême poésie,
Parti pris

R.D. Laing,
Est-ce que tu m'aimes? vraiment,
Stock

Pierre H. Savignanc,
Contes berbères de Kabylie,
Les presses de l'U. du Québec

Jan Pallister,
The bruised reed,
Ed. Naaman

Renée Vivien,
La Dame à la louve,
Regine Deforges

Que souffrent les enfants,
Nouvelles éditions Baudinière

Renée Saint-Cyr,
Le cheval emballé,
Editions France-Empire

Béatrice Canoui,
Une boule de neige en plein coeur,
Éditions France-Empire

Philippe Beegner,
Les punis,
Stock

Dominique Rolin,
L'enragé,
Éditions Ramsay

Mary Muller,
Un arbre dans la tempête,
Editions Sélect

Jean-Claude Macé,
Le mignon,
Editions Alain Lefeuvre

Tom Robbins,
Même les cow-girls ont les bleus,
Editions L'Étincelle

OUI... UNE AUTRE NOUVEAUTÉ SÉLECT



DES QUÉBÉCOISES D'AUJOURD'HUI SE RACONTENT

AMOUR — SEXUALITÉ — SPIRITUALITÉ

UN LIVRE PAR DES FEMMES

Pour la première fois au Québec, 21 femmes ont accepté de parler à la fois de leur vie affective, sexuelle et de leur recherche spirituelle. Elles se racontent avec franchise, sans équivoque tout au long des 256 pages de ce volume.
Confidences recueillies par **Denise Roussel,** psychologue et **Jean-Louis Victor** auteur.

UN LIVRE POUR TOUS

Le livre choc le plus important sur les Québécoises depuis nombre d'années. C'est une remise en question des habitudes et des tendances et aussi un espoir vers une nouvelle dimension de la vie.

Le Docteur **Denise Roussel** psychologue et **Jean-Louis Victor,** auteur mondialement connu ont recueilli les confidences de ces Québécoises qui ont osé parler. À vous lecteurs de les entendre, de les comprendre et de les aimer.

EN VENTE PARTOUT

ÉDITIONS SÉLECT **256 pages** **$7.95**

Pour vous assurer la réception de votre exemplaire, complétez le coupon ci-dessous.

Éditions Sélect
1555 ouest, rue de Louvain
Tél.: 387-6268
Montréal, Qué. H4N 1G6
Ci-joint ☐ mon chèque $ .....
☐ Mandat de poste. Pas de P.S.I.

EXPÉDIEZ-MOI SANS FRAIS NI TAXE:
☐ DES QUÉBÉCOISES D'AUJOURD'HUI SE RACONTENT... amour - sexualité - spiritualité **$7.95**
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Code ..... N'oubliez pas d'inclure votre paiement)
(pas de c.o.d.) 27-5-78-D

pa kin



il faut lire...

"La révolution culturelle et la bande des quatre avaient condamné au silence un des quatre ou cinq plus grands écrivains du siècles, aujourd'hui réhabilité, celui que l'Académie suédoise s'honorerait en proclamant prix Nobel de littérature: Pa Kin."

(Etiemble)

pa kin
nuit glacée
UN GRAND ROMANCIER CHINOIS CONTEMPORAIN
roman gallimard

NUIT GLACEE
Collection "Du Monde entier" $16.75

Gallimard

ROCH CARRIER
ou le plaisir d'écrire

"Écrire m'amuse. Écrire est un jeu.
Rien n'est si pareil à l'aventure d'écrire
que de nager entre l'eau et le ciel,
seul, abandonné à sa propre force".
(Roch Carrier, LA PRESSE, 9 mai 1970)



Le jardin des délices

ROMAN

Des personnages hauts en couleurs, à mi-chemin entre Dieu et Diable. Un monde total, hilarant, séduisant !
Roch Carrier (...) transforme la réalité en oeuvre d'art. - Réginald Martel, LA PRESSE

Les Éditions La Presse
216 pages
$5.50
En vente partout

flammarion LTÉE



UTOPIE ET CIVILISATIONS
Gilles Lapouge
Au-dessous des territoires boueux et ensanglantés de l'histoire s'étend un vaste monde, le monde immobile et silencieux de l'utopie. Cet ouvrage, par la magie des mots et de l'esprit, parcourt ce monde oublié, peuplé d'ombres.
310 pages **$4.50**



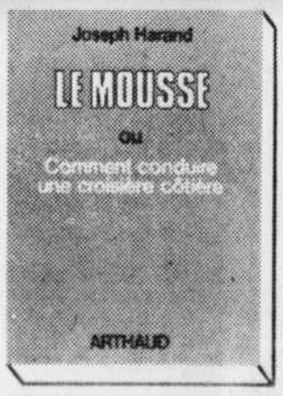
LE CORPS SEXIONNÉ
Jean-Thierry Maertens
À travers les siècles et les sociétés, le discours socio-économique inscrit sur le sexe de l'homme et de la femme les problèmes et les hantises du corps social. J.-T. Maertens analyse les étapes de ce discours qui, très vite, proclame la supériorité de l'homme sur la femme.
192 pages **$11.75**



LA MUTANTE
Cecil Saint-Laurent
Lui est un jeune cadre déchu, humilié; elle, appartient à cette nouvelle race de femmes libres, sensuelles et indomptables. Ce livre est leur histoire et celle de leur amour exacerbé et antisocial.
352 pages **$13.50**



TENTATIVES
Martine Vergne
Ce livre dit tout l'égarement et l'effroi d'une jeune femme qui a perdu pied, qui a lâché les rênes qui la reliaient au monde, à la vie. Cette oeuvre est un livre de nécessité, ultime chance pour l'auteur d'échapper à la folie.
192 pages **$11.50**



LE MOUSSE OU COMMENT **CONDUIRE UNE CROISIÈRE CÔTIÈRE**
Joseph Harand
Avec quelque 500 croquis très précis et un texte réduit à l'essentiel, "Le mousse" est une véritable bible de la voile qui s'adresse à tous ceux qui veulent perfectionner leur pratique de ce sport exaltant.
160 pages **$14.95**



PROFESSION PATRON
Jean-Pierre Anastassopoulos
Jean-Paul Larçon
Qui sont-ils ces surhommes modernes omnipotents qui, du haut de leur gratte-ciel, commandent notre destinée? D'où viennent-ils? Que cherchent-ils? À travers les témoignages des plus grands P.-D.G. français, les auteurs tentent de percer le mystère des patrons.
232 pages **$14.50**

Mai 68 et après...?

par HEINZ WEINMANN



"Gardons-nous de prendre le village parisien pour le grand carrefour stratégique des pensées occidentales."

Dernièrement les vents ont changé. Vous en êtes-vous aperçu? Ce ne sont plus de ces bises glaciales qui nous parvenaient des steppes d'Asie, de Sibérie et du désert Gobi. À la faveur du changement de climat, du vent doux (vient-il du Golfe du Mexique?) qui réchauffe, les âmes sensibles, grelottantes, sortent des abris où elles se sont terrées et commencent à se parler de ce long cauchemar hivernal. Il fut long, très long: il a duré plus de dix ans. Même les autres, les miliciens à la solde de Moscou et de Pékin, emmitouflés dans leurs combinaisons idéologiques spécialement fabriquées en Sibérie, qui pourtant trouvaient que cette bise concentrationnaire donnait bien du "pep", se demandent maintenant, comment ils ont bien pu supporter pareil temps de chien. Les temps ont changé.

Pourtant, les temps ne sont pas si loin, où il fut de bon ton, pour se donner une respectabilité publique, d'avoir lu (ou dire avoir lu!) son chapitre quotidien de Marx ou son verset de Mao. Les temps ne sont pas si loin, où chaque retour de Chine prenait l'allure d'une illumination mystique du style: comme notre système capitaliste est pourri et comme ils sont heureux là-bas! (Encore récemment, Radio-Canada nous servait aux **Beaux dimanches** un de ces dithyrambes insipides sur la Chine, appelés "document"). Oui, le "retour de Chine" est devenu un genre littéraire: ça rapporte.

On entend encore, (on dirait que c'était hier), Julia Kristeva et son doux époux Sollers nous faire l'éloge du collectivisme des communes chinoises. Quel Paradis! C'est même là que Sollers a dû avoir la révélation du "Paradis", long roman fleuve intarissable dans **Tel Quel**... On croit rêver, sont-ce encore les mêmes personnes, est-ce bien l'illustre couple d'antan, avec la même assurance et la même conviction bétonnée, il fait l'éloge des... (quel mot obsène pour des maoïstes!)... États-Unis, bastion du capitalisme, l'ennemi haï et conspué d'hier. Chemin de Damas... pavé de dollars: les campus américains, ça rapporte plus que les communes chinoises. Mais non, ce n'est pas pour l'argent qu'on s'est converti. Quelle bassesse de penser une chose pareille! La conscience... tellement de choses graves se sont passées dernièrement qu'on ne peut plus occulter. Mao s'est fait embaumer et Soljénitsyne a publié son **Goulag**. Comme on voudrait pouvoir encore adhérer à ses anciennes croyances? Ah, avoir la foi, c'est tellement plus facile...

Tout d'un coup, de jeunes hommes (on les appelle les nouveaux philosophes", probablement parce qu'ils s'entendent à faire du neuf avec du vieux), qui pourtant n'ont pas l'air d'être des maniaco-dépressifs, font triste mine, atteints d'**Ennui**, de **Weltschmerz**, comme jadis nos héros romantiques. Seulement, ils ne meurent plus de phtysie. Ils n'en ont plus le temps. Entre deux lancements de livres, des conférences, des émissions de télévision, des voyages qui sèment la bonne parole de la désespérance et de la "morale provisoire" individuelle, ces jeunes p.d.g. de la philosophie n'ont pas le loisir de faire de l'introspection. Juste un moment par jour pour flairer si le vent n'aurait pas changé de cap (à Paris les modes changent vite!), pour s'assurer qu'on est toujours dans le coup. Et puisque ce sont, au fond, de gais lurons, ils n'exécutent pas de danse macabre sur leurs illusions mortes, mais, avec Raymond Aaron comme maitre de ballet, une pavane sur une Europe décadente...

Que sont-ils devenus, ces jeunes maoïstes, à la dialectique acérée, armés de barres de fer, qui en mai 68 montaient sur les barricades pour dénoncer la guerre impérialiste au Vietnam, la répression flicarde à la SS, le mandarinat dans les universités? Ces castristes ou guévaristes qui (comme Régis Debray) prenaient le maquis pour libérer les peuples sud-américains de l'impérialisme? Certes, le Vietnam est "libéré", le "peuple" a été victorieux. Mais le génocide au Cambodge: on parle d'un million de morts? Qui organise des manifs, qui vocifère des slogans? C'est le silence de mort. Non, les témoins ont dû se tromper, c'est certainement une "balloune" montée par la C.I.A...

Pourtant, les temps ont changé. Êtes-vous au courant du nouveau concours ouvert depuis peu? La question: qui a dit le premier que Marx était vraiment mort et qui a dénoncé le premier (avant Soljénitsyne) les camps de la mort dans les pays socialistes? Premier prix: un voyage d'agrément au Chili et des centaines de prix de consolation. N'oubliez pas votre boîte à lunch!

Le petit livre de J.-C. Guillebaud (1), pamphlet tonifiant, fait le bilan des années orphelines, depuis 1968. Il inspecte une à une sur le cimetière de leur courte histoire, les causes mortes, enterrées, qui, il n'y a pas si longtemps, faisaient encore marcher les troupes. Il explique aussi pourquoi la gangrène du doute a rongé les opinions politiques blindées des jeunes d'hier. Ancien combattant des barricades, grand reporter, correspondant de guerre au Vietnam, au Biafra, en Israël (et j'en passe), à chaque retour en France il a vu se creuser le fossé entre le champ de son expérience prise sur le vif aux points chauds du monde et les slogans stéréotypés de ses camarades restés en place, qui pourtant, n'étaient jamais à court d'explication, même pour des évènements non encore arrivés. De toute façon, eux, ils savaient: leurs amis et leurs ennemis étaient codés d'avance. À la fin , on commençait à croire que la réalité était un scénario qui se déroule selon ce code. Contrairement à celle de ses camarades, la "vision du monde" de J.-C. Guillebaud ne s'arrête pas aux **Deux magots** et à la **Brasserie Lip**. Mai 68, pour lui, ne fut pas limité à un événement parisien ou hexagonal. Il eut lieu, même avant, à Berkeley, à Berlin, à Tokyo et à Rome... Ne pas prendre cette perspective mondiale, c'est fausser immanquablement le jeu.

Et puis, cruellement pour ceux qui se sont fait monter en bateau, les luttes chaudes qui ont fait remuer les tripes de la jeunesse, défilent comme un film au ralenti. Chacune secrétait son héros ou son traître. Le Vietnam avec Hô Chi Minh, son libérateur; la Chine avec Mao, son rédempteur; l'Amérique du Sud avec ses deux guérilleros intrépides, Che et Fidel; la Grèce avec ses Colonels abjects; l'Espagne et le Portugal avec ses tyrans gâteux. On luttait en connaissance de cause: on savait où se trouvait la vérité, le Bien et le Mal.

Mais voilà que les cartes se brouillent. Au Vietnam, lors du défilé de la victoire à Hô Chi Minhville (l'ancien Saïgon), qu'étaient-ils devenus ces soi-disant maquisards du GRP, fils de l'insurrection révolutionnaire du Sud? Cette "troisième force" dont la propagande du Nord nous rebattait les oreilles? On devait alors de rendre à l'évidence qu'une armée instaurait, une fois encore, une société de type stalinien. C'est ce qu'on a appelé la "Nord-malisation".

Et la Chine, ce paradis écologique de la révolution permanente? Après la mort de Mao, les yeux de nombreux aveugles se déssillèrent. Des luttes d'influence, des cabales, des complots: la Chine est un pays comme les autres. Pire, on parle même de consommation, d'industrialisation, de devises. Et que dire de la politique étrangère de la Chine? Son engagement à côté des Américains contre l'indépendance du Bengladesh, ses appuis au tonton macoute Nimeiry, à Mobutu, à Pinochet? Pour un ancien maoïste, il ne reste plus d'illusion...

Et Fidel Castro? Lui, qui déjà en 1968, applaudissait à l'entrée des chars soviétiques à Prague, est devenu la tête de pont de l'impérialisme russe en Afrique.

Non, le manichéisme n'est plus de mise. Le Bien ne se trouve plus d'un côté, le Mal de l'autre. Le monde est devenu plus compliqué. Tout ne s'explique plus par l'intervention de la C.I.A. Serait-ce alors l'addition de ces faits troublants qui aurait arraché les oeillères idéologiques et fait sauter les chapelles politiques? Après tout, il fallait avoir été aveugle et sourd pour être surpris par l'existence de l'Archipel Goulag. "Vingt-cinq ans avant 1968, en vérité, tout était dit, les pièces du dossier réunies et les camps soviétiques archiconnus."

Non, l'univers politique s'est désacralisé. Les danses autour des idoles, les rites collectifs, les slogans qui fortifiaient la foi, le frisson des anathèmes; tout cela appartient au passé. C'est la fin de l'âge des grandes théories fumeuses du matraquage verbeux, des grandes causes collectives et nationales. Que reste-il alors? Une page blanche et des milliers de combats locaux, individuels...

(1) **Jean-Claude Guilebaud, Les années orphelines 1968-1968, Seuil, 1978, 109 pages. Pour les curieux et les nostalgiques de mai 68, le fil des événements, illustrés de photos, par Alain Delale et Gilles Ragache, La France de 68, 1978, 233 pages.**

Idéologie et orthodoxie

par ARNAUD SALES

Maurice Montuclard est connu à la fois pour son engagement de chrétien progressiste (il a dirigé autrefois les **Cahiers Jeunesse de l'Église**) et par ses travaux de sociologue (**La dynamique des Comités d'entreprise**, Paris, CNRS 1963) et d'historien (**Conscience religieuse et démocratie**, Paris, éd. du Seuil, 1965).

Son dernier ouvrage, **Orthodoxies**, est sans nul doute le fruit de l'itinéraire personnel et exigeant de l'auteur où l'universitaire cherche à cerner à travers une analyse sociologique le phénomène des orthodoxies, leur rapport à l'idéologie et à la connaissance tandis que le théologien chrétien utilise le produit de cette analyse pour tenter de dégager (mais le peut-on?) l'acte chrétien de croire "des servitudes de l'idéologie et de l'orthodoxie". De la sorte **Orthodoxies** est bien constitué de deux parties que l'auteur qualifie d'esquisses. L'une sur le discours idéologique et l'autre sur le croire chrétien qui finissent évidemment par s'entrelacer.

A cet égard le sociologue, et sans aucun doute aussi le politicologue, s'ils peuvent être moins intéressés par la réflexion du théologien, trouveront dans les quatre premiers chapitres une excellente étude socio-sémantique à partir de plusieurs corpus des textes marxistes et chrétiens permettant de voir par quels mécanismes sociaux est engendrée l'idéologie et comment elle verse dans le dogmatisme.

Constatant que la réflexion critique sur les doctrines (qu'il s'agisse du marxisme ou du christianisme) a changé de nature en ce sens qu'elle porte moins à l'heure actuelle sur des points particuliers que sur "l'inquiétante aptitude" de ces doctrines à s'enfermer en des propositions fixées une fois pour toutes, l'auteur montre qu'idéologie et orthodoxie s'appellent mutuellement, qu'il s'agit de deux pôles d'un jeu dialectique auquel obéit le discours politique ou religieux. Montuclard ne se borne pas à cette constatation; ce qui l'intéresse, c'est l'analyse de ce mouvement, en partant du jaillissement idéologique et donc du rapport entre vécu et champ historique, jusqu'à la fixation de l'ensemble des représentations permettant intégration sociale et efficacité dans l'action, jusqu'à l'orthodoxie donc, qui fait que le mot même peut être rite.

Plus technique, mais non moins intéressante est la recherche de la structure sémantique du discours orthodoxe. Si idéologie et orthodoxie infléchissent l'action sociale, en termes de langage, elles infléchissent "le sens des mots, des phrases, du discours" et plus largement" le réseau de sens". Aussi devrait-on constater une structure sémantique analogue dans le discours politique et le discours religieux marqués par le jeu dialectique de l'idéologie et de l'orthodoxie. C'est ainsi que l'on pourra repérer au niveau de l'apparence, le caractère idéologique ou orthodoxique du discours.

Mais se pose aussi le problème épistémologique de la production du sens et donc dans le cas de l'idéologie et de l'orthodoxie, d'une production où il y a glissement de sens, et donc amorce d'une connaissance inerte. Pour Montuclard, le politique et le savant doivent donc exercer une surveillance épistémologique constante afin d'éviter une greffe trop profonde de l'idéologisation et de l'orthodoxisation sur l'arbre de la théorie. Cette critique étant "d'autant plus indispensable que, en quelque domaine de l'action que ce soit, il est impossible de se passer entièrement ni définitivement du jeu alterné de l'idéologie et de l'orthodoxie".

Dans les deux derniers chapitres, l'auteur, plus théologien que sociologue cette fois, se demande "comment retrouver une parole chrétienne dans les doutes introduits à présent par les sciences du langage?"

Un livre stimulant sur un sujet rarement traité par les sociologues. Serait-ce pour une question d'orthodoxie?

Maurice Montuclard, Orthodoxies, Esquisses sur le discours idéologique et sur le croire chrétien, Paris, les Éditions du Cerf, 1977.

MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ CARON LIBRAIRE 251 Ste-Catherine E.
TOUS LES OUVRAGES DES
PUL PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
PUM PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
puq PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

VIENT DE PARAÎTRE
L'ART, L'ACTIVITÉ SOUTENUE EN ART ET L'HOMME
ANDRÉA DESCHÊNES
Sans intégrer les arts à la philosophie, cet essai est une apposition de "l'exercice d'art" à des notions philosophiques connues.
ÉDITIONS A.M. DESCHÊNES
EN LIBRAIRIE

Un grand succès auprès de la critique

yves beauchemin
l'enfirouapé
roman

L'enfirouapé
ROMAN
PRIX FRANCE-QUÉBEC 1974
par Yves Beauchemin
Il faut lire L'Enfirouapé *pour juger de l'étendue de notre aliénation.* - Jean-Éthier Blais, LE DEVOIR
L'Enfirouapé (...) *est un excellent roman, qu'il faut lire absolument.* - Réginald Martel, LA PRESSE
elo Les Éditions La Presse
260 pages
$5.50
En vente partout

Bien Manger pour Bien Maigrir
DOCTEUR AGNÈS AZÉRAD
PLUS DE 225 RECETTES GASTRONOMIQUES QUI VOUS APPRENDRONT L'ART DE MAIGRIR SANS VOUS PRIVER
272 pages $7.95
Diffusion : DIMEDIA
Éditions l'ÉTINCELLE
2031 rue Saint-Denis, Montréal, Québec

aux EDITIONS FIDES
VIENT DE PARAÎTRE
LE MOT DU SILENCIEUX
par ALBERT BRIE
Dans "Le Mot du silencieux", on ne sait qui, du moraliste ou de l'humoriste, l'emporte. Ils vivent en bon voisinage. Ici, ils se mêlent; là, ils gardent leurs distances. Au détour d'une page, on ne sait qui se montrera le premier. Sont-ils complices ou rivaux? À chacun d'en juger.
242 pages - illustré $6.95
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET A LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
Tel: 861-9621

Gilles Vigneault, poète

"Le temps est si fragile..."

par SUZANNE PARADIS

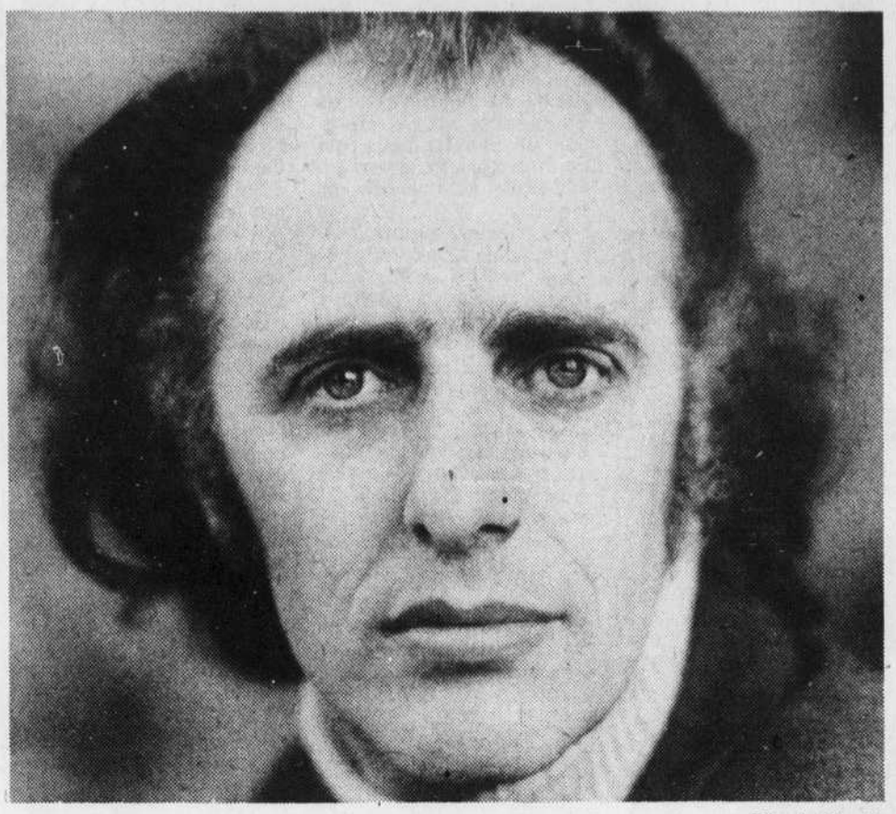


Photo Birgit

De la poésie bonne et bien faite, tiède à l'oreille et à l'oeil, faite à la mesure du coeur furtif de l'homme moderne noyé dans le ressac monstrueux du temps, tels sont ces SILENCES (1) que Gilles Vigneault nous donne à entendre. A travers leur merveilleux anachronisme, leur débit de ruisseau qui se souvient étrangement de l'eau salée, leur accent de timide sincérité, c'est tout l'artifice de la mode et des modes successives que le poète défie, décante ou pulvérise selon ses ardeurs du moment, laissant apparaitre finalement la superficialité mécanique et illusoire (et les vaines frontières) de la modernité, aussi bien que la peur atavique de l'homme d'affronter seul et avec ses seuls moyens les mystères et l'explication du monde.

"Le temps est si fragile et si vif à se rompre", écrit le poète en guise d'excuse peut-être, ou pour mieux situer le contretemps apparent que constitue sa poésie. Et il s'excuse tout autant par politesse que par malice, puisque Gilles Vigneault sait parfaitement bien le genre de péché qu'il commet en se portant à la défense du sonnet et de la ballade: faute contre tous les lieux communs littéraires actuels qui ont prétendu éliminer ceux qui les ont précédés en se déguisant du mieux qu'ils le pouvaient. Mode pour mode, Vigneault a préféré celles qui sont enfin passées de mode, décision qui lui assure au moins les apparences d'un choix personnel. Pour ne pas se laisser étourdir par les modernistes de tout poil et de beaucoup d'illusions, il lui restait d'être moderne à rebours et à contre-courant. Voilà une attitude à laquelle je ne peux m'empêcher de souscrire, car elle suppose un fond de révolte et une autonomie que les moutons et les perroquets, ainsi que les singes en général, ne possèdent pas.

Écrivain totalement isolé, autant par le succès que par la "différence" entre lui et l'oeuvre à la chine que fabrique la mode au gré des générations successives de poètes, Gilles Vigneault révèle un univers étonnamment transparent et homogène. On le surprend en vigie, en gardien de phare, en veilleur de jour ou de nuit, toutes images reliées à sa thématique profonde: le temps, sa fugitivité, sa fragilité et son extrême importance. On comprend mieux pourquoi un esprit comme celui-là a besoin absolument de prendre ses distances avec "son" temps et de remplacer par sa propre chimère les repères plus ou moins hasardeux sur lesquels sont fondés les principes collectifs d'appartenance à une époque déterminée. Pour le poète que son flair conduit tout droit à l'éternité de la faction humaine, aucune époque ne saurait offrir d'illusions suffisantes pour rallier son esprit indépendant et intuitif. Vigneault n'est d'ailleurs pas un intuitif banal; son intuition, comme l'objectif du périscope, explore dans toutes les directions et peut apercevoir cet horizon, unique dans sa multiplicité, qu'aucun objet n'a le pouvoir de délimiter ni de dissoudre. C'est un marin pour qui les ports ne font que confirmer le mystère et l'omnipuissance de la mer. Il parle d'étraves, de balises, de remous et de bouées et il a dans l'oeil quelque chose de trop bleu pour que la mer n'y soit pour rien.

Mais la lecture de Silences a surtout renfloué pour moi mille petites mémoires d'une effarante et merveilleuse inexactitude, des rues entières rasées par l'ignorance, des saisons où le rire et les larmes étaient si faciles qu'on ne leur cherchait pas de prétextes. Vigneault possède le don de dire le temps et l'heure, un certain ennui et aussi l'énorme regret de l'éternité qui tourmentent l'âme de l'homme. Il connaît également des tours de magie, comme de changer une maison en harmonica ou son corps en "pierre que le ressac polit." Il a entendu toutes espèces de messages dits par le vent ou les cormorans, par "l'ancêtre par excellence", par les sirènes, les pêcheurs ou les goélands. S'il apprend des arbres les grandes leçons humaines, il lui arrive le plus souvent de réduire l'homme à une main, à des mains dont la force écrasante semble sans commune mesure avec l'homme. Sa perspicacité leur confie la création du monde, du moins de cette planète instantanée où son rêve s'est bâti. Deux mains également un ouvrier: Gilles Vigneault ne réclame rien de plus que d'être reconnu comme l'ouvrier du poème, un bon ouvrier, consciencieux, éclairé, relié à mille traditions impondérables et précieuses dont sa création pourra solennellement se réclamer. Il continue — et sa perception de la temporalité le lui permet justement — le geste interminable du monde en marche, comme s'il avait lui-même porté le monde d'un bout à l'autre du voyage. Ce n'est pas la loi de la pesanteur qui répondra de lui mais bien celle de l'instantanéité du monde, constamment recréée et retrouvée par l'homme.

Enfin, pour parler du coeur, Vigneault a des délicatesses qui laissent supposer qu'elles abritent un objet caché infiniment plus vulnérable que ce "coeur battant d'un mot": l'objet qu'il dissimule et révèle du même geste prudent, c'est son "âme" qui "dort comme une mains fermée", son âme qui ne dort pas vraiment mais simule le sommeil et qui luit comme "les yeux après la fuite du visage".

Les trois cent cinquante pages de Silences signifient-elles autre chose que cette permanence plus ou moins camouflée de l'homme, et qu'il nomme l'âme? Rien que pour l'interrogation qu'elle colporte, la poésie de Gilles Vigneault nous oblige à une relecture. On ne peut l'accuser d'être inaccessible, pas plus que de manquer de dignité.

Quant à ceux qui ne connaissaient que le troubadour ou le chanteur à succès, ils découvriront l'envers du parolier, ce poète qui leur souhaite comme à lui-même de "mourir de clarté" plutôt que de vieillesse ou d'ennui.

(1) Nouvelles éditions de l'Arc, 1978, 366 pages.

livres reçus

ÉDUCATION

A.S. Neill,
Journal d'un instituteur de campagne,
Petite bibliothèque Payot

POÉSIE

La Nouvelle barre du jour,
mai 1978, No. 66,
Bibliothèque Nationale du Québec
Daniel Roy,
La douce paysanne,
Bibliothèque Nationale du Québec

ART

Jean-Michel Palmier,
L'Expressionnisme comme révolte,
Payot

LITTÉRATURE RELIGIEUSE

Pierre Mabille,
Thérèse de Lisieux,
Denoël/Gonthier
Alain Woodrow,
L'Église déchirée,
Éditions Ramsay
Alan W. Watts,
Le bouddhisme zen,
Petite bibliothèque Payot

PHILOSOPHIE

Platon,
Dialogues socratiques,
Idées Gallimard
Yvon Belaval,
La révolution kantienne,
Idées Gallimard

POLITIQUE

Frère Martin,
Nous, les héritiers!...,
Editions des Maquis Air et Marine
Francisco Franco Salgado-Araujo,
Franco au jour le jour,
Témoins/Gallimard
Max Horkheimer,
Théorie critique,
Payot
Gilles Dostaler,
Valeur et prix,
Les Presses de l'Université du Québec

SANTÉ

Docteur Agnès Azérad,
Bien manger pour bien maigrir,
Ed. L'Etincelle
Hilde Bruch,
Les yeux et le ventre, l'obèse, l'anorexique,
Payot

PSYCHOLOGIE

Augusto Vitale,
Pères et mères,
Éditions Imago
Patricia Berry
James Hillman
Muriel Gardiner,
Ces enfants voulaient-ils tuer?
Petite bibliothèque Payot
Salomon Resnik,
Personne et psychose,
Petite bibliothèque Payot
Dr I. Ralph Hyatt,
Remariage sans échec,
Stanké
Ernest Aoppli,
Les rêves et leur interprétation,
Petite bibliothèuue Payot

SOCIOLOGIE

Léo Scheer,
La société sans maitre,
Éditions Galilée
Stephen Roman et Eugen Loebl,
The responsible Society,
Regina Ryan Books

LITTÉRATURE ENFANTINE

Janusz Korczak,
Le roi Mathias Ier,
1ère et 2ème partie, Folio Junior

THÉÂTRE

David Fennario,
Nothing to lose,
Talonbooks

DIVERS

Ginette Ravel,
Je vis mon alcoolisme,
Éditions Québecor
G.D. Colen,
Le droit à la mort,
Denoël/Gonthier
Le mage Salomon,
Les prénoms, comment les choisir, leurs significations,
Select
Micheline Lachance,
Les serres domestiques,
Ed. Quinze

ROMANS

Emmanuel Maffre-Baugé,
Entre Dieu et diable,
Editions Ramsay
Fred Uhlman,
L'ami retrouvé,
Gallimard
Pa Kin, **Nuit Glacée,**
Galliard

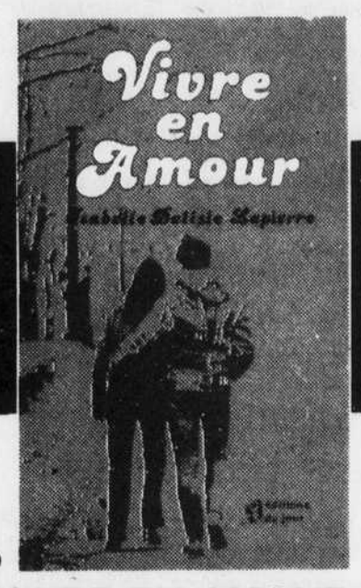
Le cahier Culture et Société du journal **LE DEVOIR** est dirigé par ***Jean Royer***

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.



PIERRE EMMANUEL
a publié récemment
Tu — *poème* — **(1978)**
La vie terrestre — (1976)
La révolution parallèle — (1975)
SEUIL

Les Éditions du Jour
NOUVELLE PARUTION



VIVRE C'EST AIMER!

$6.00

VIVRE EN AMOUR
de Isabelle Delisle Lapierre

Dans « J'ai le goût de vivre » Isabelle Delisle Lapierre nous exposait sa philosophie de la vie. Avec son deuxième ouvrage intitulé « Vivre en amour », l'auteur nous démontre que pour goûter la vie, il faut être « En Amour », avec soi, avec la nature, avec l'être aimé, avec la vie. C'est un témoignage vivant de deux êtres qui, à travers joies et difficultés, éprouvent le bonheur d'aimer. L'auteur insiste sur l'autonomie, prérequis à l'amour. Elle nous fait découvrir les amis de l'amour nécessaires à une vie harmonieuse et nous amène à espérer des lendemains meilleurs. Elle veut proclamer que: VIVRE C'EST AIMER!

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DÉPOSITAIRES

AJG-178

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) de ce livre, prière de remplir cette formule et de la retourner avec un chèque ou un mandat-poste.

NOM _____ ☐ Vivre en amour $6.00
ADRESSE _____ VILLE _____
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint TOTAL $ .....

Vient de paraître
Gilles Hénault
Lecture du "Sémaphore"
Hugues Corriveau
Première étude consacrée à ce poète
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Tél. 343-6321

vient de paraître
Thérèse Renaud
Une mémoire déchirée
Récit
éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

aux EDITIONS FIDES

LES OPTIONS DE JÉSUS
Commentaire de l'évangile du dimanche
aspects psychologiques et politiques
par Jean-Luc Hétu
La première hypothèse de l'auteur est que Jésus a découvert Dieu en se découvrant lui-même, et qu'il s'est découvert lui-même en découvrant son environnement socio-politique et en explorant les racines de sa tradition religieuse.
La seconde hypothèse de l'auteur est que, pour découvrir Dieu, l'homme contemporain doit lui aussi s'engager dans la voie empruntée par Jésus.
351 pages $12.00

ÉVOLUTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES AU CANADA DE 1639 À NOS JOURS
par Marguerite Jean, s.c.i.m.
Collection Histoire religieuse du Canada
Couvrant trois siècles et demi d'histoire, la présente recherche est axée sur les structures fondamentales qui commandent et déterminent l'existence de toute communauté religieuse: les approbations canoniques, les droits particuliers ou constitutions, les voeux de religion, les modes de gouvernement ou de regie interne.
325 pages $12.00

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES 235 est, boul. Dorchester Montréal, H2X1N9 Tél.: 861-9621

LIBRAIRIE DU SCORPION INC.
GRANDE VENTE ANNUELLE DU PRINTEMPS... DES LIBRAIRIES DU Scorpion
LES TERRASSES 705 OUEST STE-CATHERINE MONTRÉAL
LES GALERIES D'ANJOU 8001 BOUL. DES GALERIES D'ANJOU VILLE D'ANJOU
DERNIER JOUR
MAIL CHAMPLAIN 2150 BOUL. LAPINIÈRE BROSSARD
CENTRE LAVAL 1600 BOUL. LE CORBUSIER CHOMEDEY LAVAL
Dernier jour
CENTRE LANGELIER 7373 BOUL. LANGELIER ST-LÉONARD
La vente continue
DANS 2 LIBRAIRIES
CENTRE DOMAINE 3365 RUE GRANBY MONTRÉAL
Dernier jour

Un colloque sur Baudelaire à Nashville

par HÉBERT MAGLOIRE

Le lecteur canadien français, même celui qui a fait son cours classique, serait curieux de savoir quelles relations peuvent exister entre le maudit poète français Charles Baudelaire, auteur méconnu d'un recueil de poèmes catalogués parmi les "Fleurs du mal". Fleurs vénéneuses, s'il en fut, charriant, dit-on, un irrespirable relent luciférien. Oui, quelles relations entre ce déclassé rejeté par la société bourgeoise de son époque, condamné par le tribunal correctionnel pour outrage aux bonnes moeurs et à la moralité publique, et la célèbre et puritaine Université Vanderbilt de langue anglaise hautement cotée par l'intelligentsia américaine, située dans l'état du Tennessee, à Nashville, métropole athénienne du Jazz, de la musique pop et de la musique classique.

Figurez-vous qu'il m'a fallu parcourir trente heures éreintantes, ininterrompues, dans la chaine des autobus Greyhound, de Montréal à Nashville, en suivant à partir de Valleyfield au Québec un itinéraire inhabituel, en dents de scie, le long des lacs Ontario et Erié et à travers les vallées des rivières Ohio et Tennessee, deux affluents de gauche du Mississipi, où zigzaguent les cités aux résonnances étranges Utica, Syracuse, Buffalo, Cleveland, Columbus, Canton, Cincinnati et Louisville.

Véritable pèlerinage aux sources vives de l'oeuvre de Baudelaire que ma présence insolite au colloque international sur le "Surnaturalisme français, de Baudelaire au surréalisme", qui s'est déroulé le 31 mars et le 1er avril dernier à l'université Vanderbilt sous les auspices du Centre William T. Brandy, du nom de son fondateur, un authentique Américain et un distingué professeur de français.

Il est âgé de soixante-quinze ans et a passé cinquante années de sa vie à poursuivre, jour après jour, avec une constante dévotion, des recherches bibliographiques sur l'oeuvre et la vie de Baudelaire. Il commença sa collection, lors de son premier voyage à Paris comme étudiant, dans les années 20. Devenu professeur de français à Vanderbilt, il fit don de sa collection à l'université et créa le Centre d'études baudelairiennes en septembre 1968, le seul de ce genre qui existe au monde.

Bien qu'il possède quelques autographes et d'autres reliques, ce n'est pas un musée mais une bibliothèque de recherches où ceux qui s'intéressent à la vie, à l'oeuvre, à l'influence de Baudelaire ont chance de trouver, classés et répertoriés, les éléments dont ils ont besoin, à portée de leur main.

Le centre possède presque toutes les oeuvres originales de Baudelaire et plusieurs centaines de traductions dans toutes les langues.

Le "cerveau" du centre est une bibliographie exhaustive des oeuvres de Baudelaire comme des études écrites sur lui: quelque 30,000 fiches, une



liste dactylographiée de ces références est à la disposition des visiteurs au centre; elle est complétée par un index des auteurs et par un index des sujets.

L'existence de ce Centre m'a été révélée par le Bulletin Baudelairien publié deux fois par an, à l'époque de l'Exposition universelle et internationale de Montréal (1967), au cours de laquelle j'ai eu à prononcer ma première conférence sur Baudelaire, au Pavillon de la Jeunesse.

Grâce à l'amabilité de M. Jean Leblon, chairman du Département des langues française et italienne à l'université Vanderbilt, j'ai pu recevoir au tout dernier moment une invitation à venir assister à ces assises culturelles consacrées à exalter les oeuvres des précurseurs et initiateurs de la poésie française contemporaine qui s'appellent Baudelaire, Gérard de Nerval, Victor Hugo, Mallarmé, Huysmans, Apollinaire et Saint-Pol Roux.

A part l'allocution de bienvenue en anglais du chancelier de l'Université M. Emmet B. Fields et le texte de Henri Peyre sur Baudelaire and English poets, toutes les communications ont été présentées en un français académique où les envolées lyriques et les fines saillies spirituelles s'insèrent au fligrane aux considérations esthétiques et philosophiques.

Et puis quelle musicale diction faite pour capter l'invisible et l'occulte chez ces professeurs d'université de haut calibre, chez ces maîtres de la langue et baudelairiens chevronnés blanchis sous le harnais, conquis par le même enthousiasme que M. Bandy si imposant par sa taille et la couronne de ses cheveux blancs, d'une courtoisie toute latine, toujours prêt à manipuler les rayons de la bibliothèque du Centre et les fichiers pour fournir l'information juste aux chercheurs éventuels.

Ce colloque a été clôturé par une table ronde sur la présence de Baudelaire dans la poésie contemporaine sous la présidence de Germaine Bree de Wake Forest Université.

Ses débats furent fort animés entre quatre jeunes poètes français de la dernière vague: Michel Déguy, Jean Pérol, David Landon et Jacques Roubaud.

Je retiens surtout la présence de Jacques Roubaud considéré comme l'un des plus grands poètes modernes et en même temps chairman du Département des mathématiques à l'Université de Paris X (Nanterre) et auteur de plusieurs études remarquables couronnées par l'Académie des sciences. Parlant de l'oeuvre de Jacques Roubaud, Claude Roy dans un article du Nouvel Observateur (7 janvier 1974) avance ceci:

"Il n'est pas vrai que la poésie se porte mal. Au contraire elle se porte partout et se déporte de toute part: dans la prose, le roman, le théâtre. Poèmes sont les romans de Nathalie Sarraute ou de Marguerite Duras. Poèmes, les poèmes de Michel Butor mais autant ses essais-récits-proses. Poèmes le théâtre de Becket etc...

"Il n'est pas vrai que la poésie se porte mal. Jacques Roubaud ici la porte à l'incandescence..."

Du "Suranaturalisme au poème en prose", fer de lance de la poésie moderne.

Le cadre restreint de ce compte rendu ne me permet pas de disserter sur tout ce qui a été dit sur le surnaturalisme de Baudelaire, de Nerval, de Hugo et de Mallarmé. En gros, par une sorte de magie évocatoire, ces aventuriers illuminés, à la recherche du Paradis perdu, tentent de remonter du spectacle du visible à l'intuition de l'invisible.

Ils ont voulu poursuivre jusqu'à épuisement de leur être le dur combat de l'esprit contre la chair avec, pour seule arme de lumière, la Beauté. Le surnaturalisme est une méthode à la fois esthétique et philosophique qui ouvre la voie à cet univers paradisiaque situé au-delà du tombeau.

De telles exigences spirituelles supposent une nouvelle forme verbale, une nouvelle langue capable de parler à l'âme "de l'âme pour l'âme" dira Rimbaud qui ajoute: "des inventions d'inconnu réclament des formes nouvelles".

Tout en ne rejetant pas le moule rigide de la poésie versifiée des Fleurs du Mal, Baudelaire s'est engagé résolument, à la fin de sa vie, malgré ses déficiences physiques et mentales, à réaliser "le miracle d'une prose poétique musicale sans rythme et sans rime, assez souple, assez heurtée pour s'adapter aux mouvements lyriques, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience".

Après sa mort, dans l'édition posthume (1869) des oeuvres complètes de Baudelaire, furent groupés cinquante poèmes en prose et un épilogue en vers dans un recueil qui porte le titre de "Spleen de Paris. Évocation de nouvelles correspondances entre les choses, les hommes et la rêverie du poète, isolé dans le délire d'une grande ville et d'un monde étroit.

Le poème en prose, systématisé par Baudelaire, devient le fer de lance de la poésie moderne aux ambitions métaphysiques.

La poésie, comme medium de communication. Les jeunes prosélytes de la table ronde sont tombés d'accord sur le fait que l'influx poétique peut être transmis en vers comme en prose, avec ou sans rimes, à travers les slogans publicitaires — ou bien les formules algébriques, pourquoi pas? Le recueil de Roubaud dont il est question plus haut se définit comme suit: "Trente et un au cube" est un poème d'amour, découpé en trente et un poèmes de trente et un vers de trente et un pieds.

La concentration exigée par la vision poétique est faite pour faciliter les "flashes" si efficaces comme medium de communication, au service des foules toujours pressées de nos fourmillantes et tentaculaires cités modernes.

Regards vers l'avenir

Ce colloque de Nashville est un éloquent plaidoyer en faveur de nouvelles explorations des pouvoirs, à la fois métaphysiques et utilitaires, de la parole poétique, en face de la crise spirituelle que traverse la civilisation occidentale où la soif insatiable des jouissances charnelles et matérielles et la volonté de puissance dans le mal ne laissent que très peu de chance aux possibilités de récupération des valeurs morales et esthétiques.

Baudelaire poète de la modernité et des grouillantes masses urbaines, ne pourrait-il pas nous servir de guide dans cette quête difficile d'un meilleur devenir sur la terre des hommes?

Le moment est propice pour une réhabilitation des études baudelairiennes au niveau secondaire, collégial et universitaire dans le programme des cours de français au Québec, d'autant plus que la langue des **Fleurs du Mal** et de **Spleen de Paris**, n'a pas vieilli.

Présentant un choix de poèmes des Fleurs du Mal, (édition Didier) Marcel Gaillot fait la remarque suivante: "À un siècle de distance, l'évolution linguistique n'a pas encore creusé de fossé bien profond entre la langue de Baudelaire et la nôtre; nous pouvons dire qu'en gros Baudelaire parle le même français que nous, et que la lecture de ses poèmes ne présente pas de difficulté du moins en ce qui concerne l'expression".

Sans violer le code du langage normal, les mots simples, clairs, banals sont brûlés de l'intérieur par l'implacable vision du poète, irradiant à la fois dans l'univers visible et dans l'univers spirituel.

Avec l'étude exhaustive de l'oeuvre de Baudelaire "la poésie peut et doit être faite par tous" comme le souhaite Lautréamont.

courrier

Pour un musée des arts populaires

M. Camille Laurin,
ministre des Affaires culturelles du Québec.

Quelle ne fut pas ma joie ce soir, d'entendre aux nouvelles télévisées de Radio-Canada que le Québec serait doté d'un Musée national des Arts populaires comme la France l'est à Paris.

Notre vitalité dans le domaine de l'art populaire que nous appelons généralement artisanat, s'est démontrée depuis plusieurs années par un retour à la fabrication de courtepointes illustrée par Mme Monique Cliche Spénard de St-Joseph de Beauce et sa courtepointe représentant les moules à sucre de la Beauce, maintenant un des trésors du Musée du Québec, par la continuation du tissage traditionnel de Mme Gérard Hamel, du Mont St-Hilaire qui vend chaque été son tissage au village canadien de la Ronde, tissage traditionnel auquel Lucien Desmarais de Montréal (tissus) et Mariette Rousseau-Vermette (rapisserie murale) ont apporté un grand renouveau. Il y a les fléchés authentiques de Françoise Dufresne Bourret, la sculpture de Serge Bourdon des Ateliers du Vieux Longueuil sans parler de celles de nos renommés sculpteurs de St-Jean-Port-Joli. Et encore, la poterie dont Gilles Derome, réalisateur à Radio-Canada contribue, celle de Monic Jolicoeur du Vieux Montréal, les bijoux d'Esther Beaudet-Joubert de Québec, les émaux de Passillé Sylvestre de Ste-Adèle, le fer forgé de la Vieille Forge de St-Césaire. La tapisserie de Georges Edouard Tremblay (GET) de Pointe-au-Pic et la peinture naive de Blanche Bolduc de Baie St-Paul, tous deux du Comté de Charlevoix où il y a encore 400 métiers à tisser dont les tisserandes se servent l'hiver. Nous avons eu, entre autre, dans le passé, les sculptures religieuses sur bois point par les habitants des XVIIe et XVIII siècles et avons toujours pour recenser les instruments de ces mêmes habitants Robert Lionel Séguin, ethnologue de Rigaud et professeur à l'Université de Trois-Rivières.

La plupart de ces artisans, j'ai eu le bonheur de les rencontrer et j'ai le sentiment de leur être liée par le goût du beau et de la création manuelle. C'est un besoin profond que ressentent de plus en plus de gens. Pour prendre la relève essentielle, un essaim de jeunes oeuvrent comme artisans. La culture populaire continue à fleurir au Québec comme semble l'indiquer l'emblème de notre semaine du patrimoine 78 avec trois emblèmes du Québec s'épanouissant en fleur.

Evelyne POULAIN-GARCEAU
St-Lambert

Contre le parisianisme

C'est seulement à la suite de plusieurs petites manifestations agaçantes du phénomène de parisianisme dont on souffre habituellement en France que je me décide à écrire au DEVOIR pour signaler l'analogie entre le montrealisme et le phénomène susnommé.

Aujourd'hui, samedi 13 mai, c'est la photo de première page, dont le commentaire contient une allusion à "Tout autour de l'île" qui a provoqué ma réaction. Je suppose qu'il s'agit, bien entendu de l'île de Montréal. Si ce commentaire avait été signé Félix Leclerc, il se serait agi de l'Ile d'Orléans mais au moins une chanson bien connue de lui s'intitule-t-elle "Le tour de l'Ile" ce qui facilite la compréhension du public quand on connait l'auteur.

Pour revenir à de plus sérieuses considérations, je demande à la rédaction du DEVOIR s'il ne serait pas possible, pour des gens qui n'ont eu pendant sept mois pas d'autre choix que leur journal, dont j'apprécie par ailleurs les qualités de fond, d'élargir les informations de leur quotidien à la province de Québec.

Par exemple, à la rubrique des spectacles en particulier, nous aimerions que de temps en temps, une fois par semaine au minimum, les programmes de théâtre, chanteurs, danses et concerts des grandes villes du Québec nous soient annoncés.

J'espère que ma requête trouvera l'approbation de quelques autres lecteurs, non montréalais bien entendu, et que LE DEVOIR continuera à publier des photos d'aussi excellente qualité que celle de la première page du samedi 13 mai.

Jean Pierre BOISARD,
Ste-Foy

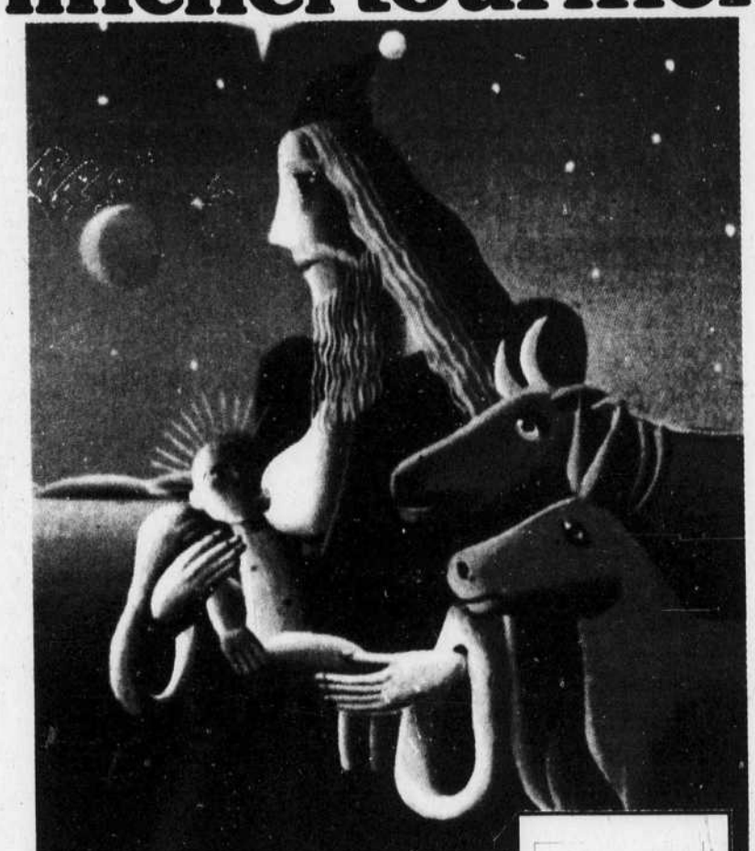
L'HEXAGONE
C.P. 337, Succ. N., Montréal H2X 3M4

LE CERCLE DE JUSTICE — michel beaulieu
104 p. poésie $4.50

jean-yves colette
UNE CERTAINE VOLONTÉ DE PATIENCE
80 p. poésie $4.00

En vente dans toutes les librairies ou par La Librairie Postale
947, rue Duluth est / Mtl / H2L 1B7

michel tournier



il faut lire...

Comment le Père Noël donnerait-il le sein à l'Enfant Jésus? L'Ogre du Petit Poucet était-il un hippie? Un nain peut-il devenir un surhomme? A ces questions — et à bien d'autres plus graves et plus folles encore —Tournier répond par des histoire drôles, navrantes,exaltantes et toujours exemplaires.



Michel TOURNIER
LE COQ DE BRUYERE $14.95

Gallimard

vient de paraître
Thérèse Renaud
Une mémoire déchirée
Récit
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

NOUVEAUTÉ
DESAUTELS - KASHTAN - MAGNUSON - FUYET - WALSH
POUR L'AUTODÉTERMINATION DU QUÉBEC
PLAIDOYER MARXISTE
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES DU QUÉBEC POUR SEULEMENT $4.50
Éditions Nouvelles Frontières

Léon-H. Bélanger
Les Ouimetoscopes
Léo-Ernest Ouimet et les débuts du cinéma québécois



vlb éditeur

Chez vlb éditeur

Un livre qui comble notre méconnaissance des débuts du cinéma québécois.
Léo-Ernest Ouimet est considéré comme le pionnier du cinéma québécois. Il a été notre premier cinéaste, notre premier producteur et notre premier distributeur de films. Mais il est surtout célèbre pour son fameux Ouimetoscope qui, inauguré en 1906, fut la plus grande salle de cinéma du monde et la première à utiliser l'air climatisé. Ce qui fut suffisant pour que l'Église s'en mêlât, au nom d'une morale qui voulait que les cinémas ferment le dimanche. Ouimet, au centre de cette lutte, fut ruiné et se réfugia à Hollywood. Il y connut Harold Lloyd dont il fut l'un des promoteurs tandis qu'Édouard Auger, son collaborateur, lançait vraiment Charlie Chaplin.
Une biographie fascinante illustrée par plus de cent photographies de l'époque.
Un livre de 250 pages — $9.95

BON DE COMMANDE
Faites-moi parvenir ☐ exemplaire(s) des Ouimetoscopes.
Voici ☐ mon chèque ☐ mon mandat postal au montant de $ .....
NOM: .....
ADRESSE: .....
..... CODE POSTAL: .....
Postez votre envoi à:VLB ÉDITEUR,5860 est Gouin, Montréal-Nord, H1G 1B6.

Live Quinze c'est choisir plus



René Matte présente les perspectives d'un nouveau Canada : celui des cinq états. Une thèse dont tout le monde parle mais qu'il est le premier à définir.

René Matte est un des députés qui font le plus parler d'eux à la Chambre des communes à Ottawa. Élu dans le comté de Champlain en 1968, réélu en 1972 et 1974, il n'a cessé de défendre sa conception d'une nouvelle union canadienne où les droits du Québec seraient respectés.

Vous pouvez vous procurer ce livre dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint

Les Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Québec H3H 1T7 25-5-78D
Nom
Adresse
Ville Code postal
Ci-joint $3.95
☐ MANDAT ☐ CHEQUE
☐ Master Charge ☐ Chargex
N° .....
Signature .....
Quinze

Jacques Le Goff: pour un autre Moyen âge

par JEAN BASILE

Peut-être parce que nous sommes en train de vivre, sans trop le savoir, une période de mutation semblable à celle que vécurent nos ancêtres du 14e siècle, mais l'intérêt du public pour le Moyen âge ne cesse de croître. Jacques Le Goff est certainement l'un des médiévistes modernes parmi les plus respectés et il sait allier avec bonheur l'histoire pure et l'ethnologie. Cela explique et justifie largement la publication de 18 essais, écrits en des temps différents, sous le titre de Pour Un Autre Moyen Age (1). De fait, Jacques Le Goff lui-même voit les limites objectives de ces articles puisqu'il les considère lui-même comme des "jalons destinés à contribuer à la constitution d'une anthropologie historique de l'Occident préindustriel".

De fait l'ouvrage s'articule en trois grandes parties. La première tente d'analyser le "temps et le travail" et s'ouvre, d'ailleurs, sur une charmente mise en question de ce merveilleux historien vilipendé Michelet que tout le monde devrait relire. Puis il aborde "le travail et les systèmes de valeurs". Il s'agit, en gros, des analyses tournant autour des universités médiévales, si importantes dans la formation du tissus social. "Culture savante et culture populaire" où l'on trouvera une délicieuse analyse des coutumes entourant les cérémonies commémoratives de Saint Marcel, évêque de Paris au 5e siècle, et de son dragon. La dernière partie contient deux articles qui pourraient servir de base à cette histoire anthropologique ou à cette anthropologie historique. Le dernier article, "Le rituel symbolique dans les rites vassaliques" restera certainement comme un exemple d'une tentative de renouvellement de l'histoire par la lecture, non seulement des textes, mais des signes qui s'offrent un peu partout à nous.

Bien entendu, ce livre n'est pas facile en ce qu'il présuppose une certaine connaissance de l'époque et du milieu dont parle l'historien. Point trop cependant et la vivacité de sa vision, l'originalité de ses vues sont une source constante de plaisir.

●

Les hermaphrodites sont toujours à la mode et ils vivent toujours en dedans de nous comme l'un des archétypes les plus anciens en et les plus nostalgiques qui hantent notre âme en quête (dit-on) d'unification. On se souvient de l'insensé hermaphrodite blanc et miteux que Fellini avait glissé dans son sublime Satyricon.

Sous le titre Les Hermaphrodites (2) Gérard Busquet et Carris Beaune tentent de cerner le problème. Ils le font moins en mythologues qu'en journalistes et leur propos est beaucoup plus pathologique que spiritualiste. Ils traitent en effet des cas "médicaux" de ces êtres à double sexe qui oscillent, dans ce monde si systématique, entre le travesti et l'opération chirurgicale.

Le livre est en deux parties. La première est un survol historique du problème. La seconde, plus développée et moins connue, est une présentation assez précise d'une catégorie sociale des Indes assez mystérieuse, celle des Hijra dont on ne sait pas encore s'ils sont des travestis de bas étages où des reliquats des croyances concernant la possibilité de naître homme-femme.

Il ne s'agit pas d'un livre savant et, trop souvent, il sent le reportage. Mais il apporte, et c'est là l'important, quelques éléments intéressants sur un sujet qui ne finira sans doute pas de faire couler de l'encre.

Deux rééditions

Si le Moyen âge commence à être connu du grand public, on connaît moins ses débuts (s'ils existent) que sa fin. L'ouvrage classique de Georges Duby, Guerriers et paysans, du 7e au 12e siècle, aidera à combler cette lacune. Il s'agit d'une longue et précise enquête qui montre comment s'est constituée la paysannerie européenne par rapport aux activités militaires de l'aristocratie, l'une stimulant l'autre pour former le premier essort de l'économie européenne. Ce travail considérable est d'autant plus méritoire que l'on connaît très peu de textes de cette époque et que, paradoxalement, l'outillage nous est plus mystérieux, aujourd'hui encore, que celui de néolithique! En fait, la théorie de Georges Duby est que dès le 12e siècle l'Europe des hommes d'affaires est née; auparavant guerriers et paysans vivaient intensément une aventure quasi mythique et tout à fait rurale. Principaux moteurs de l'élan économique et culturel, guerriers et paysans devenaient, peu ou prou, subalternes. (3)

●

La psychanalyse de l'enfance doit beaucoup à Mélanie Klein qui a été, on le sait, disciple de Ferenczi et de Karl Abraham. Elle s'installa à Londres et s'opposa vite aux vues d'Anna Freud et lentement conçut une oeuvre tout à fait originale. Envie et Gratitude est un ouvrage où l'on a groupé les derniers travaux de Mélanie Klein portant essentiellement sur les deux attitudes évoquées dans le titre et dans lesquelles la psychanaliste voit le résultat d'un conflit qui prend sa source dans la plus archaïque des relations humaines: la relation avec la mère. Cet ouvrage contient le dernier article écrit par Mélanie Klein, "Se Sentir seul", l'un de ses plus beaux.

(1) Pour un autre Moyen âge, par Jacques Le Goff, 18 essais, 422 pages, bibliothèque des histoires, Editions Gallimard, Paris 1978.

(2) Les Hermaphrodites par Gérard Busquet et Carris Beaune, 224 pages, Jean-Claude Simon éditeur, Paris 1978.

(3) Ces deux ouvrages sont publiés chez Gallimard dans la collection de poche TEL.

Un Tunisien à New York

par NAIM KATTAN

Mustapha Tlili est un écrivain tunisien, né en 1936 et il vit depuis quelques années à New York. On connaît déjà de lui un roman, **La Rage aux Tripes.**

Qu'arrive-t-il à un Arabe nourri de culture classique, élevé en même temps dans la culture française et qui a, par conséquent, une connaissance intime de l'Occident, qui se trouve transplanté à New York? Cette terre nouvelle, cet extrême Occident n'est pas pour lui un choix. Ce n'est pas un immigrant, par conséquent l'Amérique n'est pas pour lui une nouvelle patrie. Est-ce l'exil? Ces préoccupations animent l'ouvrage de Tlili, **Le Bruit dort.**

Le roman pourrait s'intituler, dit-il, Exils ou Déracinements. Une poignée de personnages se rencontrent comme dans un échangeur. Leurs routes se croisent et leurs existences ne se mêlent pas. Il y a certes des rencontres, des affrontements, des violences. Qui sont-ils? Il y a d'abord le jeune tunisien, Adel Safi et son amie Tara. C'est une jeune Américaine, d'origine irlandaise qu'on trouve, un jour, mystérieusement assassinée à New York. Il y a ensuite le docteur Hussein. Un fonctionnaire international et porte-parole du tiers-monde. Il y a surtout le personnage central, Albert Nelli, un vieil écrivain d'origine française qui finit dans la folie à New York.

Dans cet amalgame de cultures, d'histoires et de traditions, New York n'est pas qu'un passage, mais un lieu d'agglomération. Ville charnière où les cultures trouvent leur aboutissement pour se défaire et de neutraliser les unes aux autres. Ville irréelle mais qui fait éclater l'irréalité de toutes les cultures et de toutes les traditions.

Les personnages de Tlili n'ont pas d'épaisseur et sont des inventions de romancier car le point de départ de l'ouvrage est ce que Tlili appelle la fiction généralisée. Son personnage central, Albert Nelli, décrit sur un ton ironique ses intentions d'inventeur de fiction et indique le propos de Tlili. "Mon écrit, celui qui est en cours, paraîtra à beaucoup, je le pressens, inarticulé, confus, tâtonnant tant dans sa matière que dans sa forme, très différent, à cet égard, de ma littérature spontanée d'antan, substantialiste, coulante et facile; déconcertant en un mot. Alors sachez que derrière les éclats apparents et au-delà des moments de grand tapage — crimes et autres épisodes tumutueux et incohérents — c'est plutôt le glissant, le furtif, le feutré, souvent même l'ineffable qui, au point de vue sentiments et autres émotions, devra y demeurer l'essentiel, et qu'en fin de compte tout ce que j'y offrirai au lecteur, ce sera une certaine atmosphère: déroutante, difficile d'accès, sans doute, mais qui soit ultimement, et c'est mon plus cher voeu, subtile, envoutante et enrichissante, tels ces parfums d'autant plus obsédants qu'ils sont délicats, auxquels l'on revient irrésistiblement."

Si New York est un point d'arrivée, il est aussi un point de départ. Tous les personnages de Tlili sont en déplacement: Adel se trouve au Cambodge avec les révolutionnaires et il emporte avec lui le manuscrit de Hussein. Quel est l'écrit qu'entreprend ce docteur, porte-parole international d'un tiers-monde? Une thèse sur la passion de Hallaj, grand poète de l'empire Abbasside, pendu à Bagdad pour hérésie. Hallaj, auquel l'orientaliste Massignon a consacré un ouvrage et a en plus traduit ses oeuvres en français, est l'une des grandes figures de la mystique islamique dont s'inspire le soufisme.

Les départs et les arrivées font apparaître New York comme un microcosme d'un monde à la recherche d'un sens à l'aventure humaine et qui est pris au piège du va et vient des hommes qu'il réduit en fantômes. Rien ne peut servir d'ancrage, ni politique, ni culture, ni érotisme. La violence est toujours là et la mort met une fin brutale à des existences dont la quête semble vaine et l'aventure futile. Ces personnages ne sont certes pas de simples fantasmes d'un auteur en mal du sujet. Tlili entend présenter des êtres réels doués d'une exitence autonome. Ses protagonistes et leur aventure sont saisis à leur origine et comme dit l'un d'eux: au point même de leur informe et angoissante irruption sur la page blanche à partir du désir, et de là suivis au plus près et tout au long du lent mouvement de leur infinie formation."

Le désir, cette énergie de vie anarchique et irrépressible se dissout dans l'informe d'une ville et d'un univers où la fiction est généralisée. Décrire le réel alors qu'il se dissout dans l'insaisissable? Non. La romancier n'a pas d'autre issue que d'accepter la fiction généralisée, d'en être l'inventeur. Le monde sera ce qu'il en fera. Le livre de Tlili est d'une grande ambition. J'avoue qu'il m'a laissé sur ma faim. Ce qu'il a tenté de faire, il l'a ébauché, il en a indiqué la mesure et souvent il s'est pris lui-même à son propre jeu. Même si ce qu'il a accompli est suffisamment intéressant pour retenir notre attention.

"Le bruit dort" de Mustapha Tlili, roman publié aux Editions Gallimard.

vient de paraitre

Jean Éthier-Blais
Petits poèmes presque en prose
Coll. Sur Parole

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

MIEUX VOUS SERVIR
DEUX LIBRAIRIES UN MÊME BUT

VENTE D'OUVERTURE

20% à 50% DE RÉDUCTION SUR TOUS NOS LIVRES

25% sur nos livres pour enfants : bandes dessinées, livres d'art et pléiade, etc.

LIBRAIRIE LE GOÉLAND
Librairie Générale, Sciences Humaines, Cuisine, Nouveautés, Best Seller, etc.

LIBRAIRIE PUBLINATURE
Vaste choix de livres sur la nature. Aussi microscope, loupes, trousses à dissection, matériel d'herbier, etc...

4900/4906 AVENUE VERDUN (Angle de la 4e avenue)
Verdun 761-7567 / 761-7578

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

"Que sais-je?"

"Le Point des connaissances actuelles"

La plus complète des encyclopédies de poche. Près de 1,800 titres couvrant tous les domaines de la connaissance.

- Philosophie - sociologie - psychologie
- Pédagogie - enseignement
- Religions - mythes
- Linguistique - philologie - littérature
- Beaux-arts
- Histoire - géographie
- Sciences politiques, économiques - droit
- Questions sociales
- Sciences pures et techniques
- Médecine - chirurgie

CHAQUE VOLUME : $2.95

Demandez le CATALOGUE THÉMATIQUE qui vous permet de constituer l'encyclopédie de votre choix

Catalogue disponible chez votre libraire ou sur demande adressée à :
LES ÉDITIONS FRANCAISES Inc.
C P 3459, ST-ROCH, QUÉBEC, QUÉ. G1K 6Z6

derniers titres parus

1707. Les méthodes de lecture
1716. Développement et tirage couleur
1719. La régionalisation
1722. La psychologie du travail
1725. Le tourisme social

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

aux ÉDITIONS FIDES

ENFIN PARU
l'ensemble complet de
L'ÉVANGILE EN PAPIER

Album illustré pour enfants
par Henriette Major et Claude Lafortune
Imprimé en 4 couleurs - relié
96 pages - $9.95

Guide de l'éducateur
par Jean-Guy Dubuc
concordance à l'élémentaire par Pierre Dufour
144 pages - $5.00

Texte intégral
par Henriette Major
184 pages - $5.00

Guide de créativité
par Claude Lafortune et Henriette Major
Illustré en 2 couleurs
48 pages - $4.95

Série de 4 posters en 4 couleurs de 64 x 45 cm.
tirés de l'album illustré pour enfants
$10.00

Un disque (longue durée) comprenant 10 chansons évangéliques
Musique et arrangements: Mario Bruneau
Paroles: Henriette Major $7.98
(Disponible sur cassette: $5.98)

Série de diapositives en couleurs
$25.00

Coffret illustré en couleurs
$5.00

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES
235 est, boul. Dorchester
Montréal, H2X 1N9
Tél.: 861-9621

Lire Quinze c'est choisir plus

PROBLEMES ACTUELS DE L'ECONOMIE QUEBECOISE

PROBLÈMES ACTUELS DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE ASDEQ
Des textes sur:
— La répartition des revenus par groupes ethniques
— Le contrôle des prix et des revenus
— La stabilisation des revenus agricoles
— La rentabilité de l'immigration
— L'industrie textile
— Les transports
— L'énergie
$9.40

ÉCONOMIE ET INDÉPENDANCE ASDEQ
— le bilan du fédéralisme canadien;
— les problèmes d'une éventuelle association Québec-Canada;
— la dimension commerciale de l'indépendance;
— le problème de la monnaie;
— les conséquences de l'indépendance pour le reste du Canada.
$12.40





DE BOURASSA À LÉVESQUE
Don Murray, Vera Murray
Une étude des deux formations politiques qui ont dominé la scène politique québécoise au cours des dernières années. Ouvrage réalisé à partir d'une centaine d'entrevues avec les dirigeants et membres de ces formations.
$8.40



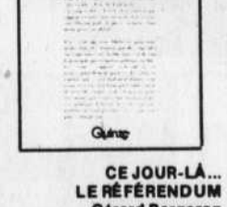
CLAUDE RYAN L'HOMME DU DEVOIR
Aurélien Leclerc
Aurélien Leclerc nous livre d'abord l'homme. Il nous expose ensuite sa pensée. Des faits inédits sur la jeunesse et les aspirations de Claude Ryan.
$6.40



LE DÉFI QUÉBÉCOIS
François-Marie Monnet
"On ne peut pas transposer le titre de ce livre en disant: Quand le Québec s'éveillera, car il est déjà bien éveillé."
Alain Peyrefitte $9.40



OUI À L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC
Pierre Bourgault
Le lecteur y trouvera matière à réflexion et le militant y découvrira un instrument de travail efficace.
$5.00



CE JOUR-LÀ... LE RÉFÉRENDUM
Gérard Bergeron
Un an après L'INDÉPENDANCE, OUI MAIS... Gérard Bergeron nous livre la suite de sa recherche, passionnante d'engagement tout en restant passionnée par la lucidité voulue au sein de cet engagement.
$6.40



UN NOUVEAU CANADA À NOTRE MESURE
René Matte
René Matte présente les perspectives d'un nouveau Canada: celui des cinq états. Une thèse dont tout le monde parle mais qu'il est le premier à définir.
$3.95

Vous pouvez vous procurer ces livres dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint

Économie et indépendance $12.40
De Bourassa à Lévesque $8.40
Le défi Québécois $9.40
Oui à l'indépendance du Québec $5.00
Claude Ryan l'homme du devoir $6.40
Ce jour-là... Le référendum $6.40
Problèmes actuels de l'économie $9.40
Un nouveau Canada à notre mesure $3.95

Les Editions Quinze, 27-5-78 D
3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Qué. H3H 1T7

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Code postal .....
Ci-joint:
☐ Mandat
☐ Chèque

Quinze

Mouvement
communication culture
de montréal

Les Ateliers MCCM

Vous offre de façon intensive pour mai et juin les ateliers suivants:

Clown — Formation de l'acteur
Tai Chi — Exploration du mouvement
Gigue et claquette — Théâtre populaire

Inscriptions dès maintenant
4828 St-Denis (Métro Laurier)
tél: 849-8224

SI NOTRE BUREAU EST FERMÉ, LAISSEZ VOTRE MESSAGE AU RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE

CKOI-FM présente
Jean-Luc Ponty
POUR 2 SPECTACLES EXCEPTIONNELS
Jeudi 13 juillet
à 19h30 et 22h30
LE THÉÂTRE SAINT-DENIS
1594 St-Denis 849-4211
BILLETS EN VENTE A L'ALTERNATIF, DISCOMANIE CHEZ A & A ET AU THÉÂTRE ST DENIS
Produit par Alain Simard - Andre Menard

le conventum présente:
LE MAI THÉÂTRAL
27 mai:
Les Enfants du Paradis:
"Le voyage immobile"
21:00 hres
28 mai:
Théâtre pour enfants: 14:00 hres
Les Enfants du Paradis:
"Le voyage immobile"
21:00 hres
Prix d'entrée: $3.00
1237 sanguinet réservations 284-9352

Natalia Sats et le théâtre pour enfants de Moscou

par

ADRIEN GRUSLIN

Natalia Sats est une femme d'exception, reconnue comme une initiatrice dans le domaine du théâtre pour enfants, non seulement en Russie mais partout ailleurs. Artiste du peuple de l'URSS, lauréate du prix d'État de la nation, cette prima donna du théâtre pour enfants dirige sa propre compagnie, dont elle est le principal metteur en scène, depuis 1918. Aujourd'hui, à l'âge de soixante-quatorze ans, elle tient toujours la barre de son théâtre, travaille plus de onze heures par jour et, comme elle se plaît à le signaler avec humour, "rêve de son travail la nuit".

"J'aime vivre, j'aime créer, donner de la joie pour les enfants, croire que notre futur sera meilleur que le présent. Moi, j'aime les enfants avec le théâtre et la musique." C'est en ces termes que Natalia Sats professe sa foi en son métier.

La directrice du Théâtre musical de Moscou pour enfants est issue d'une famille d'artistes. Son père Elia Sats était un compositeur connu, ami du célèbre metteur en scène Constantin Stanislavski. Dès sa première enfance, Natalia Sats a côtoyé les gens du milieu.

Elle apprit le piano à cinq ans. Rencontrée la semaine dernière alors qu'elle était en transit à l'aéroport de Dorval, venant de Moscou via Rome avant de s'envoler à destination de Sydney. Nouvelle-Ecosse, première étape d'une tournée canadienne (organisée par l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada) qui sera à Montréal dès demain pour l'ouverture du Cinquième Festival de théâtre pour enfants, la comédienne raconte avec force gestes et illustrations que le célèbre Rachmaninoff, ayant regardé ses mains, déclara: "Cette enfant doit étudier la musique".

"Dans ma jeunesse, explique Madame Sats dans un français impeccable (elle parle cinq langues), j'ai toujours étudié. Pour moi, apprendre constituait une grande joie." Avec la Révolution d'Octobre en 1917, elle a dû commencer à travailler. Son père venait de mourir et les choses avaient changé. Les autorités lui ont demandé ce qu'elle savait faire. Elle a opté pour le travail avec les tout-petits. Elle a débuté en faisant des concerts. Elle n'avait alors que quatorze ans. Très vite, les enfants ne l'ont plus appelée que "Tante Natasha".

À ses débuts; Natalia Sats fut attirée par le théâtre international. Elle adapta pour la scène plusieurs traductions: **Histoires de Mowgli** de Kipling, **Tom Sawyer** de Mark Twain, **Le Rossignol et l'Empereur** d'Andersen et quantité d'autres. "Déjà, explique la comédienne, je savais que le théâtre était important, car il permettait aux enfants de rêver, de développer leur imagination et de découvrir un monde autre que le leur."

Après avoir tour à tour tenu des rôles d'acteur et de directeur, elle passe à la mise en scène à l'âge de vingt-cinq ans. L'Allemand Otto Klemperer voit sa première production des **Contes japonais** à l'Opéra Knoll de Berlin et l'invite alors à assurer la direction du **Falstaff** de Verdi qu'il est sur le point de présenter. Elle collabore ensuite à plusieurs reprises avec le directeur allemand.

Après le théâtre dramatique, Natalia Sats se tourne vers le théâtre musical. En 1965, elle fonde le Théâtre musical de Moscou. La première oeuvre montée est **Le Chat botté** de César Cui. Depuis, elle commande spécialement chacun de ses écrits. C'est ainsi que Prokofiev composa son fameux **Pierre et le Loup**, qu'il lui dédiera plus tard. Pour elle, l'union de la musique et du théâtre permet d'atteindre une force irrésistible. Chacun des deux arts contribue à rendre l'autre plus accessible.

Son théâtre musical pour enfants cherche à passionner les plus jeunes en leur faisant entendre de la musique dite sérieuse. Les deux spectacles présentés au Théâtre Denise-Pelletier dès demain puisent leur contenu musical dans ce domaine. Le premier, **Faisons connaissance** est en quelque sorte un show de variétés pour enfants au cours duquel sont montrés des extraits de chefs-d'oeuvre populaires russes dans les domaines de l'opéra, du théâtre et de la danse.

L'autre partie: **La Musique magique ou Créons un opéra**, se déroule dans un royaume imaginaire plongé dans la torpeur et sans musique. Peu à peu, le pays se transforme en une contrée de bonheur sous l'influence bienfaisante de la musique. Le public est alors invité à reprendre les airs qu'il entend et à participer à la création d'un opéra.

"Pour moi, ce qui importe le plus, raconte Tante Natasha, c'est de donner le grand art aux enfants. Toute ma vie, mon rôle a été de rendre accessible le véritable art aux enfants de bas âge. Le goût artistique doit être insufflé dès ce moment, sinon il risque de ne jamais être acquis. Une vraie musique aide à comprendre la vie. Le théâtre jouit d'une puissance indescriptible et... l'Art c'est la vie."

Natalia Sats, femme pleine de vie et de dynamisme, est animée par le désir de trouver des moyens meilleurs et inédits pour attirer les jeunes vers le monde merveilleux de l'art. Et ce, toujours à la passerelle de commandement. Aujourd'hui, elle est présidente de la Fédération du théâtre pour enfants de l'Union Soviétique. En tournée au Canada, elle est infatiguable, voit à tout. Lors de la rencontre à Dorval, de toute son équipe, elle semblait la moins fatiguée après le long périple depuis Moscou. En plus de répondre de bonne grâce aux questions, elle s'occupe de son équipe, des trente-cinq acteurs, musiciens et techniciens qui l'accompagnent. A Moscou, la compagnie comprend plus de cinquante personnes. Le Théâtre accueille annuellement plus de 300,000 enfants et adultes, et ce, depuis plus d'un demi-siècle. Un nouveau lieu théâtral de 1,200 places est sur le point d'être achevé pour la compagnie.

En terminant, Natalia Sats revient sur quelques aspects du théâtre pour les petits. Elle croit que comédie et drame importent à parts égales, refuse de reléguer au second plan quelque facette que ce soit, du théâtre et de la musique. "Tout est important, dit-elle, et surtout il faut que le texte soit compréhensible. Il doit apporter quelque chose pour l'âme et pour la tete. L'enfant est une personne comme nous adultes, avec seulement moins d'expérience. J'ai un grand respect pour les enfants. Pourquoi existe-t-il tant de si bons enfants et tant de si mauvais adultes? Peut-être parce que nous n'avons pas et de théâtre pour enfants!..."

El Casino
316, ouest Ste-Catherine
Metro Place des Arts
INF: 866-8228
CKOI-FM présente
le super groupe québécois
OCTOBRE
CE SOIR
jusqu'à dim. 28 mai
9h30, 11h30
(Ven., sam.: 1h30)
deux soirs seulement
PAT METHENY GROUP
la révélation de cette année dans le jazz.
lundi 29 et mardi 30 mai
le célèbre batteur
BUDDY RICH
avec un orchestre de 16 musiciens
(billets pour ce spectacle seulement en vente chez A et A, l'Alternatif et Discomanie)
du jeudi 1er au samedi 3 juin
Steve Kuhn Quartet
lundi 5 et mardi 6 juin
Gilles Valiquette
du mercredi 7 juin au dimanche 11 juin
Marie-Claire Séguin
merc. 14 au dim. 18 juin
★ Prod A Simard - A Menard ★

Un spectacle inoubliable de marionnettes pour adultes
Le Songe
d'August Strinberg
"Le Songe mérite d'être vu partout à l'étranger comme étant l'une des grandes réussites de la scène canadienne."
Herbert Whittaker, Radio-Canada, Toronto
"Les marionnettes sont superbes ... leurs manipulateurs les entourent, les cajolent, et les font se mouvoir avec amour."
John Lazarus, The Province, Vancouver
présenté par la Compagnie du Centre national des Arts
mise en scène de Jean Herbiet et Felix Mirbt
en coproduction avec le Tarragon Theatre, le Centaur Théâtre, le Vancouver East Cultural Centre avec la collaboration de l'Office des Tournées du Conseil des Arts et John Laban Dance
Du 24 mai au 3 juin à 20.30h au CENTAUR
453 St-François-Xavier
Vieux-Montréal, station Place d'Armes
288-1229 $5.50-$6.50 Etudiants: $3.50

JACQUES MICHEL
17 au 28 mai
Le Patriote
1474 est Ste-Catherine
Réservations: 523-1131 521-6666

31e Saison PRO MUSICA le dimanche à 16h30
MUSIQUE DE TOUS LES TEMPS POUR TOUS LES AGES

15 oct. 1978 **ASTON MAGNA** - musique des 17e et 18e siècles pour danseurs et instrumentistes - Billets: $7.50 - $6.50 - $5 - Étudiants: $3
Taxe incluse dans le prix de tous les billets.
29 oct. Orchestre de chambre **MUSICI** - $8 - $7 - $6 - $3
19 nov. **TOKYO STRING QUARTET** - $7.50 - $6.50 $5 - $3
10 déc. **SCOTT ROSS,** claveciniste et **MICHEL LANGEVIN,** guitariste - $7 - $6 - $5 - $3
21 janv. 1979 **QUATUOR ORFORD** et **LES YORK WINDS** - $7 - $6 - $5 - $3
18 fév. **DENIS BROTT,** violoncelliste - $7 - $6 - $5 - $3
18 mars **LOUIS LORTIE,** pianiste - $7 - $6 - $5 - $3
Unique récital cette saison.
1er avril **JESSYE NORMAN,** soprano - $8.50 - $7.50 $6.50 - $3
29 avril **OCTUOR PHILARMONIQUE DE BERLIN,** avec la collaboration du **Goethe-Institut Montréal.** - $7.50 - $6.50 - $5 - $3

Abonnements: Parterre et Corbeille: $36
Corbeille, 3 dernières rangées et Balcon: $33
Étudiants 7 à 25 ans (avec preuve d'âge): $15
Les places des abonnés seront réservées jusqu'au 1er juin. Après cette date les abonnements seront vendus par ordre d'inscription.
S.V.P. Inclure une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.
PRO MUSICA - 1270 O. Sherbrooke - Montréal H3G 1H7
845-0532, de 13h à 17h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de reservations telephoniques.
Renseignements: 842-2112

sainte-carmen de la main
de michel tremblay
mise en scène
andré brassard
avec Michelle ROSSIGNOL, Carmen TREMBLAY, Amulette GARNEAU, Pierre DUFRESNE, Marc LEGAULT, Louise SAINT-PIERRE, Gilbert LEPAGE
tnm
84 ouest, rue ste-catherine 861 0563

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1978-79
8 CONCERTS EXCEPTIONNELS
LES LUNDIS SOIR
Alexander Brott
Chef d'orchestre
25 sept. — RICHARD STOLTZMAN, Clarinette, John Newmark, piano. Bloch Stamitz. Mahler. Copland
30 oct. — LIONA BOYD, Guitare. Respighi. Turina. Vivaldi. Comp. espagnols. Brott
27 nov. — GÉRARD SOUZAY, Baryton. Handel. Bach. Boismortier. Honegger
11 déc. — CANADIAN BRASS. Corelli. Handel. Gnastara
29 janv. — JANOS STARKER, Violoncelle. Elgar. Boccherini. Hindemith. Vallerand. Britten
26 fév. — JEREMY MENUHIN, Piano. Bach. Beethoven. Schubert
31 mars (samedi) — HENRYK SZERYNG, violon. CONCERT MOZART. Eglise Notre-Dame - sièges réservés
23 avril — MAUREEN FORRESTER, contralto. Haydn. Ravel. Stravinsky
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ET NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇUS!
Abonnements pour 8 concerts $45.00
Abonnements limités pour étudiants (carte d'étudiant) $23.00
Nom .....
Adresse .....
..... Tél.: .....
Postez chèque ou mandat-poste, avec enveloppe-réponse affranchie à: Orchestre de Chambre McGill, 1745, ave Cedar, Montréal H3G 1A7.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

tnm
Bureau d'abonnement
84 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal H2X 1Z6
861-7488
Bureau ouvert aujourd'hui
Les rustres de Carlo Goldoni
Les fées ont soif de Denise Boucher
Le dindon de Georges Feydeau
Le Cid de Pierre Corneille
La nuit des tribades de Olov Enquist
Chien limier de Anthony Shaffer


Pour la saison 78-79, le TNM vous offre 6 spectacles correspondant à vos goûts.
AIR CANADA
HOTEL MERIDIEN
Panasonic
Pour recevoir notre dépliant, téléphonez à 861-7488.

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
27 ET 28 MAI 1978
au Module Art-Dramatique de l'UQAM
1406, rue St-Denis, Montréal
le samedi, 27 mai, 13h00 à 18h00
ATELIERS
le dimanche, 28 mai, 11h30 à 17h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ÉLECTIONS

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES
présente
Le Théâtre de Quartier
dans
LOGEMENT À LOUER
au Module Art-Dramatique de l'UQAM
1406, rue St-Denis
le samedi, 27 mai, à 21h00
Entrée libre

Madame de Sade
LES CRITIQUES SONT UNANIMES:
"l'un des plus beaux spectacles de la saison".
DERNIÈRE SEMAINE
de: Yukio-Mishima
version française: André-Pieyre de Mandiargues
mise en scène: Daniel Roussel
décor/costumes: François Barbeau
éclairages: Jean-Claude Leblanc
Louise Marleau
Françoise Faucher
Catherine Bégin
Elizabeth LeSieur
Andrée St. Laurent
Sylvie Heppel
27 avril au 27 mai
4 SOUS
THÉÂTRE DE QUAT SOUS
100 EST
AVENUE DES PINS
GUICHET
845 7277

J'EN VEUX!
de Serge Mercier
3 au 28 mai
Mise en scène: Réjean Wagner
Distribution: Daniel Dubois, Lorraine Gagné, France Collard, Réjean Wagner
Musique: Jean-Philippe Beaudin
Décor: Marilyn-Ann Ranco
Costume: Michel Delage

le Patriote en haut
1474 est Ste-Catherine
Réservations: 523-1131 521-6666

Musica camerata montreal
PRÉSENTE UN
FESTIVAL SCHUBERT
CATHÉDRALE DU CHRIST
rue Sainte-Catherine à l'Université
JEUDI 1 JUIN 20h30 — TRIO À CORDES en si bémol "AUF DEM STROM" ADAGIO-RONDO en fa QUINTETTE "LA TRUITE"
VENDREDI 2 JUIN 20h30 — NOCTURNE SONATINE en ré "LE BERGER SUR LE ROCHER" QUINTETTE À CORDES
SAMEDI 3 JUIN 20h30 — FANTAISIE en fa ARPEGGIONE SONATE pour cordes et vents OCTUOR
ENTRÉE LIBRE

L'Institut de recherche Pantonal doit fermer ses portes

par GILLES POTVIN

A moins d'un miracle — ce qui est peu probable — l'Institut de recherche Pantonal, le seul institut indépendant au Québec et même au Canada à se consacrer à la recherche en sciences musicales, fermera ses portes le 31 mai, faute d'un renouvellement de sa subvention du ministère des Affaires culturelles du Québec. Dans une lettre adressée à la fin du mois dernier à son président et principal animateur Michel Perrault, le ministre faisait part de la décision de son ministère, à savoir "qu'aucune aide financière ne pourra être consentie à l'Institut de recherche Pantonal".

Ce qui est regrettable dans cette affaire, c'est que la décision du ministère va sans doute entraîner la mise au rancart de dix années d'efforts et de travaux sérieux, menés avec la plus grande conscience professionnelle. Il reste toujours à Pantonal l'alternative de recueillir des fonds dans le secteur privé mais étant donné le caractère particulier et peu spectaculaire de ses travaux, il est permis de douter du succès éventuel d'une pareille démarche.

Le ministère avait pourtant compris le bien-fondé du travail qu'accomplissait Pantonal puisqu'il lui accordait une première subvention de $15,000 pour l'exercice 1975-76, à laquelle s'ajoutait une deuxième de l'ordre de $90,000 pour 1976-77, dont un premier versement de $20,000 fut versé. Au début de l'automne dernier, face au silence du ministère, Pantonal lançait un cri d'alarme, suivi de nombreuses lettres ouvertes de musiciens et pédagogues à la grandeur du Québec qui faisaient valoir les mérites de Pantonal comme outil pédagogique, ayant eux-mêmes suivi les cours de cet organisme. Par la suite, le ministère décidait de verser la balance de $70,000, ce qui allait permettre à Pantonal de continuer de fonctionner, convaincu que l'on avait bien compris l'esprit de recherche et le but non lucratif qui l'animent.

Or Pantonal se trouve aujourd'hui à nouvau dans l'impasse et doit cesser son activité. Sa disparition va mettre un terme à dix ans d'efforts, sans compter un investissement de temps et d'argent certainement appréciable. Or il semble qu'il persiste un profond malentendu au sujet de Pantonal que plusieurs considèrent encore comme une simple méthode d'enseignement.

Mais Pantonal n'est pas une méthode à proprement parler bien que ses recherches et découvertes aient été, dès sa fondation en 1968, mises en application sous forme de matériel pédagogique pour l'enseignement de la musique aux niveaux élémentaire et secondaire. S'identifiant au début comme "une théorie de la grammaire musicale accessible à tous", Pantonal a tenté de s'auto-financer en donnant des cours de théorie améliorée aux professeurs de musique et en vendant du matériel didactique créé par les chercheurs de l'Institut de sciences musicales Conrad Letendre. Il est possible que Pantonal ait lui-même contribué, sans peut-être s'en douter, à se donner cette image restrictive alors que ses objectifs ultimes sont beaucoup plus larges et de plus longue portée. C'est pourquoi il est difficile de souscrire entièrement à la seule raison donnée par le ministère pour justifier son refus de subventionner l'institut, à savoir que "cette méthode ne pouvait être utilisée par notre réseau de conservatoires."

Les pionniers de la recherche en sciences musicales au Québec furent deux grands pédagogues aujourd'hui disparus, Gabriel Cusson et Conrad Letendre, qui ont tous deux dispensé durant de nombreuses années un enseignement fécond, au conservatoire et ailleurs, et dont la qualité fait aujourd'hui l'unanimité. Disciple de ces deux musiciens, Michel Perrault décidait il y a dix ans de marcher sur leurs traces et de poursuivre leurs recherches au sein d'un institut spécialisé.

En avril 1968, dans un court texte qui fit alors du bruit, il résumait de façon succincte la raison d'être et les objectifs d'un éventuel institut de recherches musicales, indépendamment de son application pratique sous forme de méthode. Il nous semble que tout jugement sur le bien-fondé et la validité des travaux de Pantonal devrait être basé sur ce manifeste initial de Michel Perrault que nous reproduisons ci-après:

"Il semblerait urgent de formuler des normes précises, d'une valeur scientifique inébranlable et nous libérer ainsi de cette soumission aux jugements arbitraires. Car, si la création d'une oeuvre musicale avec son contenu émotif et dramatique procède de l'activité artistique, le fonctionnement de la langue musicale est chose scientifique; la structure de la musique cédera ses secrets aux mêmes procédés de recherche qui nous ont fourni les lois de la physique, de la chimie et de la biologie. Sa réputation historique de langue universelle a sa part de vérité. La musique contient une logique inhérente et sa structure, sa grammaire, se trouvera ailleurs que dans les rigueurs d'un académisme dépassé ou dans les ruées vers la nouveauté."

Il serait intéressant de connaître la nature des arguments de ceux, s'il y en a, qui pourraient être en désaccord avec la logique et le fond de cet exposé. Plus récemment, Michel Perrault précisait davantage sa pensée: "La grammaire est le langage indispensable au talent créateur du compositeur. Elle lui fournit les éléments requis pour construire son oeuvre. Le rôle du compositeur en est un de choix, de décision sur l'utilisation et sur l'agencement de tous ces éléments, à l'intérieur des possibilités illimitées de la grammaire musicale. L'existence de cette grammaire ne peut être mise en doute; il suffit de percer la surface et d'examiner le fonctionnement interne."

N'allons surtout pas croire que Michel Perrault soit le seul au monde à préconiser un nouvel ordre musical basé sur la recherche scientifique et les éléments acquis au cours des siècles. De grands musiciens contemporains, Iannis Xenakis et Pierre Boulez, ne cachent pas leur inquiétude face à l'évolution ou la non-évolution de la musique contemporaine, particulièrement depuis une trentaine d'années.

Xénakis, pour sa part, l'exprime de façon claire: "On ne peut dire que les informationnistes ou cybernéticiens et encore moins les institutionnistes aient posé la question d'un nettoyage idéologique des scories que les siècles et l'évolution actuelle ont accumulées. Tous, en général, ignorent le substrat sur lequel ils posent telle théorie ou telle action. Pourtant, ce substrat existe et c'est lui qui nous permettra de fonder pour la première fois une axiomatique et de dégager une formalisation unifiant ainsi l'antique passé, le présent et l'avenir, et celle à l'échelle planétaire, c'est-à-dire comprenant les univers sonores encore étanches d'Asie, d'Afrique..."

Quant à Pierre Boulez, l'on sait qu'il a pratiquement abandonné une prestigieuse carrière de chef d'orchestre pour diriger à Paris l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique). De hauts cris sont poussés par l'intelligentsia musicale d'ici chaque fois que le nom de Boulez est mentionné comme poursuivant une oeuvre se rapprochant de celle de Michel Perrault au Québec. Boulez a pourtant préconisé maintes fois la création d'un institut de recherche: "Je pense que la première confrontation pour résoudre ces problèmes est de les poser, ouvertement et librement, dans un institut avec des gens qui ont le temps pour ça."

Avec l'IRCAM, la France s'est placée à l'avant-garde dans cette remise en ordre des problèmes musicaux. Et Boulez multiplie sa recherche jusque dans l'expérimentation de nouveaux instruments, la création musicale et la sociologie musicale, faisant appel aux scientifiques "pour tenter de découvrir les mystérieuses composantes du langage, de la grammaire, autrement dit l'inévitable de la communication en musique."

La disparition d'un institut comme Pantonal élimine ni plus ni moins tout espoir de participation du Québec à l'évolution de la recherche musicale dans le monde. Bien sûr, les chercheurs pourront toujours continuer leurs travaux isolément mais tout travail d'équipe sera exclus.

Face à la situation, on ne peut que souhaiter deux choses à Pantonal. D'une part, la réouverture de son dossier par le MAC et sa réévaluation basée sur ses plus grands objectifs. D'autre part, advenant que la décision gouvernementale soit irréversible, la venue d'un mécène qui assurerait la poursuite des activités, même sur une base réduite.

les disques classiques

PIERRE ROLLAND

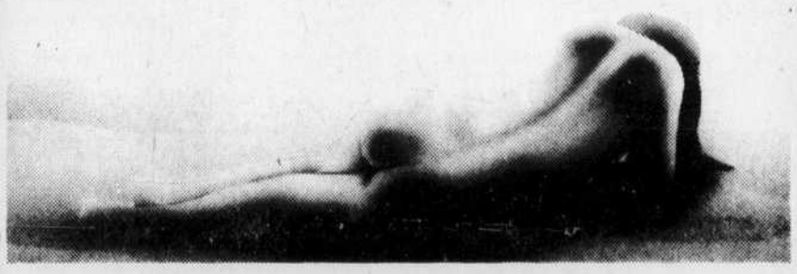
a écouté pour vous

Les neuf Symphonies de Ludwig van Beethoven, jouées par Herbert von Karajan et l'Orchestre Philharmonique de Berlin assistés d'Anna Tomowan-Sintow, Agnes Baltsa, Peter Schreier, José van Dam et le Wiener Singverein: Deutsche Grammophon 2740 172 — 10 (en un coffret comprenant huit disques). Ces enregistrements représentent la troisième intégrale des Symphonies de Beethoven, réalisée par von Karajan et la deuxième intégrale avec son Orchestre Philharmonique de Berlin. Lorsqu'un chef d'orchestre dirige, il peut laisser jouer les musiciens comme ils le veulent, leur imposer sa conception personnelle pour chacune des notes qu'ils doivent faire exiger que l'émission de chaque son soit selon sa propre volonté. En général, avec de tels chefs d'orchestre, les résultats sont piètres et la musique est alors à peu près inexistante. Également, lorsqu'un pianiste, par exemple joue sur un mauvais instrument, à l'action irrégulière, ou possédant une mécanique défectueuse, il semblera manquer de technique. Or donc, pour vraiment réussir, il faut absolument que l'instrument employé soit de qualité proportionnelle à l'artiste qui joue pour obtenir le maximum de rendement: à un grand virtuose, il faut un grand instrument. Et si la musique jouée est une grande oeuvre, on comprendra facilement que l'ultime fin sera acquise, celle de faire éclore dans toute sa plénitude le chef-d'oeuvre. Le texte musical imprimé peut être beau à la lecture, où on peut en admirer esthétiquement le graphisme, mais il est mort. Pour lui rendre vie, pour générer les forces psychiques et physiques qu'il contient, il a besoin d'un ou de plusieurs intermédiaires. Par leur savoir-faire, eux seuls sont capables de vraiment transporter l'oeuvre au niveau artistique qu'elle mérite. Les Symphonies que Beethoven composa sont incommensurablement artistiques et, toujours, chacun d'entre nous y découvrira un univers qui l'élèvera vers un idéal de beauté insoupçonnée. Ce coffret contient tous les éléments essentiels à la réalisation parfaite de l'oeuvre d'art. La virtuosité de l'orchestre et de son chef, leur maturité, leur prodigieuse alchimie technique et leur amour de la musique. Von Karajan joue de son instrument comme peu de chefs en sont capables; et l'instrument est tellement beau, le style est tellement parfait, le son tellement limpide, caressant et viril tout à la fois! Beethoven lui-même en serait émerveillé. La prise de son, qui a été faite dans la salle même où joue cet orchestre en concert met au premier plan les cordes, au second plan, les bois, et au troisième plan, les cuivres et la percussion, c'est-à-dire, en particulier, les cors et les timbales. Seules les trompettes, à de rares occasions, et légèrement les trombones, s'avancent quelque peu dangereusement au premier plan et, par le fait même, engloutissent les autres sections. Les cors en particulier, leurs pavillons étant tournés vers le fond de la scène et celle-ci étant vide, perdent de leur sonorité et de leur soleil. La gravure est bien. L'usinage, par contre, du moins sur ma copie, manque de qualité: nettement trop de distortion sonore et ceci est fort regrettable. En conclusion: aux amateurs de Beethoven, ceux à qui les Symphonies apprennent encore quelque chose, ces disques et ceux qui y jouent ont beaucoup à dire et à faire partager.

Herbert von Karajan et l'Orchestre Philharmonique de Berlin jouent deux Symphonies de Tchaïkovsky, La Symphonie no 4 en fa mineur opus 36, Deutsche Grammophon 2530 883; et la Symphonie no 6 en si mineur opus 74, la "Pathétique": Deutsche Grammophon 2530 774. Depuis les concerts où j'ai eu le bonheur d'écouter Serge Koussevitsky et l'Orchestre Symphonique de Boston jouer ces Symphonies de Tchaïkovsky, jamais une emotion semblable à celle que j'ai éprouvée en écoutant ces deux disques ne s'était manifestée aussi intensément. Le drame musical, le pathos, la sensibilité, le lyrisme extraordinaire de Tchaïkovsky sont présents à chaque mesure. On est entraîné malgré soi. On est porté à croire que c'est encore plus beau que du Tchaïkovsky. C'est peut-être qu'on l'entend peu souvent aussi bien joué. Le maximum des possibilités de la partition nous est offert avec tellement d'art que rien au monde ne semble plus parfait. La prise de son met bien en évidence les cordes et rend bien la perspective sonore d'une salle de concert. La gravure et l'usinage sont bien. En conclusion: jamais un seul moment indifférent.

Le ballet "Le Sacre du Printemps" (tableaux de la Russie païenne, en deux parties) d'Igor Stravinsky. L'Orchestre Philharmonique de Berlin dirigé par Herbert von Karajan: Deutsche Grammophon 2530 884. C'est violent, c'est brutal, c'est païen à souhait! Mais c'est aussi fort bien joué, avec sentiment quand il le faut, en souplesse expressive, et volupté sonore des différents timbres de l'orchestre. L'intérêt du discours musical est soutenu d'un bout à l'autre de la partition. Les passages rythmiques sont ici joués avec une mécanique d'une très haute précision, à quelques petites exceptions près. Par exemple, les petites notes d'agrément, au tout début, sont jouées avant le temps, ou encore la différence d'exécution d'un même rythme joué par le cor anglais et repris par le trombone dans l'"Action rituelle des ancêtres", etc. Mais tous ces détails sont vraiment très mineurs et n'intéressent que les musiciens eux-mêmes qui ont à jouer cette oeuvre. Ce qui compte, c'est l'ensemble. Or ici, tout est prodigieux et l'on saura gré à von Karajan de faire de ce ballet une oeuvre infiniment riche de musique exaltante. La prise de son respecte les plans sonores d'un orchestre jouant sur scène et la musique nous est fidèlement retransmise comme si nous étions dans la salle. L'usinage et la gravure sont parfaits.

PADRE PADRONE
POUR TOUS
PÈRE ET PATRON
un film de Paolo et Vittorio Taviani
version française/couleur
Palme d'Or/CANNES 1977
Grand Prix de la Critique Internationale
2e Semaine
Le PARISIEN 2
486 ST. CATHERINE W. 866-3856
1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20
SAM. DERNIER PROGRAMME: 11.25.
PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.25; LAVAL: SAM. DIM. LUN. 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20, SEMAINE 7.15, 9.15.

elysée 2
35 MILTON 842-6053
HORAIRE: LUN. à VEN 7.30; 9.30
SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
LE SUCCES DE L'ANGE ET LA FEMME A L'ETRANGER FORCE UNE DEUXIEME SORTIE A MONTREAL!
PRIX DE LA CRITIQUE AU FESTIVAL INTERNATIONAL D'AVORIAZ.
18 ANS Adultes
LE MONDE
"L'extase érotique filmée d'un seul trait, comme un poème."
LE FIGARO
"Filmé avec une ferveur érotique digne des poètes de la Renaissance. . . l'ANGE ET LA FEMME évoque LE MEILLEUR GODARD"
LE MATIN DE PARIS
"Un film en forme de chef-d'oeuvre"
THE GLOBE AND MAIL
"Ce film est le "8½" de Gilles Carle qui rapproche ainsi d'avantage la cinématographie d'ici à l'univers imaginaire d'INGMAR BERGMAN."
LE PARISIEN LIBERE
"L'ANGE ET LA FEMME" est un des plus purs et puissants poèmes cinématographiques de ces dernières années. On serait même tenté de prononcer le mot de perfection."
CINEMA, GENEVE
"Un poème cinématographique d'une élégance fabuleuse à tous les sens du terme. Si vous n'aimez pas la musique, ni la beauté, ni le fantastique, ni l'érotisme, ni les artifices, vous n'aimerez pas 'L'ANGE ET LA FEMME' de Gilles Carle".
LE QUOTIDIEN DE PARIS
"Un poème d'ombre et de lumière délicatement dédié à l'oeuvre de COCTEAU. 'L'ANGE ET LA FEMME' est par dessus tout un hommage à l'amour éternel, l'amour défendu jusqu'aux limites de l'impossible."
LE POINT DU JOUR
"Une mise en scène parfaite"
MACLEAN'S
"Après l'ANGE ET LA FEMME Carole Laure ne peut que bénéficier d'une renommée internationale à l'image de JEANNE MOREAU après la distribution des 'AMANTS' de LOUIS MALLE".
SEQUENCES
"Une victoire francophone: le Prix de la Critique obtenu par Gilles Carles pour L'ANGE ET LA FEMME". Nous attendons impatiemment que ce réalisateur canadien vienne s'établir en FRANCE"

un film de Gilles Carle
Entre la vie et la mort—L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME
avec Carole Laure et Lewis Furey
une production Robert Lantos & Stephen J. Roth

VENTE DE VÊTEMENTS D'ÉTÉ
• PRIX SACRIFIÉS •
SOLDE DE GRANDS COUTURIERS
CHEZ FRANÇOISE
6872 St-Denis, 276-7670, 273-7694

théâtre du rideau vert
MARDI À SAMEDI 20h., DIMANCHE 19h.
Mise en scène Janine Sutto
Juliette Huot
Edgar Fruitier
Jean-Pierre Chartrand
Richard Niquette
Annette Leclerc
Bertrand Gagnon
André Lacoste
Suzanne Bouchard
Paul Gauthier
Mario Rodrigue

Comédie de FÉLIX LECLERC
SONNEZ les MATINES
Décor: SERGE JACOB
Costumes: FRANÇOIS BARBEAU
Réservations 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford 4664 rue St Denis

SI VOUS AVEZ LE GOÛT DE RIRE FAITES-VOUS PLAISIR
La découverte du Québec, à quelques minutes de Montréal, passe par le Studio-Théâtre da Silva de Sainte-Sophie-de-Lacorne, près de Saint-Jérôme. Ce sympathique théâtre en pleine nature offre à sa clientèle une comédie de Schisgal: "LOVE". Actuellement à l'affiche de cette pièce est interprétée par Pascal Desgranges, Jacqueline Gauthier et Jean-Marie da Silva, dans une mise en scène audacieuse de Denis Chouinard et des décors originaux de Claire Dé. Avec LOVE, le Studio-Théâtre entreprend son dixième anniversaire par un fou-rire. Théâtre permanent, il est ouvert toute l'année. Des groupes, clubs et associations y viennent toute l'année, par autobus. C'est un endroit chaud et accueillant. Après chaque représentation on peut faire connaissance avec les acteurs, y discuter de la pièce en dégustant un bon café chaud ou une limonade près d'un feu de bois au foyer du théâtre. Il est nécessaire de réserver ses billets à l'avance en téléphonant au 866-8034, (ligne de Montréal) ou au (514) 436-1304 (ligne locale).
Découvrir un coin du Québec tout en profitant d'une détente au théâtre, c'est se faire plaisir en liant l'utile à l'agréable.


Pierre Calvé présente
JULIE AREL
Merc., jeu. et dim. à 21 h.
Vend. et sam. 21 h. et 23h. 30
Julie Arel sera à l'affiche du 24 mai 1978 au 18 juin 1978 et clôturera ainsi la saison 1977-78 de la "Boîte à Chansons".
HÔTEL MERIDIEN COMPLEXE DESJARDINS
Basilaire 2
la boîte à chansons
Rés.: 285-1450

McGill
Faculté de musique
L'ATELIER D'OPÉRA DE McGILL
sous la direction de Edith Della Pergola
tiendra des AUDITIONS
pour la réalisation de
DON PASQUALE
opéra en trois actes par Gaetano Donizetti avec Orchestre, Choeur, et Pleine Mise-en-Scène qui aura lieu en mars, 1979.
Les auditions se tiendront le mercredi 14 juin, 17h--20h00 à la salle de concert Pollack, 555 rue Sherbrooke ouest. Renseignements: 392-5864 ou 392-4501.
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

Un film électrisant: "The last waltz"

par

ANDRÉ LEROUX



The Last Walts de Martin Scorsese est le plus be au film qui ait jamais été réalisé sur un concert de musique rock. Scorsese est le plus beau film concentrer toute son attention sur les musiciens et les chanteurs sans perdre de vue le but qu'il s'est assigné: rendre justice et hommage à la musique du groupe The Band et à celle de ses invités. La plupart des films consacrés aux concerts de musique rock n'arrivent pas à la cheville de **The Last Waltz**. Certains se montraient plus intéressés à ce qui se passait chez les spectateurs qu'au spectacle musical lui-même. D'autres souffraient de terribles carences cinématographiques (incompétence de la réalisation; montage cahotique; éclairages mal dosés) et ne respectaient pas la durée complete des chansons. Quelques-uns (**Woodstock, Gimme Shelter**) essayaient gauchement de fondre harmonieusement le document musical et l'enquête pseudo-sociologique. Scorsese a choisi la voie de la rigueur visuelle et de la simplicité expressive. Les images et le son se combinent merveilleusement, se provoquent mutuellement pour créer une dynamique audio-visuelle qui implique directement le spectateur dans ce qu'il voit et entend.

The Last Waltz est un documentaire axé sur le concert d'adieu du groupe canadien The Band qui après quinze ans d'activités musicales a décidé de se démembrer. Le concert a au lieu au Winterland à San Francisco le jour de l'action de grâces en 1976. Dans une interview accordée à Scorsese et insérée entre deux chansons, le chef du groupe, Robbie Robertson, définit le concert d'adieu comme une dernière valse. Le film de Scorsese a la majesté visuelle, le souffle lyrique et le rythme ample d'une valse. On est progressivement emporté dans son mouvement, conquis et séduit par ses châtoiements incandescents. Scorsese nous place dans une position privilégiée. Il nous approche des musiciens et des chanteurs comme seule une caméra est capable de le faire. Les visages deviennent les véritables sujets du film mais à aucun moment on ne sent que les musiciens et les chanteurs jouent et chantent plus intensément parce qu'ils se savent épiés par la caméra. Ils se laissent tous absorber par la musique et vont jusqu'au bout de leurs élans et de leurs émotions. La radieuse photographie de Michael Chapman ne rate jamais l'occasion de saisir les moindres frémissements de la peau, les plus infimes battements des paupières, les plus légers regards de complicité et les plus discrets sourires. **The Last Waltz**, c'est aussi une valse de couleurs qui glissent et tourbillonnent sur les visages inondés de lumières. Le spectacle devient une espèce de féerie visuelle, une célébration du plaisir de chanter et de jouer de la musique, une fête éloquente d'artistes heureux et décontractés et une manifestation fébrile d'enthousiasme.

Le concert est entrecoupé ici et là d'interviews menés par Scorsese auprès des membres de The Band. Ils parlent de leur cheminement musical, du plaisir qu'ils ont eu à partager une expérience collective, de la fatigue accumulée après quinze ans passés à se déplacer d'un endroit à l'autre et de la nécessité de dire adieu au groupe. Ces conversations sont empreintes d'une nostalgie douce-amère qui précise bien la fin d'une époque de la musique rock. Il est regrettable que Scorsese n'ait pas l'envergure nécessaire pour pousser les membres du groupe à se livrer beaucoup plus profondément. Quelques questions sans intérêt sur New York et sur leurs relations avec les femmes pendant les tournées n'apportent rien à notre connaissance du groupe et des individus. On apprend aussi trop peu de choses sur leurs façons d'écrire leur musique et sur les raisons qui ont déterminé leur carrière musicale respective. Par moments, les interviews tournent à vide et apparaissent comme des pièces inconsistantes de remplissage entre deux chansons. La dernière séquence nous montre The Band jouant une triste valse sur une petite scène d'une salle vide et presque obscure. La caméra s'éloigne lentement, abandonnant le groupe comme à regret. Quelques globes lumineux suspendus ressortent au milieu des bruns étouffés. Cette séquence émouvante au possible en dit beaucoup plus long sur les derniers feux agonisants d'une époque de la musique rock que la majorité des interviews recueillis par Scorsese. Après le concert où la musique éclatait de toutes parts, le calme et la douceur finale inquiètent et troublent au plus haut point. On quitte le cinéma la gorge et le coeur serrés. Les lumières se rallument. On ne peut plus dire un seul mot.

La puissance hypnotique de **The Last Waltz** tient, en grande partie, au fait que Scorsese ne se livre pas à toutes sortes de prouesses visuelles qui risqueraient de diminuer notre degré de concentration et de nous accrocher à autre chose que ce qui se déroule sur la scène. Il respecte la musique et les musiciens qui se donnent totalement à ce qu'ils font. Il s'efforce de les mettre en valeur tout en contrôlant ses propres émotions. Il s'efface devant ce qu'il observe et entend tout en décuplant les pouvoirs de la musique par l'image et l'enregistrement sonore. Le système des vingt-quatre pistes sonores nous donne l'impression d'être au milieu de la foule venue applaudir The Band et ses invités et intensifie lyriquement la voix des chanteurs et les instruments de musique. De son côté, la caméra intensifie la présence physique. La fusion de l'image et du son crée la magie.

Il est très agréable de voir des musiciens et chanteurs rock collaborer si étroitement à la réussite d'un concert d'adieu. Ils sont habituellement très narcissiques et ne songent qu'à gonfler leur propre ego. Dans **The Last Waltz**, Scorsese prend bien soin de montrer l'originalité et l'apport de chacun mais il ne se limite pas à ces seules constatations. La souplesse du montage de Jan Roblee et de Yeu-Bun Yee et la fluidité de la caméra de Chapman lient musiciens et chanteurs les uns aux autres, soulignent splendidement leur solidarité, accentuent le plaisir que prend chacun à rendre hommage à The Band et exposent la complicité amicale engendrée par une telle manifestation. De Emmylou Harris à Bob Dylan en passant par Joni Mitchell, Neil Diamond, Van Morrison, Neil Young, Ron Wood, Eric Clapton, Muddy Waters, Ringo Starr, Dr. John, The Staples, Paul Butterfield et Ronnie Hawkins, tous sont secoués par un très fort sentiment d'appartenance à une époque, à une forme de musique et par un besoin vital et viscéral de dire, par leurs chansons et leur musique, adieu à The Band. Chacun donne dans ce spectacle le meilleur de lui-même. Scorsese, aidé par sa nombreuse équipe de brillants techniciens, a fixé sur pellicule le mémorable et l'inoubliable. **The Last Waltz** est un cadeau électrisant fait aux générations futures. (Loew's)

POUR TOUS
JANE FONDA VANESSA REDGRAVE
JASON ROBARDS HAL HOLBROOK
Un film de FRED ZINNEMANN
JULIA
"CARREFOUR": 12.30-2.35-4.45 7.05-9.10
(AUSSI: 2e FILM À ST-JEAN)
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
ST-JEAN CAPITOL

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
POUR TOUS
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR DIRECTEUR
MEILLEUR SCÉNARIO
WOODY ALLEN DIANE KEATON
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!
"LAVAL": Sem.: 7.30 - 9.30 Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
"DAUPHIN": Lun. à sam.: 7.30 - 9.30 Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
ODEON 2-LAVAL CENTRE 2000-HYPERMARCHE
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
BOUL. ST-MARTIN - MAROIS 687-5207

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts
L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNÉ D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE
POUR TOUS
JEAN LOUIS TRINTIGNANT ROMY SCHNEIDER
6e sem.
le nouveau film de GRANIER DEFERRE
LE TRAIN
1.15 - 3.15 - 5.20
SALLE 1 7.25 - 9.25
2 Grands Prix au festival de Cannes 1977
L'Office national du film présente
Un film de Jean Beaudin
POUR TOUS
J.A. MARTIN photographe
(Grand Prix Oecuménique)
avec Monique Mercure
(Grand Prix d'Interprétation Féminine)
et Marcel Sabourin
SALLE 2 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
PARCE QUE LE TRAVAIL C'EST LE DÉBUT DE LA RÉPRESSION, LE MARIAGE LE DÉBUT DE L'ESCLAVAGE DOMESTIQUE. JULIETTE ERRE... AU FIL DU TEMPS...
14 ANS
2e sem.
Agnès Chateau
Juliette et l'air du temps
un film de René Gilson
SALLE 3 12.05 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.35
Après Cousin Cousine
9e sem.
le nouveau film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
POUR TOUS
Le PAYS BLEU
Mettant en vedette BRIGITTE FOSSEY
SALLE 4 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.50 - 9.45

Elysée 1
35 MILTON - 842-6053
CKO présente un film de FAROUN FILMS
Sem. 7.15 9.30
Sam. 5.15 7.30 10.00
Dim. 1.00 3.10 5.20 7.30 9.45
POUR TOUS
Un suspense captivant... sûrement le meilleur film qui nous ait été offert cette année.
— David Ansen, Newsweek
Fascinant... très beau... un puissant suspense.
— Vincent Canby, New York Times
"L'Ami Américain" un des meilleurs suspenses de l'année, il est essentiel de voir ce film.
— Terry Curtis Fox, Village Voice
Un suspense hautement original... Le réalisateur Wim Wenders crée un suspense digne d'Alfred Hitchcock.
— Kathleen Caroll, the N.Y Dayly News
Brillant, envoûtant, fascinant un hommage au thriller américain
— Charles Michener, Newsweek
L'AMI AMERICAIN
version originale sous-titres français
DENIS HOPPER BRUNO GANZ
un film de WIM WENDERS

3e MOIS!
Oscar du Meilleur Film Etranger
POUR TOUS
Plus de cent mille personnes ont acclamé ce chef-d'œuvre à Montréal et New-York
Simone Signoret est Madame Rosa...
d'après le roman d' Emile Ajar
la vie devant soi
Le PARISIEN 3
486 STE CATHERINE O 866-3856
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

LE FILM DU SIECLE!
UN FILM EXTRAORDINAIRE!
UN TRAVAIL GIGANTESQUE!
LES CINEPHILES SE DOIVENT DE VOIR "1900" DE BERNARDO BERTOLUCCI.
—Jack Kroll, Newsweek
1900
14 ANS
Un film de BERNARDO BERTOLUCCI
avec
PHOTOGRAPHIE MUSIQUE
SCENARIO
PRODUCTION RÉALISÉ PAR
Version originale Européenne 317 minutes
3e MOIS!
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.15 ET 7.15

Elysée 2
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
LE SUCCES DE L'ANGE ET LA FEMME A L'ETRANGER FORCE UNE DEUXIEME SORTIE A MONTREAL!
PRIX DE LA CRITIQUE AU FESTIVAL INTERNATIONAL D'AVORIAZ.
18 ANS Adultes
LE MONDE
"L'extase érotique filmée d'un seul trait, comme un poème."
LE FIGARO
"Filmé avec une ferveur érotique digne des poètes de la Renaissance... l'ANGE ET LA FEMME évoque LE MEILLEUR GODARD"
LE MATIN DE PARIS
"Un film en forme de chef-d'oeuvre"
LE PARISIEN LIBÉRÉ
"L'ANGE ET LA FEMME" est un des plus purs et puissants poèmes cinématographiques de ces dernières années. On serait même tenté de prononcer le mot de perfection."
LE POINT DU JOUR
"Une mise en scène parfaite"
UN FILM DE GILLES CARLE
Entre la vie et la mort — L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME
avec Carole Laure et Lewis Furey
une production Robert Lantos & Stephen J. Roth

Ciné Québec
LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL
VOUS INVITE À LA PROJECTION DES 22 DIAPORAMAS
GRIFFES. Ô. GRAPHES
une production du ministère des Affaires culturelles
Cette présentation aura lieu à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal 1378, rue Sherbrooke ouest
le mardi 30 mai, mercredi 31 mai et jeudi 1er juin 1978 de 19:00 à 22:00 heures.
Entrée libre

La Guerre des Sexes éclate dans un film Féroce et Amusant!
(la libération de l'homme ... est-elle toujours possible?)
La lutte des classes, tel que traité par Line Wertmuller, conduit à la guerre des sexes. Elle entrevoit les situations d'une façon féroce, sage, drôle, touchante et véridique tout à la fois. Que vous soyez homme ou femme, quelle que soit votre option politique, vous ne pourrez vous empêcher d'adorer ce film.
Judith Crist Saturday Review.
18 ANS Adultes
un succès international un humour violent et libérateur
Giancarlo Giannini
Mariangela Melato
Un film de Lina Wertmuller
Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été
Version Française de (Swept Away)
le DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
LUN. À SAM.: 7.20-9.30 DIM.: 1.10-3.10-5.15-7.20-9.30

SÉLECTION OFFICIELLE Festival de Cannes 1978
POUR TOUS
CHARLOTTE RAMPLING PHILIPPE NOIRET PETER USTINOV AGOSTINA BELLI FRED ASTAIRE
PIERRE DAVID PRÉSENTE
Un Taxi Mauve
2e sem.
un film d'YVES BOISSET
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
12.30 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.05

LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
UN FILM DE ETTORE SCOLA
aussi
14 ANS
un film de LUIGI COMENCINI
Laura Antonelli
Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas...
NOUS NOUS SEM 5.10 9.15 SAM 5.10 9.15 DIM 1.00 5.10 9.15
MON DIEU SEM 7.30 SAM 7.30 DIM 3.00 7.30
Cinéma 7e art 722 0302
3180 rue BELANGER

L'entreprise privée et l'art

par JEAN-CLAUDE LEBLOND

Âgée de seize ans, la collection de peintures de la C.I.L. (Canadian Industries Limitée) en est à sa deuxième présentation au Musée des Beaux-Arts (jusqu'au 18 juin). En effet, fondée en 1962 par Evan H. Turner devenu depuis directeur du Philadelphia Museum of Art, la collection comprenait au début une quarantaine de tableaux de 31 artistes. Elle en compte maintenant 84 de 74 artistes.

L'optique de cette collection est de souligner les courants marquants de l'art canadien à travers des oeuvres particulièrement représentatives. Cet éclectisme tout en son honneur regroupe des oeuvres d'artistes aussi divers que Ernest Lindner et Molinari, Gordon Smith et Arthur Villeneuve, Alfred Pellan et Michael Snow. Autant que possible, elle est continuellement remise à jour, des pièces étant vendues, d'autres achetées.

Le but d'une collection d'entreprise a beau se définir comme une forme d'encouragement à l'art et une implication sociale accrue de l'entreprise en question, il reste que cette dernière possède tous les prétextes de la faire valoir dans le cadre de ses opérations de relations publiques. Première compagnie canadienne à s'être dotée d'une collection d'art, la C.I.L. a organisé depuis seize ans "119 expositions dans plus de 90 villes et villages du Canada", qu'il s'agisse de grands musées ou plus simplement de centres culturels locaux. Il en résulte une forme d'éducation populaire qui, au surplus dans les petits centres, crée une forme d'événement qui intéresse toute la ville.

Il est donc d'heureuse initiative de présenter à nouveau au public montréalais cette collection rajeunie, renouvelée, qui possède pour les autres entreprises, valeur d'exemple car, qu'on le veuille ou non, l'art contemporain doit vivre et c'est à ceux qui en ont les moyens qu'il appartient de s'en occuper. Seuls les entreprises et l'Etat sont en mesure de nos jours de jouer ce rôle de mécène.

Suite à l'initiative de la C.I.L., d'autres entreprises se sont lancées dans la constitution de collections qu'elles font valoir de différentes manières, encore que la conscience de leur rôle et les avantages qu'elles peuvent en tirer notamment au chapitre fiscal ne sont pas généralisés.

Les premières sociétés à avoir emboîté le pas furent les banques. La Toronto Dominion s'est constitué une prestigieuse collection de tableaux pour ses locaux et de gravures pour l'aménagement de ses succursales. Orientée en fonction des cinquante dernières années, la collection comprend environ 300 peintures et 3,000 gravures. La banque n'en fait pas un usage de relations publiques à proprement parler, mais consent à louer les oeuvres aux musées qui pourraient dans le cadre d'une exposition en avoir besoin.

Le cas de la Banque provinciale est différent. Fondée en 1971 à l'instigation d'André Bachand, la collection réunit uniquement des gravures destinées à ses bureaux et succursales. Comptant au-delà de 400 oeuvres de 114 artistes, la banque d'ici donne chaque année une bourse de $2,000 à un graveur et lui commande un tirage à l'usage exclusif de l'institution. En vigueur depuis deux ans, le prix a été décerné à Robert Savoie et Richard Lacroix. Aussi, la maison de la rue Saint-Jacques fait-elle circuler une partie de sa collection dans les différents centres régionaux. Pour Montréal, on a pu la voir l'année dernière à la Bibliothèque municipale et récemment au Collège Maisonneuve. En juillet, elle sera exposée dans le foyer de la Place des Arts.

L'initiative la plus spectaculaire qui a d'ailleurs fait la couverture du dernier numéro de la revue torontoise Arts Canada vient de la Banque Royale qui a fait l'acquisition d'une sculpture monumentale de Jesus Raphael Soto dans le hall de son nouveau Siège social de Toronto. Particulièrement bien intégrée à l'architecture, elle profite de la lumière extérieure pour provoquer un jeu chromatique et cinétique assez spectaculaire. D'autres oeuvres ont été acquises en même temps. Citons Gio Pomodoro, Mariette Rousseau-Vermette et Rita Letendre.

Le mécénat des entreprises privées peut prendre des formes diverses. La compagnie Rothmans se spécialise pour sa part dans l'organisation d'expositions thématiques qu'elle fait voyager à travers le pays. Ses sujets sont variés et leur qualité, irréprochable. On a vu ces dernières années une exceptionnelle présentation de l'art des aborigènes d'Australie accompagnée d'un catalogue particulièrement bien documenté. Aussi, l'exposition du réalisme contemporain offerte l'année dernière réunissait des pièces de premier ordre recueillies à travers le monde et si bien mises en valeur que la maison Flammarion finance une exposition des jeunes réalistes québécois dans la même optique. La contribution de cet éditeur parisien au milieu local est également intéressante puisque les expositions qu'il subventionne sont présentées dans l'entrée de la Place des Arts et peuvent rejoindre un public très vaste par leur position entre le complexe Desjardins et le métro.

Pendant dix ans, la Sauvegarde, société montréalaise d'assurance a entretenu dans le vieux Montréal une petite maison qui présentait chaque mois une exposition de jeunes artistes généralement et montrait toutes les facettes qu'a pu adopter l'art contemporain entre 1965 et 76. En déménageant son siège social, la Sauvegarde n'a pas cru bon de maintenir cette politique qui n'a été reprise que par l'Alliance-vie dans un mauvais local de son nouvel immeuble. Associée avec le Musée des Beaux-Arts, la Galerie A tente sous l'impulsion de Daniel Amadei, responsable des expositions itinérantes du musée et dernier conservateur de la maison des arts la Sauvegarde, de maintenir la même politique orientée sur les jeunes artistes.

Parallèlement aux entreprises privées, les gouvernements tentent de jouer un rôle de mécénat perçu bien davantage comme moyen d'encourager les arts que comme véritable nécessité de doter les places publiques d'oeuvres d'art. La loi du 1% qui consiste à consacrer cette partie d'un budget de construction d'édifice public à l'acquisition d'oeuvres d'art est reconnue par tous les gouvernements. Seulement, jusqu'à maintenant, on a appliqué le 1% de manière assez peu rigoureuse considérant l'oeuvre comme superflue et strictement décorative. Le projet d'un centre des congrès à Montréal est le premier à tenir compte de la présence de l'artiste dans l'organisation des structures et de l'espace.

Par ailleurs, depuis 1972, le Conseil des arts s'est doté d'une banque d'oeuvres destinée aux ministères et organismes gouvernementaux, ambassades etc. Disposant d'un budget d'un million de dollars par année pour l'acquisition, la banque d'oeuvres a procédé jusqu'à maintenant avec une orientation esthétique et politique d'un art national américain made in Canada telle que les critiques à son égard fusent de partout, aussi bien des artistes que des fonctionnaires. Les artistes reprochent le sectarisme des choix majeurs, des tableaux qui vont être payés $10,000 et d'un favoritisme parfois choquant. Les fonctionnaires de leur côté voient le choix des oeuvres qu'ils voudraient voir habiter leurs murs considérablement limité et se voient offrir des pièces dont ils ne veulent pas. Aussi, les musées recourent-ils de plus en plus à cette banque pour préparer des expositions.

Le rôle de la ville de Montréal dans ce mécénat aux arts visuels procède d'une insignifiance digne des républiques de bananes. En plus de décorer son métro de fresque historiques complaisantes et du dernier réalisme bourgeois, la ville, responsable du Centre d'art du Mont Royal se spécialise dans la croûte de peintres du dimanche. Incapable de concevoir des espaces, aires de repos, la municipalité n'a même pas été capable d'aménager le carrefour Guy et de Maisonneuve pour y placer le monument à Norman Bethune donné par le Gouvernement chinois. Aux dernières nouvelles, l'oeuvre était adossée à une colonne au Complexe Desjardins.

Possesseur du plus gros stabile d'Alexandre Calder au monde, la ville de Montréal laisse pourrir cette sculpture dans l'île Notre-Dame. Dans un rapport interne, un fonctionnaire municipal l'a déjà évaluée au prix de la ferraille. Il ne serait pourtant pas compliqué de la transporter quelque part au centre-ville.

Si valables et désintéressés que puissent paraître les gestes posés par les entreprises qui se dotent de collections, il reste que les orientations et les types de mises en valeur ne diffèrent guère d'une entreprise à l'autre. L'orientation reste toujours celle du panorama aussi fidèle que possible des tendances qui émergent. On se cantonne souvent dans le choix de la valeur esthétiquement établie. Une maison qui se respecte doit bien posséder ses Pellan, Borduas, Riopelle, Lemieux et pour ne choquer personne, son Molinari. Quelques-uns se sont spécialisés dans la sculpture esquimaude, mais personne n'a débordé de manière significative sur l'international. Ce chauvinisme qui consiste à favoriser d'abord les artistes d'ici crée un protectionnisme qui provoque une réciprocité pour les artistes locaux à l'étranger et limite la diversité des collections si bien que le nouveau mécénat, qu'il soit d'Etat ou privé, n'est pas encore arrivé à susciter le dynamisme manquant au pays et pourtant souhaité, un dynamisme dont la solution, on le sait maintenant, repose sur la diffusion de la production esthétique.

Doudou Boicel: un premier festival de jazz à Montréal

par NATHALIE PETROWSKI

L'été dernier au Festival de jazz du Vermont, Doudou Boicel, l'illustre propriétaire du Soleil Levant, en tenue de circonstance, avec sa djellaba multicolore et ses petits pamphlets roses du Soleil Levant, se stationna pendant les deux jours du festival à l'entrée principale, vantant à qui voulait bien l'entendre les mérites de sa boîte de jazz international. Distribuant les pamphlets et criant à tue-tête que le jazz était encore bien vivant à Montréal, il dut en intriguer plusieurs et peut-être même les convaincre d'aller voir ce qui se passait du côté du Soleil Levant. Un an plus tard, Boicel n'a plus tout à fait besoin d'aller attendre les gens à la sortie des spectacles, puisqu'il vient d'annoncer la tenue du premier festival international de jazz à Montréal, événement qui se tiendra dans la grande et grosse Wilfrid Pelletier de la PdA les 21, 22 et 23 juillet.



Photo Jacques Grenier

L'idée n'est pas nouvelle et s'il y travaille rigoureusement depuis le mois de septembre dernier, j'ai comme l'impression que ça fait longtemps qu'il y pense. Le projet est né un soir de conversation avec le pianiste McCoy Tyner. Ce dernier étant particulièrement engagé dans la cause des noirs et la diffusion de leur culture, dit à Boicel qu'il était temps qu'il fasse davantage pour promouvoir la culture afro-américaine à Montréal. Pourquoi pas un Festival de jazz? Le lendemain matin, Boicel était déjà à l'oeuvre, appelant agents et impresarios et surtout allant sonder le terrain du côté de la Place des Arts: "Ça m'a pris exactement trois mois avant de convaincre les autorités de la Place des Arts, non pas parce qu'ils ne me faisaient pas confiance mais parce qu'ils avaient peur que le festival attire un public jeune et en jeans, un public qui boit et fume pendant les spectacles et qui à la longue peut endommager une salle. De plus, il y a certains artistes comme B.B. King par exemple avec lesquels la PdA ne veut plus avoir affaire, prétextant de mauvaises expériences dans le passé. En dernier recours cependant, ils ont accepté mes conditions."

Après avoir vécu l'expérience du Vermont, Doudou avait initialement songé organiser un festival de jazz à l'extérieur, à Bromont. Très rapidement, il se rendit compte que le projet serait des plus onéreux, qu'il lui faudrait investir un capital qu'il n'avait pas, sans oublier les impondérabilités de la température qui pouvait bien en l'espace de quelques heures, complètement gâcher l'événement. "J'ai donc opté pour la PdA pas pour ce que ça représente mais pour des raisons strictement financières et puis aussi parce que la clientèle est régulière, établie, d'autant plus que l'été s'ajoutent à cette clientèle tous les gens de passage, la clientèle touristique." A-t-il fait sa programmation en fonction du public plutôt sage de la PdA: à mon grand étonnement, il me répond: "Oui, je n'ai pris que des valeurs sûres, des grands noms du jazz et du blues, Sarah Vaugh, Muddy Waters, Dexter Gordon, Hubert Laws, B.B. King. Je ne pouvais pas me permettre de prendre le moindre risque, pas au prix que ça coûte".

Doudou croit d'ailleurs que ce sont les coûts astronomiques d'une telle entreprise qui ont éloigné plusieurs producteurs intéressés: "D'une part les producteurs de spectacles n'ont pas suffisamment de capital, d'autre part, ils n'ont pas suffisamment de contacts avec le milieu du jazz qui est un milieu plutôt fermé. Il ne faut pas se faire d'illusions, les grands noms du jazz et du blues n'ont pas besoin de venir à Montréal. Ils travaillent à l'année longue aux Etats-Unis et font beaucoup d'argent. Pourquoi viendraient-ils au Québec quand ils savent qu'ils vont être obligés de payer la fameuse taxe et qu'ils vont peut-être avoir des problèmes avec l'immigration".

L'étape la plus laborieuse de l'organisation du festival fut donc les diverses négociations avec les gérants d'artistes. C'est là que Doudou dut faire preuve de tact et d'habileté pour les convaincre que l'événement valait le déplacement: "Pour que Muddy Waters accepte, j'ai été obligé de prendre l'avion pour Chicago à une heure d'avis, j'ai dû m'expliquer avec lui et lui démontrer le bien-fondé de ma démarche. Muddy Waters me connaît bien, m'aime beaucoup mais quand il s'agit d'argent, les choses changent. Willie Dixon a appelé lui-même son agent pour que ce dernier se montre gentil et compréhensif à mon égard. Leur technique c'est de te faire attendre, de tout remettre à la prochaine fois. Toi, t'es plutôt impuissant à l'autre bout de la ligne, t'as besoin de confirmations et tu ne reçois que de vagues promesses". C'est ainsi que Grover Washington qui devait être de la partie, s'est désisté à la dernière minute à cause de problèmes avec l'immigration. George Benson a exigé $15,000 comptant ou rien et Nina Simone a appelé Doudou à 6 heures du matin en lui disant qu'elle viendrait à condition qu'il lui fournisse un hôtel de première classe, un vol de première classe de Genève à Montréal, $13,000 pour elle seule sans ses musiciens et $7,000 comptant en avance. Il va sans dire que ce matin-là, Doudou a gentiment conseillé à Nina Simone d'aller se recoucher et d'oublier toute l'histoire.

Boicel est convaincu que son Festijazz a lieu au moment précis où le jazz connaît un regain de popularité non seulement à Montréal mais à travers le monde entier. Cet été, en Europe, les festivals vont se multiplier depuis Montreux jusqu'à l'Allemagne, mobilisant des centaines de musiciens de jazz. Au Canada, la situation est un tant soit peu plus précaire mais Montréal continue à bien se porter. Des spectacles de jazz ont lieu régulièrement dans la ville qu'il s'agisse du Campus, de l'Outremont, du St-Denis, du Casino et bien sûr du Soleil Levant. Depuis l'annonce du festival, il semble d'ailleurs que les gens manifestent déjà un certain intérêt et veulent se procurer des billets. Ceux-ci ne seront pas disponibles avant le 17 juin et se vendront alors entre $5 et $12.50 avec option d'achat d'une passe pour la série complète de spectacles ($25, $30, $40, $50). "L'important dit Doudou sur un ton de philosophe, c'est de promouvoir la culture noire qui occupe une place encore trop marginale au Québec et c'est aussi de prouver que les noirs sont capables eux aussi de réussir dans le showbizz".

A-t-il d'autres projets pour l'avenir ou va-t-il au contraire, après le festival retourner à ses premières amours. "Non seulement ai-je l'intention de produire d'autres spectacles mais j'ai déjà signé un contrat avec McCoy Tyner et Ron Carter pour un concert à la PdA en septembre prochain. Les grands ne veulent plus faire de petites boites et il faut bien que je suive le courant. Je reste encore tout seul dans l'entreprise, le gouvernement n'a pas voulu m'accorder la moindre subvention, je continue à faire tout, depuis la conception de l'affiche de promotion jusqu'à aller chercher l'artiste à l'aéroport. Mais je ne peux pas me plaindre, les choses vont bien. Je suis arrivé au bon moment."

Regards sur Montréal
A. LEIMALIS
jusqu'au 11 juin
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9h à 17h30
Dimanche de 13h à 16h.

GALERIE FREDERIC
présente
DU COTÉ DE LACHAPELLE
jusqu'au 5 juin 1978
des peintures, des gravures, des monotypes de
JEAN-LOUIS COTÉ et d'ÉDOUARD LACHAPELLE
1170, rue Victoria Saint-Lambert 465-3337
(coin King Edward)
lun. mar. mer. sam. 9 à 18 h. jeu. ven. 9 à 21 h. dim. 12 à 16 h.

Galerie d'Art Alexandre
exposition
oeuvres récentes de
normand hudon
jusqu'au 3 juin
Le Mail Cavendish
5800 Boul. Cavendish, Côte St. Luc
Service d'encadrement
Tel: 482-0175
Lun. à mer. de 9.30 à 18h. Jeu., ven. de 9.30 à 21h. Sam de 9 à 17h.

Galerie d'Art Les Deux B
CÉCILE GAMACHE
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert tous les jours de 14 à 22 heures sauf le mardi.

Lancement du
"COLLECTIONNEUR"
Magasine d'information sur le marché de l'art,
lundi le 29 mai à 19:30h.
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 ouest, rue Sherbrooke 288-7306



NOUS PRÉSENTONS
LA COLLECTION COMPLÈTE
DES VINGT ESTAMPES ORIGINALES
DE JEAN-PAUL LEMIEUX
LA PETITE POULE D'EAU
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
atelier 66

MEDIA
JACQUES ALBERT WALLOT
EXPOSITION
Galerie Média
970 est, rue Rachel, Montréal
jusqu'au 14 juin 1978

ALBERT ROUSSEAU
jusqu'au 10 juin
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél. 849-2598

Galerie d'Art Les Deux B
RENÉ DEROUIN
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert tous les jours de 14 à 22 heures sauf le mardi.

ATELIER DE POTERIE SESSIONS D'ÉTÉ
Dans les Cantons de l'Est
Sessions intensives de deux semaines pour potiers débutants et avancés
Inscription limitée
Supervision individualisée
Nourriture et logement excellent
Poterie Rozynska
Way's Mills, R.R.1.
Ayer's Cliff, Québec
Téléphone: 819-838-4321

l'image
La Première Galerie Populaire



MARC-AURÈLE FORTIN
REPRODUCTIONS
CHOIX DE 25 SUJETS
service d'encadrement
Nous sommes à deux pas du Métro
809 rue Laurier est 271-2001

VENTE À L'ENCAN, PAR CATALOGUE
magnifiques
OEUVRES D'ART ET ANTIQUITÉS
EN TROIS SÉANCES
MERCREDI, LE 7 JUIN 1978 À 19H30
Un ameublement de qualité incluant horloges grand'mère, vitrines, ensemble de salle à dîner, tables et chaises d'occasion, vases antiques chinois, tables, porcelaines ainsi que plusieurs bronze, tapis persans, argenterie et plusieurs objets d'art.
JEUDI LE 8 JUIN 1978 À 19H30
Oeuvres d'arts canadiennes de Bates, Bouchard, Barnsley, Cosgrove, De Lall, Fortin, Giunta Hudon, Iacurto, Johnstone, Laliberté, Leibovitch, Lismer, Lapierre, Masson, Mount, Mahdy, Noeh, Perron, Perrigard, Roberts, Riordon, Richard, Rousseau, Suzor-Côté, Sheriff, Scott, Tatossian et plusieurs autres. Oeuvres d'art européennes de Jacques, Akkerman, Oort, Bonington, Mauve, Von Kreghem, également, Écoles Hollandaise, Anglaise, Française, etc.
SAMEDI LE 10 JUIN 1978 À 13H30
Petits meubles anciens, ivoires, jades, porcelaines, argenteries et plusieurs petits objets d'art uniques.
EXPOSITION :
Du jeudi 1er juin jusqu'au mardi le 6 juin inclusivement, tous les jours. Le dimanche de 10h à 16h. Ouvert le soir, jeudi et vendredi jusqu'à 22h.
Pinney's Art Treasures ltée
146, CHEMIN BATES (coin Vimy) bur. 303 — Ville Mont-Royal
Tél.: (514) 731-4312

Un outil nouveau qui explore l'imaginaire québécois

Griffes-ô-graphes ou la culture vivante

par JEAN ROYER

"Griffes-ô-graphes démontre que l'imagination demeure le bien commun", me dit Claude Haeffely, l'initiateur de ces documents audio-visuels qui seront enfin connus du grand public la semaine prochaine. Ces vingt-deux diaporamas, qui composent un ensemble de documents exceptionnels sur la créativité québécoise, seront en effet lancés à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal, mardi, mercredi et jeudi prochains.

Claude Haeffely a produit ces diaporamas, depuis quatre ou cinq ans, d'abord pour l'Office du Film du Québec, ensuite pour le ministère des Affaires culturelles. Désormais, la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel en assurera la distribution.

Avec les seuls supports de la diapositive et de la bande sonore synchrone, les griffes-ô-graphes proposent des documents sur des facettes différentes de la culture québécoise. La série des "Aventures de la ligne", par exemple, s'intéresse à des dessinateurs: Sindon Gécin, Madeleine Morin, Michel Fortier, Marc Nadeau, Diane Prévost, Françoy Roberge, Caroline Nadon-Bussières, Louis-Pierre Bougie, André Montpetit, Jean-Jacques Roussin, Rita Berthiaume, etc.

La dernière-née des séries de Griffes-ô-graphes, consacrée aux écrivains québécois, nous vaut des documents sur les voyages d'Alain Grandbois et sur le rôle de Gaston Miron, éditeur.

Dans la série des "photographes photographiés", on retrouve François Lafortune, Borremans, Max, Vittorio, et la collection Alphida Crête qui réunit des images exceptionnelles sur la Mauricie.

Avec Griffes-ô-graphes, Claude Haeffely a investi des sujets divers d'une originalité indéniable: **Abécédaire** de Roland Giguère et Gérard Tramblay, **Bouche-Rouge** de Paul-Marie Lapointe et Gisèle Verreault, la navigation dans le comté de Charlevoix, les patenteux du Québec, les murales de Montréal, les graffitti d'écoliers, etc.

D'une durée de 15 à 30 minutes, ces diaporamas proposent des créateurs connus et inconnus: "Cette cohabitation est nécessaire, lance Claude Haeffely. Il faut alimenter le connu par l'inconnu, renouveler le mouvement même de la vie. Ce parti-pris comporte des risques mais, quoi qu'il arrive, nous ne proposons pas des chefs-d'oeuvre: plutôt des documents vivants sur la créativité québécoise au sens le plus large. Il s'agit donc de proposer au monde de l'éducation, entre autres, des documents de réflexion et de critique. Et l'exercice de cette réflexion ne se fera que mieux et plus librement avec les oeuvres d'artistes peu ou pas connus."

Griffes-ô-graphes, dans la variété de ses sujets, veut aussi décloisonner les genres, toucher tous les mondes, explorer le réel et l'imaginaire, comme on dirait: inventer ou mourir. L'intérêt de ces séries de documents réside justement dans cette confrontation de créativités différentes, de l'image au poème.

"Cette confrontation artistes-artisans nous paraît une ouverture intéressante, ajoute Haeffely, car cela suscite un décloisonnement souhaitable, des échanges fructueux, des contradictions vivantes, des relations renouvelées entre le réel et l'imaginaire."

Griffes-ô-graphes est un nouvel outil d'animation et d'éducation qu'a réinventé Claude Haeffely, après avoir fondé la défunte revue **Culture vivante**, après avoir animé la Bibliothèque Nationale du Québec (il est le véritable initiateur de la célèbre **Nuit de la poésie** en 1970). Mais depuis quatre ans, les diaporamas dormaient sur les tablettes du Québec. A quelques occasions, Haeffely les a fait voir à des groupes européens d'éducateurs: à Paris, Genève et Lurs. Griffes-ô-graphes impressionnait les Européens qui ne pouvaient cependant pas se procurer les documents: le Québec ne daignait pas en faire la diffusion. Aujourd'hui, le MAC en a pris en charge la production et la DCGA la distribution. Ce n'est pas trop tôt.

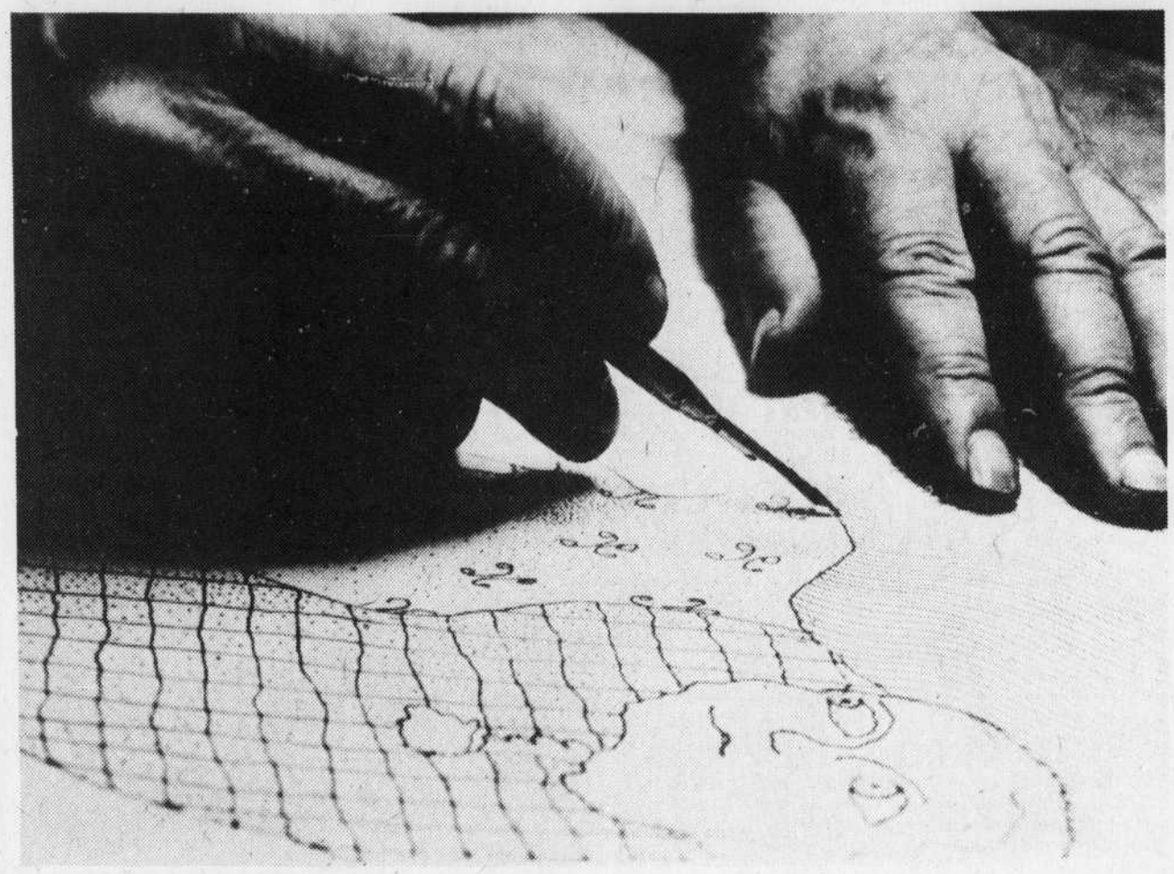
Un magnifique catalogue du Griffes-ô-graphes est même aujourd'hui disponible à l'intention du grand public, des animateurs culturels et des éducateurs. Les professeurs d'arts plastiques et de littérature trouveront d'ailleurs dans Griffes-ô-graphes un outil nouveau, vivant et provocateur qui renouvellera peut-être leur pédagogie. Le diaporama avec Sindon Gécin, par exemple, est un des plus beaux morceaux d'explication sur la création artistique.

Pour entreprendre les diverses séries de diaporamas, Claude Haeffely a fait appel à des réalisateurs de cinéma, des peintres, des poètes, des photographes, des musiciens, des artisans de l'image et du son. L'ensemble est éloquent. Plusieurs documents sont tout à fait exceptionnels. Et Griffes-ô-graphes a le mérite d'être un outil séduisant, accessible à tous, d'un intérêt nouveau tant pour l'étudiant que pour le dilettante de la créativité.

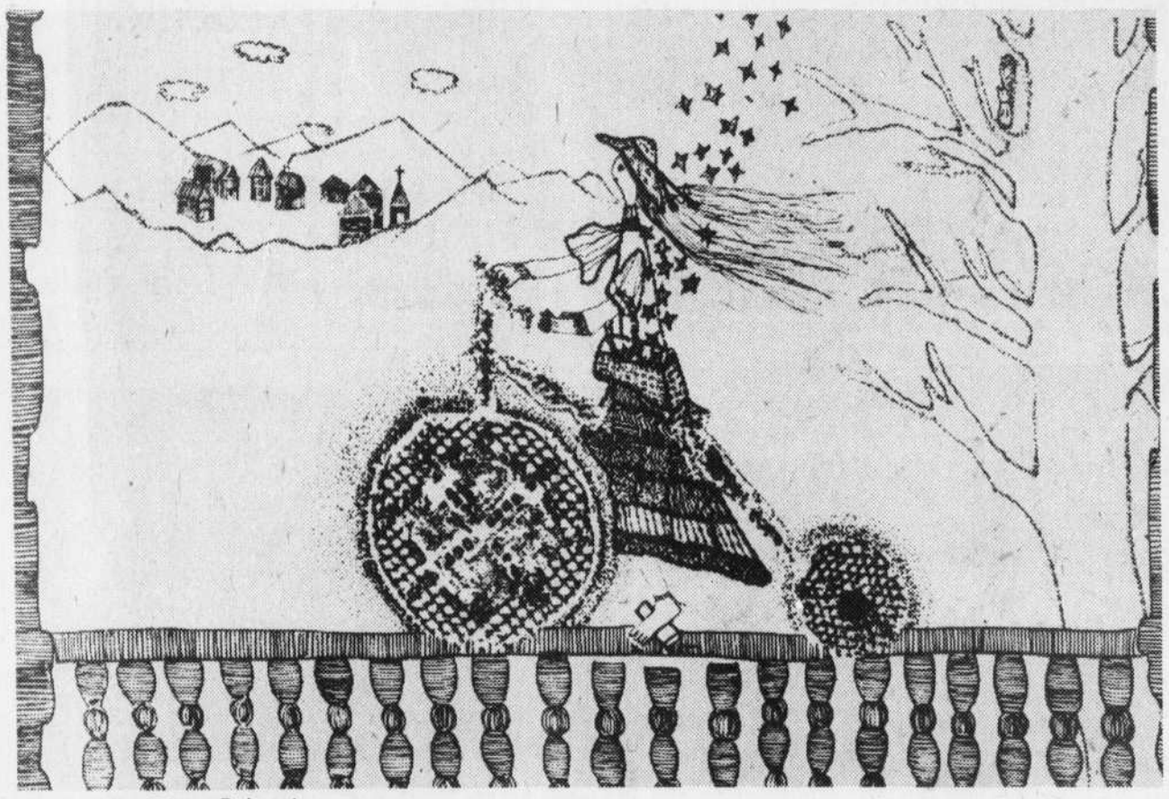
Dans sa présentation du catalogue de Griffes-ô-graphes, le cinéaste Louis Portuguais, un des 22 réalisateurs des diaporamas, prend bien soin de situer l'outil "griffographique" du diaporama face à l'efficacité du film de cinéma: "Les jure-par-ci et les jure-par-ça de l'audio-visuel le décriront comme un parent pauvre. Ils négligeront ce faisant le fait important que ce type d'expression procède d'une technologie légère, commode pour restituer la trajectoire vers la compréhension et la palpabilité de l'univers des êtres et des choses. De l'émotion qu'ils contiennent et de la ferveur qu'ils fermentent. Des images, ici arrêtées un instant, retrouvent leur éloquence originelle. Au lieu d'en épouser la fluidité, cette image perforce le temps. Lire à livre ouvert. Lire à écran ouvert."

Griffes-ô-graphes, en explorant l'imaginaire québécois au-dessus de tout élitisme, en faisant se côtoyer l'art populaire et l'art des peintres, dessinateurs, photographes et poètes, compose un nouvel ouvrage qui, bien qu'artisanal et modeste, risque de renouveler notre façon d'aborder la créativité: dans l'intimité même de l'oeuvre d'art.

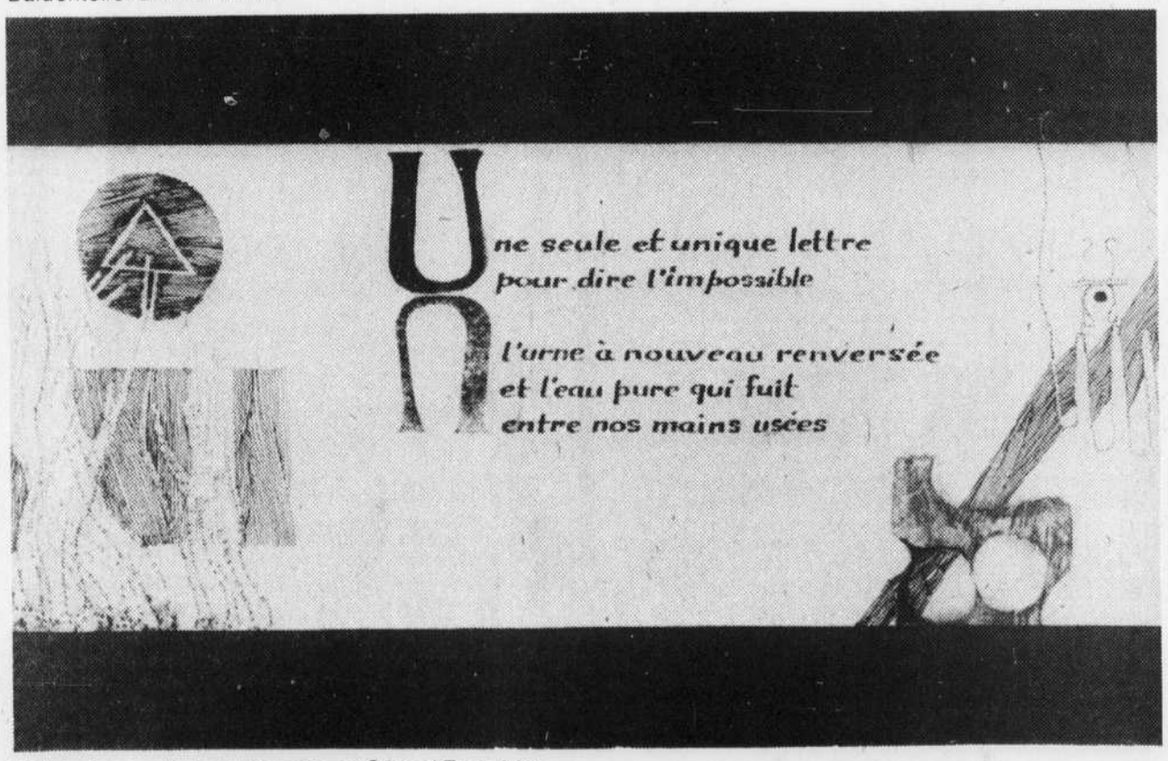
Claude Haeffely, qui est d'abord poète, aura fait éclaté les normes de l'éducation en art. Et c'est tant pis pour les pédagogues qui font mourir la créativité de leurs étudiants dans les théories livresques. Et c'est tant mieux pour la culture vivante dont fait désormais partie Griffes-ô-graphes.



A la gloire de la main: Sindon Gécin



Baldentelle: Diane Prévost



L'Abécédaire: Roland Giguère et Gérard Tremblay



Peintures Plein-vent: les murales de Montréal

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Heidi
9.30 Wicki
10.00 Temporel
10.30 Joe le fugitif
11.00 Es-tu d'accord?
11.30 Téléjeans
12.00 La semaine parlementaire
1.00 Les héros du samedi: "Basketball"
2.00 Les peintres du XVIIIe siècle
2.15 Baseball du samedi
5.00 Bagatelle
6.00 Génies en herbe
6.30 Téléjournal
6.35 Ici, ailleurs
De Winnipeg: "Neegina" (chez nous)
7.00 La femme bionique
8.00 Le travail à la chaine
8.30 Cinéma:
"Barbarella" (drame de science-fiction — Franco-Italien 1968)
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Politique fédérale:
Le parti libéral
11.10 Cinéma:
"Z" (drame — Fr.-Alg. 1969)
1.30 Ciné-nuit:
"Docteur Popaul" (drame — Français 1972)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Batman
10.00 La famille Stone
10.30 Papa a raison
11.00 Tarzan
12.00 Samedi midi
2.00 Cinéma:
"La roulotte du plaisir" (comédie — Américain 1954)
4.00 Super-car
4.30 Voyage au fond des mers
5.30 Gros plan sur l'actualité
6.00 Et ça tourne
7.00 Alerte dans l'espace
8.00 Les grands spectacles:
"Chère Louise" (drame psychologique — France-Italien 1972)
10.00 Festival des cantons
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.25 Cinéma:
"La révélation" (drame — Français 1971)
1.00 Cinéma:
"Sans pudeur" (drame policier — Germ.-Aut. 1968) ■
2.30 Le 10 vous informe

CBMT 6

10.00 Parade
11.00 Saturday morning adventure
11.30 Quiz kids
12.00 Sesame Street
1.00 In the Public Eye
1.30 Wild Kingdom
2.00 V.I.P.
2.30 Mr. Chips
3.00 Space 1999
4.00 Saturday sports special
6.00 CBC Saturday evening news
6.30 Response
7.00 The Muppet Show
7.30 The Two Ronnies
8.00 A communiquer
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The City Tonight
11.37 Ciné-six:
"Laughter in paradise" (drame 1950) ■
1.05 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Let's Go
7.30 George
8.00 Kum Kum
8.30 Dynomutt
9.00 Rocket Robinhood
9.30 The Flintstones
10.00 Kidstuff
11.00 National geographic:
"The Lonely Dorymen"
12.00 Bugs Bunny Roadrunner Show
1.00 Saturday at the movies:
"Adding machine" (comédie 1969)
3.00 Superstars of wrestling
4.00 Wide world of sports
6.00 Feel like dancin
7.00 The bionic woman
8.00 Academy performance:
"Eiger sanction" (mystère 1975)
10.30 The editors
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"W.W. and the dixie dancekings" (comédie musicale 1974) et "Emergency: cooks's tour".

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Roquet, belles oreilles
9.30 Les contes de la Rive
9.45 L'église en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Second regard
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain
"Goya, le coeur de l'Espagne"
2.00 L'univers des sports
3.30 L'heure des quilles
4.30 Le renard à l'anneau d'or
5.30 Ciné-magazine
6.00 Aux frontières du connu:
"L'astronautique"
6.30 Téléjournal
6.35 Téléscopie
7.00 Avec le temps
7.30 Les beaux dimanches:
Spectacle sur glace de Toller Cranston.
8.30 Les beaux dimanches:
Les grands fleuves du monde: "Le Nil"
9.30 Les beaux dimanches:
Solistes francophones
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale:
Le Parti québécois
11.10 Ciné-club:
"L'invitée" (Drame — Franco-Italien 1969)

CFTM 10

8.00 Ministère mondial de Rex Humbard
9.00 Monsieur Tranquille
10.00 C'était l'bon temps
12.00 Bon dimanche
2.00 S-5
3.30 La réussite
4.00 Papa a raison
4.30 Cette semaine à l'assemblée nationale
5.00 Informations-voyages
5.30 Les joyeux naufragés
6.00 L'air de voler
6.30 Au royaume des animaux
7.00 Jardin des étoiles
8.00 Entrée libre:
"Il faut marier papa" (Comédie — Américain 1962)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 Cinéma:
"Max et les ferrailleurs" (drame policier — Franco-Italien 1970).
1.30 Dernière édition

CBMT 6

10.00 This is the life
10.30 Music and the spoken word
11.00 Meeting Place
12.00 Colombo's Quotes
12.30 The best of man alive
1.00 Music to See
1.30 Summer country Canada
2.00 Sunday Sports Special
3.30 This week in baseball
4.00 The moneymakers
4.30 Hymn Sing
5.00 CBC Sunday News
5.20 This week in Parliament
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 Rhoda
8.00 The King of Kesington
8.30 All in the Family
9.00 The Carol Burnett Show
10.00 This Land: The polar people
11.00 The National
11.15 The nation's business
11.21 The City Tonight
11.37 Ciné-Six:
"Dead man's eyes" (Mystere 1944) ■

CFCF 12

6.00 The Church
6.30 Crossroads
7.00 Garner Ted Armstrong
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Helenic Programme
10.30 Teledominica
2.00 Sunday Theatre
"Lady Liberty" (Comédie 1972)
3.00 Question Period
3.30 Indianapolis 500
5.30 In view
6.00 Swiss family Robinson
6.30 Travel '78
7.00 Lives: Paul-Emile Cardinal Léger
8.00 Project U.F.O.
9.00 Kojak
10.00 Canada: Five Portraits
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"Seconds" (Drame 1966)
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246. "The greek Tycoon" 1.10, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.

AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye Girl" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932. "Swinging high" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Mando erotica" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115. "Reglement de compte à Philadelphie" 2.40, 6.15, 9.55 et "El Macho" 12.45, 4.20, 7.55.

BONAVENTURE: Place Bonaventure 861-2725. (Salle I) "If even I see you again" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (Salle II) "Velvet tongue" et "Pleasure agency" dès 12.30.

ODEON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard, 465-5906. (Salle I) "Deux super-flics" 2.05, 5.55, 9.40 et "Pour Pâques ou à la Trinita" 12.25, 4.05, 7.55, (Salle II) "La rencontre du troisième type" 1.25, 3.50, 6.15, 8.40, (Salle III) "Réglement de compte à Philadelphie" 2.50, 6.15, 9.40 et "El Macho" 1.10, 4.30, 7.55.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. (Salle I) "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30, (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.50, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.

CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Julia" 12.30, 3.25, 4.45, 7.05, 9.10.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Unmarried Woman" 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.10.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Nous nous sommes tant aimés" Sam. 5.10, 9.15. Dim.: 1.00, 5.10, 9.15. "Mon dieu comment suis-je tombée si bas" sam.: 7.30, Dim.: 3.00, 7.30.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent 843-4725 Sam/ "Nozoki Monogatai" 8.30 "Toilet" "Eating", "spectabecks" 10.30 Dim.: "Money", "Summer" 2.30, "More than one" 8.30.

CRÉMAZE: 8610 St-Denis 388-4210 "Léternel adieu" 1.30, 4.50, 8.10, "Le plus grand" 3.00, 6.15, 9.30.

COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Le train" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.25 (Salle II) "J.A. Martin photographe" 12.20, 2.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.30. (Salle III) "Juliette et l'air du temps" 12.05, 1.55, 3.50, 5.45, 7.40, 9.35. (Salle IV) "Le pays bleu" 12.10, 2.05, 4.00, 5.50, 7.50, 9.45.

COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The greek tycoon" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Madame Rosa" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle I) "Annie Hall" Samedi: 7.30, 9.40 Dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. (Salle II): "Vers un destin insolite" 1.10, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6043 (Salle I): "L'ami américain" Sam. 5.15, 7.30, 10.00. Dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45 (Salle II): "L'ange et la femme" Sam.: 5.30, 7.30, 10.00 Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Light full of rain" 1.05, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Last Waltz" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00 (Salle II) "The end", (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV) "Jennifer", (Salle V) "Gray Eagle" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "L'éternel adieu" 1.30, 4.50, 8.10 "Le plus grand" 3.00, 6.20, 9.40.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116 "Cours après moi shériff" Sam. 5.35, 9.00, dim: 2.05, 5.35, 9.00. "Mon beau légionnaire" Sam: 7.30, Dim: 4.00, 7.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Un coup de 2 milliards" 12.00, 3.55, 7.50 et "2 super flics" 2.00, 6.00, 9.55.

MONKLAND: 5505 Monkland 484-2579 "Straight time" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.

OUIMETOSCOPE: 1204 Ste-Catherine E. 525-8600 Sam.: (Salle I): "L'une chante, l'autre pas" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. (Salla II): "Amarcord" 2.30, 4.45, 7.00, 9.15. Dim.: (Salle I) "Les quatre mousquetaires" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, (Salle II): "Histoire d'aimer" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 Sam.: "Saturday night fever" 7.00, spectacle sur scène: slick and the outbags, 10.00, "L'affaire Bronswick" et "Samedi soir" (entrée gratuite) 12.00 p.m. Dim.: "Saturday night fever" 7.00, "Mon Dieu comment suis-je tombée si bas?" 9.30.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "La fievre du samedi soir" 12.20, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10 (Salle II) "Padre Padrone" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. (Salle III) "La vie devant soi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle IV) "1900" 1.15, 7.15 (Salle V) "Tendre poulet" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215 "Visions" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "French love secrets" 1.20, 4.10, 7.00, 9.25.

PLACE DU CANADA: "American Graffiti" sam., dim., 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 Lundi: 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "Pretty baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma) "Opening night" 1.00, 3.35, 6.10, 8.45.

SALLE BREBEUF: 5625 ave Decelles 731-1297. Relâche pour l'été.

ST-DENIS: 1593 St-Denis 840-4211. (Salle I) "Les Robison dans Les Rocheuses" 1.55, 5.40, 9.20 "La grande casse" 12.15, 3.55, 7.35. (Salle II) "La tour infernale" 3.00, 8.10 "Trans-America Express" 1.00, 6.05. (Salle III) "Taxi mauve" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. Sam.: "Casblanca" 7.15, "The turning point" 9.15, "The Rocky horror picture show" 12.00 p.m. Dim.: "The Wizard of OZ" 5.00, "The turning point" 7.00, "The rocky horror picture show" 9.30.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Annie Hall" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VERDUN: 3841 rue Wellington 766-2092. "Reglement de compte à Philadelphia" 3.00, 6.25, 9.50. "El Macho" 1.10, 4.35, 8.00.

VIDÉOGRAPHE: 1604 St-Denis 844-7619. "Le pea soup" 7.30, 9.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Deux super flics" 12.00, 3.55, 7.50. "Un coup de deux milliards" 1.55, 5.50, 9.50.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Coming home" 12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.20.

YORK: 1467 Ste-Catherine 937-8978 "E.I.S.T." 1.10, 3.50, 6.30, 9.10.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis. 844-8734. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 879-4349. Sam.: "Orphen negro" (de M. Camus — France 1958) 7.00 "Two daughters" (de S. Ray Inde 1961) 9.00. Dim.: "Ride a wild pony" (de D. Chaffey 1975) 3.00. "Les amours d'une blonde" (de M. Forman — Tché. 1965) 7.00. "Kaparush" (de S. Ray-Inde 1965) 9.00.

sur scène

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 St-Denis. Sam.: "Huit femmes" par le théâtre à temps partiel du Québec 20 h 00.

CASANOU: 485 Sherbrooke O. 844-3691. Sam.: Robert Paquette et ses musiciens 22 h00 et 23 h 30.

CENTAUR: 53 St-François 288-1229® "The Island" de A. Fugard. Du mardi au samedi 20 h 00, dimanche 19 h 00, matinées, samedi 14 h 00. Relâche: lundi.

CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 288-9532. "Le voyage immobile" par les enfants du paradis 21 h 00 et Sam.: "Le grand remue-ménage" (Cinéma) 23 h 00. Dim.: Théâtre pour enfants 14 h 00.

LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620. D. Ferragne, clarinette: A. Lefevre, piano: M. C. Arpin, soprano.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 4353 Ste-Catherine E. 253-8974 (Salle Denise Pelletier): Relâche. (Salle Fred Barry): Relâche.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "Jacques Michel" semaine et dim.: 21 h 00. Samedi 20 h 00 et 23 h 00. Relâche: lundi.

PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "J'en veux" de Serge Mercier. Tous les soirs: 20 h 00. Relâche: lundi et mardi.

LA POUDRIÈRE: Ile Sta-Hélène, 526-0821 "Relatively speaking" et "Pantoufles" de A. Ayekboun, du mardi au vendredi: 19 h 00 et 21 h 00, samedi, 18 h 30 et 21 h 30.

SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-8229. Relâche.

SALLE WILFRID PELLETIER: Alain Barrière — 20 h 30.

STUDIO THÉÂTRE: Ste-Sophie de la corne, 866-8034, 436-1304 "Love" de Murray Schisgal, jeudi, vendredi et samedi: 21 h 00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. Relâche.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Sam/ Ben Bonus — 20 h 30. Dim.: Batsheva Dance Company of Israël — 20 h 30.

THÉÂTRE EXPERIMENTAL DE MONTRÉAL: "0 Notre-Dame E. 879-1306 "A ma mère, à ma mère, à ma voisine" samedi: 21 h 00. Relâche: dimanche et lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Sainte-Carmen de la Main" de M. Tremblay du mardi au vendredi: 20 h 00 samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dimanche: 19 h 00. Relâche: lundi.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 ave. Des Pins, 845-7278 "Madame de Sade" de Y. Mishima. Sam: 20 h 30. Dim. relâche.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793 "Sonnez les matines" de Félix Leclerc — tous les soirs 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Relâche lundi.